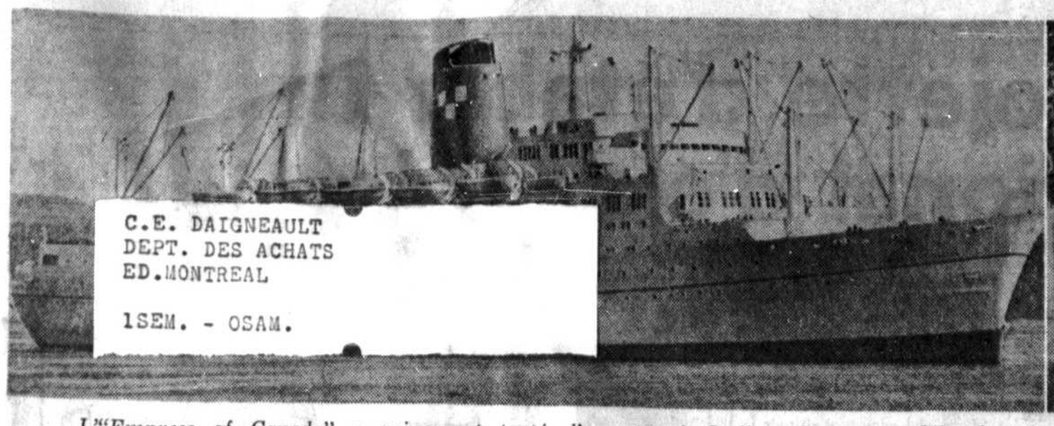

L'"Empress of Canada" a vainement tenté d'accoster à Québec, hier. Les débardeurs en grève, massés sur les quais, ont empêché une chaloupe remplie de marins de l'Empress de venir cueillir les câbles d'amarre.

Que faire des 1,500 passagers ?

par **Denis MASSE**

La grève des débardeurs dans les trois principaux ports du St-Laurent affecte singulièrement aujourd'hui les voyageurs maritimes.

Peu de solutions s'offrent aux compagnies pour faire descendre les passagers de l'"Empress of Canada", de l'"Arkadia" et du "Carinthia".

Le premier de ces trois paquebots, arborant les couleurs du Canadien Pacifique, a passé la nuit au large de l'île d'Orléans avec ses 409 passagers. Il n'avait pas encore bougé de là à midi.

L'"Arkadia", de la Greek Line, arrivait à son tour en vue de Québec, vers 10 heures ce matin et ne trouvait rien de mieux à faire que de jeter l'ancre à côté de l'Empress. Il porte quelque 500 passagers.

Quant au "Carinthia", de la ligne Cunard, il a viré de bord hier soir un peu avant d'atteindre le poste de pilotage des Escoumains. On croit qu'il se dirige vers Halifax, mais là encore les débardeurs se sont promis de ne pas toucher aux navires préalablement destinés aux ports du St-Laurent.

Voir PASSAGERS enn page 2

dans LA PRESSE aujourd'hui

Un réseau national d'électricité

Page 2

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ✱✱ 5¢ — Montréal, mercredi 9 octobre 1963 / saint Denis, évêque et martyr.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE ● 79e ANNEE, No 301 ● 4 CAHIERS ● 72 PAGES

BLE
Washington est mécontent du bas prix fixé pour le blé canadien (Page 2) — Le Canada vend 16,500,000 boisseaux de blé à la Bulgarie (Page 46)

ESQUIMAUX
Un réseau coopératif prend forme peu à peu dans le Grand Nord (Page 5)

ANTILLES
Flora, le pire ouragan du siècle, intrigue les météorologues (Page 19)

ANTILLES
L'ouragan "Flora" a fait plus de 5,000 morts dans les Antilles (Page 19)

RADIO-TV
"Votre chapeau vous coûte plus cher que la CBC en un an !" (Page 28)

LA CONFEDERATION
M. Johnson précise sa pensée sur le rôle du Québec (Page 37)

ENQUETE SALVAS
Gérald Martineau est envoyé à son procès (Page 38)

Débardeurs: IMPASSE

Le maire Jean Drapeau s'adresse aux débardeurs

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

par **Gilles PRATTE** et **Jacques LAFRENIERE**

Quelque 2,000 débardeurs du port de Montréal, réunis ce matin au marché Atwater ont rejeté les recommandations du médiateur du gouvernement fédéral, le juge René Lippé, et ont décidé de s'en tenir encore aux propositions qu'ils ont formulées dimanche.

En conséquence, la grève qui entre aujourd'hui dans sa sixième journée et qui paralyse les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières, se poursuit toujours, sans qu'aucun espoir ne laisse croire à sa fin prochaine. Le conflit touche 3,800 débardeurs des ports du St-Laurent.

Le juge René Lippé

Le juge Lippé a décidé, vers 1 h. 30 ce matin de soumettre lui-même une série de recommandations, puisqu'il lui apparaissait impossible qu'un accord volontaire intervienne entre les parties.

Ses propositions sont les suivantes :

La première année : augmentation générale de salaires de 10 cents l'heure rétroactive au premier janvier 1963; b) l'arbitrage obligatoire immédiat de la déduction d'un cent l'heure du salaire des membres à titre de sécurité syndicale, tel que recommandé par la commission Lafleur.

Deuxième année : autre augmentation de 10 cents l'heure; paiement du temps double pour le travail effectué entre minuit et cinq heures le matin. Il recommande aussi l'établissement de nouvelles allocations de vacances basées sur un pourcentage de 4% des gains de chaque employé, pour tenir lieu des huit cents actuellement payés à cette fin.

Troisième année : augmentation générale de 10 cents l'heure; paiement au taux de temps et demi pour tout travail fait le samedi.

Le juge Lippé a demandé aux parties de convoquer une assemblée de leurs membres le plus tôt possible. Et dans le but d'assurer un vote libre, il demande que sa proposition soit soumise à un scrutin secret.

De plus, le médiateur recommande au Ministre d'ordonner une enquête conformément aux dispositions de l'article 56 du chapitre 152 de la loi tendant à l'examen à la conciliation et au règlement des différents du travail, relativement aux fonds de pension de Shipping Federation of Canada vs ILA Trust Fund.

"Pas dans trois ans"

Les membres de l'Association internationale des débardeurs (CTC) désirent obtenir une augmentation de 20 cents l'heure échelonnée sur deux ans. Ils ont accepté de diminuer ainsi leur demande originelle de 35 cents l'heure, afin d'obtenir les bénéfices sociaux qu'ils ont réclamés.

"Nous voulons l'amélioration de nos conditions de travail et des bénéfices marginaux accrus, non pas dans trois ans, mais tout de suite", ont déclaré quelques débardeurs après l'assemblée de ce matin.

On fondait quelque espoir sur les propositions du juge Lippé, car elles se rapprochaient sensiblement des demandes syndicales, sauf qu'au lieu d'être effectives sur une durée de deux ans, elles l'étaient sur une période de trois ans.

Les membres de la Fédération des armateurs du Canada devaient se réunir cet après-

Voir DEBARDEURS en p. 2

La messe pourra être célébrée en langue profane

CITE DU VATICAN. (UPI) —Le concile oecuménique a approuvé aujourd'hui par des votes écrasants l'usage de l'idiome national au lieu du latin dans une grande partie de la messe.

Huit amendements séparés ont été ratifiés par des majorités sans précédents. La plus forte opposition a été de 96 voix sur un total de 2,227 bulletins déposés. Quatre des amendements ont trait à l'usage de l'idiome national à la messe, moyennant approbation nationale ou régionale des conférences des évêques.

Ottawa n'imposera pas l'arbitrage obligatoire

OTTAWA. (DNC) — Le ministre du Travail, M. MacEachen, a donné, hier, aux débardeurs du St-Laurent l'assurance qu'il ne leur imposera pas l'arbitrage dans leur différend avec les armateurs.

Aux débardeurs eux-mêmes venus de Montréal à Ottawa, puis aux Communes ensuite, le ministre a déclaré : **"Sans équivoque aucune, je tiens à ider que le gouvernement n'a formulé nulle menace d'arbitrage obligatoire direct ou indirect et qu'il n'a pris aucune décision relative à l'imposition d'arbitrage par voie législative".**

Fort heureux de cette déclaration qui les rassurait, une centaine de débardeurs montréalais venus faire les cent pas devant le parlement sont retournés dans la Métropole au milieu de l'après-midi d'hier.

Après l'entrevue, le président du groupe, M. Léo Taylor, s'est déclaré satisfait et soulagé de voir qu'Ottawa ne songeait pas à l'arbitrage obligatoire. Le ministre a dissipé nos craintes, a-t-il dit, et nous en sommes très heureux Les visiteurs étaient en fait si heureux qu'ils ont longuement applaudi le ministre sorti du parlement pour les rencontrer devant l'édifice.

Plus tard aux Communes, M. MacEachen a rendu hommage au juge Lippé, médiateur fédéral du conflit, et déclaré que les deux partis en litige parviendraient à s'entendre dans l'esprit des lois jusqu'à présent respectées de part et d'autre.

Crise sucrière

LONDRES. (Reuter) — Une hausse de $6 a porté le prix du sucre à $240 la tonne, aujourd'hui, sur le marché de Londres, à la suite des dépêches indiquant de graves dommages à la récolte de canne à sucre, à Cuba, par suite du passage de l'ouragan Flora. Une grande pénurie de sucre est à prévoir, l'an prochain.

* * *

Terreur à Caracas

CARACAS, VENEZUELA (UPI) — On signale de nouvelles manifestations de violence aujourd'hui à Caracas où cinq personnes ont été blessées au cours d'un raid dans un poste de police de quartier par des terroristes.

DERNIÈRE HEURE

7,500 morts et disparus dans les Antilles

MIAMI. (PA, UPI, Reuter, AFP) — On craint sérieusement que l'ouragan Flora ait fait plus de 7,500 morts. Des rapports fixent le nombre des disparus à 4,000 à Cuba, et à 3,500, en Haïti. Ce terrible ouragan semble en voie de surclasser celui qui a ravagé le Texas en 1900 et qui a fait 6,000 morts.

Toutefois, les stations météorologiques estiment que Flora en serait enfin au terme de sa danse de mort. Après avoir semé la désolation sur les îles peu populeuses du sud-est des Bahamas, il se dirige maintenant vers l'Angleterre et l'Atlantique-nord où, croit-on, une masse d'air froid réduira considérablement son intensité.

En neuf jours, l'ouragan aura probablement fait près de 8,000 victimes, et causé des dégats pour au-delà d'un quart de milliard de dollars, surtout à Cuba et à Haïti, mais aussi à la Jamaïque, à Tobago et ailleurs.

A Haïti, le président de la Croix-Rouge a dit aujourd'hui qu'on peut déduire que l'ouragan a fait 3,500 morts, non qu'on ait réussi à dénombrer les cadavres, mais il arrive qu'on ne rencontre plus âme qui vive dans des villages qui, la semaine dernière encore, étaient grouillants de vie.

Ces propos du neuroloue américain Jacques Fourcand s'appuient sur des rapports d'éclaireurs qui ont parcouru les régions dévastées. On connait le nombre d'habitants de chaque village, et il est ridicule de penser qu'on ait eu le temps d'enterrer tant de gens, et il arrive qu'on ne retrouve pas de corps.

"On se demande si les victimes ne sont pas ensevelis dans la boue ou les décombres, ou si elles n'ont pas été chariées vers la mer," dit le Dr Foucand. "Il se peut, poursui-il, que des sinistrés reparaissent, mais la plupart devront être considérés comme disparus à jamais."

A Cuba, on ne rapporte toujours que cent mort scertaines mais on s'inquiète fortement des quelque 4,000 personnes portées disparues dans la province d'Oriente. La radio cubaine annonce ce matin que deux villages entiers ont disparu, emportés par la force des eaux et l'on craint que 4,000 personnes, travailleurs et étudiants, n'aient péri. On annonce que cent ouvriers affectés à la cueillette du café sont

Le gouvernement du Canada songe à envoyer de l'aide à Haïti et à Cuba, pays durement frappés par l'ouragan Flora, a déclaré hier M. Lionel Chevrier, alors qu'il agissait comme premier ministre intérimaire.

Il répondait alors au chef du NPD, M. Douglas, qui rapportait à la Chambre les pertes de vie nombreuses et les dégâts énormes que Flora avait causés dans les Antilles.

Déjà, la semaine dernière, M. Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, avait déclaré que le gouvernement se proposait d'expédier des secours à Tobago, également dévasté par l'ouragan.

morts, ce qui porte à 200 le nombre des morts absolument certaines.

Pendant cinq jours, Flora s'est acharné sur Cuba y causant, selon le bureau météorologique de Miami, des centaines de millions de dégâts. La destruction et la dévastation sont

Voir 7,500 MORTS en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 61 à 70
Bandes dessinées / 59
Courrier de Pauline / 30
Décès, Naissances, etc. / 71
Editorial / 4
Finance / 48, 49
Horoscope / 36
Immeuble / 15
Les patrons / 65
Les Tribunaux / 16, 17
Loisirs et récréation / 35
Mach / 71
Mots croisés / 27
Nos groupes ethniques / 25
Nouv. internationales / 19 à 21
Radio et Télévision / 60
Session fédérale / 37, 40, 46, 47
Spectacles et Concerts / 44, 45
Sports / 55 à 59
Vie féminine / 28 à 34
Vie mondaine / 29
Vie religieuse / 22
Votre médecin / 18

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE AVEC QUELQUES PERIODES NUAGEUSES
MAXIMUM : 60

VOIR DETAILS EN PAGE 2

FLQ: Garand est revenu; 3 autres reviendront

par **Maurice MORIN**

André Garand, un des quatre fugitifs de la dernière heure dans l'affaire du FLQ, est de retour dans la métropole et, ce matin, il se trouvait même aux Assises accompagné de son frère, sa caution, et de jeunes femmes.

Les trois autres, Pierre Schneider, Roger Tétreault et Mario Bachand sont toujours au large et nous avons appris qu'ils avaient quitté Montréal... sous des noms d'emprunt.

Mais l'un d'eux, c'est ce que Me Guy Guérin, avocat de la défense, a déclaré devant le juge Maurice Cousineau, aux Assises, serait même à bord d'un avion qui arrivera incessamment à Montréal.

Mais il a dit ne pas savoir lequel des trois.

De toute manière, Me Guérin a obtenu que Garand soit laissé en liberté sous le même cautionnement qui avait été exigé de lui, lors de sa comparution, en juin, après avoir affirmé qu'il fera tout en son possible pour que les trois autres soient aussi devant le tribunal, mardi prochain, le 15, en même temps que Garand. Quelques instants plus tôt, Me Jacques Ducros, procureur permanent de la Couronne, avait réclamé que le cautionnement

Voir aussi en page 3

de Garand fût annulé, mais il retira sa requête après que le jeune homme et sa caution, son frère, nous le répétons, eurent assuré que le premier demeurera en ville et comparaitra de nouveau mardi prochain.

Et si le juge Cousineau a permis la remise de l'affaire à la semaine prochaine, c'est qu'il a exprimé l'avis, tout comme Me Guérin d'ailleurs, que cela incitera ses trois compagnons qui se seraient rendus à Saint-Pierre-et-Miquelon à revenir dans la métropole.

Garand a déclaré qu'il s'était rendu à Saint-Hyacinthe en fin de semaine dernière et qu'il avait été "physiquement inca-

Voir FLQ en page 2

Pas de tutelle syndicale pour les marins des Grands Lacs

OTTAWA. (PC) — Le président du Congrès du travail du Canada. M. Claude Jodoin, a informé hier le gouvernement fédéral que ses efforts pour en arriver à une solution de caractère privé, acceptable au syndicalisme, en ce qui concerne le projet de tutelle publique, se sont soldés par un échec.

Cette déclaration de M. Jodin prépare la voie à une mesure gouvernementale visant à imposer une tutelle étatique sur le Syndicat international des gens de mer et quatre autres syndicats de marins.

Hier soir, le leader du gouvernement, M. Pickersgill, a annoncé que le Parlement commencera à étudier dès aujourd'hui le bill visant à instituer la tutelle publique.

A Washington, d'autre part, le président de la FAT-COI, M. George Meany, s'est opposé catégoriquement au projet du gouvernement canadien. "Je suis aussi fortement opposé à un contrôle étatique sur les syndicats au Canada que je le suis au sujet d'un projet identique qui serait appliqué au Honduras ou ailleurs..."

M. Jodoin a dit que le CTC collaborera avec le gouvernement afin que disparaissent de l'industrie de la navigation les actes illégaux et la corruption.

Répondant aux Communes à une question du chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, le ministre du Travail, M. Allan MacEachen, a déclaré être prêt à appliquer des mesures sur la tutelle "aussitôt que possible".

Voir TUTELLE en page 2

La démocratie au Québec

PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

La fin d'un rêve...

L'emprunt de $75,000,000 à 6 pour cent a commencé à sortir du rêve une bonne partie de la population jusque-là inconsciente pour ainsi dire du fardeau financier écrasant que doit porter le Québec s'il veut rattraper le reste du continent nord-américain.

Politiquement, aucun parti ne peut espérer se maintenir au pouvoir s'il ne peut satisfaire les aspirations légitimes des Canadiens français. Les aiguilles de l'horloge ne peuvent s'arrêter.

Financièrement, aucun gou-

Voir DEMOCRATIE en p. 2

La situation s'aggrave à la frontière algéro-marocaine

RABAT. (Reuter, (AFP) — L'agence marocaine de presse signale aujourd'hui d'importants mouvements de troupes qui se dirigent vers l'est du Maroc par terre et par air, à la suite d'un incident qui s'est déroulé hier dans la région frontalière algéro-marocaine.

Les autorités marocaines ont en effet révélé ce matin que des troupes algériennes fortement armées avaient attaqué par surprise le poste-frontière marocain de Hassi Beida, à l'extrémité sud-est du Maroc, et que l'attaque a fait plusieurs morts et blessés du côté marocain.

Il n'est pas précisé de source officielle si l'incident de Hassi Beida est le même que celui qui a été signalé hier soir par le président Ben Bella au cours d'une conférence de presse. Le chef algérien avait dit que dix hommes avaient été tués au cours d'un accrochage entre troupes algériennes et des "éléments incont.. s" près de Colomb-Béchar, qui se trouve à environ 375 milles au nord-est de Hassi Beida.

A Alger, on indique dans les milieux officiels qu'un seul incident a eu lieu hier dans la région frontalière algéro-marocaine et c'est celui qu'a mentionné M. Ben Bella. Cet incident, dit-on, s'est produit à Tinfouchi, à mi-chemin entre Tindouf et Colomb-Béchar, à une distance de 12 à 20 milles de la frontière, en territoire algérien. On nie absolument qu'il y ait eu une incursion des forces algériennes sur le territoire marocain.

Par contre, à Rabat, on affirme qu'il y a eu plusieurs incidents frontaliers, sur lesquels on n'avait pas pu cependant obtenir confirmation en raison des difficultés de communications avec les régions frontalières isolées.

Voir ALGERIE en page 2

M. Robert L. STANFIELD

Balayage conservateur en Nouvelle-Ecosse

HALIFAX, N.-E. — PC-UPI — Tornade conservatrice en Nouvelle-Ecosse, où le parti de M. Robert Stanfield a été reporté au pouvoir avec 39 sièges sur 43.

En outre, deux chefs de parti battus, soit MM. Earl W. Urquhart, du parti libéral, et Michael J. MacDonald, du NPD, la députation libérale réduite de 15 sièges à 4, celle du NPD, (un seul député), éliminée, voilà en bref les caractéristiques de l'élection qui s'est tenue hier en Nouvelle-Ecosse.

Prenant exemple sur l'Ontario et la Colombie-Britannique, les électeurs néo-écossais, à leur tour, ont décidé de donner un mandat catégorique au parti au pouvoir sortant de charge.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. De 27 qu'ils étaient, les conservateurs sont passés à 39, prenant 11 sièges aux libéraux et un au NPD. Quant aux libéraux, sur leurs 15 sièges précédents il ne leur en reste plus que 4, et le NPD, pour sa part, a été éliminé de la course.

En ce qui concerne les pourcentages accordés à chaque parti, là encore, il y a eu balayage conservateur. Ceux-ci ont obtenu 190,376 voix, soit 56% du vote, (1960 : 168,023 et 48%) : 133,345 électeurs ont appuyé les libéraux, soit 40% du vote, (1960 : 147,951 et 43%), et enfin le NPD a reçu 14,039 votes et 4% du résultat (1960 : 31,036 et 9%).

Dès sept heures, hier soir, la Presse Canadienne accordait l'élection aux conservateurs, et annonçait qu'ils prendraient une forte majorité.

Le premier député élu fut le ministre de la Voirie, M. Stephen Pyke, qui, dans son comté de Cumberland Centre a été nommé élu une demi-heure après la fermeture des polls.

Par la suite, la vague conservatrice ne fit que s'accentuer. Une heure après la votation, les conservateurs avaient 11 députés, 11 en avance, alors que les libéraux tiraient de l'arrière dans toutes les circonscriptions.

Deux heures après, on annonçait la défaite du chef du parti libéral, M. Earl W. Urquhart, qui, depuis 1949, représentait, en Chambre, le comté de Richmond. Celui-ci avait été nommé chef de l'opposition en novembre 1962, et c'était la première fois qu'il menait les libéraux à la bataille. Son adversaire, M. Gérald Doucet, toutefois, ne l'a battu que par une faible marge, puisqu'il n'a obtenu qu'une centaine de voix de majorité.

De même, la défaite du chef du NPD, M. Michael J. MacDonald, fut tôt annoncée. Cet ancien mineur, député de Cap-Breton-Centre depuis 1945, a été battu par une très faible

Voir N.-ECOSSE en page 2

Querelle canado-américaine au sujet du prix du blé

OTTAWA. (PC) — On apprend ce matin de sources officielles que les Etats-Unis sont mécontents de ce que la Commission canadienne du blé n'ait augmenté récemment que de trois cents le boisseau les prix de cette céréale.

Selon ces sources il appert qu'un rapport veut que les Etats-Unis sont mécontents de la hausse récente du prix canadien et déplorent un manque de coopération entre les deux principales nations exportatrices de blé dans le monde occidental.

Les même sources canadiennes nient catégoriquement les rumeurs qui circulent à Washington et selon lesquelles le Canada aurait vendu à la Russie pour $500 millions de blé et de farine, et ce, cinq cents en bas du tarif fixé sur le marché mondial.

Le ministre du Commerce, M. Sharp, a nié la semaine dernière aux Communes un rapport analogue qui laissait à entendre que la Russie aurait obtenu des céréales du Canada à un prix inférieur à celui fixé sur le marché mondial.

On a appris que le secrétaire américain à l'Agriculture, M. Orville Freeman, a téléphoné au ministre Sharp mardi après-midi pour protester avec force contre la gamme canadienne des prix.

Explications canadiennes

Les prix sont fixés par la Commission canadienne du blé, une société de la Couronne qui est la seule habilité en matière et ventes et de débouchés pour les céréales produites dans les provinces des Prairies. Le rapport de Washington dit que les Etats-Unis sont particulièrement exaspérés parce qu'on croit que le Canada a vendu à la Russie à un prix, et plus tard a vendu au Japon à un prix plus élevé.

On a toutefois appris de bonne source, comme M. Sharp l'a d'ailleurs déclaré aux Communes, que le blé et la farine vendus à l'URSS par le Canada l'ont été aux prix courants du marché.

PASSAGERS

SUITE DE LA PAGE 1

On a envisagé de diriger les deux premiers paquebots au quai de La Malbaie où le Canadien National exploite une importante hôtellerie et un chemin de fer qui pourrait ramener les passagers à l'intérieur du pays. Les services maritimes du Canadien Pacifique n'ont pas encore annoncé leur décision.

Une autre alternative est d'amener les voyageurs sur la terre ferme, à l'île d'Orléans, au moyen de chaloupes de sauvetage. Mais il semble que cette solution doive être écartée à cause des trop grands risques qu'elle comporte.

L'"Empress of Canada", un paquebot jaugeant 27,300 tonnes, a vainement tenté d'accoster à l'Anse-au-Foulon, hier midi. Les débardeurs en grève avaient organisé un "comité d'accueil" sur les quais afin d'empêcher le paquebot d'accoster. Quelque 150 policiers se tenaient également sur les lieux pour prévenir tout acte de violence.

Une chaloupe remplie de marins de l'Empress fut détachée du paquebot pour aller cueillir sur le quai les câbles d'amarre du grand paquebot. Mais à la vue des grévistes massés sur le quai, les marins rebroussèrent chemin. Le commandant de l'"Empress" n'insista pas davantage. Sans doute avait-il à l'esprit les escarmouches qui ont marqué le départ du "Carmania", à Québec, vendredi soir dernier, alors que le paquebot de la Cunard a mis le cap sur le large sans l'aide d'aucun remorqueur. Des officiers furent bousculés au moment où ils coupèrent eux-mêmes les câbles d'amarre.

60 navires immobilisés

Le nombre des océaniques qui ont jeté l'ancre un peu partout sur le fleuve, et particulièrement à Lanoraie, augmente de jour en jour.

On compte maintenant une soixantaine d'océaniques immobilisés sur le St-Laurent par la grève qui a commencé vendredi dernier à minuit.

De ce nombre, cinq navires battant pavillon soviétique attendent patiemment un règlement du conflit syndical pour prendre des chargements de blé à destination de l'URSS.

En certains milieux officiels, on commence à craindre que le prolongement de la grève fasse perdre au Canada ses contrats de vente de blé. M. J.-C. Bourguignon, directeur du Conseil du Port de Montréal, en a exprimé ouvertement l'opinion.

FLQ

SUITE DE LA PAGE 1

pable" de rentrer en ville pour lundi.

N'ayant pas d'argent, il a fait de l'auto-stop pour réintégrer la ville. La mère de Roger Tétreault était de nouveau au Palais, aujourd'hui. Elle a affirmé aux journalistes qu'elle voudrait bien revoir son fils à qui elle a envoyé un télégramme à Sydney, Nouvelle-Ecosse, le suppliant de revenir.

C'est elle qui avait déposé $1,500, argent qu'elle avait emprunté, pour permettre à son fils, Roger, d'obtenir sa mise en liberté provisoire avant son procès.

N.-ECOSSE

SUITE DE LA PAGE 1

marge par le conservateur Michael Laffin. Avec sa défaite, le NPD se voit rayé du parlement néo-écossais.

Résultats complets

	1963	1960
Conservateurs	39	27
Libéraux	4	15
Néo-démocrates	0	1
Total	43	43

Par ailleurs, dans au moins quatre circonscriptions, les résultats ont été si contestés qu'on s'attend à ce qu'il y ait des contestations juridiques d'ici quelques jours.

Enfin, sur quatre femmes qui se présentaient aux élections, trois ont été battues, et une, Mme Gladys Porter, conservatrice, a été réélue dans le comté de Kings North.

La campagne, qui a duré cinq semaines, a été très calme. Toutefois, une controverse s'est élevée entre conservateurs, libéraux et néo-démocrates, au sujet de l'industrialisation de la province.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

vernement ne peut effectuer les changements et les améliorations indispensables sans hausser les taxes ou emprunter et, peut-être, faire les deux.

Tous ceux qui ont observé le milieu social québecois savent jusqu'à quel point nous détestons les taxes et sommes peu réalistes quand il s'agit d'emprunter.

Alexis de Tocqueville avait noté en 1831 que les Canadiens français n'aimaient pas payer la dime. On connaît l'histoire de la guerre des éteignoirs contre les taxes résultant de l'instauration du système d'instruction publique.

Quant à l'emprunt, l'enquête récente d'une équipe d'experts sur la famille canadienne-française a démontré que presque tout le monde y a recours, mais que la majorité ne se soucie guère de comprendre les engagements qui en découlent.

Récemment, lors d'une émission radiophonique, André Laurin, un des enquêteurs sur la famille québecoise, disait que tout ce qui intéresse généralement l'emprunteur c'est de mettre la main sur l'argent. Il se soucie peu de lire les conditions du contrat ou de s'enquérir des taux d'intérêt. Tout cela est un peu enfantin, de remarquer M. Laurin. Et il ajoutait : "Cette insouciance est une véritable maladie de la race."

Au fait, le problème politique actuel posé par le niveau de taxation et par le crédit semble remonter à la période d'après-guerre, période d'expansion industrielle assez spectaculaire.

Au cours de ces années de grande prospérité, l'argent pouvait s'emprunter facilement et à des taux très avantageux. L'Ontario, par exemple, a alors emprunté des sommes astronomiques et a financé son expansion à des taux d'intérêt variant de 3 à 4 pour cent.

Au Québec, pendant ce temps, on pratiquait le "pays-you-go," c'est-à-dire que le gouvernement provincial empruntait peu et dépensait relativement peu.

Aujourd'hui, maintenant que l'argent est cher, les rôles sont renversés. Le Québec fait des emprunts massifs, et l'Ontario emprunte relativement peu.

Nous nous éveillons donc, sur le plan gouvernemental, aux problèmes du crédit.

A vrai dire, en général, nous ne nous sommes jamais préoccupés de comprendre les mécanismes du crédit.

Ce n'est que récemment que les caisses populaires ont étudié le problème du crédit à la consommation tel qu'il se pose dans la société moderne.

Les maisons de courtage canadiennes-françaises commencent aussi à saisir l'ampleur et l'importance du financement de l'Etat provincial

Le gouvernement lui-même fait face à une situation de fait qui exige du doigté, du flair, et du courage.

Au cours des années qui viennent, la province de Québec devra emprunter des sommes énormes.

En sortant du rêve où nous étions plongés on se retrouve carrément dans le contexte nord-américain.

L'argent ne tombe pas du ciel. En grande partie, il doit sortir des coffres des grandes institutions financières de l'Amérique du nord, presque toutes anglo-saxonnes, et ce qui n'est pas moins sérieux — y retourner, capital et intérêts.

Or la prise de conscience canadienne-française force le gouvernement québecois à un nouvel examen de tout son mécanisme de financement.

L'émission de $177,000,000, sous forme d'obligations d'épargne, vendue sur le marché québecois le printemps dernier était une première tentative de réforme. Le peuple du Québec a répondu à l'appel du gouvernement avec une vivacité et un enthousiasme qui n'a pas manqué d'impressionner les grandes institutions financières.

Toutefois, le Québec ne peut tout financer lui-même. Les $300,000,000 nécessaires pour la nationalisation ont été vendus sur le marché américain. La récente émission de $75,000,000 a été absorbée en bonne partie par les compagnies d'assurance et les sociétés de fiducie.

Le prix fort payé par la province pour cette émission indique bien que le gouvernement se doit de continuer d'étudier la situation de très près.

L'avenir du Québec est un avenir "en or", nous confiait dernièrement un grand financier. On sait maintenant que le crédit du Québec est excellent. Nous n'avons pas le droit de permettre que quiconque le sous-estime.

La meilleure façon d'éviter cet écueil est de s'assurer que la province diversifie ses sources de financement. De cette façon, le Québec pourra continuer de se donner les institutions politiques qu'il désire et de s'assurer les finances dont il a besoin.

C'est le cas de rappeler, avec le proverbe, qu'il ne faut jamais mettre tous ses oeufs dans le même panier.

L'île perdue ne vote pas

HALIFAX, N.-E. (PC) — Les insulaires de l'île au Sable n'ont pas de chance. Ils sont décertifiés de leurs droits électoraux, du moins sur le plan provincial, parce qu'ils sont trop éloignés de la mère-patrie : entendez la Nouvelle-Ecosse.

En effet, les habitants de cette île, située à quelque 110 milles des côtes sud de la province, n'ont pu voter hier, car, a déclaré le procureur général de la province, "l'île au Sable n'a jamais été officiellement reconnue comme étant partie d'une circonscription provinciale".

Or cette île fait partie du territoire de la Nouvelle-Ecosse, et Ottawa lui reconnaît le droit de voter puisqu'il l'a inclue dans la circonscription de Halifax.

Aux élections fédérales du 8 avril, il est vrai... 12 insulaires seulement avaient voté.

TUTELLE

SUITE DE LA PAGE 1

Le CTC déclare qu'il est toujours opposé "en principe et en fait" à l'aide de tutelle pour n'importe lequel de ses affiliés. Le SIM n'est pas affilié au CTC.

"Nous en sommes à un point où aucune solution ne semble probable", a déclaré M. Jodoin.

Responsabilité

"La responsabilité pour cet état de fait revient à ceux qui se sont continuellement opposés à toute mesure efficace et raisonnable sur un contrôle volontaire".

Il n'a nommé personne mais il était évident qu'il faisait allusion en particulier à M. Paul Hall vice-président de la FAT-COI et président du SIM d'Amérique du Nord, qui compte 75,000 membres.

M. Jodoin a dit que le CTC a présenté une proposition écrite sur les termes d'une tutelle, volontaire qui, selon le CTC, aurait pu assurer le nettoyage que recommandait le juge Norris dans son rapport sur le malaise ouvrier sur les Grands-Lacs.

ALGERIE

SUITE DE LA PAGE 1

Le roi Hassan II a décidé d'envoyer d'urgence auprès du président Ben Bella son ministre de l'Information, M. Boutaleb, et le commandant Mehdoub, directeur du cabinet militaire, pour attirer l'attention du chef de l'Etat algérien sur la gravité de ces incidents. Le souverain marocain a chargé ses émissaires de demander au président Ben Bella de prendre des mesures en vue de rétablir la sécurité sur les frontières, a précisé la radio marocaine.

On a déjà signalé des accrochages dans cette région et, la semaine dernière, Ben Bella avait accusé le gouvernement marocain de masser des troupes à la frontière pour appuyer les rebelles de la Kabylie. Toutefois au cours d'une rencontre de réconciliation qui s'est déroulée dimanche dernier à Oujda, près de la frontière, les représentants algériens et marocains avaient échangé des voeux fraternels.

Ottawa projette d'établir un réseau national d'électricité

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — Ce que les conservateurs n'ont pu faire, c'est-à-dire, établir un réseau national de transmission de l'électricité dont le Québec ne veut pas, les libéraux le feront.

Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a en effet saisi hier les Communes de ce projet, tout en affirmant que le gouvernement entend bien "respecter les droits des provinces."

Sa déclaration à ce sujet, véritable discours qui couvrirait une demi-page de LA PRESSE, a été très favorablement accueillie par les partis d'opposition, par les conservateurs en particulier dont le chef, M. Diefenbaker, a dit que "le long discours du ministre se trouvait résumé en deux lignes au discours du Trône de 1962".

C'est M. Diefenbaker, on s'en souvient, qui fut le père de ce projet qu'il révélait à Terre-Neuve, en novembre 1961, pour le voir immédiatement doucher d'eau froide par le ministre québecois des Ressources naturelles, M. René Lévesque.

En janvier de cette même année, le président de la "Canadian Electrical Association", M. David-Beggs, avait également parlé du projet qu'il disait éminemment souhaitable.

Certaines provinces, l'Ontario en particulier, exploitent déjà toutes leurs ressources et auront bientôt besoin de plus d'énergie électrique. C'est en songeant à cela que M. Diefenbaker avait conçu son projet de réseau national de distribution, projet que reprend aujourd'hui M. Sharp.

Ce dernier n'ignore pas, et il en a d'ailleurs convenu hier, "qu'une forte partie de l'opinion publique est opposée" à l'un des points du projet, soit "à l'exportation de l'énergie électrique", car il est également question d'exportation.

Le ministre abat vite les objections en ce domaine, promettant un mode de rapatriement de l'énergie dont l'exportation aura été autorisée, si les besoins du Canada l'exigent.

"Il faudra, a-t-il déclaré, prendre les dispositions nécessaires pour rapatrier ces exportations sur une période d'années, par étapes fondées sur les besoins du marché canadien ou encore sur la capacité d'absorber cette énergie, et moyennant un avis suffisant pour permettre au service importateur de faire les remplacements requis".

Fins du programme

Exposant les fins du programme, M. Sharp a déclaré : "Notre programme vise donc de façon particulière :

A) à démontrer les avantages pour le Canada de tirer plein parti de l'évolution de la technique qui a permis la baisse du prix de revient de l'électricité;

B) à assurer aux consommateurs de tout le Canada une abondance d'énergie électrique au plus bas prix possible afin de stimuler et d'accélérer le développement et l'expansion économiques;

C) à répondre au besoin d'une politique d'exportation flexible permettant notamment l'exportation aux Etats-Unis de forts blocs d'énergie, pendant des périodes d'années relativement longues (pour que soient rentables des exploitations qui ne le seraient pas autrement);

D) à améliorer notre balance des paiements".

Précisant sa pensée, le ministre ajoutait plus loin : "Le gouvernement a décidé d'établir des programmes visant essentiellement :

Premièrement, à encourager la mise en exploitation de grandes sources d'énergie à bon marché . . . par l'interconnexion de réseaux de distribution au Canada et, deuxièmement, à encourager l'exportation d'énergie et l'interconnexion de réseaux de distribution canadiens et américains dans les cas où ces mesures sont de nature à hâter la mise en valeur des ressources énergétiques du Canada".

Droits des provinces

C'est à ce point de son exposé que le ministre a parlé des droits des provinces.

"Le gouvernement, a-t-il dit, tout en respectant les droits des provinces pour ce qui est de la production et de la distribution de l'énergie, et en tenant compte de ses propres responsabilités en ce domaine, désire encourager les ententes d'interconnexion et l'utilisation maximum des installations de raccordement entre les divers réseaux de distribution tant publics que privés".

Avec la collaboration des provinces, le gouvernement a déjà entrepris des études visant la possibilité de relier les réseaux de distribution de tout le pays.

Il reconnaît qu'un régime complet d'interconnexion peut ne pas être rentable avant quelques années, mais il semble que l'interconnexion des installations de régions voisines, — là, où la chose est possible, — permettrait d'en arriver par des étapes successives, chacune avantageuse en elle-même, à l'établissement d'un réseau national.

Finalement, M. Sharp parle de l'intérêt mutuel du Canada et des Etats-Unis à relier leurs réseaux de distribution d'électricité, "dans les cas où des ententes protégeraient suffisamment les intérêts du Canada".

En résumé, voilà le programme annoncé hier. Tout cela, comme l'a si justement rappelé M. Diefenbaker, fut préparé par l'ancien gouvernement qui, à l'époque, n'avait reçu qu'un bien faible appui des libéraux.

"Leur changement d'attitude est fort heureux, leur repentir fait plaisir", a dit le chef de l'opposition.

"Nous sommes très heureux de cette annonce", a dit de son côté le porte-parole du Crédit social, M. Bert Leboe, de Cariboo. "Qui que ce soit qui ait pensé à la chose le premier importe peu".

De son côté, le chef du NPD, M. T. C. Douglas, s'est également dit heureux de la nouvelle, demandant cependant qu'on accorde une attention toute particulière à l'interconnexion des services de distribution au Canada même, car dans les provinces centrales il existe des endroits où l'on doit produire de l'électricité en partant du charbon importé des Etats-Unis.

Cette nouvelle, reçue si chaleureusement aux Communes, rappelons de nouveau que M. Lévesque lui avait fait fort grise mine à sa première apparition.

"Nous avons assez de soucis pour ne pas risquer de nous noyer dans un réseau national", avait-il dit en novembre 1961, ajoutant que le Québec avait des droits à sauvegarder en ce domaine.

La météo

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est et Québec :** ensoleillé avec quelques périodes nuageuses, doux, vent léger, maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 60, Québec 55.

Aperçu pour jeudi : généralement ensoleillé et plus chaud.

Régions d'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue : nuageux tôt ce matin, puis ensoleillé pendant le reste de la journée. Chaud. Vent léger. Maximum à Val d'Or, Rouyn-Noranda et Témiscamingue 60.

Aperçu pour jeudi : ensoleillé avec périodes nuageuses. Chaud.

Régions des Laurentides, St-Maurice et Lac Saint-Jean : ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui. Température près de la normale. Vent léger. Maximum à Ste-Agathe, La Tuque et Chicoutimi 50.

Aperçu pour jeudi : généralement ensoleillé et plus chaud.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspé : clair avec périodes nuageuses aujourd'hui. Frais. Vent du nord-ouest de 15 à 25 milles ce matin, puis du nord de 15 milles cet après-midi. Maximum à Baie-Comeau, Sept-Iles, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 50.

7,500 MORTS

SUITE DE LA PAGE 1

telles sur l'île que les 7,000,000 de Cubains sont astreints à un demi-rationnement pour toutes les denrées alimentaires, y compris le boeuf. Une expédition de 5,000 tonnes de café a quitté le Brésil pour Cuba en vertu d'une entente avec l'URSS.

DEBARDEURS

SUITE DE LA PAGE 1

midi pour étudier ces recommandations.

Le maire Drapeau

Les débardeurs ont accueilli à leur assemblée de ce matin, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Ce dernier a tout d'abord décrit que tout comme les débardeurs, il était aussi un travailleur, qui devait se rendre chaque jour à son travail.

Il a ensuite souhaité les meilleures chances possibles aux débardeurs dans leurs négociations, a formulé le voeu que cette grève prenne bientôt fin.

A une question qui venait de l'assistance, le maire Drapeau a promis qu'il se tiendrait en contact avec les dirigeants du syndicat pour que la police ne soit pas la cause de désordres, près du port. Un gréviste lui a crié de retirer la police.

Le juge René Lippé qui a formulé cette nuit des recommandations dans le but de mettre fin à la grève de 3,800 débardeurs du Québec n'a pas voulu faire de déclaration ce matin, quand le reporter de La Presse lui a demandé s'il considérait que son rôle comme médiateur était maintenant nant terminé.

Le juge Lippé a cependant précisé qu'il demeurait à la disposition des deux parties, l'Association internationale des débardeurs d'une part et la Fédération des armateurs du Canada d'autre part.

Questionné sur ce qui pourrait maintenant survenir, le juge Lippé n'a pas voulu non plus faire de commentaires.

A moins que les armateurs décident de considérer sérieusement les propositions syndicales, il semble que les pourparlers soient une fois de plus dans une impasse d'où il sera difficile d'en sortir.

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 9 OCTOBRE 1963 — 79e ANNEE — No 301

Les 2 nouveaux élus de R.-des-Prairies feront bon ménage avec le PCM

par **Raymond MASSE**

Les deux nouveaux conseillers municipaux que les électeurs du district Rivière-des-Prairies ont désignés dimanche feront bon ménage avec les 41 conseillers du PCM déjà en place à l'hôtel de ville de Montréal.

Il n'y a pas lieu de penser un seul instant qu'ils constitueront l'opposition au sein du conseil montréalais. Si le maire Jean Drapeau les accepte dans les cadres du Parti Civique de Montréal dont il est le chef-fondateur, le Dr René Masson et M. Lionel Bourdon en seront certes ravis. Un clin d'oeil — ou un autre clin d'oeil ! — et le PCM comptera non plus 41 mais 43 conseillers.

Tel ralliement ne prendra aucun observateur par surprise. Au cours de la toute récente campagne électorale, le Parti civique de Montréal, comme entité, n'a appuyé officiellement aucun des 11 candidats en lice — ni le Dr Masson, ni M. Bourdon, ni même M. Georges Barrot, candidat au siège no 1, le citoyen qui a bataillé le plus en faveur de l'annexion de la municipalité de Rivière-des-Prairies, et qui n'a même pas hésité à se rendre, au début de 1963, dans la Vieille capitale, à l'occasion de l'étude par les chambres provinciales du dernier "bill de Montréal" qui comprenait notamment des clauses relatives aux menées annexionnistes de l'administration D.-S.

Il n'en est pas moins vrai que plusieurs des 41 conseillers municipaux membres de ce groupement ont personnellement secondé les efforts du Dr Masson et de M. Bourdon qui sont acquis au PCM.

Pas encore d'opposition

De sorte que l'on continuera de voir siéger un parlement — ou plutôt un conseil municipal — ne comptant pas d'opposition, les quatre autres conseillers élus en octobre 1962 se considérant toujours comme "indépendants" tout en refusant d'être classés comme "oppositionnistes".

L'élection de dimanche dernier constitue en somme la dernière phase de la première étape de la campagne annexionniste D.-S. L'intégration de Rivières-des-Prairies a été chose facile.

L'annexion s'est accomplie sans réticence. Avec la bénédiction du gouvernement provincial qui n'aura plus à y exercer de tutelle. Un gouvernement qui a facilité la tâche de l'administration montréalaise en favorisant l'adoption d'amendements à la charte en vue d'établir une procédure d'annexion particulière, une procédure qui ne devait s'appliquer qu'à la municipalité de Rivière-des-Prairies.

Et le cas de Saraguay ?

Dans le cas de Saraguay, la bouchée ne s'annonce pas aussi facile. Lundi soir, le conseil de ce village était saisi du projet de Montréal. Devant la réticence de citoyens, il a dû poser des conditions à Montréal.

Que répondra l'administration D.-S. ?

FAITS divers

Jeu illégal

Douze joueuses de poker ont dû verser des amendes de $25 à $40 en cour municipale hier après avoir plaidé coupable à une accusation de jeu illégal.

Les femmes, dont l'âge varie de 35 à 65 ans, ont été arrêtées lundi soir par les agents de l'escouade de moralité de la police de Montréal.

Le sergent Hector Vézina a raconté au juge que la descente a été faite quand les maris se sont plaints que leurs femmes jouaient l'argent de l'épicerie. Il a dit qu'il avait trouvé $1,000 dans les bourses des femmes, dont $53 en pièces de 25 cents.

Chute funeste

WINNIPEG, Man. (PC) — Gilles Poisson, âgé de 30 ans, a été tué lundi dans une chute de 40 pieds dans un puits de mine, à Lynn Lake, à environ 480 milles au nord-ouest de Winnipeg. Les autorités de la Gendarmerie royale ont révélé que l'épouse de Poisson réside à Rouyn, en Abitibi.

Auto vs orignal

Deux Montréalais ont tué un orignal de 800 livres vers 10 h. 15, hier soir, mais ils ne s'en régaleront jamais. L'animal a en effet été tué de façon irrégulière et les frères René et Claude Garon n'étaient pas en possession d'un permis. Ils n'en avaient d'ailleurs nullement besoin puisqu'ils ne s'en allaient pas à la chasse. Ils circulaient tout bonnement en voiture sur la route 11 quand l'orignal se jeta devant le véhicule près de St-Agathe. La voiture a été endommagée, mais les occupants n'ont pas été blessés. Qui bénéficiera de cette belle provision de viande fraiche ?

Bandits recherchés

Le caporal Raymond Desau-

voir FAITS DIVERS en page 13

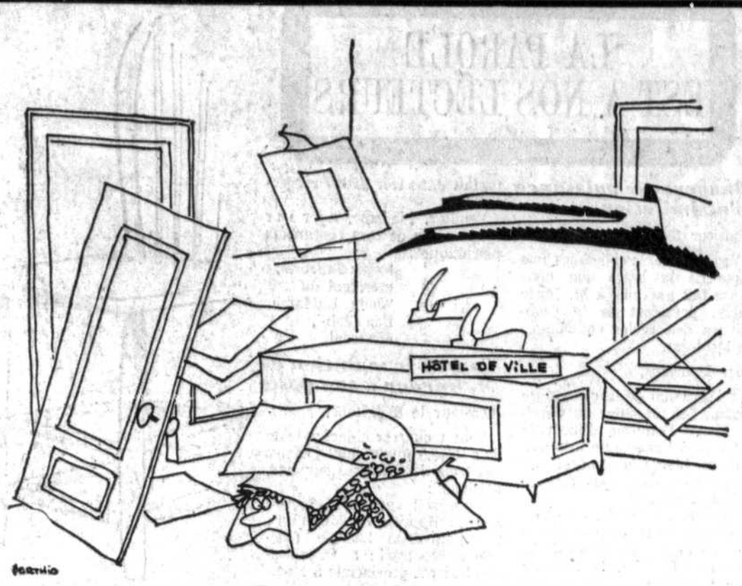

Recherche des causes du bas niveau de l'eau

par **Denis MASSE**

A l'encontre des autorités du port de Montréal, le Conseil du port, un organisme émanant de la Chambre de commerce de Montréal, ne croit pas que le bas niveau de l'eau soit seulement attribuable aux cycles néfastes de la nature.

Afin de déterminer les négligences et de trouver les remèdes à une situation qui ne fait qu'empirer, le Conseil du port de Montréal a invité le directeur-adjoint du port, M. C. Oppen, à diriger une table ronde sur le sujet, le 28 octobre prochain, à l'hôtel Windsor.

La discussion portant sur le débit fluvial, la profondeur du chenal et la stabilité des niveaux d'eau s'insérera dans le cadre d'une journée d'étude sur les problèmes majeurs qui touchent le port de Montréal. Les autres principaux sujets à l'étude seront le commerce des céréales et les transbordements par containers.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Mitchell Sharp, prononcera une causerie à l'issue du déjeuner.

A la fin de la journée, c'est M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, qui exposera ses vues sur le port en relation avec l'Exposition universelle de 1967.

La table ronde sur le commerce des céréales sera dirigée par M. André Gagnon, président du Conseil du port de Montréal. Y participeront M. L. J. Stock, vice-président du trafic-marchandises des Canada Steamship Lines Limited ; M. Frank Rowan, directeur général des ventes à la Commission canadienne du blé ; M. Richard Strauss, vice-président de la Montreal Corn Exchange Association et M. F. W. Moore, surintendant général des élévateurs à grain pour le Conseil des ports nationaux.

Au sujet des containers et des problèmes que ce mode de transbordement suscite auprès des douanes, la discussion sera animée par le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet. Les participants seront M. Alex Olynyk, surintendant général des expéditions exprès aux Chemins de fer nationaux ; M. J. F. Cunningham, président national du comité de manutention des matériaux ; M. J. W. McGriffin, vice-président des Canada Steamship Lines et M. Ernest J. Alton, commissaire du Conseil des ports nationaux.

La discussion sur le niveau de l'eau sera animée par M. Michel Slivitsky, directeur de l'Hydrologie au ministère des Richesses naturelles de la province de Québec; M. Yvon de Guise, ingénieur-chef adjoint à l'Hydro-Québec; M. Gordon Murphy, contrôleur et directeur général de la Régie d'épuration des eaux de la province de Québec; M. Herbert Land, chef de l'Office du Chenal maritime du St-Laurent; M. D. M. Ripley, ingénieur-chef des projets spéciaux au ministère des Transports.

Protestation contre le choix du symbole graphique de l'Expo

par **Michel LAPALME**

Trois maisons de publicité canadiennes-françaises ont adressé hier soir une protestation au commissaire général de l'Exposition universelle canadienne après avoir pris connaissance du choix d'un symbole graphique de l'Expo.

Ces maisons de publicité, qui possèdent leur studio d'art, demandent pourquoi elles n'ont pas été convoquées. Ce sont les maisons Cabana & Séguin, Jean Lesiège Incorporée et Layout Incorporée.

La maison Layout Incorporée, qui avait pris les devants en prévision d'un concours, a profité de l'occasion pour faire connaître son projet, un globe à l'intérieur duquel l'homme représente — grâce à un "M" stylisé — la ville de Montréal et — à sa tête — l'île Ste-Hélène.

On se souvient que la bataille des emblèmes avait déclenché au bureau des commissaires une série de réactions qui avaient contribué à la démission de M. Bienvenu en tant que commissaire général.

A cette époque, aucun concours n'avait été organisé et seuls quelques particuliers et quelques maisons de publicité avaient été invités à faire des propositions. Il s'agissait de la Y. M. & B. Advertising Art Ltd, d'Allan Harrison, de Frank Lipari, de Julien Hébert, de Allan Fleming, de Ernest Roch et de Jacques Guillou. Seulement deux projets avaient été présentés, ceux de Y. M. & B. Advertising Art et de Julien Hébert.

C'est lundi dernier que le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, a dévoilé devant le premier ministre du Canada le symbole graphique de l'Exposition. Il s'agit du projet de M. Hébert.

Les trois maisons de publicité qui logent conjointement une protestation demandent aux directeurs de l'Expo de repenser le problème en y incluant la notion, totalement absente jusqu'ici, de concours.

Visite de MM. Shaw et Saulnier à Québec

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, s'est refusé hier soir à commenter l'entrevue qu'il venait d'avoir avec M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la Cité de Montréal, et avec M. Robert Shaw, commissaire général adjoint de l'Exposition universelle de 1967.

Le ministre a dit seulement qu'il avait reçu ses visiteurs à titre de ministre chargé de régler les problèmes posés à l'échelon provincial par cette exposition.

M. Lévesque a toutefois laissé entendre que MM. Saulnier et Shaw l'avaient consulté aussi en tant que ministre intérimaire de la Voirie et des Travaux publics.

Profitant de son voyage dans la Vieille Capitale, le président du comité exécutif de la Cité de Montréal a rencontré également M. Arthur Branchaud, ingénieur en chef de la Voirie.

Ce dernier a déclaré au représentant de LA PRESSE qu'il serait prématuré de divulguer le sujet de l'entretien.

De toute façon, sur la colline parlementaire de Québec, on continue à croire que tout progresse normalement et que tout sera prêt à temps pour l'"Expo".

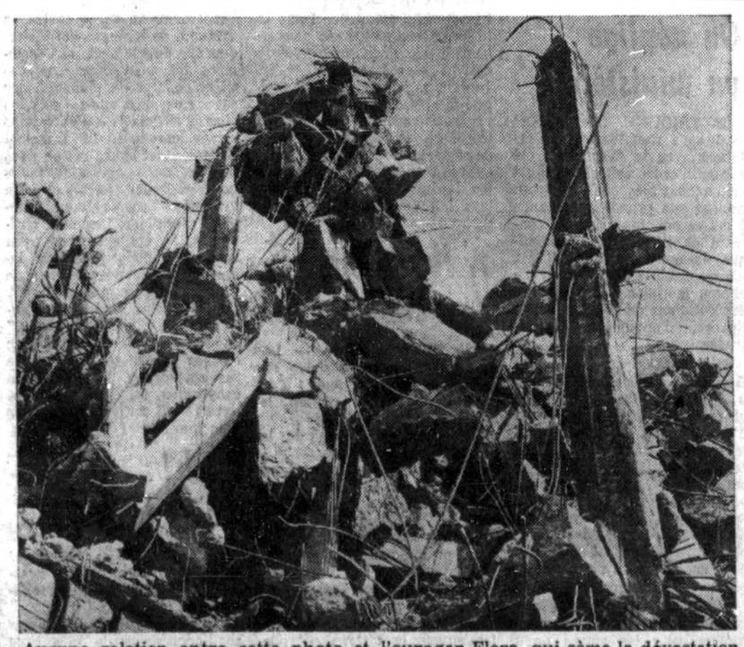

Aucune relation entre cette photo et l'ouragan Flora, qui sème la dévastation dans les Antilles. Poutres de béton rompues et tiges de métal tordues, voilà tout ce qui reste de l'ancien hôpital Ste-Justine, rue St-Denis. A la place, le gouvernement doit ériger un édifice moderne pour loger des services administratifs.

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le cautionnement de $5,000 de Pruneau serait confisqué vendredi

par **Maurice MORIN**

Quelques développements de dernière heure touchant l'affaire du FLQ tout particulièrement en ce qui concerne deux des inculpés qui ne se sont pas présentés,, Gilles Pruneau et Roger Tétreault. Et plus encore. On se demande toujours au Nouveau Palais où peut bien se trouver présentement le dénommé Lanciault, celui que l'on désigne comme ayant été le délateur qui a conduit à l'arrestation du groupe de terroristes.

Et il était encore question des $50,000 de récompense qui avaient été promis à celui ou à ceux qui contribueraient à faire coffrer les coupables.

A qui sera attribué cet argent ?

Pruneau, on le sait, est disparu depuis bientôt un mois. Lorsqu'il a pris la poudre d'escampette, il était en liberté provisoire sous un cautionnement sur immeuble de $5,000. Le caution n'est autre que le grand-père du jeune inculpé, M. Willie Pruneau, rentier, domicilié au 192, de la 3e avenue, à Shawinigan.

Au cours de la matinée, les avocats de Pruneau, Mes Dollard Dansereau qui est rentré de Paris en fin de semaine et René Gauthier, C.R., se sont présentés devant le juge Maurice Cousineau, ayant appris qu'une requête allait être présentée pour faire confisquer le cautionnement de Pruneau.

Plus tard, c'est Me Jacques Ducros, procureur permanent de la Couronne, accompagné de M. Roger Masse, assistant-greffier de la paix, en charge des cautionnements, qui a eu un entretien avec le président des Assises.

Puis il a été convenu que toute l'affaire sera discutée au mérite vendredi prochain, le 11. Gilles Pruneau sera-t-il alors présent? On se le demande toujours. Mais nous avons appris que le caution, son grand-père, y sera.

C'est une mère éplorée que nous avons rencontrée dans les couloirs du Palais. En effet, Mme Tétreault, mère de Roger, s'inquiète du sort de son fils et ne peut comprendre pourquoi il a quitté la ville . . . deux jours avant que son sort soit définitivement réglé.

Roger Tétreault était en liberté sous un dépôt en argent de $1500, dépôt que sa mère avait fourni. Et le plus triste de l'affaire, c'est que Mme Tétreault avait été obligée d'emprunter l'argent pour assurer la liberté de son fils.

Entente des services d'incendie de Mtl-Nord et de St-Michel

par **Thomas DUHAIME**

Les villes de Montréal-Nord et de Saint-Michel n'ont pas attendu la visite du ministre des Affaires municipales pour mettre en pratique la nouvelle formule qu'il préconise, celle de mettre en commun certains problèmes intermunicipaux afin de leur trouver une solution.

En effet, hier, un pacte de "bonne entente" est intervenu entre ces deux villes de la banlieue de Montréal afin de "souder" leurs services contre les incendies.

De ce fait, advenant un incendie majeur, l'une ou l'autre ville se tiendra en alerte, selon le cas, et prête à intervenir si besoin il y a.

Cette coordination des services contre les incendies des deux villes voisine a été exepliquée par le maire suppléant Lawrence Myers, hier, au cours d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Saint-Michel.

Les conseillers Gérard Caron, Louis Patenaude, Wilfrid Rochon, Léo Blondin, Raymond Desrochers, ainsi que les directeurs de police et d'incendie Fernand Gagné, Charles Saint-Amour, Tom Hall, Ernest Tiernan et l'assistant chef Gilles Martin (de Saint-Léonard) avaient été invités à la réunion afin de faire valoir leur opinion sur ce projet, à l'étude depuis près de deux ans.

Le maire Bergeron et M. Myers, tout en soulignant qu'il s'agissait d'une initiative mise de l'avant dans le Grand Montréal, se sont dits convaincus que cette collaboration entre cités voisines apportera d'heureux résultats et de nombreux avantages.

Notamment, en l'espace de deux minutes à peine, l'une ou l'autre brigade peut se transporter sur les lieux, soit à Saint-Michel ou à Montréal-Nord, permettant ainsi de maîtriser plus rapidement n'importe quel incendie majeur. Ces services ainsi combinés fourniront aux deux villes, à ce moment-là, une possibilité de 150 pompiers en action et un équipement doublé et même quadruplé, au besoin.

Autre avantage, l'une et l'autre ville épargneront ainsi une dépense de $1 million chacune nécessitée par l'établissement de casernes additionnelles, par l'embauchage d'au moins une trentaine d'hommes, du moins en ce qui concerne Montréal-Nord. A Saint-Michel, les policiers sont déjà équipés et entraînés pour remplir le rôle de pompiers, le cas échéant.

Les deux municipalités subséquemment, se proposent de demander à l'Underwriter's de reviser les taux d'assurances dans leurs limites.

Selon l'entente une indemnité de $100 l'heure est remboursable par la municipalité qui fait appel aux services de la ville voisine. Cependant, les "comptes" ne seront établis qu'à la fin d'une année complète. Encore là, autre avantage : une économie substentielle dû au fait que Montréal réclamait entre $500 et $700 pour une seule voiture à incendie et $375 l'heure pour une voiture à échelles, lorsque ses services étaient requis.

11 nouveaux policiers à Montréal-Nord

Récemment, cette municipalité de 55,000 âmes procédait à l'engagement de 11 nouveaux policiers, ce qui porte son effectif à 56 hommes.

Ainsi, avec les 40 pompiers formant la brigade actuelle, Montréal-Nord peut mobiliser 106 hommes à quelques minutes d'avis.

Son service d'incendie est des mieux équipés. Les pompiers ont à leur disposition deux pompes à incendie et une voiture-échelle (85 pieds).

Le cas de l'annexion de Saraguay est à l'étude

La décision prise lundi soir par le conseil municipal du village de Saraguay d'apporter des modifications profondes au règlement d'annexion proposé par la ville de Montréal a jusqu'à maintenant produit peu d'effet.

Interrogé hier après-midi à son bureau de l'hôtel de ville, le maire de Montréal s'est tout simplement contenté de répondre : "Pour le moment, nous étudions le cas de Saraguay".

Cette étude devrait toutefois être de courte durée et il est peut-être possible que l'on sache dès aujourd'hui les mesures que l'administration entend prendre en face de cette curieuse de situation.

Dans les milieux proches de l'administration, on doute que la ville de Montréal poursuive le véritable **"maquignonnage"** que constituent les offres réciproques de la métropole et de la municipalité de St-Laurent.

D'autres mettent encore en doute la valeur juridique du geste qu'ont posé les administrateurs de Saraguay. Chose certaine, l'amendement apporté à la charte de la ville de Montréal en ce qui a trait aux annexions, ne prévoit pas la situation qui se présente à Saraguay. On y stipule simplement que la municipalité à annexer dispose de trente jours pour "accepter ou refuser le projet de règlement" présenté par la ville intéressée à annexer.

On sait que lundi soir, les conseillers de Saraguay ont accepté, à 4 contre 2, le règlement d'annexion que leur propose Montréal, mais ils ont conditionné cette acceptation à huit amendements qui modifient considérablement le sens de la proposition.

Le gel du taux de la taxe municipale de Saraguay pour une période additionnelle de cinq ans, la construction immédiate des routes existantes selon les standards de Montréal et l'acceptation d'un règlement de zonage actuellement en préparation constituent autant de barrières pratiquement infranchissables.

Que fera l'administration en face d'une telle situation ?

La réponse à cette question pourrait bien n'être en somme qu'une série de procédures compliquées permettant à Montréal de se retirer de la compétition . . . en sauvant la face.

Délégation en route pour l'exposition française

PARIS. (AFP) — Portant les couleurs de la compagnie Sud-Aviation, une "Caravelle" ayant à son bord la délégation officielle se rendant à l'exposition française de Montréal, a quitté Orly au début de l'après-midi, pour le Canada, où elle arrivera demain, après une escale à Reykjavik (Islande).

Parmi les passagers, figuraient notamment le Dr Fouchier et M. Kastereit, députés de Paris, MM. Baumel et Desache, sénateurs, l'ingénieur général Bonte, président du comité national pour l'exposition de l'industrie aéronautique, Mme Jacqueline Auriol, ainsi que des représentants des ministères des Armées, de la Coopération, des Finances, des Affaires étrangères et de l'Industrie.

Pilotée par André Turcat, directeur adjoint des essais en vol de Sud-Aviation — à qui sera confié le premier exemplaire de l'avion supersonique franco-britannique "Concorde", — la Caravelle effectuera ensuite une série de vols de démonstration dans différentes villes du Canada.

SANDWICHES • SANDWICHES • SANDWICHES
SANDWICHES DE FANTAISIE
JAMBON, POULET, OEUFS
DINDE TRANCHEE
Une boîte de 48 SANDWICHES COCKTAIL
pour 4 personnes $2.40
PEGROID'S VI. 4-3901
4075 ST-DENIS — Livraison par toute la ville

LOUEZ
POMPES A EAU
• SCIES A CHAINES
• SABLEUSES A PLANCHERS
• OUTILS DE PLOMBERIE
Centaines d'autres outils
LOCATION SERVICE VENTE
Dépliants fournis sur demande
OUTILS ET EQUIPEMENT de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction.
CR.3-2411
Perco ltée
5272 boul. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 h. p.m. — le samedi jusqu'à midi.

aux 4 librairies Pilon
MATERIEL D'ARTISTES
Choix complet de
✓ PINCEAUX ✓ ENCRE à DESSIN
✓ PALETTES ✓ GOUACHE LIQUIDE ou SOLIDE
✓ PEINTURE en TUBE ✓ CRAYONS de COULEURS
✓ PANNEAUX en CANEVAS
PRIX VARIES
aux 4 LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6407
8559, St-Laurent DU. 1-4261
808 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

examen de la vue
VERRES DE CONTACT • LUNETTES MODERNES
Optométristes
B. KEMP, O.D.
J.C. LARIVIERE, O.D.
Dupuis
3e ETAGE
VI. 2-5151
POSTE 338

Nouveau pour la saison 1964 !
Le TRINIDAD de SLATER
Si vous êtes une enthousiaste de Slater vous êtes déjà sur la voie du confort, de la souplesse et de la belle allure des chaussures de qualité. Si vous n'avez pas encore essayé les arcarpins Trinidad de Slater, faites un saut à l'un de nos magasins pour en essayer une paire.
Suède noir ou brun. Talon haut ou illusion. Choix complet de pointures et largeurs.
$17.95
Commandes postales remplies avec soin
Sacs à main "TARKOR" pour harmoniser
H. Giroux & Fils Ltée
1500 est, MONT-ROYAL
4029 est, ONTARIO
Louis Dez Lauriers Limitée
6914, rue ST-HUBERT
(angle Bélanger)

NOUVEAUX BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
régulièrement $22.25
SPECIAL
$15.95
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
QUANTITE LIMITEE
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

CLERMONT MOTOR LTEE
vous invite cordialement
à VENIR VOIR...
FAIRE L'ESSAI DES
TOUTES NOUVELLES ET POPULAIRES
CHEVROLET
CHEVY II
CORVAIR
CORVETTE
et la toute nouvelle
CHEVELLE
'64
CHOIX DE MODELES ET COULEURS POUR LIVRAISON IMMEDIATE
clermont MOTOR LIMITÉE
VENTE — SERVICE — PIECES — OLDSMOBILE — CHEVROLET
CHEVY II — CORVAIR — ENVOY — CAMIONS CHEVROLET
5363 rue St-Denis Tél. 279-6301

Cérémonies pour marquer le 50e anniversaire du C.E.O.C. à l'Université

Les anciens de l'Université de Montréal qui se sont qualifiés au Corps école d'officiers canadiens de l'Université, et qui, par la suite, ont servi comme officiers dans les forces armées du Canada au cours des conflits de 1914-1918, 1939-1945, ou en Corée vont célébrer cette année le 50e anniversaire de fondation de ce Corps école, à l'Université même.

Un comité vient d'entreprendre l'organisation des fêtes de ce cinquantenaire, sous la direction du Lt-col. Paul Lambert, architecte bien connu de Montréal qui en est le président actif. Il a, pour l'assister, plusieurs anciens commandants du CEOC et autres officiers qui se sont depuis longtemps intéressés au maintien de cette école d'entrainement militaire. Ce sont le Lt-col Armand Hay, le colonel Redmond Roche, les Lt-colonels U. Mitchell, Jean Noël, Pierre Taschereau, commandant actuel du CEOC de l'Université de Montréal, les majors Georges Martel, Jean-Marie Roussel, M.D. et Roger Gauvin, C.A.

Le Lt-col Lambert a rappelé que c'est en 1913 que l'école militaire fut d'abord organisée à l'Université qui, dans le temps, s'appelait encore l'Université Laval et que dès la première Guerre mondiale plusieurs officiers d'expression française ont fait partie de cette école et s'y sont préparés à remplir des postes d'officiers dans l'armée active d'alors.

Après la guerre de 1914-1918, les activités du corps école se sont continuées et de 1930 à 1939, sous les commandements du Lt-col Armand Hay et plus tard du colonel Redmond Roche, un très grand nombre de jeunes universitaires se sont préparés à servir leur pays pendant la guerre de 1939-45. Au cours de la guerre de 1939-45, le Lt-col Paul Ranger, maintenant décédé, le Lt-col Urgel Mitchell, les majors Jean Noël et Georges Martel ont continué l'oeuvre si bien commencée et ont tous largement contribué à former un grand nombre d'officiers d'expression française.

Ces officiers ont rempli des postes dans des unités militaires où le personnel était de langue française et où il fallait nécessairement que les chefs de file soient de langue et de culture française.

Une fois la guerre de 1939-45 terminée, le lt-col. Paul Lambert s'est vu confier le commandement du corps école et l'oeuvre s'est maintenue. Ont succédé au col. Lambert, les lt-colonels Jean Noël, Rodolphe Rousseau et Pierre Taschereau ; c'est ce dernier qui préside maintenant aux destinées du corps école de l'Université.

L'on estime que quelque 1500 officiers de langue française ont fait leurs premières armes au corps école de l'Université de Montréal avant et pendant la guerre de 1939-45 et ces quelque 1500 officiers ont tous rempli des postes utiles au service de leur pays.

Tous les ans, à l'Université, dès le début de novembre, le recteur préside à une cérémonie du souvenir et l'on rappelle les noms des anciens qui ont fait le sacrifice suprême au cours des conflits que l'on sait. Cette année la cérémonie aura lieu dimanche matin le 3 novembre et le lt-col. Lambert et les membres de ce comité offriront à l'Université deux mâts métalliques. Ces mâts sont maintenant en voie d'être érigés et iis seront situés dans la cour d'honneur, de chaque côté de l'escalier principal. Ces mâts sont offerts par tous les anciens de l'Université qui ont servi dans les forces armées.

Pour marquer, d'une façon spéciale, le 50e anniversaire de fondation du C.E.O.C., tous les anciens officiers des forces armées qui se sont qualifiés au C.E.O.C. seront invités à assister à un dîner au Centre Social de l'Université de Montréal, le vendredi soir 6 décembre prochain à 7.00 p.m.

Le Lt-col. Lambert fait un appel pressant à tous ceux qui sont des anciens membres du C.E.O.C. et qui sont devenus des officiers des forces armées de bien vouloir assister à ce dîner et de donner leur adhésion et leur adresse le plus tôt possible en communiquant par lettre avec le Commandant du C.E.O.C. de l'U. de M., 3626 rue St-Urbain, Montréal.

Deux nouveaux cours au Gesù

Les Cours du Gesù offriront désormais deux nouveaux cours: un séminaire sur Sartre, Dostoïsvski, Pascal et Machiavel, et un cours de linguistique générale.

Sartre, Machiavel et Dostoïevski... Ce séminaire s'adresse à ceux qui se préoccupent des problèmes fondamentaux que pose la vie humaine, et qui désirent les examiner et les étudier en commun. La méthode adoptée sera celle de la discussion de textes, avec à l'occasion, des renseignements d'ordre technique, philosophique et théologique. On commencera par des échanges sur "huis-clos", de Jean-Paul Sartre, pour passer selon les besoins à Machiavel, Pascal, Dostoïevski ou à d'autres auteurs. Ce cours est sous la direction du R.P. Guy Picard, S.J.

Linguistique générale et Français contemporain. Le cours exposera les principes de la science linguistique contemporaine, qu'on appliquera ensuite à l'étude du français moderne. Il insistera sur l'objet et les procédés de la linguistique et sur les résultats acquis par cette science, afin d'établir une explication objective des faits grammaticaux français. Le cours sera complété par des considérations sur les relations entre la perspective linguistique et la perspective pédagogique. Ce cours est donné par le R.P. Ernest Richer, S.J., docteur ès lettres.

Une autre baisse du prix du sucre

Deux importantes raffineries de Montréal, la St-Lawrence et la Canada and Dominion, ont annoncé hier une diminution de 10 cents du prix du sucre. Ces deux compagnies vendront maintenant leur sucre $14.65 le sac de 100 livres.

Une troisième raffinerie, l'Atlantic Sugar, a maintenu son prix de vente en gros à $14.75 le sac de 100 livres.

La semaine dernière, le prix du sucre a augmenté à trois reprises pour un total $1.20 le sac de 100 livres, portant le prix de vente de $13.35 à $14.75.

Le prix du sucre en gros est déterminé par le niveau des prix du sucre brut sur le marché mondial à Londres.

ANNONCE

L'irritation de la Vessie CHEZ LES FEMMES De Plus De 21 Ans

Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'escherichia coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le manque de sommeil dus aux irritations des reins et de la vessie, essayez un lavage antiseptique interne pendant quelques jours avec CYSTEX. Prenez 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau. CYSTEX est aussi un analgésique qui soulage les douleurs rhumatismales, maux de tête et de dos, et douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

MORGAN

Vente annuelle de porcelaine, renommée mondiale

WEDGWOOD *moitié prix*

Achat spécial ! Plus de 4,000 pièces de superbe Wedgwood en "Jasperware", "Queensware" et "Black Basalt". Le lot comprend des pièces uniques en leur genre, des pièces d'exposition et de musée, des bijoux, des services à thé, ton lilas, des articles commémoratifs, des boîtes à cigarettes . . . pour n'en mentionner que quelques-unes. Voici un aperçu seulement des suggestions pour cadeaux, d'exquis accessoires de décoration que vous trouverez dans notre salle de Wedgwood . . . et à ½ prix !

16 seulement ! Cendriers ton sur ton en crème. Rég. 1.00 **.50**

48 seulement ! Bonbonnières carrées, ton crème sur lavande. Rég. 7.75 **3.87**

24 seulement ! Assiettes à gâteaux en faïence Jasperware, lilas et blanc. Rég. 18.95 **9.47**

63 seulement ! Compotiers ronds en Jasperware, lilas et blanc. Rég. 2.50 **1.25**

6 seulement ! Brocs en Jasperware, bleu et blanc. Rég. 13.50 **6.75**

6 seulement ! Cendriers Jasperware, en bleu et blanc. Rég. 5.25 **2.62**

8 seulement ! Vases en Jasperware, bleu et blanc. Rég. 56.00 **28.00**

2 seulement ! Candélabres en Jasperware, vert et blanc. Rég. 12.75 **6.37**

24 seulement ! Beurrier individuel en pierre de lune. Rég. 1.25 **.62**

24 seulement ! Compotiers Dysart. Rég. .75 **.37**

60 seulement ! Assiettes à dessert, décors mains. Rég. 2.95 **1.47**

24 seulement ! Broches lilas. Rég. 13.50 **6.75**

12 seulement ! Pendentifs lilas. Rég. 10.95 **5.47**

12 pai. seulement ! Boucles d'oreilles en Jasperware, bleu et blanc. Rég. 15.95 La pai. **7.97**

4 seulement ! Soupières décors à la main. Rég. 32.40 **16.20**

Boîtes fantaisie pour cadeaux disponibles sans frais sur demande

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES

SALLE DU WEDGWOOD — RAYON 41 AU QUATRIEME

Messieurs ! Pantalon en lainage worsted à pli permanent en vente demain !

Régulièrement 15.95

12.99 ch.

Ne vous souciez plus du pli de votre pantalon ! Non seulement vous serez toujours impeccable, mais quelle économie sur les coups de fer du "pressing" car cet élégant modèle incorpore son pli permanent ! Deux styles au choix en gris moyen, gris anthracite, brun ou olive.

- Style anglais avec taille réglable au moyen d'une patte devant sans pli-pince, en tailles 28 à 38.
- Style classique à passe-ceinture avec un seul pli-pince inversé en tailles 30 à 42.

TELEPHONER VI. 2-6261

VETEMENTS POUR HOMMES — RAYON 45 AU REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, et BOULEVARD

Veste de ski reversible pour hommes ! Excellente pour les sports d'extérieur !

Régulièrement 19.95

14.99

Achetez-la à prix d'économie ! Nylon "Schuss" à séchage rapide, matelassée à grands motifs piqués en carrés. Poches intérieures et extérieures à glissière. Noir, une face réversible à rouge, rouge/noir, vert/noir, canneberge/noir, bleu/noir, en tailles 36 à 46.

Une aubaine ! Pantalons de ski étirables, laine/viscose/nylon

Régulièrement 19.95

14.99

Mélange résistant de laine, viscose et nylon étirable, spécialement imperméabilisé. Taille britannique réglable au moyen d'une patte. Poches de côté avec glissière nylon, large bande élastique sous le talon. Noir seulement. Tailles 30 à 40, stature courte ; 30 à 46, stature courante, et 30 à 44, stature élancée.

TELEPHONER VI. 2-6261

VETEMENTS SPORT POUR HOMMES — RAYON 29 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD ET SNOWDON

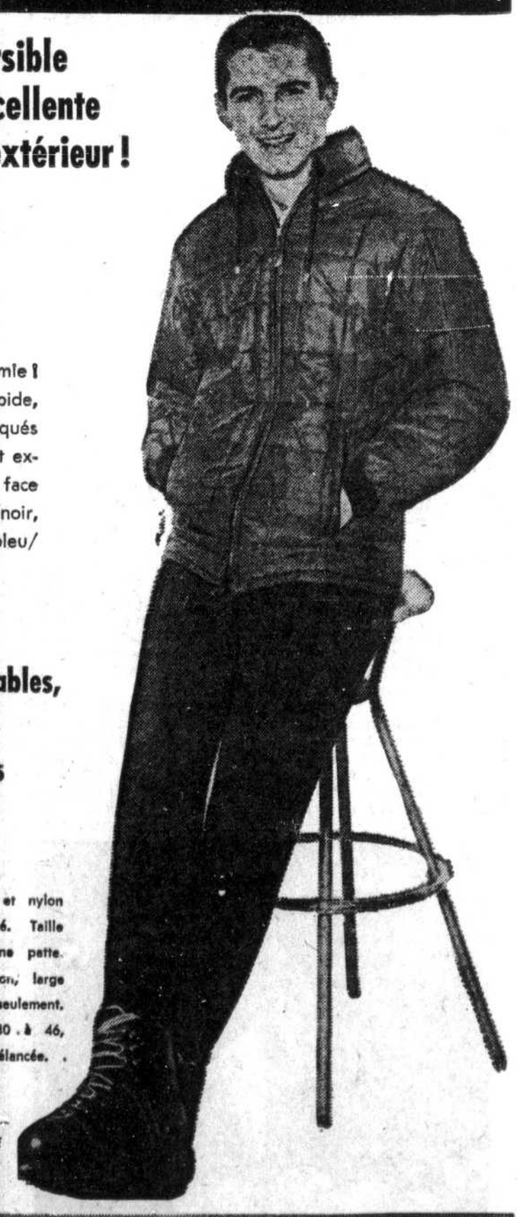

Voir les trois pages Morgan

MORGAN HEURES D'AFFAIRES: CENTRE DE LA VILLE DE 9H. À 5H.30 — SUCCURSALES DE 9H.30 À 6H.
OUVERTS LE SOIR LES JEUDIS ET VENDREDIS

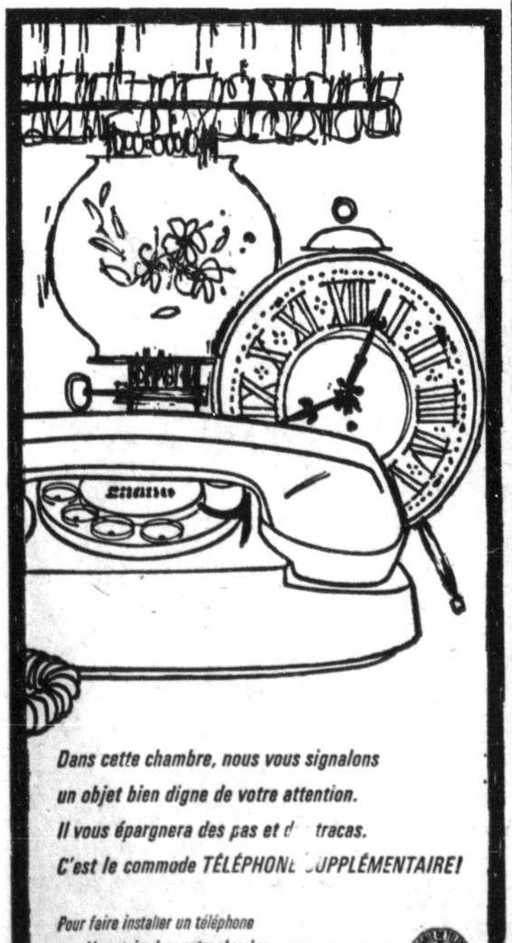

Dans cette chambre, nous vous signalons un objet bien digne de votre attention. Il vous épargnera des pas et des tracas. C'est le commode TÉLÉPHONE SUPPLÉMENTAIRE!

Pour faire installer un téléphone supplémentaire dans votre chambre, il vous suffit de nous appeler. **BELL**

Pour la première fois

La Croix-Rouge et les oeuvres de santé en campagne conjointe

La première campagne de souscription pour les Oeuvres de santé et la Croix-Rouge a réussi à recueillir $1,678,132.52 en 1963. Bien que ce montant soit inférieur à la somme nécessaire aux besoins des oeuvres-membres, la réponse du public à ce premier appel collectif est considérée comme un début encourageant.

Le président des Oeuvres de santé, M. Harold F. Kerrigan, a rendu hommage au président général de la campagne, Me Frank B. Common, jr., "qui a consacré de longs mois de travail entièrement à cette cause, qui marque une étape importante dans le développement philanthropique de notre ville."

"Le caractère complexe de cette première campagne", a fait remarquer M. Kerrigan, "s'explique par le fait qu'elle s'étendait à 57 municipalités du Grand Montréal, divisées en 227 divisions ayant chacune un président, des chefs d'équipe et de nombreux solliciteurs. L'organisation représentait à elle seule une tâche herculéenne."

Certaines régions ont enregistré des résultats remarquables, atteignant 150 et 200 pour cent de l'objectif. Dans d'autres, une sollicitation plus poussée s'imposera l'an prochain.

"Les Montréalais devraient se rendre compte que cette campagne a une signification exceptionnelle pour notre ville", de poursuivre M. Kerrigan. "En premier lieu, elle est unique en ce qu'elle unit tous les citoyens, quelle que soit leur race ou leur croyance, dans une entreprise collective. Ensuite, l'appel conjoint pour la santé, une campagne au lieu de 15 cette année, a beaucoup fait pour mettre un peu d'ordre dans le chaos qui existe dans notre ville au sujet des campagnes de charité."

M. Kerrigan a annoncé l'adhésion de deux nouveaux organismes qui seront désormais membres des Oeuvres de santé, ce qui porte à 17 le nombre des participants à la prochaine campagne. Il s'agit du Camp pour les enfants diabétiques du Québec Inc. et de l'Association pour les épileptiques.

Les dirigeants des Oeuvres de santé ont interprété avec satisfaction l'annonce de cette nouvelle qui confirme que les oeuvres de santé ont adopté le principe d'une campagne collective et laisse prévoir pour l'avenir l'adhésion d'autres membres.

Selon M. Kerrigan, le succès initial de la première campagne ne doit pas endormir la vigilance du public en laissant croire que l'appel conjoint pour la santé est une tradition fermement établie. "Il y a encore beaucoup à faire", dit-il. "La réponse du public à la prochaine campagne constituera l'épreuve critique qui décidera de l'avenir des appels conjoints."

M. Kerrigan a exhorté tous ceux qui croient au mérite d'une campagne collective à donner leur appui total à celle de 1964 en ne ménageant ni leurs dons ni les services qu'ils pourraient rendre.

Comité d'abolition du "double billet" d'autobus à Longueuil?

En annonçant officiellement sa candidature au poste de conseiller du quartier No 5 de Longueuil, M. Jean-Charles Roy a déclaré qu'il s'engageait à former un comité d'abolition du double billet d'autobus en vigueur dans cette municipalité de la rive sud.

Il s'est dit étonné que personne n'ait soulevé cette question à Longueuil, surtout à la suite des récriminations de St-Michel, ville de banlieue située au nord-est de la métropole.

Le maire de Longueuil, M. Paul Pratt, a aussi annoncé qu'il briguerait les suffrages lors de la prochaine élection. M. Emile "Butch" Bouchard, à qui l'on prêtait l'intention de se présenter à la mairie advenant le départ de M. Pratt, a annoncé que non seulement il ne se présentait pas à la mairie, mais qu'il ne se présentait pas du tout. Il a expliqué qu'il avait consacré six ans au service de ses concitoyens, et que cela était bien suffisant.

Par ailleurs, M. Marcel Mongeau reviendra sur les rangs, avons-nous appris hier soir. Il en va de même de MM. Léo Thivierge, Joseph Paré, Marcel Robidas et Jean Rameau. Ces trois derniers n'ont toutefois pas annoncé officiellement leur candidature. Un autre conseiller, M. Jean Armand, n'a pas encore annoncé sa candidature. M. Olivier Duvernay se présentera peut-être. M. Duvernay a déjà été battu deux fois. Si une délégation suffisamment nombreuse le lui demande, il posera sûrement sa candidature.

Au congrès des radiologistes

L'importance de l'examen pour prévenir le cancer

par **Roland PREVOST**

Près de 2,000 médecins et spécialistes assistent cette semaine au 64e congrès de l'Americain Roentgen Ray Society qui se réunit pour la seconde fois à Montréal.

Les principaux thèmes du congrès sont : le diagnostic et le traitement du cancer par la radiographie, ainsi que le diagnostic des maladies du coeur et du système circulatoire.

A la séance inaugurale, hier matin, le Dr Ralph M. Caulk, de Washington, nouveau président de la Société, a déclaré que le radiologiste devrait être mieux connu de ses patients. Trop d'hôpitaux et de compagnies d'assurance, dit-il, considèrent la radiologie comme un simple service hospitalier et non comme une spécialité médicale.

Cela explique, a ajouté le Dr Caulk, que le radiologiste n'a pas été assez écouté dans la préparation des plans publics de santé.

A la suite d'une étude chez plus de 5,000 femmes, à la Clinique Mayo, de Rochester, deux radiologistes considèrent comme peu recommandable l'examen aux rayons X pour chercher à détecter les cancers du sein. Les Drs David M. Witten et Deloran L. Thurber ont présenté une communication à ce sujet.

Après 5014 examens radiologiques, ils n'ont trouvé que huit cas de cancer du sein. Cela ne veut pas dire, ont-ils précisé, que la radiographie n'est pas valable pour déceler un cancer du sein: au contraire, la radiographie s'impose dans les cas de douleurs au sein ou lorsqu'on constate des anomalies.

Mais à leur avis, il n'y a pas lieu de faire un examen radiologique de toutes les femmes, sous prétexte que l'on pourrait trouver des cancers du sein. Les 5014 cas radiographiés dans cette étude étaient tous des femmes de plus de 40 ans, qui n'avaient aucun symptôme d'anomalie du côté des seins.

Ils ont aussi déclaré que l'examen radiologique des seins, comme simple vérification dite de routine, se recommande surtout chez la femme ménopausée ou qui a subi un changement physiologique important.

C'est exactement ce qu'on fera dans la région de New York, dans une expérience de masse au cours de laquelle 75,000 femmes de 40 à 65 ans subiront un examen radiologique du sein.

Le Dr Robert L. Egan, de Indianapolis, qui a mis au point la technique considérée la meilleure pour la détection hâtive des cancers du sein au moyen des rayons X, a déclaré ce matin qu'un radiologiste compétent en la matière peut faire un diagnostic exact dans 87 pour 100 des cas.

Le Dr Egan a précisé que la radiographie ne remplace pas la biopsie, soit le prélèvement d'une parcelle du sein pour en faire l'étude en laboratoire, mais qu'elle fournit les premières indications utiles.

SEMAINE DE LA PHARMACIE — Le maire de Montréal a proclamé lundi le début de la Semaine de la pharmacie en rendant hommage à ceux qui, a-t-il dit, "méritent toute notre confiance". De gauche à droite, on reconnaît ici M. Paul-Emile Sauvageau, maire-suppléant, qui a donné lecture de la proclamation, M. Réal Lemire, président de la Semaine de la pharmacie, et M. Ben Shara, vice-président.

MORGAN

Spécial

Les modèles préférés! en beau lainage! demi-tailles, juniors, jeunes filles!

16.98 ch.

Quatre modèles les plus en vogue cette saison et disponibles en tailles spécialisées ! Le prix modique vous permet de vous offrir une robe pratique à l'excès et d'une confection extrêmement soignée. Lainages façonnés d'aspect luxueux, dans toute une gamme de coloris dont la variété vous étonnera !

A. Fourreau en mohair brossé entièrement doublé en blanc hiver, rose azalée, bleu ciel ou ton or... Tailles 9 à 17.

B. Fourreau de laine en tricot à côtes en coloris cerise, sarcelle, gris moyen ou noir. Tailles 10 à 18.

C. Fourreau en tricot double, encolure arrondie en noir, canneberge, marine ou gris moyen. Tailles 14½ à 24½.

D. Fourreau en tricot double, encolure garnie d'une écharpe, en noir, canneberge ou sarcelle. Tailles 12 à 20.

TELEPHONER VI. 2-6261

ROBES — BUDGET — RAYON 49 — AU TROISIEME

EGALEMENT A DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD, SNOWDON

Vente réussie répétée !

Elégant deux-pièces Bouclé de laine 'Butte Knit'. Nouveaux coloris à la mode!

$35

Elégant, pratique, si facile à porter... c'est la raison pour laquelle la première vente a connu un tel succès ! Nous l'offrons à nouveau en magnifique tons haute mode. Deux-pièces style Chanel, en beau tricot bouclé, texture souple. Garni de boutons nouveauté noués en pareil. Le modèle tout-aller que vous pourrez porter en ville, au bureau ou en voyage avec la même facilité. Tailles 10 à 18.

- Rouge baie
- Rose pâle
- Bleu cardinal
- Maïs
- Ivoire blanc

TELEPHONER VI. 2-6261

ROBES — RAYON 66 — ETAGE-MODE AU DEUXIEME

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON

La blouse froufrou en frais coton. Devant agrémenté de volants de dentelle ! Elle est offerte à prix modique !

3.98

Si pimpante, si coquette avec son plastron en dentelle, cette blouse irrésistible, se portant à l'intérieur de la jupe a des manches longues, un petit col ouvert ; elle sera celle que vous porterez avec plaisir à l'année longue, avec jupes et tailleurs. Tailles 12 à 18.

Téléphoner VI. 2-6261

ACCESSOIRES MODE — RAYON 10 REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND et BOULEVARD

MORGAN vous invite à une

REVUE DE MODE POUR ENFANTS

à 11 h. A.M. et 3 h. P.M. samedi, 12 octobre

Au Rayon des Vêtements pour Enfants — Troisième étage (avant)

MAGASIN DU CENTRE

Un défilé "BUSTER BROWN" — une marque célèbre de vêtements pour enfants; ces articles sont actuellement en vente chez MORGAN. Venez vous rendre compte comment vous pouvez les harmoniser ou les contraster. BALLONS GRATUITS !

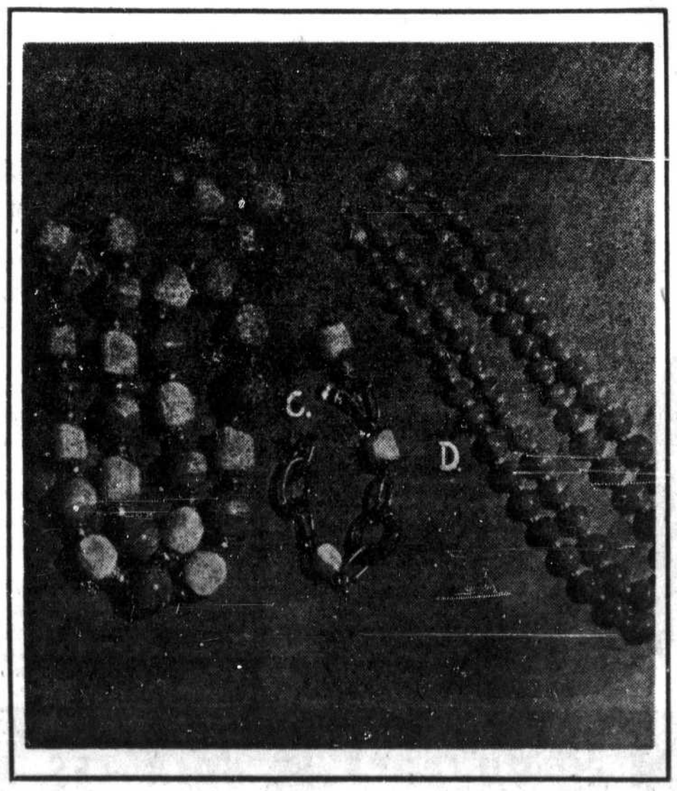

Les bijoux fantaisie qui habilleront vos toilettes ! Pierreries "ton topaze" clair !

A $10 — E $6
B $2 — F $1
C $2 — G $2
D $3 — H $4

Nouveautés qui vous enchanteront par leur riche couleur et la fantaisie qui s'en dégage ! Pierres synthétiques d'un magnifique ton orange dorée montées en colliers à un ou deux rangs depuis les plus sobres jusqu'aux plus exubérants. Leur couleur s'adapte tout spécialement aux toilettes d'automne. Rangs de "perles" marbrées graduées ou uniformes de diverses longueurs. Le ton topaze clair s'harmonise tout spécialement avec les noirs, les bruns et toute la gamme des couleurs d'automne. Il faut les voir pour le croire. Egalement colliers et boucles d'oreilles en coloris canneberge, bleu soutenu et vert forêt.

TELEPHONER VI. 2-6261
pour les modèles illustrés seulement

BIJOUX FANTAISIE — RAYON 23 AU REZ-DE-CHAUSSEE

Egalement à DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD et SNOWDON.

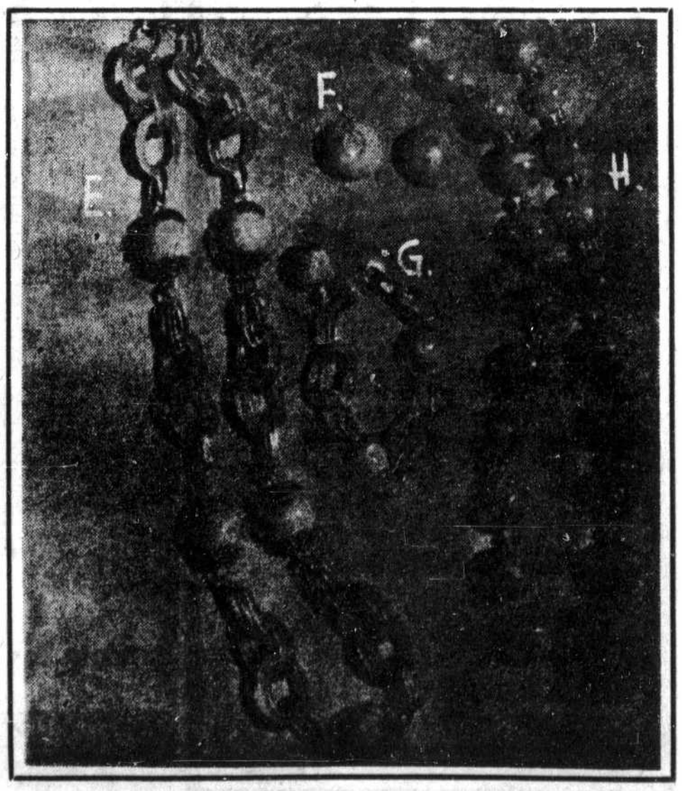

Voir les trois pages Morgan

LES MILITAIRES ET LA PREVENTION DES INCENDIES — A l'occasion de la Semaine nationale de prévention des incendies un défilé de chars allégoriques a été organisé à travers les rues de la garnison de la Longue-Pointe, 6560 est, rue Hochelaga. Chacune des unités formant la garnison de la Longue-Pointe a été représentée à ce défilé. Le trophée pour le meilleur char a été décerné au représentant de prévention du 25e Dépôt central des Magasins militaires, M. Robert F. Hedges (à droite). Le trophée a été remis par M. Christopher MacDonald, chef de la division ouest du Service d'incendie de Montréal.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

tels, officier de faction de nuit aux quartiers généraux de la PP, a reçu un appel téléphonique de la police ontarienne le priant de porter une attention spéciale à une auto portant des plaques ontariennes et se dirigeant vers le Québec :

"Dans cette auto, a révélé ce matin le capitaine Desautels, étaient censés voyager trois ou quatre bandits venant de commettre deux vols avec violence dans la région de Brockville".

Ces vols ressemblent étrangement à des attentats du genre qui se déroulent depuis quelque temps dans la région de Joliette et autres villes de la périphérie de la métropole, avec cagoules, menottes, dormeurs tirés de leur sommeil, pillage et viols.

Vol de $146

Mme Gertrude Frigon, 1430, rue Lepailleur, attendait son autobus vers 7 h. 15, hier soir, à l'angle des rues Notre-Dame et Curatteau, quand une auto transportant trois voyous s'est immobilisée près d'elle. Deux des occupants en sont descendus et ont invité Mme Frigon à monter avec eux. Elle a refusé net et leur a proposé de prendre son réticule contenant $146. Les bandits ont accepté, raflé les $146 et remis sa bourse à leur victime.

Cambriolages

Des cambrioleurs ont volé les enveloppes contenant l'argent des chauffeurs de taxi de Taxi La Shala, 4869, rue St-Denis ; plusieurs machines à additionner et des clavigraphes à la Riviera Printers, 6896, boul. St-Laurent ; $1,100 en argent, caméras, etc. dans l'auto de M. G. Thibault, 335, rue St-Paul, immobilisée dans un terrain situé au no 2901, est, rue Sherbrooke; et $2,500 en chèques et $400 en argent dans le coffre de l'auto de M. A. Kauffman, 5754, rue Blossom, immobilisée à l'angle des rues Jeanne-Mance et Sherbrooke.

Les marins noyés ont été identifiés

SOREL. (PC) — La police a identifié hier les deux marins britanniques qui s'étaient noyés dans le fleuve St-Laurent, durant la nuit de lundi à mardi près de l'île St-Ignace, en face de Sorel. Il s'agit de Thomas Allister Young, âgé de 17 ans, du 22 Caledonian Road, à Ayr, en Ecosse, de même que James Herron, 22 ans, du 50 Titewood Drive, dans la même ville.

Les corps des deux marins, membres de l'équipage du navire anglais "Inverewe", n'ont pas encore été repêchés.

La police a dévoilé que quatre marins étaient en excursion sur l'île quand ils ont constaté que le bateau-passeur partait sans eux. L'un d'eux sauta du quai pour atteindre le pont du traversier. Le second sauta également, mais manqua la cible et se retrouva à l'eau. Le troisième sauta à l'eau à son tour pour porter secours à son compagnon, pendant que le dernier demeurait sur le quai. Les deux hommes ne sont pas remontés à la surface.

Hold-up avec violence

Deux bandits, dont l'un était armé d'un revolver, ont perpétré un hold-up de $75, vers 2 h. 45 hier après-midi, chez Parkview Tailor & Valet Service, établissement situé au 5855 boul. Décarie.

L'un des suspects était un homme de couleur portant moustache et barbiche.

Les bandits, qui se trouvèrent seuls avec le propriétaire du magasin, M. Rudolph Stiffel, domicilié au 8232 rue Querbes, eurent recours à la violence afin de forcer ce dernier à leur remettre l'argent de la caisse. L'un d'eux lui asséna un coup de crosse sur la tête avant de partir et M. Stiffel dut se faire traiter à l'hôpital Reine-Elisabeth.

Un incendie à NDG jette six familles sur le pavé

Six familles sont sans logis après qu'un incendie, qui a fait rage pendant 90 minutes hier, eut détruit une série de maisons de la rue Prud'homme, à Notre-Dame-de-Grâce.

La police a révélé que le feu s'était déclaré vers 4 h. 16 de l'après-midi, après qu'un chauffe-eau eut fait explosion pendant qu'on l'installait.

Joseph McLeod, six ans, du 1926, rue Prud'homme, a été coupé au front par des éclats de verre. Un pompier s'est aussi coupé à la main. Tous deux ont reçu des soins à la salle d'urgence de l'hôpital Jewish General.

Les sans-foyer ont été recueillis par des voisins et des parents.

Ecrasé sous son tracteur

Gérald Savaria, âgé de 22 ans, 569 rue St-Sacrement, à Boucherville, est mort de façon tragique hier soir sur sa ferme de l'Ile Gros Bois.

Le jeune cultivateur a été trouvé écrasé sous son tracteur vers minuit. On croit que l'accident est survenu vers 6 h.

Une nuit sans vols d'autos

La PP a constaté avec satisfaction ce matin que durant la nuit on ne lui avait rapporté aucun vol d'auto :

"Nous sommes fort heureux de ce résultat que nous attribuons sans forfanterie à notre guerre incessante aux bandes de voleurs d' autos." a souligné à midi l'inspecteur Hervé Patenaude.

Le policier a rappelé que récemment encore, ses hommes apprenaient chaque matin qu'il s'était fait voler de 10 à 15 autos depuis 24 heures.

Entre temps, les limiers de son escouade continuent de classifier et de cataloguer les nombreuses pièces et les nombreuses autos qu'ils ont retrouvées depuis le début de leur enquête et déjà plusieurs victimes sont venu identifier leur véhicule et en reprendre possession.

Sort tragique de deux adolescents en fuite

Deux adolescents qui s'étaient enfuis de la cour juvénile de Montréal, ont connu un sort tragique au cours de la matinée d'hier.

L'un d'eux, qui était âgé d'environ 15 ans, a perdu la vie lorsque l'auto volée dans laquelle il voyageait a heurté un poteau et trois arbres sur la route 9, non loin de St-Basile.

Son camarade est dans un état critique à l'hôpital et l'on a peu d'espoir de le sauver. L'auto avait été volée à Longueuil. Se dirigeant apparemment vers St-Hyacinthe, les deux garçons, qui circulaient, selon les témoins, à 120 milles à l'heure, perdirent la maîtrise du véhicule, fauchèrent un poteau et heurtèrent plusieurs arbres avant de s'immobiliser.

Comme il s'agit de mineurs, aucun nom n'a pu être révélé pour le moment.

Accident mortel

M. Eugène Arnois, 54 ans, du 160, 10e avenue ouest, à Pointe-Calumet, a été tué vers 7 h. hier matin dans la collision de deux véhicules, sur la route 29A, à Ste-Marthe-sur-le-Lac, non loin de St-Eustache.

Selon le rapport de la police, l'un des deux véhicules aurait dérapé et heurté l'autre. L'accident aurait fait plusieurs blessés.

Incendie à Joliette

JOLIETTE. (DNC) — Les pompiers de Joliette ont mis moins d'une heure à maîtriser un incendie qui s'est déclaré dans la nuit de lundi à mardi dans la cour de la compagnie Barrett, rue Taché.

Les flammes ont pris naissance dans des rebus, en bordure de la rivière l'Assomption. Sans l'intervention rapide et efficace des pompiers, l'incendie aurait pu prendre des proportions très importantes.

Le foyer de l'incendie se trouvait à quelques centaines de pieds seulement des entrepôts de papier de la compagnie.

Le fait que la rivière passe à proximité du foyer d'incendie a créé de la difficulté aux pompiers qui ne pouvaient combattre l'incendie que d'un seul côté.

La reine à l'Expo ?

OTTAWA. (PC) — Le ministre fédéral des Travaux publics, M. Jean-Paul Deschatelets, a déclaré hier, à la Chambre des communes, qu'il ne sait rien au sujet de la rumeur selon laquelle la reine Elisabeth présiderait l'ouverture de l'Exposition universelle de 1967, année de la célébration du centenaire de la Confédération.

M. Auguste Choquette, député libéral de Lotbinière, avait demandé à M. Deschatelets, ministre tuteur de l'Expo au sein du gouvernement, si la rumeur était fondée.

M. Deschatelets a répondu qu'il avait eu vent de plusieurs rumeurs jusqu'ici au sujet de l'Expo de Montréal, mais que c'était "la première rumeur concernant la venue de la reine au Canada" qu'il apprenait.

Le ministre a ajouté qu'il vérifierait auprès des autorités de l'Expo, à Montréal.

A l'élection de Longueuil

Le maire Paul Pratt aura un adversaire

Le maire de Longueuil, M. Paul Pratt, aura un adversaire à l'élection qui aura lieu dans cette municipalité de la rive sud, le dimanche, 3 novembre.

Les membres de la Ligue des contribuables de Longueuil ont proposé, hier soir, par un vote de 57 contre 9, que l'on présente un candidat à la mairie.

Le maire Pratt occupe ce poste depuis 29 ans. Il a annoncé récemment, dans un hebdomadaire local, qu'il présenterait sa candidature si on le lui demandait.

Le candidat de la ligue, dont l'identité est gardée rigoureusement secrète, annoncera probablement ce soir son intention de briguer les suffrages.

Par ailleurs, la Ligue présentera six candidats aux postes de conseillers municipaux. Ce sont : MM. Marcel Robidas, quartier no 1; Olivier Duvernay, quartier no 2; Joseph Paré, quartier no 3; Jean-Paul Beaulieu, quartier no 4; Jules St-Pierre, quartier no 5; et Henri Blier, quartier no 6. On se souvient que, lors de la dernière élection, tous les candidats appuyés par la Ligue avaient été élus.

La candidature de M. Jean-Paul Beaulieu au siège no 4 signifie que M. Jean Rameau ne reviendra pas sur les rangs. Cette décision de la part de M. Rameau en prendra plusieurs par surprise, car, jusqu'ici, M. Rameau n'avait donné aucune indication de son départ du conseil. M. Beaulieu était l'organisateur de M. Rameau lors de la dernière élection.

EATON EST FERME
LUNDI JOUR DE
L'ACTION DE GRACES
Rouvrira mardi matin à 9 h. 30

EATON EST OUVERT
JEUDI et VENDREDI
SOIR JUSQU'A 9 H.
Ouvert samedi toute la journée de 9 h. 30 à 6 h.

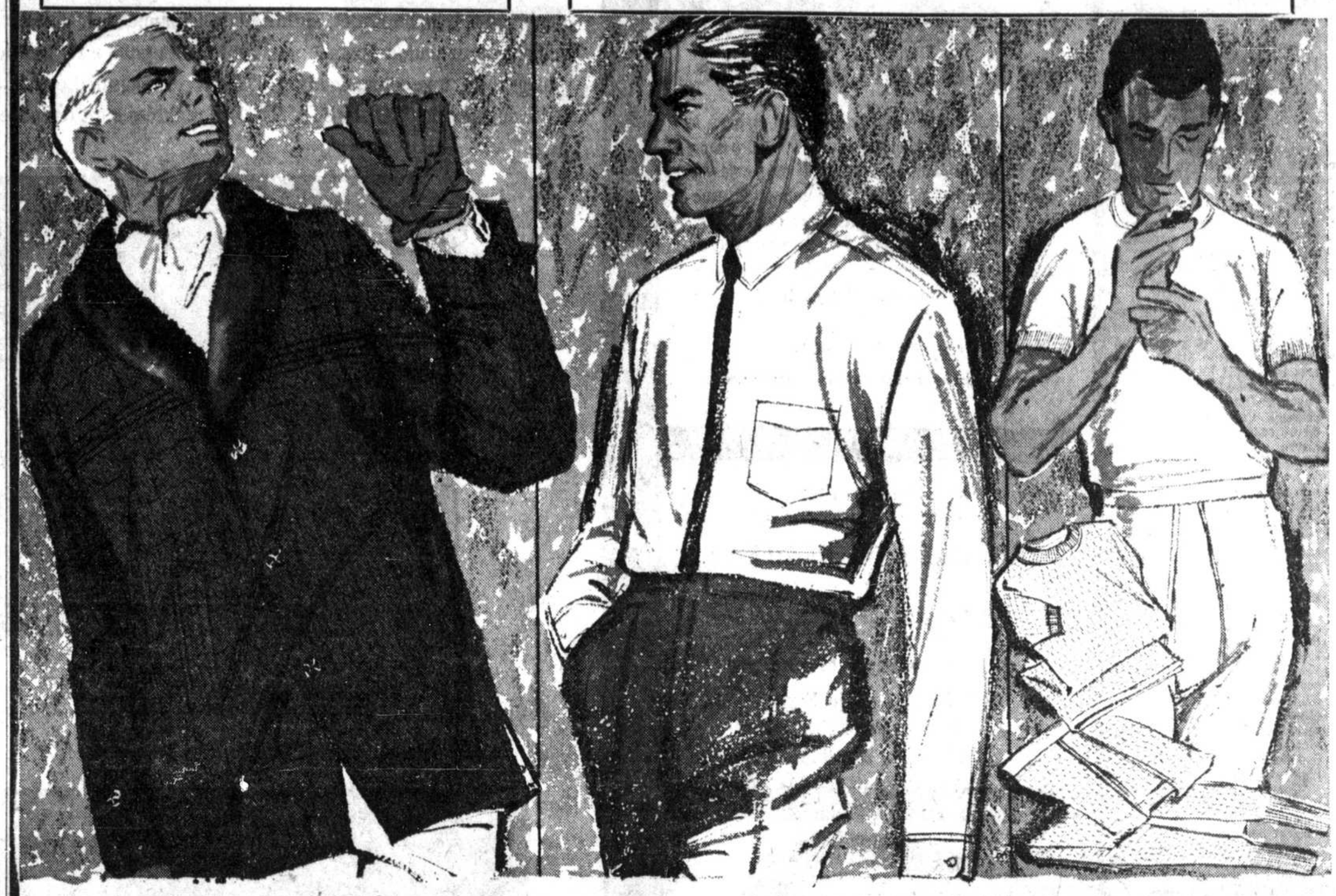

Assidus de la voiture
Spécial! Paletots courts en tissus de laine

Un achat spécial est à la base de ces bas prix
Choix de deux modèles à la mode

SPECIAL JEUDI

18.75

Manteaux courts pour la voiture, en laine laminée avec col châle en peluche d'orlon, devant simple à 3 boutons avec empiècement avant, fentes sur le côté, poches en biais, pattes sur les manchettes, doublé en rayonne matelassée. Faites votre choix parmi les motifs pointillés; genre texture toile canevas, motifs genre tête de clou, arêtes de poisson et poivre et sel dans des coloris bleus, bruns, noirs, beiges ou gris clairs. Tailles 38 à 46 dans le lot.

Non illustré. Modèle demi-raglan en 35" de long en tout laine, doublure en peluche d'orlon italien et rayonne matelassée combinés. Deux poches à rabats, empiècement devant et derrière. Tissus unis ou quadrillés en brun, noir, gris mi-foncé, olive. Tailles 36 à 48 dans le lot.

VETEMENTS POUR HOMMES (RAYON 429), QUATRIEME ETAGE.

Belles chemises blanches de broadcloth de coton pour la ville

SPECIAL
3.50 chacune
3 pour 10.00

QUALITE indéniable; broadcloth de coton peigné mercerisé de belle qualité, d'un blanc éclatant;

COUPE fuseau, impeccable, très confortable et élégante;

COL à pattes avec boutons pressions; avec boutons ou boutons de manchettes;

FINITION irréprochable assurée par le souci du détail;

TAILLES incomplètes parce que c'est un solde de ventes précédentes. Encolures 14 à 16½ — manches, 32" à 34".

COMPOSEZ VI. 2-9211

CHEMISES POUR HOMMES (RAYON 228) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Solde de manufacturiers de sous-vêtements isothermiques pour hommes

Laine et nylon

Qualité imparfaite de sous-vêtements de marque très connue ordinairement à prix plus élevé. Tricot uni de 90% laine et 10% nylon dans les gilets à manches courtes et longues et caleçons longs.

GILETS manches courtes, tailles 34-46, se vendraient 5.25 s'ils étaient de première qualité. Spécial 3.95
GILETS manches longues, tailles 36-44, se vendraient 6.25 s'ils étaient de première qualité. Spécial 3.95
CALEÇONS longs, taille élastique, tailles 32-44, se vendraient 6.25 s'ils étaient de première qualité. Spécial 3.95

Coton et Dynel

Sous-vêtements chauds, doux et lavables composés de 75% coton et 25% Dynel de couleur crème. Les tailles sont limitées dans certains cas : gilets à manches courtes, 36 à 48 ; caleçons longs, 34 à 46.

	SPECIAL
Gilet à manches courtes	1.69 — 2 pour 3.25
Caleçons longs	1.99 — 2 pour 3.89

Vrai tricot thermique

Tricot de coton reconnu pour sa chaleur et son confort. Couleur crème ; disponible dans les tailles petites, moyennes et grandes.

	SPECIAL
Gilet à manches courtes	1.98 — 2 pour 3.75
Gilet à manches longues	2.50 — 2 pour 4.79
Caleçons longs	2.50 — 2 pour 4.79

A noter que tous les caleçons en vente ont un élastique à la taille.

COMPOSEZ VI. 2-9211

SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES (RAYON 228) AU REZ-DE-CHAUSSEE

RENOUVELEZ L'INTÉRIEUR DE VOTRE VOITURE

Couvre-sièges à bas prix
Fabrication canadienne

Toutes les coutures sont piquées doubles pour plus de solidité.

Pour ce prix vous protégez le recouvrement des sièges de votre voiture. Un important manufacturier canadien a fabriqué ces couvre-sièges en rayonne solide relevés de cuirette de couleur. Les bordures sont finies par un bourrelet en plastique blanc.

SPECIAL
12.99
Complet pour sièges avant et arrière

Lors de la commande spécifiez : la couleur désirée, la marque, l'année et le modèle (2 ou 4 portes). Nous ne pouvons garantir, lors des commandes téléphoniques, la couleur de votre choix, le modèle étant déterminé pour chaque voiture par le manufacturier. Jaune, noir, vert, bleu, rouge.

	Modèles 2 portes	Modèles 4 portes
Buick	1951-2-3-4-5-6-9-60-61	1961
Chevrolet	1949-50-1-3-4-5-6-7-8-9-60-1	1949-50-1-3-4-5-6-7-8-9-60-1
Corvair	1960-1-2-3 tous modèles exceptés sièges "bucket"	1960-1-2-3 tous modèles exceptés sièges "bucket"
Oldsmobile	1949-50-1-2-4-5-6-9-60	1949-51-9-60
Pontiac	1949-50-1-3-4-5-6-7-8-9-60-1	1949-50-1-3-4-5-6-7-8-9-60-1
Edsel Ranger	1958-9-60	1960
Falcon	1960-1 2-3	1960-1-2-3
Ford et Meteor	1949-50-1-3-4-5-6-7-8-9-60-1	1952-3-4-5-6-7-8-9-60-1
Frontenac	1960	
Mercury	1952-3-4-5-6	1952-3-4-5
Monarch	1952-3-4-5-6	
Dodge	1949-50-1-2-3-4-5-6-7-8-9-60-2	1952-3-4-5
Dodge Dart	1963 Modèles 220 et 330	1953-4-5-6-7-8-9
Plymouth	1949-50-1-2-3-4-5-6-7-8-9-60-2-3	
Valiant	1960-1-2-3	1953-4-5-6-7-8-9
Volkswagen	De luxe et Custom tous modèles excepté modèle 1500 1962-3	

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE, RAYON 263, CINQUIEME ETAGE, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

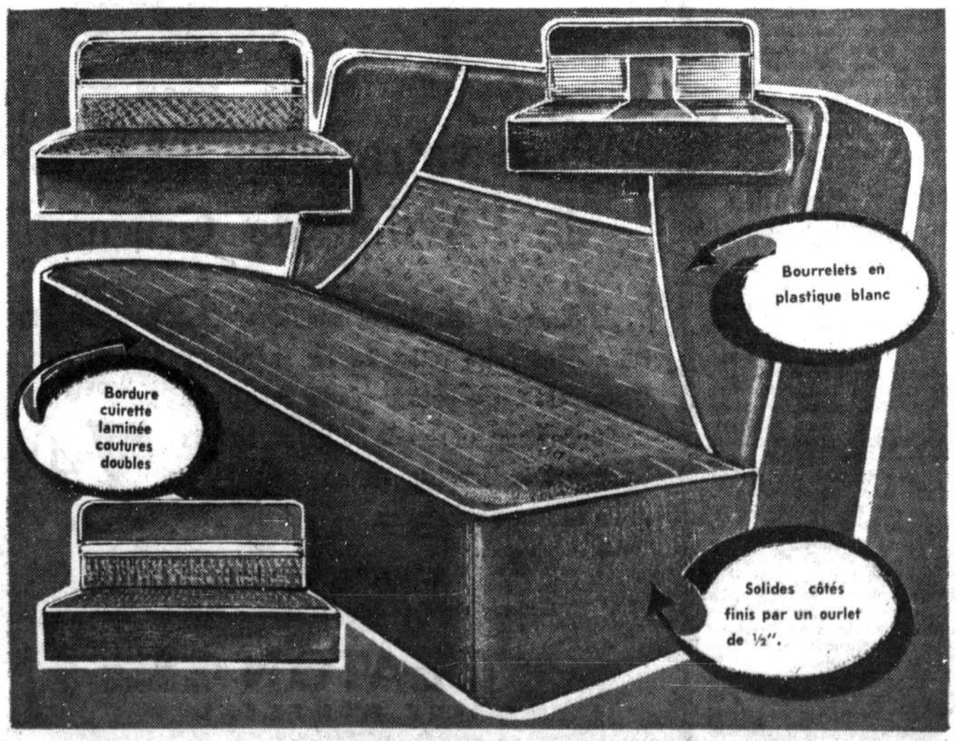

GARANTIE EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

CAHIER No 2 / PAGES 19 - 36

LA PRESSE

VIE FEMININE / VIE MONDAINE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MERCREDI 9 OCTOBRE 1963 — 79e ANNEE — No 301

GUERRE A FINIR — Le président Romulu Bétancourt a décidé, ces derniers jours, d'en finir avec les terroristes pro-castristes qui veulent son renversement et l'établissement au Venezuela d'un régime semblable à celui qui existe à Cuba. En plus d'avoir fait arrêter plusieurs dirigeants communistes, socialistes et ouvriers, Bétancourt a lancé toute son armée à la poursuite des guérilleros dont l'action ne cesse de s'intensifier.

Paris n'a pas l'intention de se retirer de l'OTAN

— Couve de Murville

WASHINGTON, (Reuter) — M. Maurice Couve de Murville a donné au président Kennedy et à M. Dean Rusk l'assurance que la France reste fidèle à l'Alliance atlantique, déclare-t-on de source française à Washington. Le ministre français des Affaires étrangères, précise-t-on, a insisté sur le fait que la politique de la France ne vise ni à la neutralité, ni à la constitution d'une troisième force, et a souligné le fait que la France reste membre de l'Alliance atlantique et qu'elle n'a aucune intention de la quitter.

Par ailleurs, ajoute-t-on de même source, M. Couve de Murville a expliqué à ses interlocuteurs que la France a une politique "bien définie" en ce qui concerne l'Europe. Elle reconnait que la situation n'est plus ce qu'elle était après la guerre de Corée, lorsque l'OTAN fut créée, et lorsque l'Europe dépendait complètement de l'aide américaine. A présent, selon la France, l'Europe est en mesure de mieux agi par elle-même, sur le plan économique comme sur celui de la défense. La France estime que, tant que l'Europe n'aura pas une personnalité mieux marquée, chaque nation devrait renforcer par elle-même sa sécurité et assumer à un plus haut degré la responsabilité de sa défense. M. Couve de Murville, déclare-t-on, a exprimé l'opinion que, malheureusement, plusieurs pays européens ont tendance à laisser les Américains agir à leur place, et espérent que tout ira bien.

Unification économique

Le ministre français a déclaré aux leaders américains que la France souhaite un élargissement des responsabilités des pays européens, amenant ceux-ci à s'intéresser davantage à leur propre défense. Cette politique, a-t-il, est conforme au désir de la France de promouvoir l'unification de l'économie européenne. C'est cette question, déclare-t-on de même source, qui a été principalement discutée, hier, par MM. Couve de Murville et M. George Ball, sous-secrétaire d'Etat américain.

Le ministre français, dit-on, a affirmé que la France a été le seul pays qui ait avancé certaines idées concernant l'unité politique de l'Europe. Si ces idées furent rejetées par les autres, il n'en reste pas moins que la France a pris l'initiative, et qu'elle continue à la prendre, estimant qu'avec l'unité politique il reste une chance de créer une défense européenne commune.

M. Couve de Murville, ajoute-t-on, a dit à M. Rusk qu'il faut poursuivre la réalisation de l'unité européenne, cette politique n'impliquant ni une rupture avec les Etats-Unis, ni l'éclatement de l'alliance atlantique. Au contraire, la France croit que cette politique contribuerait au renforcement de l'alliance occidentale.

M. Rusk, de son côté, a mis M. Couve de Murville au courant des récentes conversations Est-Ouest de New York, soulignant les difficultés qu'il faut surmonter lorsqu'il s'agit de parvenir à un accord avec l'URSS.

M. Couve de Murville, déclare-t-on enfin, a expliqué que la récente déclaration du président de Gaulle sur la possibilité d'une réunification du Vietnam devait être considérée comme concernant une éventualité à long terme. En ce qui concerne le Vietnam, a-t-il dit, la France souhaite sa réunification et sa neutralité, mais dans un avenir éloigné, et seulement après qu'une entente aura été, d'une manière ou d'une autre, réalisée avec la Chine populaire.

VU DE PARIS

DE NOTRE CORRESPONDANT
PIERRE SAINT-GERMAIN

A quand la réconciliation de la France et des E.-U.?

Les entretiens Couve de Murville-Kennedy et le voyage éventuel du général de Gaulle à Washington, l'an prochain, ont-ils des chances de réconcilier la France avec les Etats-Unis ?

La presse française ne semble guère se faire d'illusions. Tout au plus, selon plusieurs observateurs, la visite du ministre français des Affaires étrangères à la Maison Blanche permettra-t-elle de clarifier les désaccords entre les deux pays sur la détente est-ouest et le rôle de Paris au sein de l'Alliance atlantique.

Il est à noter que les porte-parole gouvernementaux font grand état, au moment de cette rencontre, du danger que constituerait pour l'Europe la politique américaine à l'égard de Moscou. Cette politique, estiment-ils, tend à obliger l'Allemagne occidentale à choisir entre Washington et Paris alors que le choix véritable est entre Paris et Moscou.

Le quotidien "La Nation", organe officieux du gaullisme, prétend que Bonn risquerait de glisser tout au moins vers le neutralisme s'il abandonnait la politique française pour l'édification d'une Europe unie, capable de se défendre elle-même, et d'autant plus capable que la Grande-Bretagne joindrait sa force de dissuasion à la nôtre.

"France-Soir" souligne que M. Couve de Murville a soulevé ce problème à Washington, mais que le secrétaire d'Etat américain lui aurait répondu : il n'y aurait pas de course à la séduction de l'Allemagne si la France et les Etats-Unis s'entendaient sur le fonctionnement et l'avenir de l'OTAN.

Les observateurs considèrent généralement qu'une telle entente est du domaine de l'impossibilité, pour l'instant en tout cas. Soutenant que le général de Gaulle voit encore les Etats-Unis comme mus essentiellement par un nationalisme quasi impérialiste, "Le Monde" écrit : "Ce qu'il veut, c'est se mettre dans une position où on sera obligé de tenir compte de sa volonté, que cela plaise ou non".

Or il est presque certain, souligne-t-on dans plusieurs milieux, que la retraite prochaine du chancelier Adenauer privera la France du seul appui qui lui restait pour imposer sa volonté à Washington. Le successeur du "vieux lion", M. Ludwig Erhard, serait résolu à abandonner l'immobilisme qui a jusqu'ici empêché l'Allemagne de participer au dégel est-ouest : par la force des choses, il pourrait être porté à choisir Washington plutôt que Paris, si ce n'est déjà fait.

FLORA: le pire ouragan du siècle

WASHINGTON. (UPI) — Les caprices de l'ouragan "Flora" intriguent les météorologues. Il ne s'est encore produit rien de semblable depuis que le service météorologique des Etats-Unis a commencé à accumuler des dossiers détaillés sur les ouragans, en 1870.

ELU A L'AIJLF — Notre confrère Fernand Beauregard, du service de l'information internationale à La Presse, a été élu vice-président pour l'Amérique de l'Association des journalistes de langue française, à l'occasion du 9e congrès de l'association qui vient de prendre fin à Beyrouth, au Liban.

"Flora" pourrait bien passer à l'histoire comme la plus violente tempête tropicale du 20e siècle.

Cet ouragan a produit les vents soutenus les plus forts (environ 140 milles à l'heure) encore mesurés par des avions de recherche sur les ouragans. Et si le bilan des victimes rapporté jusqu'à maintenant est exact, il aura été le plus dévastateur depuis l'an 1900, alors qu'un raz de marée causé par un ouragan avait tué 6,000 personnes à Galveston, au Texas.

Ce qui surprend les scientifiques, c'est le comportement particulier de "Flora", qui est resté pratiquement stationnaire pendant quatre jours et qui a porté des coups répétés à Cuba après avoir dévasté une grande partie d'Haïti.

A Haïti seulement, la tempête a fait 4,000 morts d'après les rapports parvenus jusqu'à maintenant de la région sinistrée.

"Nous sommes tout à fait dans l'impossibilité d'expliquer le comportement de cet ouragan", a déclaré aujourd'hui M. Robert M. White, chef des services de météorologie du gouvernement américain.

Habituellement, une tempête qui s'élève dans les Antilles est emportée vers l'ouest par les alizés. Ce mouvement se poursuit jusqu'à ce que les alizés soient contrecarrés par les vents d'ouest.

Plus souvent qu'autrement, ces vents poussent l'ouragan vers l'est et le nord jusqu'à ce qu'il se dissipe au-dessus de l'Atlantique. Quand les vents d'ouest ne circulent pas selon leur trajectoire normale, l'ouragan peut dévier vers la côte des Etats-Unis.

Flora est le premier ouragan connu qui soit resté à tournoyer dans une même région des Antilles pendant plus de 24 heures. Dans la plupart des cas, un ouragan qui passe au-dessus des terres perd de la force par friction surtout s'il y a des montagnes où il passe.

Il n'en fut rien pour Flora qui a pourtant soufflé sur des régions de hautes montagnes en Haïti et ensuite à Cuba. Flora a conservé toute sa puissance pendant plus d'une semaine.

Qu'est-il arrivé aux alizés ? Mystère ! Ils ont cessé de circuler pendant que Flora s'acharnait sur Cuba.

Les météorologues américains n'ont rien tenté pour étouffer Flora. L'utilisation de l'iodure d'argent pulvérisé permet de modifier la course d'un ouragan mais ce procédé donne parfois des résultats imprévisibles ou tout comme. En 1947, la marine américaine envoya des avions pour "travailler" un ouragan, au large des côtes américaines. Peu après, la tempête faisait un brusque crochet et s'abattaient sur Savannah, en Georgie. Les habitants de cet Etat ne l'ont jamais pardonné à l'aéronavale bien que la météo soit convaincue que Savannah aurait subi l'assaut de cet ouragan, de quelque façon qu'on s'y prenne.

L'Allemagne fédérale pourra se doter de six sous-marins

LONDRES. (AFP, Reuter) — On annonce officiellement à Londres aujourd'hui que la République fédérale allemande a été autorisée, par le conseil de l'Union européenne occidentale (UEO), à fabriquer sur son territoire six sous-marins d'un déplacement maximum de mille tonnes, "afin de lui permettre de remplir ses obligations vis-à-vis de l'OTAN."

Ui communiqué officiel du général Lemnitzer, commandant suprême allié en Europe, annonce que l'Union européenne occidentale en effet a amendé la liste des armements navals que l'Allemagne occidentale s'était engagée à ne pas fabriquer sur son territoire.

"En conséquence de cet amendement, déclare le communiqué, la République fédérale est autorisée à construire sur son territoire six sous-marins déplaçant jusqu'à mille tonnes, afin de lui permettre de remplir ses obligations vis-à-vis de l'OTAN."

A la demande de Diem, l'ONU enverra une mission d'enquête au Sud-Vietnam

NATIONS-UNIES, (PC-AFP-PA). — Les Nations unies enverront très prochainement une mission d'enquête au Sud-Vietnam. L'Assemblée générale en a décidé ainsi, hier, à la suite d'un actif travail de coulisse.

Le président de l'Assemblée, le Vénézuélien Carlos Sosa-Rodriguez nommera les membres de la mission qui devront présenter un rapport aussitôt que possible. Il y aura trois représentants de l'Asie, deux de l'Afrique et deux de l'Amérique latine.

L'envoi de cette mission répond à une demande du gouvernement Diem faite à l'assemblée des 111 pays par M. Buu Hoi, observateur du Sud-Vietnam à l'ONU.

Je ne la verrai pas

Mme Ngo Dinh Nhu, arrivée lundi soir aux Etats-Unis, ne pourra probablement pas voir son père, ancien ambassadeur du Vietnam à Washington. Celui-ci, M. Tran Van Chuong, a réaffirmé hier son intention de ne pas rencontrer sa fille.

Dans un discours qu'il a prononcé devant l'"Association des amis du Vietnam", il s'est déclaré favorable à "certaines coupures" de l'aide américaine à son pays. Ces réductions, a-t-il dit, seraient susceptibles d'exercer suffisamment de pression pour améliorer le gouvernement Diem même s'il juge qu'il ne peut que très difficilement être réformé.

112e victime

Sur le front vietnamien, un capitaine d'aviation américain s'est tué hier dans l'écrasement d'un chasseur-bombardier qui effectuait une mission contre des positions du Vietcong dans les plateaux du nord, près du Laos.

Deux hélicoptères envoyés à la rescousse se sont écrasés à leur tour. Les treize Américains à bord n'ont pas encore donné signe de vie. Les Etats-Unis ont maintenant perdu 112 hommes dans la lutte au Sud-Vietnam.

Les huit membres de la sous-commission pour les affaires d'Extrême-Orient de la Chambre américaine des représentants, qui viennent de faire une visite de trois jours au Vietnam, dans le cadre d'un voyage d'information dans le sud-est asiatique, ont quitté Saigon ce matin pour Vientiane. Les autres étapes de leur voyage sont Kuala Lumpur, Singapour, Manille et Hong Kong.

$47 milliards pour la défense aux Etats-Unis

WASHINGTON. (AFP) — La Chambre a approuvé hier après-midi, par 355 voix contre 3, et le Sénat, à mains levées, un projet de loi ouvrant des crédits de $47,220,010,000 au département de la Défense et l'a envoyé à la signature présidentielle qui lui donnera force de loi.

Le montant définitif, prévu pour l'année fiscale comprise entre le 1er juillet 1963 et le 30 juin 1964, représente un compromis entre des chiffres différents approuvés par le Sénat et la Chambre. Il est de $1,794,227,000 inférieur à celui que le président Kennedy avait demandé.

Ces crédits comprennent $73,100,000 pour la mise au point d'un missile balistique de portée moyenne qui pourrait être lancé à partir de wagons de chemins de fer, de navires ou de camions mais il ne comprend pas les fonds nécessaires pour financer les augmentations de solde des militaires approuvées par les Chambres, le 1er octobre, et dont le montant de $900,000,000 devra faire l'objet d'un nouveau projet de loi.

Une question capitale:

Définir le rôle des évêques

MARCEL ADAM
NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL, NOUS PARLE DU CONCILE "VATICAN II"
DE ROME

ROME. — Depuis vendredi dernier, le concile est entré dans sa phase la plus importante : la définition de la structure hiérarchique de l'Eglise et le rôle de l'épiscopat.

Le premier concile du Vatican, en 1870, a défini la primauté du pape et son privilège d'infaillibilité dans les questions de foi et de morale. Ayant dû couper court à ses travaux, l'équilibre ne put être rétabli par une définition du rôle des évêques dans l'Eglise, de là l'importance parfois exagérée qu'a prise la stature du pape dans l'Eglise, exagération que le patriarche Maximos IV qualifie de papaulâtrie, et le rôle trop effacé de l'épiscopat dans la gouverne de l'Eglise.

La définition du rôle nécessaire et important des évêques dans l'Eglise ne pourra qu'être bienfaisante car elle rétablira un sain équilibre en même temps qu'elle amènera plus de décentralisation de son administration.

Paul VI est d'accord

Cette réhabilitation de l'évêque est désirée par le pape Paul VI lui-même qui, lors de son discours d'ouverture du concile, a dit qu'il s'agit maintenant d'approfondir la doctrine sur l'épiscopat, sur ses fonctions et ses rapports avec Pierre, tout en sauvegardant les déclarations dogmatiques du premier concile du Vatican sur le pontificat romain.

Il a dit attendre de ces débats les principes doctrinaux et pratiques qui aideront et soutiendront sa charge pastorale par une collaboration plus efficace et responsable.

La doctrine mise de l'avant dans le schéma "De Ecclesia" et appuyée par de nombreux Pères, dont le cardinal Léger et Mgr Hermaniuk, affirme que l'Eglise a été confiée par le Christ à Pierre et aux apôtres en tant que collège. Et aujourd'hui, comme à l'origine, c'est le successeur de Pierre et les successeurs des apôtres, c'est-à-dire le pape et les évêques, qui ont la responsabilité collective de toute l'Eglise universelle en tant que collège épiscopal.

Cela signifie que l'évêque a non seulement des pouvoirs sur son propre territoire, mais aussi sur toute l'Eglise en tant que membre du collège épiscopal.

On voit qu'il s'agit là d'une questiton théologique très délicate en même temps que très importante. Inutile de dire que la discussion est très serrée — et très technique — et qu'elle augmentera en intensité dans les jours à venir.

En fait, c'est une question qui décidera de l'issue du concile et les évêques en sont conscients. Si le concile reconnaît aux évêques la place qui leur revient de droit dans l'Eglise, le règlement des nombreuses questions pendantes en sera considérablement simplifié.

Des évêques craignent...

Certains évêques ne reconnaissent pas une telle importance à l'épiscopat dans l'Eglise, alors que d'autres, tout en la reconnaissant en principe, craignent qu'elle porte atteinte à la primauté du pape ; aussi voudraient-ils en rester au **statu quo**, puisque l'Eglise ne se porte pas si mal même si l'épiscopat ne remplit plus son rôle collégial depuis des siècles.

Mais la majorité des évêques qui ont pris la parole jusqu'à aujourd'hui ne l'entendent pas ainsi et réclament énergiquement le rétablissement du collège épiscopal en soulignant clairement toutefois qu'il devra être soumis à l'autorité du pape, comme le collège des apôtres était soumis à l'autorité de Pierre.

Les promoteurs de la collégialité des évêques fondent leur argumentation sur les écritures, la tradition et les enseignements des Pères de l'Eglise qui établissent, hors de tout doute, que le Christ a donné comme fondement à son Eglise le collège des douze apôtres ayant à sa tête Pierre investi de pouvoirs spéciaux et exclusifs.

Pourquoi ce débat ?

Si l'Eglise a paru s'accommoder pendant si longtemps de l'absence effective du collège épiscopal, pourquoi lui accorde-t-on autant d'importance aujourd'hui ?

A cela, l'abbé Jean Collson, spécialiste en la matière, répond : "Aujourd'hui l'Eglise catholique est sortie des cadres étroits de l'Europe carolingienne et médiévale, elle est à l'échelle de la planète et affrontée à la multitude des peuples, des races, des langues, des cultures, des coutumes dans leur diversité..."

"Une organisation de type impérial, dit-il, valable pour les dimensions de la vieille Europe occidentale à une époque donnée, ne peut plus faire face à une situation planétaire complexe, c'est aux épiscopats autochtones, régionaux, de résoudre solidairement, collégialement les problèmes pastoraux que cette complexité pose à l'Eglise, si elle veut, tout en gardant l'unité par la cohésion au centre de l'apostolicité établie à Rome, être vraiment catholique".

"Et il ajoute que le concile est l'occasion providentielle, pour tous les chrétiens, de prendre plus profondément conscience que l'épiscopat est un collège solidairement responsable de l'évangile du Christ pour le monde entier"...

Une question importante

Il y aurait encore beaucoup de choses à dire sur ce sujet qui parait peut-être, au commun des fidèles, lointain, abstrait et sans intérêt pour lui.

Au contraire, cette question est de la plus haute importance car elle conditionnera entre autres une éventuelle décentralisation de l'Eglise auprès des épiscopats nationaux et des évêques en particulier, en même temps qu'un gouvernement de l'Eglise plus efficace puisque, grâce à cette collégialité, le pape sera assisté de l'épiscopat universel dans la direction de l'Eglise.

Dans un prochain article, j'énumérerai d'autres avantages pratiques qui découleront du rétablissement de la collégialité épiscopale dans l'Eglise, de même que les arguments pour et contre avancés par les Pères du concile en cette matière.

Le Concile statuera sur la limitation des naissances

CITE DU VATICAN, (PA) — L'un des chefs de file du groupe dit progressiste au concile a déclaré mardi soir que l'Eglise va procéder à une redéfinition de ses positions en ce qui concerne la limitation des naissances, mais que cette initiative ne sera pas prise avant l'an prochain.

L'Eglise "va se prononcer", a dit en effet le cardinal Suenens, archevêque de Bruxelles qui, au demeurant, a refusé de préciser quel genre d'action le concile prendra en ce qui concerne sa traditionnelle opposition à toute limitation des naissances, à l'exception de la méthode dite rythmique.

Le prélat a cependant reconnu que cette question est l'un des "problèmes majeurs contemporains" qu'ait à affronter l'église catholique.

M. Macmillan

Hospitalisé, Macmillan sera opéré d'ici peu

LONDRES. (Reuter, AFP) — La nouvelle de l'hospitalisation subite du premier ministre Harold Macmillan a plongé la Grande-Bretagne dans la stupéfaction. Transporté d'urgence hier à l'hôpital Edward VII, où il sera opéré demain d'une obstruction de la prostate, le chef d'Etat ne pourra pas assumer ses fonctions pendant quelques semaines et c'est M. Butler, vice-premier ministre, qui assurera l'intérim.

De toutes les parties du monde, des voeux de sympathie et de prompt rétablissement sont parvenus au premier ministre.

Mais c'est à Blackpool, où s'ouvre aujourd'hui la conférence annuelle du parti conservateur, que la nouvelle de l'hospitalisation de M. Macmillan a semé le plus d'émoi. Le premier ministre devait y prendre la parole samedi pour exprimer ses intentions quant à son avenir politique.

Dans un message envoyé ce matin aux 4,000 délégués réunis à Blackpool, M. Macmillan déclare notamment : "Je suis sûr que le congrès annuel du parti conservateur qui s'ouvre aujourd'hui sera comme en 1954 et en 1959 le prélude d'une grande victoire électorale".

Crise subite

Interrogé hier soir sur la gravité de la maladie du premier ministre, un porte-parole de la British Medical Association a déclaré que l'obstruction de la prostate était courante chez les hommes de plus de 60 ans. Outre les fonctions urinaires, cette affection touche également les reins.

"Cette maladie n'est pas grave et la guérison est généralement complète, a-t-il ajouté. Le malade est habituellement gardé à l'hôpital pendant trois semaines. Puis suit une convalescence de six à huit semaines. Le retour à une activité normale peut prendre trois mois."

VU DE WASHINGTON

Catastrophe aux E.-U. à moins de réformes

par **M. P. DEAN**
exclusif à LA PRESSE

Deux des plus influents législateurs des Etats-Unis, un sénateur et un membre de la Chambre des représentants, disaient hier que la majorité des problèmes de leur pays étaient attribuables à la paralysie du système politique. Mes deux interlocuteurs étaient des démocrates et des hommes comblés d'honneurs. Conseillers respectés du gouvernement, il ne s'agit donc pas de gens aigris qui se consolent en disant du mal de leurs supérieurs. Mais ils prédisaient la catastrophe s'il n'y avait pas réforme du système. Voici un résumé de leurs propos.

L'économie des Etats-Unis est dans une impasse. Si elle a une capacité industrielle inutilisée, elle a également un grand nombre de chômeurs qui n'ont aucune connaissance technique et qui, par conséquent, ne peuvent trouver place dans l'industrie.

Si ces chômeurs recevaient un entrainement convenable, ils se trouveraient un emploi, gagneraient de l'argent et augmenteraient la consommation, donnant ainsi un coup de fouet à l'économie.

Mais une grande proportion de ces chômeurs sont des Noirs, et les législateurs du Sud ne veulent pas dépenser de l'argent pour éduquer les Noirs. Les sudistes ayant concentré tous leurs efforts à maintenir la ségrégation raciale, ils sont devenus très conservateurs — la résistance à la réforme engendre une attitude conservatrice sur tout sujet. Par conséquent, ils s'opposent et au projet de loi qui donnerait du travail aux Noirs et à la réduction des impôts si cette réduction n'est pas accompagnée d'une diminution des dépenses.

Or, une réduction des impôts sans diminution des dépenses augmenterait la consommation et la production, et permettrait à l'industrie d'embaucher les ouvriers non spécialisés. Les conservateurs du Sud, qui dominent le Congrès, s'opposent à ces deux mesures.

Responsabilité des conservateurs

Ceci n'est qu'un exemple. Sur tous les fronts, il est un besoin urgent de réformes, et celles-ci sont bloquées par les conservateurs démocrates élus dans les Etats du Sud et qui sont élus et réélus constamment, de sorte qu'ils ont plus d'ancienneté que n'importe quel autre législateur, ce qui leur vaut la présidence de comités législatifs.

Ils ne sont qu'une minorité mais ils réussissent à imposer leur volonté à la majorité qui désire effectuer des réformes.

La seule façon de corriger cet état de chose est d'abolir le système de l'ancienneté. Jusqu'en 1910, le président de la Chambre des représentants, qui est élu par les membres, avait le droit de décider des nominations à certains postes au sein des comités législatifs. Puis il y eut une rebellion contre l'autorité du président de la Chambre, et le système de l'ancienneté fut adopté.

Toutefois, ce système ne fait pas partie de la constitution; il n'est qu'une entente interne de la Chambre des représentants que les membres pourraient donc modifier. Si la domination des conservateurs possédant l'ancienneté persiste, la législature fédérale américaine continuera à se mouvoir très lentement dans un monde où tout se passe de plus en plus rapidement.

Il est intolérable de voir des questions d'importance nationale tranchées par des gens qui n'ont qu'un esprit de clocher et qui n'agissent que mus par des considérations personnelles.

Les anciens ne sont toutefois pas invincibles. Les jeunes ont réussi récemment à faire élire un de leurs candidats à un comité important malgré l'opposition des "vieillards". Si le président Kennedy appuyait ces jeunes — qui représentent la majorité — une réorganisation de la Chambre des représentants deviendrait possible et le système de l'ancienneté serait aboli.

Mais M. Kennedy et ses adjoints ont peur. Ils ont peur, notamment, de voir le Sud entier se tourner vers les républicains, ce qui est une crainte illusoire, le Sud étant déjà républicain. Il votera pour Goldwater l'an prochain à la présidence, et réélira les anciens démocrates aux élections législatives afin de perpétuer son contrôle sur les comités importants. Comme ces anciens n'appuient pas plus Kennedy que ne le font les républicains, le président n'a donc rien à perdre s'il défie les "vieillards" de son parti.

Les hésitations de Kennedy

Mais d'après les deux législateurs qui m'ont fourni cette mise au point, la Maison Blanche — en tant qu'organisme politique — n'aime pas prendre de décisions.

M. Theodore Sorensen, le principal conseiller du président Kennedy, vient d'écrire un livre intitulé "Decision Making In The White House". Ce n'est pas une dissertation sur la manière dont les décisions sont prises, mais plutôt un examen des raisons pour lesquelles les décisions difficiles sont évitées.

M. Kennedy n'aime pas s'opposer au statu quo. Il n'est pas un homme aux convictions fermes et il ne possède pas de philosophie politique. Il brasse des idées mais il ne pense jamais à effectuer des changements radicaux. Ses adjoints vous donnent une analyse brillante des difficultés, mais tout s'arrête là. Ils voient clairement pourquoi telle action est apparemment impossible, mais ils ne poursuivent pas leur raisonnement afin de trouver comment l'obstacle pourrait être surmonté. C'est ainsi qu'agit également le président.

De l'avis de mes deux interlocuteurs, le président n'est pas prêt à les aider à vaincre ses adversaires démocrates au Congrès. La paralysie va donc continuer, le Congrès travaillera dix mois par année sans rien produire, jusqu'au jour où une crise sérieuse obligera le peuple à exiger des réformes. Il est à espérer que "la crise ne soit pas trop grave".

Les relations publiques en France

Le président de l'Association française des relations publiques, M. Michel Frois a retracé, hier, pour le bénéfice des membres de la Société canadienne des relations extérieures du Québec, l'histoire des relations publiques en France.

Dans une première partie, le conférencier a décrit le climat de méfiance dans lequel sont nées les relations publiques. Climat de méfiance de la part des industriels, a-t-il dit, climat de méfiance de la presse et des grandes agences de publicité qui croyaient voir dans les relations publiques un concurrent redoutable.

"Mais ces dernières années, d'ajouter le conférencier, d'une part l'évolution et l'expansion remarquable de l'industrie française a nécessité des contacts de plus en plus fréquents d'une part avec le grand public, d'autre part des patrons avec leur personnel pour améliorer le climat social".

En ce qui concerne les rapports avec la presse, ajoute M. Frois, le code professionnel des relations publiques rédigé par l'Association française des relations publiques en accord avec la Fédération de la publicité et la Fédération de la presse a normalisé les rapports entre ces trois organismes. Ce code définit les critères des qualités professionnelles, le rôle du praticien des relations publiques et les caractéristiques des informations de relations publiques et les sanctions qu'encourent les signataires de ce code qui ne respecteraient pas ces règles.

M. Frois qui est aussi directeur des relations extérieures du Syndicat général de la construction électrique et électronique française a donné comme preuve du succès actuel des relations publiques en France la création par toutes les grandes agences de publicité d'un département spécial de relations publiques, à la demande de leurs clients habituels.

M. Frois a ensuite analysé la situation actuelle des relations publiques en France. La plupart des grandes entreprises privées, la plupart des grandes entreprises nationalisées, a-t-il dit, (Air-France, Electricité de France, la Société des Chemins de Fer français, la Régie autonome des Transports parisiens) ainsi que la plupart des ministères ont des services de relations publiques.

Leur dénomination, a-t-il précisé, est différente selon leur fonction. Il y a relations publiques quand le service s'occupe aussi bien des relations internes à l'entreprise que des relations externes, et relations extérieures quand le service ne s'occupe que des relations externes.

Le conférencier a ensuite défini les trois missions de l'Association française des relations publiques pour le développement des relations publiques en France.

Elle veut d'abord former les futurs praticiens, perfectionner les cadres actuels en organisant des séances de perfectionnement professionnel sur des sujets divers, faire connaître les relations publiques en France et affirmer la personnalité et le dynamisme de la profession en organisant des déjeuners-débats sur des questions d'actualité avec les ministres compétents.

En guise de conclusion le président de l'Association française a indiqué que le climat favorable aux relations publiques ainsi créé est l'aboutissement d'une longue lutte contre l'incompréhension et scepticisme de beaucoup. Il a noté que les trois qualités maitresses des relations publiques sont : technique, foi et travail. Elle sont inséparables, a-t-il dit, et dans tous les pays du monde sont condition de succès.

A ce déjeuner de la Société canadienne des relations extérieures du Québec, M. Frois était accompagné de trois autres membres de l'Association française des relations publiques. Il s'agit de MM. Santini des relations publiques d'Air-France, Landilas Chamski, de l'Association Alsthom et Jacques Phélip, directeur des relations extérieures de la compagnie Electro-mécanique.

A Champlain

Mur de soutènement le long du fleuve

OTTAWA, (DNC). — Le ministre des Travaux publics, M. Jean-Paul Deschatelets, annonce qu'on a adjugé à Marautier Construction Inc., de Sainte-Anne-de-la-Pérade (P.Q.) un contrat de $107,620.25 pour la construction d'un mur de soutènement à Champlain (P.Q.)

Cette compagnie a présenté la plus basse des sept soumissions reçues en réponse à la demande de soumissions publiques, dont le délai de présentation se terminait le 18 septembre 1963. L'offre la plus élevée se chiffrait à $162,006.40. Les travaux sont censés être terminés en six mois.

Les travaux du contrat consistent en la construction d'un mur de soutènement en béton de 2,600 pieds de longueur le long de la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Ce mur protégera le rivage du fleuve contre l'érosion qui est partiellement attribuable à l'augmentation de la grosseur et du nombre des navires qui naviguent sur le fleuve depuis la canalisation.

Les plans et devis ont été préparés au bureau de l'ingénieur régional du ministère des Travaux publics à Montréal. M. J.-P. Chevalier, ingénieur régional du ministère à Montréal, sera chargé de la surveillance des travaux.

6000 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS AVEC TOUS VOS ACHATS

MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITÉE

6000 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
Avec ce coupon et l'achat d'un des appareils illustrés ci-dessous.
Valable du 7 au 12 oct. 1963 inclusivement
Rayon 25

Profitez de ces aubaines et comparez nos prix n'importe où !

VENTE! APPAREILS MÉNAGERS

Si vous insistez partout et en tout temps pour obtenir ce qu'il y a de mieux, vous aimerez faire affaire chez Miracle Mart, surtout pendant cette grande vente d'appareils ménagers... Les rabais sont incroyables !... La qualité insurpassable ! Achetez à crédit, sans versement initial ! Seule la taxe est payable au moment de l'achat !

Prix suggéré $273
$167
Mensualités: 10.54

Vous ne regretterez pas cet achat !
Cuisinière électrique 30"
Modèle RC 3033 WL
En vedette : 3 éléments de surface de 6" et l'élément de 8", tous contrôlés par des commutateurs de chaleur infinie. Eléments escamotables pour nettoyage facile. Grand four avec fenêtre panoramique. Cadran électrique et minuterie automatique.

Epargnez de l'espace
Lessiveuse-essoreuse
carrée "KELVINATOR"
Rouleaux essoreurs "Lovell" de qualité supérieure, avec déclenchement de sûreté sous forme de barre, de chaque côté. Minuterie automatique et pompe de vidage fonctionnant par simple bouton. Garantie de 5 ans sur la partie scellée. Modèle K-431.

137.97
Mensualités : 8.97

En vente cette semaine
Réfrigérateur-congélateur "Kelvinator" 13.2 pi. cu.
Aubaine formidable Miracle Mart ! Modèles 2 portes, avec grand congélateur d'une capacité de 100 lb. Hydrateur de grande dimension, conservant vos légumes frais. Dégivrage automatique et mécanisme de fermeture aimanté. Garantie de 5 ans sur la partie scellée, 1 an de service sur pièces et main-d'oeuvre.

ECONOMISEZ
Notre plus bas prix !
$247
Mensualités : 15.59

$127
Mensualités : 8.02

Maintenant chez Miracle Mart
Cuisinière électrique Beach
Modèle 30" — 4 éléments de surface vous donnant 7 degrés de chaleur différents ! Contrôle du four entièrement automatique et rôtisserie. Grand four de 24", tiroir de rangement et prise de courant.

$197
Mensualités : 12.44

Notre plus bas prix !
MACHINE A LAVER "KELVINATOR" ENTIEREMENT AUTOMATIQUE
Machine à laver portant une garantie de 5 ans sur toutes les pièces. Pré-nettoyage automatique "Magic Minute" — Cadran à cycles multiples, pour cuvées normales ou petites.

Prix suggéré Rég. 84.95
$57
Mensualités : 5.19

$277
Mensualités: 17.48

Prix suggéré $256
157.97
Mensualités : 9.97

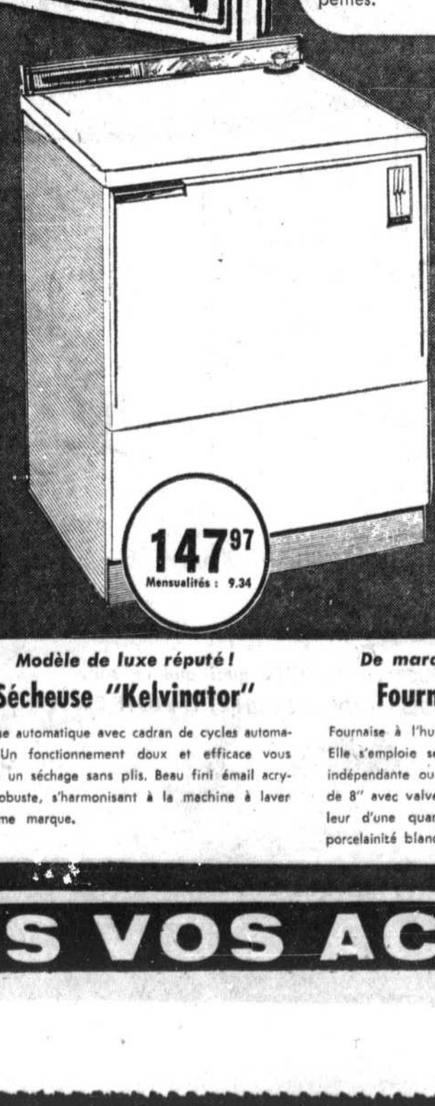

147.97
Mensualités : 9.34

Prix suggéré $99
68.97
Mensualités : 6.27

Puissance de 35,000 BTU !
Fournaise compacte
"Coleman"
Pour 4 pièces de dimension moyenne ou moins ! En vedette : brûleur de faible consommation, pour les températures douces. Dessus à charnière facilitant le nettoyage. Beau fini émail blanc porcelainisé.

Fournaise/poêle à gaz !
Combiné "Tappan Gurney"
Vous obtenez un élément de chaleur et un poêle à gaz en une seule pièce ! En tant que poêle : brûleurs et fameux four Tappan Gurney à chaleur uniforme. En tant que fournaise : allumage automatique, commutateur de sûreté et thermostat.

Un autre produit de qualité !
Réfrigérateur "Roy" 1103
Modèle de style pratique et moderne. Grand congélateur d'une capacité de 56 lb. Hydrateur géant — Porte s'ouvrant largement pour rangement facile. Fini rebelle aux égratignures et ne s'écaillant pas.

Modèle de luxe réputé !
Sécheuse "Kelvinator"
Sécheuse automatique avec cadran de cycles automatique. Un fonctionnement doux et efficace vous procure un séchage sans plis. Beau fini émail acrylique robuste, s'harmonisant à la machine à laver de même marque.

De marque "Tappan Gurney"
Fournaise s'annexant
Fournaise à l'huile, modèle extrêmement versatile ! Elle s'emploie seule en temps qu'unité de chaleur indépendante ou comme élément auxiliaire. Brûleur de 8" avec valve de sûreté approvisionnant le brûleur d'une quantité régulière d'huile. Fini émail porcelainité blanc ou ton cuivre.

TIMBRES PINKY AVEC TOUS VOS ACHATS

nos groupes ethniques

ANDRÉ LUCHAIRE

Une confusion à éviter

Le rôle des "Néos" dans la refonte du Canada

Un récent mémoire remis à la Commission royale sur le biculturalisme par M. Walter J. Bossy, qui fut longtemps professeur de la CECM, tout en soutenant une thèse manifestement inacceptable, à savoir la reconnaissance de l'ensemble des groupes ethniques du Canada comme troisième partenaire de la Confédération, met en relief quelques points essentiels qui paraissent en effet communs à tous les groupes ethniques.

Placés devant l'initiative fédérale d'enquête royale sur le "biculturalisme, ils ont craint que les "deux principaux groupes ethniques" du Canada (c'est ainsi que leur apparaissent les Canadiens anglais et les Canadiens français) oublient complètement qu'eux aussi, les groupes ethniques, existent, et même qu'ils constituent à peu près un tiers de la population canadienne.

Et de l'existence supposée, par hypothèse, de ce "tiers ethnique" il conclut, comme on le fait d'ailleurs dans diverses communautés ethniques du Canada, avec plus ou moins de force ou de conviction à l'existence de "droits". Mais ce "tiers ethnique" a-t-il la cohésion, la substance que lui prête M. W. Bossy ?

Dans beaucoup de cas le "Néo" est en réalité un membre de l'une des deux grandes "nations" du Canada qui en plus se souvient de ses origines propres. Rien de plus.

Un Etat mosaïque ?

M. Walter Bossy s'était fait connaître il y a quelques années par son projet d'institutionnaliser cette troisième présence, en parlant d'"Etat mosaïque". Il ne le mentionne dans son mémoire que sans trop insister. On comprend qu'i n'y insiste plus beaucoup.

Il est évident d'autre part que la notion de "multiculturalisme" du Canada reste à définir. S'il s'agit de la liberté de chaque groupe de s'exprimer selon des traditions culturelles héritées d'ancêtres (langue, religion) et que cette "liberté d'expression" aille même jusqu'à autoriser un certain degré d'enseignement dans la langue maternelle, on peut considérer que beaucoup est déjà possible mais que dans certains cas on peut aller un peu plus loin.

Mais peut-on aller beaucoup plus loin ?

Où est le vrai débat ?

On le voit enfin : comme la plupart des porte-parole des divers groupes ethniques appelés à s'exprimer sur cette fameuse Commission royale sur le biculturalisme, M. Walter Bossy semble admettre que cette Commission est appelée à résoudre les problèmes fondamentaux qui sont à l'origine de sa propre création.

Il ne manque pas d'esprits lucides, à travers le Canada, pour estimer au contraire que les problèmes culturels sont une chose, et les problèmes de structures constitutionnelles une autre.

L'idée d'appeler les groupes ethniques à entrer dans le dialogue franco-anglais est excellente, mais seulement tant que ce dialogue ne portera que sur la culture. Beaucoup d'esprits chagrins pourraient même estimer que leur intervention dans le débat ne pourra que compliquer l'affaire en y introduisant un point de vue légitime en soi mais qui dénature le fond du problème : à la satisfaction de l'une des deux parties au débat, qui a intérêt à tout mêler.

Le pasteur M. Luther King au congrès du judaïsme libéral

Le rév. Martin Luther King, l'un des chefs spirituels du mouvement d'émancipation des Noirs des Etats-Unis, sera parmi les principaux conférenciers à la 47e assemblée générale de l'"Union des Congrégations hébraïques américaines" qui est, on le sait, la grande organisation du Judaïsme libéral et réformé aux Etats-Unis ; cette assemblée se tiendra, apprend-on, du 16 au 21 novembre prochains, à Chicago.

Ce mouvement juif libéral répandu depuis longtemps aux Etats-Unis et qui s'implante avec succès au Canada depuis quelques années, compte dans tout le continent américain 650 synagogues rassemblant plus d'un million de Juifs.

Le thème de cette assemblée générale annuelle, "le judaïsme et la poursuite de la perfection" (Judaism and the Pursuit of Excellency) exprime l'une des principales raisons d'être du mouvement.

Le judaïsme réformé ou libéral veut en effet valoriser les impératifs ethiques de la tradition juive en accord avec les développements de la pensée, du savoir et des conditions de vie de l'humanité. Cette année ce sont les divers aspects du développement spirituel dans le monde moderne qui seront étudiés, d'un point de vue théorique et pratique.

Parmi les sujets de discussion, il y aura aussi les droits civils, l'aide à l'étranger, l'éducation religieuse.

Plus de 4,000 rabbins, laïcs et visiteurs sont attendus à cette assemblée, durant laquelle se tiendra l'assemblée de l'organisation féminine parallèle, la Fédération nationale des sororités du Temple (N.F. of Temple Sisterhoods).

Au cours de cette assemblée générale, l'on procédera également au renouvellement de l'exécutif de l'Union.

Les Servites de Marie célèbrent avec éclat leur cinquantenaire

"Il ne faut pas appeler tradition tout ce qu'on n'a pas le courage de changer" a déclaré — avec d'évidentes allusions au travail historique qui s'accomplit au Concile du Vatican 2 — S.E. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, à la messe solennelle célébré pour le cinquantenaire de l'arrivée des Servites de Marie dans la paroisse Notre-Dame du Mont Carmel.

L'éminent prélat, qui a exposé aussi les quatre points principaux du discours de Paul VI, a montré que depuis cinquante ans, le monde immigrant de Montréal avait changé, ainsi que les problèmes, les façons d'agir, et que les responsabilités étaient plus grandes qu'en 1913.

A l'occasion de ce cinquantenaire, le banquet du soir en l'hôtel Reine Elisabeth qui a rassemblé près de 600 convives, a été un succès considérable.

Mgr Paul Grégoire, évêque auxiliaire de Montréal qui représentait personnellement le cardinal Léger, a exalté le développement de la branche canadienne de l'ordre des Servites de Marie, à partir précisément de cette paroisse italienne de Mont-Carmel.

Le R.P. Adrien Cimichella, curé de la paroisse, s'est plu à souligner les travaux de ses prédécesseurs, dont deux avaient fini leurs jours comme missionnaires en Afrique (les RR. PP. Angelico Barsi et Romuald Migliorini).

A ce banquet du cinquantenaire assistaient M. Sauvageau, conseiller municipal, représentant du maire Drapeau, M. Maurice Rinfret, député fédéral de St-Jacques, M. Paul Dozois, député provincial, M. Sergio Angeletti consul d'Italie, le juge Sciortino, des Sessions de la Paix de Montréal.

M. Ferdinand Biondi agissait comme maître de cérémonies de ce banquet dont le président était M. Jacques Tozzi, ancien conseiller municipal.

L'ACUI a donné des livres aux élèves "néos"

L'association canadienne des universitaires italiens, que préside M. Sergio Clurli, a procédé dimanche dernier, en collaboration avec le gouvernement italien, représenté par le consul d'Italie M. Serge Angeletti, à la remise de livres d'école en italien pour les classes bilingues ou d'immigrants de la CECM.

La Fontaine de Trevi

UN DELICE DE GOURMETS

BOEUF BOURGUIGNON

Servi avec pommes de terre et notre salade italienne. Un spécial cette semaine.

DINER COMPLET 1.35

Avez-vous dégusté les fameuses cuisses de grenouilles Provençal.

Vous êtes invités à visiter notre bar-salon à l'étage supérieur

Lunches d'hommes d'affaires à partir de $1.35

Bernini avec son piano et ses chansons

Tous les soirs MONA LEVESQUE

6717, rue ST-HUBERT Tél. 271-0855

AUTREFOIS UN LUXE... A LA PORTEE DE TOUTES LES BOURSES MAINTENANT !

Dionne LTÉE-LTD.

Aliments fins pour le dîner d'Actions de Grâces

DINDES 45¢ LB

CRY-O-VAC CATEGORIE "A"
LES PLUS BELLES DU QUEBEC
PRETES A CUIRE 6 à 14 LB

NOUS AVONS AUSSI LA DINDE STRICTEMENT FRAICHE
A UN PRIX UN PETIT PEU PLUS ELEVE
AUSSI CANARDS DU LAC BROME ET CHAPONS ET DINDES BUTTERBALL SWIFT

CANNEBERGES COMPLETES OU EN GELEE
OCEAN SPRAY
BOITE 15 OZ
2 pour 49¢

LES MEILLEURES MARQUES POPULAIRES DE
JAMBONS
DEGRAISSES SANS COUENNE JARRET COURT N'IMPORTE QUELLE MOITIE LB 59¢
AVEC COUENNE PARTIE DU JARRET LB 55¢

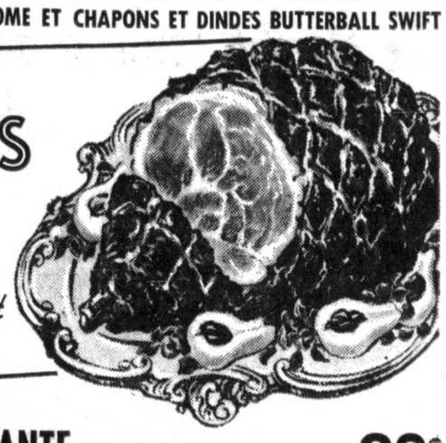

ROTI DE BOEUF POINTE DE SURLONGE MARQUE ROUGE lb 89¢

ROULEAU SALAMI COORSH 12 oz 59¢
SMOKED MEAT Coorsh Deux paquets de 20 oz 53¢
BACON ROYAL OU LEGRADE lb 69¢
SAUCISSE FUMEE COORSH lb 49¢
CORNED BEEF CRY-O-VAC COORSH 2 à 3 lbs lb 79¢
SALADE AU CHOU HYGRADE 16 oz 49¢

LA MOISSON TRESOR LIBBY
POIS de fantaisie Libby 2 boites 15 oz 39¢
BLE d'INDE de fantaisie 2 boites 15 oz 39¢
BETTERAVES TRANCHEES, LIBBY 2 boites 20 oz 35¢
JUS de TOMATE DE FANTAISIE LIBBY 4 boites 20 oz 59¢
CITROUILLE 6¢ EN MOINS DE FANTAISIE, LIBBY 2 boites 48 oz 45¢
LEGUMES MELANGES, LIBBY 2 boites 15 oz 39¢

CREME GLACEE LAURENTIENNE DIONNE contenant 3 chopines 65¢

MELANGE GATEAU BETTY CROCKER BLANC OU CHOCOLAT 2 19 oz 89¢
GLAÇAGE FUDGE CHOCOLAT BETTY CROCKER pqt 16 oz 39¢
GLAÇAGE BLANC DUVETEUX BETTY CROCKER pqt 6½ oz 39¢

SWISS ROLLS CHOCOLAT OU VANILLE STUART BOITE DE 10 POUR 45¢
BISCUITS GOGLU LIDO 36 PAR CELLO 29¢
FEVES AU LARD PURITAN JARRE 28 OZ 2 POUR 75¢
SHORTENING DOMESTIC 3¢ EN MOINS 2 PAQUETS 16 OZ 69¢

SPECIAL TIMBRES EN DOUBLE
AVEC CE SPECIAL VOUS OBTENEZ DOUBLE QUANTITE DE TIMBRES POUR LE TOTAL DE VOS ACHATS
CAFE INSTANTANE DIONNE ETIQUETTE ROUGE JARRE 10 OZ $1.29

EMPLOIS REDDI vaporisateur 16 oz instantané 20c de moins 69¢
PRODUITS COLGATE PALMOLIVE
FAB GEANT MOINS 20¢ 71¢
AJAX NETTOYEUR GROS 2 pour 39¢
SHAMPOO HALO FORMAT DE FAMILLE 99¢

CHOCOLATS DEBUTANTE boite 16 oz 88¢
MINCEMEAT CLARK jarre 15 oz 43¢
FROMAGE VELVEETA KRAFT paquet 16 oz 63¢
BISCUITS CHEESE NIPS CHRISTIE 2 pqts 6¼ oz 49¢
HOT CHICKEN SAUCE PARAGON 2 boites 15 oz 35¢
FARINE A CREPE AUNT JEMIMA, ORDINAIRE, BUTTERMILK ET SARRASIN 16 oz 23¢
DATTES GOOD AS GOLD DE CALIFORNIE Cello 16 oz 39¢

GATEAUX AUX FRUITS DIONNE
1 lb carré 55¢ | 2 lb carré $1.05 | 3 lb rond $1.49 | 4 lb carré $1.95

CANNEBERGES FRAICHES IMPORTEES LB 23¢
PAMPLEMOUSSES JUTEUX DE FLORIDE, GROSSEUR 48 10 POUR 69¢
RAISIN TOKAY FRAIS DE CALIFORNIE 4 LIVRES DANS PANIER 49¢
Pommes McIntosh POUR LA TABLE, DU QUEBEC 10 LB 69¢
BANANES FRAICHES DOREES 2 LB 29¢
TOMATES FERMES ET MURES DE CALIFORNIE 3 LB 49¢
PATATES SUCREES DE NEW JERSEY 5 LB 39¢
CELERI PASCAL DU QUEBEC 2 POUR 19¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC UN OU 2 ROULEAUX D'ALUMINIUM ALCAN FOIL 12 po. 2/69¢ 18 po. 65¢
30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC JARRE 12 OZ OLIVES FARCIES McLARENS 59¢
30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC JARRE 12 oz OVALTINE ORDINAIRE OU CHOCOLATE 75¢
30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC DEUX CELLOS 8 OZ FROMAGE TRANCHE BORDEN 2 POUR 65¢ ORDINAIRE OU PIMENT
30 TIMBRES UNITED EXTRA AVEC BOUT. 32 OZ NETTOYEUR AJAX LIQUIDE TOUT USAGE 10¢ EN MOINS 79¢

Dionne LTÉE-LTD.
DEPUIS 1870

Mlle Simone Beaulieu, présidente de l'Amicale Notre-Dame-des-Ecoles qui recevra les anciennes de l'école normale Notre-Dame de Montréal et leurs amies lors du défilé de modes qui aura lieu à l'hôtel Windsor, ce soir mercredi, à 8 h. 30.

photo ALLARD

Mme Pierre Laporte, épouse du ministre des Affaires municipales, et Mme François Olivier, présideront conjointement la partie de cartes qui aura lieu le jeudi 10 octobre au Centre Paul-Sauvé, au profit de Domremy-Montréal, centre de réhabilitation pour les alcooliques.

L'HON. JEAN LESAGE, premier ministre du Québec et MME LESAGE, qui célèbrent cette année leurs noces d'argent, ont bien voulu rehausser de leur présence la soirée de clôture du congrès des Foyers Notre-Dame à l'hôtel Reine Elizabeth, le dimanche 13 octobre prochain.

Mlle RENEE SENECAL, i.l., fille de M. Adolphe Senécal, décédé, et de Mme Senécal, et M. MICHEL CLEROUX, m.r.i., fils de M. et de Mme René Cléroux, dont le mariage sera célébré le samedi 19 octobre, à 10 h., à l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic. Le R.P. Raymond-Marie Voyer, o.p., recevra le consentement des époux.

Voyages

L'ambassadeur de Pologne et Mme Zygfryd L. Wolniak sont de retour à Ottawa, avec leurs deux enfants, après un séjour de quatre mois en Pologne.

* * *

Mlle Louise Chatel, fille de M. et de Mme Louis Chatel de Notre-Dame-de-Grâce, est de retour à Montréal après avoir complété ses études pour son doctorat en psychologie à l'université Columbia de New York.

* * *

M. Robert Picard, consul de France, Mme Picard et leur fille Jacqueline, sont arrivés récemment à Québec à bord du Carmania.

Mlles Jacqueline Francoeur et Colette Magny, de Montréal, étaient de passage chez leurs parents à Ste-Thècle.

* * *

Mlle Micheline Cossette, infirmière de Montréal, fille de M. et Mme Josaphat Cossette, de St-Narcisse, est arrivée dernièrement à l'aéroport de Dorval. Elle a visité plusieurs pays d'Europe durant un séjour de trois mois.

* * *

Mlle Nicole Normandin, Mlle Marie Dion, infirmières à Montréal, ont passé récemment un mois de vacances chez M. et Mme Irénée Trudel, de St-Narcisse.

Ottawa

Sa Majesté Impériale Haïlé Sélassié, empereur de l'Ethiopie, séjourne présentement à la résidence du gouverneur général.

* * *

Leurs Exc. le gouverneur général et Mme Vanier ont donné un dîner d'Etat, suivi d'une réception d'Etat, lundi soir, en l'honneur de Sa Majesté Impériale Haïlé Sélassié, empereur de l'Ethiopie.

Mlle Charlotte Whitton, maire d'Ottawa, sera la prochaine conférencière au déjeuner-causerie mensuel de l'Ottawa Women's Canadian Club, sous la présidence de Mme J. B. Rooney. Il aura lieu le mercredi 16 octobre, à la salle de bal du Château Laurier. Mlle Whitton parlera de son voyage en URSS.

* * *

Le haut-commissaire de la Jamaïque et Mme Earle Maynier arrivent demain d'un séjour dans leur pays.

* * *

Le comité féminin de l'Ottawa Choral Society offre au public de la région et aux amateurs de belle musique un café-détente, le jeudi 17 octobre, de six heures du matin à deux heures de l'après-midi, à la salle Beecroft de l'église unie Rideau Park. Il y aura vente de pâtisseries maisons et de bijoux.

A VILLA-MARIA — C'est ce soir 9 octobre à 8 h. p.m. qu'aura lieu au couvent de Villa-Maria un défilé de modes au bénéfice de l'Amicale. Sur la photo quelques membres de l'organisation. Dans l'ordre habituel: Mmes Paul-Emile Grothé (Germaine Merrill), présidente; Camille Grenier (Ruth Lafleur); Paul Hurteau (Marguerite Desjardins). Cette soirée a été placée sous la présidence d'honneur de Mme Paul Gérin-Lajoie.

Une femme élue en Colombie-Britannique

REGINA. (PC) — Des 13 femmes candidates aux élections de lundi dernier, en Colombie-Britannique, une seule a été élue aux Communes.

Mme Lois Haggen a été élue pour la première fois en 1955 dans Grand Forks-Greenwood, au siège que détenait son mari avant son décès. Mme Haggen représente le Nouveau Parti Démocratique.

Mme Camille Mather, la femme de Barry Mather, député du NPD, a perdu dans sa localité de Delta et Mme Margaret Hobbs a été battue dans Revelstoke. Ces deux circonscriptions ont élu des députés créditistes.

Les Britanniques à la recherche du "mieux-vivre"

LONDRES — (AFP) — "C'est vers le continent que les Britanniques à la recherche du "mieux-vivre" tournent les yeux. Il faut en finir une bonne fois avec l'ère victorienne et l'influence sinistre qu'elle a eue sur la cuisine britannique, proclame Mme Craddoch. Il faut en finir avec la fausse prophétesse de la science culinaire en Angleterre, la fameuse Mrs. Berton, dont les recettes ont eu force de loi dans ces îles pendant cent ans et qui n'était pas capable de faire cuire un oeuf à la coque. Adressons-nous enfin aux vrais et seuls amitres ès gastronomie, ceux que la France a donnés au monde."

Le major, qui déclare recevoir jusqu'à 15,000 lettres par semaine lui demandant conseil en matière de vin, ajoute : "Si la révolution gastronomique se produit enfin dans ce pays, elle sera l'oeuvre des hommes. Il y a, en moyenne, 40% d'hommes dans notre public".

SAVOIR-VIVRE
avec son prochain

Vous n'êtes plus tout à fait chez vous, vous n'êtes pas encore dans la rue. A ce lieu de transition, l'escalier, correspond une politesse de transition également, qui se situe entre celle que l'on doit à ses familiers et celle que l'on observe à l'égard de la foule anonyme . . . plus ou moins près de l'une ou de l'autre, selon les circonstances.

Avec des inconnus

Un homme croisant une femme doit la saluer, et elle doit lui répondre d'un signe de tête. En même temps qu'il salue, l'homme s'efface le long du mur pour laisser à la femme le côté de la rampe.

Si deux femmes se croisent, la plus jeune laissera la rampe à l'autre, qui la remerciera aimablement. Sont-elles sensiblement du même âge, le côté de la rampe reviendra à celle qui descend.

Lorsqu'au lieu de se croiser, deux personnes étrangères l'une à l'autre se suivent dans le même sens (montant ou descendant), elles peuvent parfaitement s'ignorer. Cependant, si la première va nettement moins vite que la seconde, elle fera bien de proposer à celle-ci de passer devant (ce qui mérite bien un remerciement et un sourire).

Avec des familiers

Si la personne la moins leste néglige de faire cette proposition — peut-être parce qu'elle ne s'est pas aperçue que l'on montait derrière elle — celle qui la suit modérera son allure et s'abstiendra de piaffer d'impatience ou d'essayer de "doubler" même en s'excusant.

Bien entendu, lorsque deux personnes descendent à quelques marches d'intervalle l'escalier d'un immeuble, la première parvenue à la porte de sortie tient celle-ci ouverte pour l'autre. Il ne faut rien exagérer, cependant. Ne gardez la porte ouverte que pour une personne qui vous suit d'assez près. Sinon, votre politesse peut devenir importune à cette personne, qui se croira obligée de hâter le pas pour éviter de trop attendre.

Si vous montez ou descendez un escalier en compagnie de vos familiers, vous laisserez tout naturellement le côté de la rampe à la personne la moins alerte, et vous réglerez votre allure sur la sienne. Un homme suit, en montant, la femme qu'il accompagne, et la précède pour descendre (afin de prévenir une chute éventuelle).

Comme dans l'escalier, on se salue d'un signe de tête, les messieurs gardent leur chapeau à la main.

à Noter ***

AMICALE A PONT-ROUGE L'école normale de Pont-Rouge convoque ses anciennes élèves à l'Amicale de leur Alma Mater le samedi 19 octobre prochain, à 1 h. 30 p.m. Cette invitation est officielle et ne sera suivie d'aucun avis personnel aux anciennes.

AUXILIAIRES DE L'HOPITAL NOTRE-DAME — Les dames auxiliaires de l'hôpital Notre-Dame organisent une soirée de gala, le vendredi, 18 octobre, à neuf heures, au théâtre St-Denis. On y présentera la première du film "Les croulants se portent bien" avec Nadia Gray et Jean Tissier. Le public est cordialement invité. On peut se procurer des billets chez Mmes Jean Gratton, RE. 8-0886 ou Claude Hébert, 738-5107, ainsi qu'au théâtre St-Denis.

ASSOCIATION BELGIQUE-CANADA — Le bal de l'Association Belgique-Canada aura lieu le 25 octobre, à l'hôtel Windsor, sous la présidence d'honneur du ministre J.-P. Deschatelets, ministre des Travaux publics au fédéral, et du comte de Liedekerke, consul général de Belgique à Montréal.

Le comité d'organisation est composé de Mme Jules Dupré, Mlle P. Benfante, MM. K. Kittel, J. Gillain, A. Bastin, N. Magny et des représentants de la section des jeunes : Mlles M. Desnoyers, L. Van Lynseele et M. S. Hamet.

BAL NEWMAN — Le 33e bal annuel du club Newman aura lieu samedi, le 26 octobre, à la salle Victoria, Westmount. Les invités d'honneur seront M. Eric Kierans, ministre du Revenu au provincial et Mme Kierans.

SOUPER-DANSANT — Les dames auxiliaires de l'hôpital Le Gardeur, Repentigny, organisent un souper-dansant au profit de leurs oeuvres, le samedi 16 novembre, à la salle Elysée du restaurant Réveillon. Pour renseignements, on peu communiquer avec Mme Yolande McDuff, St-Paul l'Ermite, composer 581-4055.

Faire-part

M. Roger Duhamel, imprimeur de la Reine et Mme Duhamel, autrefois de Montréal, désirent annoncer le mariage de leur fille Marie avec M. Michel Côté, b.a.ll.l., fils de Me Fernand Côté, c.r. et de Mme Côté, de Malartic. La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans la plus stricte intimité, le samedi 19 octobre, à Ottawa.

Reitman's
"LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES"

Soutien-gorge bandeau

largement dégagé au cou et au dos

biflex

Strap-Eze de bi-flex est un nouveau soutien-gorge étirable en Lycra, fibre Spandex magique, fraiche et légère et néanmoins d'un contrôle ferme. • Les bretelles en Lycra s'étirent en tout sens de manière à dégager le cou • Bonnets fermement façonnés en coton et dentelle délicatement brodée, mouvement dégagée à l'aisselle sans toutefois se déranger. En blanc. A 32-36, B et C 32-38 **2.95**

On peut obtenir aussi un soutien-gorge long blanc avec bande de 2" et baleine assurant confort parfait et ne roulant pas. Tailles A 34-36, B 32- 38, C 34-40. **4.95**

"Il y a un magasin Reitman près de chez vous"

LES MAGASINS REITMAN SONT OUVERTS TARD JEUDI, VENDREDI SOIR

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI

Que vous veniez nous voir pour un manteau de fourrure à la longueur ou bien une jaquette ou étole de fourrure, nous veillons à votre satisfaction entière. Nous désirons même vous aider à avoir soin de vos fourrures afin qu'elles vous durent le plus longtemps possible. N'allez pas croire que nous sommes des marchands ordinaires : nous vendons des fourrures depuis presque un demi-siècle. Nous pouvons donc répondre à plus d'une question quant à la qualité des fourrures, la main-d'oeuvre et l'entretien. Nos dessinateurs et fourreurs compétents sont sur les lieux pour vous servir. Venez voir notre collection vaste et variée, aux modèles récents. En voici quelques exemples :

Etole en vison Pastel Majestic ou perle . . .	$399
Manteaux légers en castor rasé	399
Jaquettes en vison Pastel Majestic*	595
Mouton de Perse gris ou teint noir	499
Manteaux légers en castor rasé	695
Mouton de Perse teint noir, garni vison . .	695
Manteaux en loutre canadienne rasée	1050
Manteaux en seal d'Alaska teint	1295
Manteau en vison Majestic foncé	1795

* ass. des éleveurs de vison du Canada

Perley

FACILITES DE PAIEMENT

Stationnement gratis pour une heure

1254 ouest, STE-CATHERINE

LE "Jackie Look"

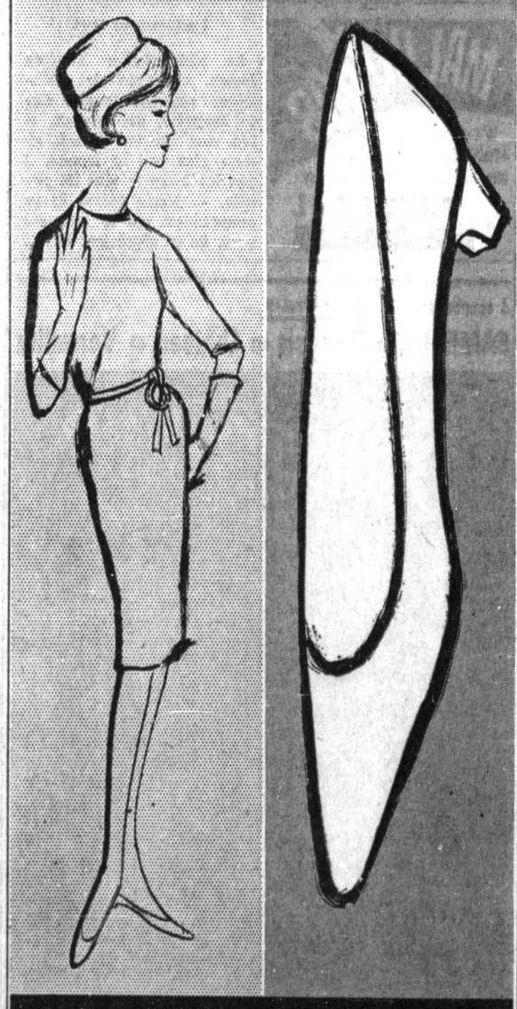

On l'appelle le Jackie look, tout le monde le réclame à cause de son confort et de sa distinction.

F. X. La Salle & Fils INC.

6575 rue ST-HUBERT CR. 3-1515

580 est, STE-CATHERINE VI. 4-2642

Le plus vaste choix de

STORES

LAVABLES
TOUTES COULEURS
TOUTES DIMENSIONS

avec frange, insertion ou avec dentelle

STORES 100% PLASTIQUE

Lavables, fini bosselé. Unis seulement. Choix de blanc, crème, vert, sable.

Unis		Unis	
27" x 58":	$1.89	36" x 82":	$2.29
36" x 70":	$1.98	42" x 82":	$2.98
30" x 70":	$1.98	48" x 82":	$4.29

STORES SEMI-OPAQUES

Lavables, enduits de plastique, arrêtent les rayons du soleil sans trop assombrir. S'obtiennent en blanc, crème, coquille, sable, vert. (En stock, blanc seulement).

	Unis	avec frange		Unis	avec frange
27"x58":	$2.85	$4.25	42"x82":	$5.25	$7.30
30"x70":	$3.30	$4.80	48"x70":	$6.25	$8.70
37"x70":	$3.30	$4.95	48"x82":	$7.00	$9.15
37"x82":	$3.75	$5.40	52"x70":	$7.75	$10.50
42"x70":	$4.75	$6.80	52"x82":	$8.50	$11.25

STORES 100% OPAQUES

Lavables, enduits de plastique, arrêtent les rayons du soleil même en plein jour. (En stock, blanc seulement).

	Unis	avec frange		Unis	avec frange
27"x58":	$4.10	$5.50	42"x82":	$6.45	$8.45
30"x70":	$4.55	$6.05	48"x70":	$7.10	$9.60
37"x70":	$4.55	$6.15	48"x82":	$8.65	$11.10
37"x82":	$5.00	$6.60	54"x70":	$8.60	$11.40
42"x70":	$5.50	$7.55	54"x82":	$10.10	$12.90

STORES EXTRA LARGES

Sur demande, nous pouvons vous procurer des stores opaques mesurant jusqu'à 155 pouces de large par 168 de long dans un choix de teintes pastel.

Facilités budgétaires si désiré

OUVERTS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIR

1651 est, MT-ROYAL LA. 4-1184
6602 ST-HUBERT 273-2808

6595 ST-HUBERT 271-4735
4028 est, ONTARIO 522-1174

E. Lecompte LTÉE DRAPERIES

L'immense majorité de la population désire un ministère de l'Education — Gérin-Lajoie

par Guy FERLAND

Au terme d'une tournée de 30 jours dans la province, M. Paul Gérin-Lajoie a dit sa "profonde conviction que l'immense majorité de la population désire le ministère de l'Education qui aurait dû être créé depuis longtemps".

Devant les membres du club Rotary de Montréal, hier midi, le ministre de la Jeunesse a repris la thèse selon laquelle seule une autorité unique soumise au contrôle démocratique du cabinet, de l'assemblée législative, de l'électorat et du Conseil supérieur de l'éducation, pourra sortir l'enseignement de l'état proche de la stagnation dans lequel il se trouve plongé.

Le ministre a rappelé que la multiplicité d'autorités qui s'ignorent les unes les autres empêche la coordination de l'enseignement, et conduit à des culs-de-sac nombre d'étudiants qui auraient dû trouver plutôt des avenues ouvertes sur l'enseignement supérieur.

"En fait, nous n'avons pas de système d'éducation, a dit M. Gérin-Lajoie ; nous avons seulement une multiplicité d'autorités, d'institutions, de programmes et de cours qui conduisent dans toutes les directions comme autant de voies à sens unique, mais qui rarement se complètent."

Ce n'est pas une panacée universelle

Mais le ministre a ajouté qu'il ne faudrait pas croire que la création d'un ministère de l'Education signifiera la fin de tous les maux : un système d'éducation, a-t-il expliqué, doit être en constante évolution ; c'est une tâche énorme que d'entraîner des hommes qui seront capables de s'adapter aux changements technologiques ; que de repenser les programmes pour répondre aux besoins changeant du marché du travail ; que de préparer des professeurs compétents ; que d'instituer "l'éducation permanente" qui permettra de réadapter continuellement la main d'oeuvre. Echouer dans l'accomplissement de ces tâches, ce serait accroître le mécontentement de ceux qui sont insatisfaits parce qu'ils ne peuvent s'ajuster aux changements.

M. Gérin-Lajoie fonde beaucoup d'espoir sur le Conseil supérieur de l'éducation pour maintenir le système d'éducation en constante évolution. Il a décrit le Conseil comme une commission d'enquête permanente, qui gardera le ministre en contact direct avec les "consommateurs de l'éducation". Ce Conseil sera pour le ministre comme un dispositif électronique très sensible dont les antennes capteront de partout les données nécessaires à la redéfinition des politiques."

Gérin-Lajoie publie :

"Pourquoi le bill 60 ?"

Plusieurs personnalités du monde syndical, dont M. Roger Provost, président de la Fédération des travailleurs du Québec, Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux, Louis Laberge, président du Conseil du travail de Montréal et Paul Grenier, vice-président du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal, assisteront ce soir au lancement d'un ouvrage du ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, intitulé "Pourquoi le bill 60".

Le lancement de ce livre par les Editions du Jour précède le grand meeting syndical d'information qui aura lieu le même soir, à l'auditorium de l'école Le Plateau. Le ministre de la Jeunesse est l'invité du Conseil du travail et du Conseil central de Montréal. M. Gérin-Lajoie sera présenté à son auditoire et remercié par des dirigeants de la FTQ et de la CSN.

M. GERIN-LAJOIE

La réunion sera présidée conjointement par les présidents des deux conseils de Montréal. Le maitre de cérémonie sera le comédien bien connu Jean Duceppe, membre de l'Union des artistes (CTC-FTQ).

M. Gérin-Lajoie terminera ainsi, devant les travailleurs syndiqués de la métropole, sa grande tournée d'information sur le bill 60. Après son exposé, il sera soumis aux questions d'un panel de dirigeants syndicaux, qui se feront les interprètes des préoccupations des syndicalistes en matière d'éducation.

Un communiqué de la FTQ précise que les centrales syndicales sont au nombre des corps intermédiaires qui ont pris le plus fréquemment position dans ce domaine, tant au cours de l'enquête conduite par la Commission Parent que depuis la publication du bill 60 prévoyant la création d'un ministère de l'Education.

Une fois de plus, les Communes enterrent le projet de loterie

OTTAWA (DNC) — Une fois de plus, la question des loteries a fait l'objet d'un débat aux Communes, et une fois de plus le débat n'a rien donné, si ce n'est un éventail d'opinions.

Tout comme la majorité de la population, les députés sont dans l'ensemble favorables au projet, mais l'un d'eux, M. J. J. Greene, libéral de Renfrew-Sud, a soulevé hier certaines objections d'ordre constitutionnel.

Pour ce qui est du parrain du projet de loi, M. Jack Horner, conservateur d'Acadia, il a joué le rôle que nombre de libéraux ont joué depuis six ans, c'est-à-dire qu'il a défendu le projet sans réserve aucune.

Selon lui, seule l'hypocrisie empêche l'instauration d'une "commission des sweepstakes au bénéfice d'hôpitaux", car partout on se livre aux jeux de hasard interdits par la loi. "Il est même possible de jouer au bingo devant la télévision", a-t-il fait remarquer.

Entre diverses autorités invoquées à l'appui de sa thèse, le député conservateur a mentionné la Fédération canadienne des maires et des municipalités qui s'est prononcée en faveur du projet.

M. Horner a également rappelé le sondage d'opinion effectué par LA PRESSE et mentionne que 98,000 personnes s'étaient alors prononcées en faveur des loteries au regard de 149 qui s'étaient élevées contre le projet.

Appuyant ses réclamations d'un exemple, le député a mentionné le succès de la loterie de Nouvelle-Zélande, laquelle, en un an et demi, a permis de distribuer neuf millions de dollars en prix, cinq millions et demi aux oeuvres de charité et $1,875,000 aux vendeurs de billets tout en laissant une somme identique dans les coffres de l'Etat.

Sans combattre le projet, le député de Renfrew-Sud, M. Greene, a fait état d'objections d'ordre constitutionnel et indique qu'un projet semblable à celui dont M. Horner se faisait l'avocat ne pouvait être adopté sans consultation avec les provinces ,voire même, sans leur participation.

Dans leur grande sagesse, a-t-il ajouté, les membres d'un comité conjoint des Communes et du Sénat en étaient arrivés à la conclusion, en 1956, qu'une loterie nationale ne servirait pas l'intérêt du Canada.

Détruisant lui-même partiellement cette dernière objection, M. Greene devait signaler que les esprits ont peut-être évolué depuis sept ans.

C'est à un autre libéral, M. Cantin, de Québec-Sud, qu'il appartenait de répondre à la première objection de M. Greene.

On pourrait respecter les droits des provinces à cet égard, a-t-il dit, en modifiant la loi actuelle de façon à permettre aux provinces d'instituer leur propre loterie si c'est là leur désir.

Sur ce, M. Cantin a cité un éditorialiste de LA PRESSE, M. Vincent Prince, qui, le 28 février 1962, invitait M. Fulton, alors ministre de la Justice, à dire "oui" au projet de loterie.

C'est de loteries provinciales que M. Cantin parlait, évidemment, pour signaler qu'une loterie provinciale "ne ferait que canaliser en direction des gouvernements provinciaux des revenus qui, présentement, vont enrichir des institutions d'autres pays ou des particuliers de chez nous".

Tous ces propos, de même que ceux qui avaient précédé et ceux qui devaient suivre n'ont rien modifié à la situation et l'heure de la discussion a expiré avant que le projet ne soit adopté.

Gaspé-Nord réclame sa ligne de chemin de fer

La Chambre de commerce de Gaspé-Nord réclame vigoureusement, auprès du premier ministre Lester B. Pearson, l'application immédiate d'une loi votée il y a maintenant dix-huit mois : soit la construction d'une ligne de chemin de fer entre Matane et Ste-Anne-des-Monts.

Dans une résolution adoptée unanimement à cet effet, la Chambre de commerce fait remarquer que la construction d'une telle ligne aiderait au développement économique de la région, diminuerait de 20% le prix des produits venant du reste de la province et s'avérerait comme le seul moyen efficace de communication et de transport pendant plusieurs mois pour la région, etc.

En outre, la Chambre de commerce déclare qu'elle s'inquiète des rumeurs qui circulent dans la région, rumeurs qui n'ont pas été démenties par les autorités gouvernementales, à l'effet que le gouvernement, plutôt que de construire cette ligne de chemin de fer, utiliserait l'argent ainsi épargné pour la construction d'un port à Matane.

SPECIAUX de fin de semaine chez Woodhouse

Ensemble de luxe Serta

Matelas à 252 ressorts spiraux indéformables. Panneaux piqués sur le dessus et le dessous. Sommier-boîte assorti. Tête de lit capitonnée de Tufflex et recouverte de vinyle d'entretien facile. Se déplace sur roulettes. Largeur : 3'3". Largeurs : 4' et 4'6" en supplément.

En spécial à **89.95**

90¢ par semaine

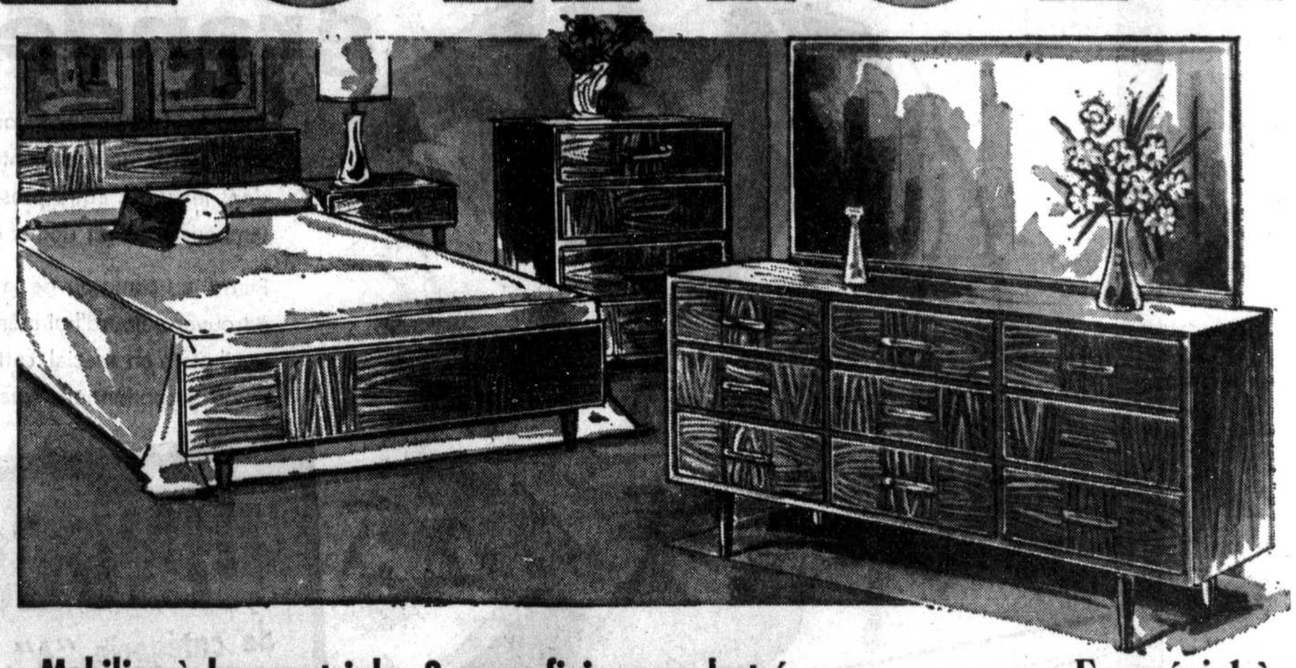

Mobilier à bureau triple, 3 mcx, fini noyer lustré

La construction étudiée, dernier cri et valeur maximum caractérisent ce mobilier ! Bureau triple de fortes dimensions à 9 tiroirs, surmonté d'un miroir horizontal, basculant et à bord biseauté, commode spacieuse à 4 tiroirs et lit à panneaux. Dessus, devants et côtés en véritable noyer 5 épaisseurs. Tiroirs à queue d'aronde. Poignées en noyer solide avec décoration cuivrée. Tables de chevet disponibles, si désiré, moyennant un léger supplément.

En spécial à **$189**

Seulement $2 par semaine

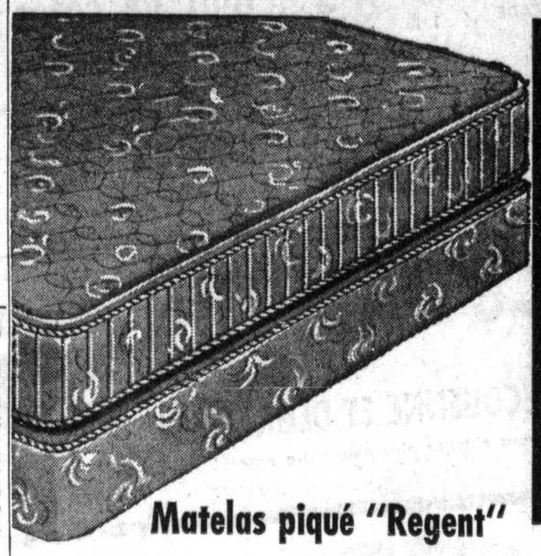

Matelas piqué "Regent"

Contient 312 ressorts spiraux auto-enclanchants. — Aérateurs commodes et ganses cordelées. Sommiers-boîte au même bas prix que le matelas. Toutes les largeurs régulières.

En spécial à **54.95**

60¢ par semaine

Fini antique ou érable rouge

Lits superposés, 8 mcx, avec commode, pupitre et chaise

Lits, échelle et garde-fou construits en merisier solide. Comprend deux lits superposés (peuvent se démonter pour former des lits jumeaux), 2 matelas à ressorts, 2 sommiers à lames, échelle à 3 marches et garde-fou facilement amovible. EN PLUS : commode spacieuse de 5 tiroirs, pupitre à socle unique et chaise assortie. Fini érable rouge ou antique. Compléteront à merveille l'ensemble de lits superposés, 8 morceaux.

En spécial à **$169**

$1.75 par semaine

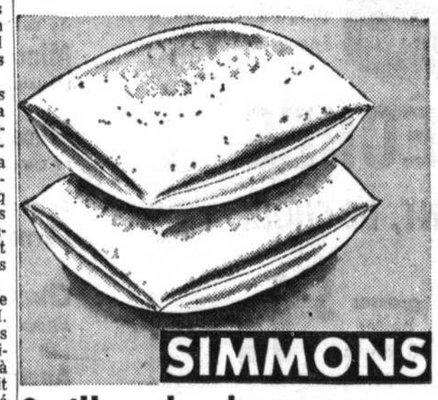

Oreillers de plumes

Un produit Simmons ! Abondamment remplis de plumes de poulet. Dimensions : 17" x 25". Réapprovisionnez-vous à ce prix si bas !

En spécial à **2.99** la paire

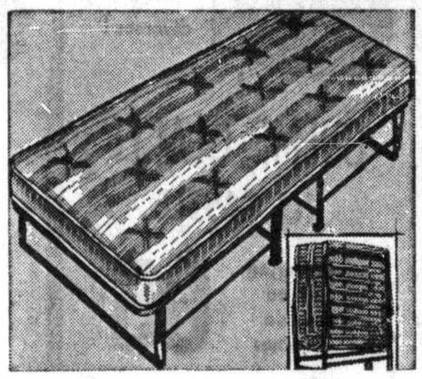

Lit pliant avec matelas

Matelas capitonné à ressorts. Cadre d'acier solide. Sommier à lames. Fini aluminium. Se déplace sur 4 roulettes. 72" de longueur x 30" de largeur (ouvert).

En spécial à **21.95**

25¢ par semaine

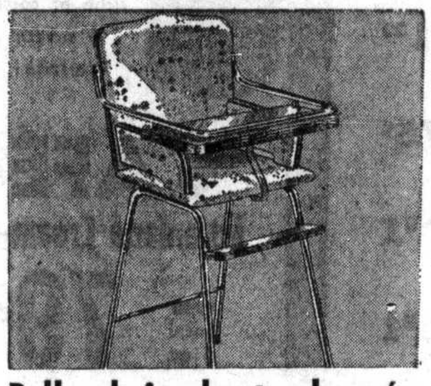

Belle chaise haute chromée

Structure tubulaire chromée. Appui-pieds... Plateau avec rail. Siège, côtés et dossier rembourrés. Couverture de vinyle lavable. Pattes à bout caoutchouc. Couleurs diverses.

En spécial à **11.95**

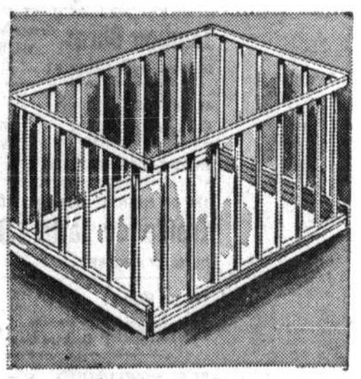

Parc de jeu pliant

Fabrication en bois dur. Balles incluses. Se déplace sur roulettes. Fini naturel. (Modèle avec barres de dentition en supplément).

En spécial à **9.95**

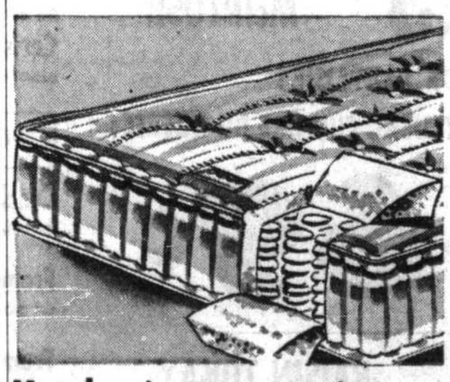

Matelas à ressorts spiraux

Multiples ressorts spiraux. Isolation de sisal et rembourrage de feutre. Dessus capitonné. Bord roulé extra-ferme. Poignées solides. Largeurs : 3'3", 4' et 4'6".

En spécial à **18.95**

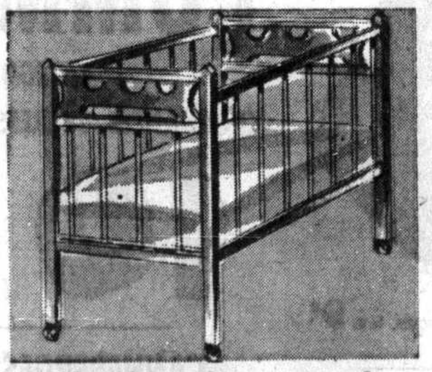

Lit d'enfant fini naturel

Construction en bois dur. Sommier à câbles sur cadre en bois. Monté sur roulettes. Dimensions : 18" x 36". Matelas inclus.

En spécial à **12.95**

AUCUN DEPOT REQUIS

(Taxe de vente payable à l'achat)

Jusqu'à 36 mois pour payer, si désiré

Achetez en toute confiance !

Service et satisfaction garantis

Nous avons un assortiment varié et complet de couvre-planchers de première qualité à des prix imbattables. — Magasinez à la maison. — Un coup de téléphone suffit pour recevoir chez vous la visite de notre représentant avec des échantillons de tapis ! Il vous aidera à prendre les mesures, si nécessaire. Il vous signalera aussi le tapis qui convient le mieux à votre budget !

Woodhouse

à l'avant-garde depuis 1911

Le géant de l'ameublement canadien

MAGASINEZ EN TOUTE AISANCE DEMAIN ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 HEURES

105 ouest, rue STE-CATHERINE — Tél. VI. 5-9261

STATIONNEMENT GRATUIT au Town Parking, Ltd. rue Clark au sud de Ste-Catherine ouest.

A VERDUN : 3913, rue Wellington, près Hickson. Tél. : 766-2343

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
100	Abitibi	48¾	48¾	48¾
—	Abitibi P	25½	25½	—
—	Algoma	57¾	57¼	—
550	Alumin	29⅜	29¼	29⅜
—	Al 4½ P	40	40	—
—	Alu 1 P	22¼	22¼	—
—	Al 2 Pr	47¾	47½	—
—	Ang C P	51½	51½	—
—	An T 4½ P	45	45	—
—	An-T 265 P	58⅝	58⅝	—
—	An T 2.90 P	53½	53½	—
—	Argus	11¼	11¼	—
—	Arg 2.60 P	52½	52½	—
—	Arg 2.70 P	52¼	52¼	—
—	Arg C P	8⅞	8⅞	—
600	Asbestos	24⅞	24⅞	24⅞
25	Atl Sug	19	19	19
—	Banq CN	80	79½	—
725	Banq Imp	63¾	63¾	63¾
135	Banq Mont	64¼	64¼	64¼
—	Banq N-E	71¼	71¼	—
—	Banq PC	52½	52½	—
185	Banq Roy	75	75	—
—	Banq T-D	62½	62½	—
—	Bath P	16½	16½	—
—	Bath P A	52½	52½	—
235	Bell Phone	54	53⅞	53⅞
—	Bow C 5Pr	51	50¾	—
—	Bow C5¾P	52	52	—
—	Bow CMerP	51¼	51¼	—
—	Bow Paper	6¼	6¼	—
—	Brazil	265	265	—
1000	BA Oil	27⅞	27⅞	27⅞
—	BC Forest	23¼	23¼	—
850	BC Power	24⅜	24⅜	24⅜
—	BC Phon4½	88½	88½	—
—	BC Ph 5¾	108	108	—
—	BC Pho6¼	108	108	—
—	Brockvl Pr	7½	7½	—
—	Bruck A	24¾	24¾	—
—	Bruck B	8	8	—
125	Cal Pow	21⅞	21⅞	21⅞
25	Can Cem	37½	37½	37½
—	Can Cem P	27½	27½	—
—	C Dom Sug	27	27	—
—	Cl Fndry	21½	21½	—
—	Can Malt	22¼	22¼	—
—	C S L	58¼	58¼	—
—	C S L p	13¼	13¼	—
—	C Aviatn	10¼	10¼	—
880	C Brew	10¼	10¼	10¼
—	C Brew p A	51	51	—
—	C Brw p B	52¾	52½	—
—	C Br Alm	9¼	9¼	—
—	Cdn Cn A	13	13	—
—	Chemcell	10⅜	10⅜	—
—	Id 1.75 p	37	37	—
100	C I L	16¼	16¼	16¼
—	C I L p	80½	80½	—
—	C Int Pw	15⅜	15⅜	—
35	C Int Pw p	46½	46½	46½
100	C Marconi	390	390	390
600	CPR	34⅝	34¼	34¼
300	C Pet p	11⅞	11¾	11¾
—	C Vickers	19½	19½	—
—	Cap Wire	7¾	7¾	—
—	C Del Rio	780	780	—
—	Chrysler	9⅜	9⅜	—
—	Coghlin	5½	5½	—
—	Col Cell	8½	8⅛	—
225	Cons MS	28¾	28⅝	28¾
100	Cons Text	10	10	10
300	Consu Glass	11¼	11¼	11¼
—	Corby A	18⅝	18½	—
—	Corby B	18	18	—
100	Cor Credit	6	6	6
—	Crain R L	14	14	—
—	Cr Zell A	26⅝	26½	—
—	Denison	11⅝	11¼	—
—	Dist Seag	54	53¾	—
—	Dome Pete	13⅝	13⅝	—
—	D Bridge	17⅝	17⅝	—
—	D Coal pr	17	16	—
—	D Corset	22	22	—
—	D Fndry	64⅛	64½	—
100	D Glass	19¼	19¼	19¼
—	D Glass Pr	19¾	19¾	—
—	D Lime	7	7	—
—	D Steel	15	14⅞	—
—	D Stores	16	15⅞	—
115	D Tar	17⅞	17⅞	17⅞
—	D Text	20	20	—
—	D Text Pr	150	150	—
—	Donohue	24¼	24¼	—
—	Du Pont	40½	40½	—
—	Du Pont Pr	84	84	—
—	Dupuis 'A'	11⅜	11⅜	—
—	E Koot	27½	27½	—
—	Eddy Match	36½	36½	—
—	Enamel "A"	7	7	—
—	Falcon	51½	51¼	—
—	Fam Play	19½	19⅜	—
—	Fleetwood	20	20	—
—	Ford	58¼	58¼	—
—	Foundation	8½	8½	—
—	Fraser	30¼	30¼	—
—	F Pete P	295	295	—
—	eGn Dynam	25½	25½	—
—	Gen Motors	84⅛	84⅛	—
—	Gr Br C Iv	12	12	—
—	Gr Br C pr	48¼	48¼	—
125	G L Paper	23½	23½	23½
—	Andy Andy	13	13	—
—	Hardee	230	230	—
500	Hawk Sidd	6¼	6¼	6¼
—	Hwk Sidd p	96	96	—
25	Hollinger	28	28	28
—	Holt Ren	16	16	—
—	Home Oil A	14	14	—
—	Home Oil B	14⅛	14⅛	—
—	Horne Pf	215	215	—
—	H Smith pr	42¾	42¾	—
100	Hd Bay MS	55¾	55¾	55¾
—	Hud Bay Co	14⅝	14⅝	—
—	Husky Oil	6¼	6¼	—
600	Imp Oil	43¾	43⅝	43¾
100	Imp Tob	13¾	13¾	13¾
—	Imp Tob Pr	6⅛	6⅛	—
300	Ind Accep	23⅜	23¼	23⅜
—	I Ac 2.25 Pr	48	48	—
1010	I Ac 4.50 Pr	98½	98½	98½
—	Inland C Pr	17⅛	17⅛	—
500	Inland Gas	6	6	6
—	Int Bronze	20	20	—
—	I Bronze Pr	26	26	—
50	Int Nickel	66¼	66½	66½
—	Int Pap	38¼	38¼	—
—	Int Util	24¼	23⅞	—
—	Int Util Pr	49⅝	49⅝	—
—	Interp P L	85	85	—
—	Iro Glass Pr	9½	9½	—
—	Jamaica PS	11¼	11¼	—
—	Labatt	18⅛	18⅛	—
—	Laur F A	14	14	—
—	Laur F 1.25	20½	20½	—
—	Laur F 2.00	38½	38½	—
—	Loblaw A	7½	7½	—
200	Loblaw B	7⅞	7⅞	7⅞
—	MacKinnon	7	7	—
—	MacLaren A	22	22	—
—	MacLaren B	22	22	—
150	Mac-M-Pow	25	25	25
432	Marit Tel	20¾	20⅝	20¾
—	Mass F	16	15⅞	—
—	M F 5½ Pr	107¾	107¾	—
—	Met Stores	8	8	—
—	Miron Pr	11¾	11¾	—
—	Mitch R 'A'	7	7	—
—	Molson 'A'	28½	28½	—
—	Molson 'B'	29	29	—
—	Mtl Loco	12¼	12¼	—
1000	Mtl Trust	99	99	99
—	Moore Corp	52¼	52¼	—
—	Mo Rob 'A'	9¼	9¼	—
—	Mo Rob 'B'	6⅜	6⅜	—
—	Nat Drug	16¼	16	—
100	NFLD Light	11⅝	11⅝	11⅝
—	Noranda	38⅛	37¾	—
—	N. Ont Gas	19	19	—
—	N S Light	25	25	—
100	Ogilvie	14⅜	14⅜	14⅜
—	Ogilvie pr	38	38	—
695	Ont Steel	22¼	22	22
—	On Steel P	132	132	—
—	Pac Pete	13⅜	13	—
—	Page-Hers	19⅝	19⅝	—
—	Penmans	29¼	29¼	—
—	Placer	28¼	28	—
140	Power Cr	10⅛	10⅛	10⅛
125	Price B	36⅜	36¼	36⅜
—	Price pr	88	88	—
—	QN Gas	8¾	8½	—
—	QN G 63	4 50	4 50	—
—	QN G pr	114	113½	—
—	Que Phone	43½	43½	—
—	Reitmans	12	12	—
—	Reitman A	9½	9½	—
—	Reynold pr	94¼	94¼	—
—	Rio Algom	14⅜	14⅜	—
—	Rolland A	8¾	8¾	—
—	Rolland B	11	11	—
—	Rolland pr	90⅛	90⅛	—
—	Rothmans	8¾	8¼	—
—	Royalite	14¼	14¼	—
500	Russell A	10	10	10
—	St L Cm A	17¼	17¼	—
—	St L C A p	100	100	—
150	Salada F	11⅛	11⅛	11⅛
—	Scott LaS	7	7	—
—	Shaw Ind	4.90	4.90	—
—	Shell Inv pr	27½	27¼	—
—	Shell Oil	17¼	17	—
—	Sher Will	24	24	—
—	Sher W Pr	133	133	—
—	Shop n Save	9⅛	9	—
—	Sicard	8½	8½	—
—	Sicard Pr	20	20	—
—	Simpsons	37½	37¼	—
50	Southam	29½	29½	29½
—	Std S Steel	12	12	—
400	Steel Can	22⅜	22⅜	22⅜
—	Steinbg A	22	22	—
—	Steinbg Pr	102⅝	102⅝	—
—	Texaco Can	52½	52½	—
—	T Fin A	11½	11½	—
—	Tr Cn Corp	10⅜	10⅜	—
40	Tr Can PL	34⅜	34⅛	34⅛
—	Tr Mt PL	15⅜	14¼	—
—	Turnbull El	11⅜	11⅜	—
—	Un Oil Co	12½	12½	—
—	UN Steel	4.60	4.60	—
—	Viau	12	12	—
—	Walk GW	57¾	57½	—
—	W & Knapp	60	60	—
200	WCoast Tr	17⅜	17⅜	17⅜
—	W Pac Pd	19¼	19¼	—
—	Weston A	16½	16½	—
—	Wstn A w	9 95	9 95	—
—	Weston B	18¼	18¼	—
—	Wstn 4½ P	97	97	—
—	Zellers	36¼	36¼	—
—	Zellers Pr	49	49	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
3500	Ajax	16	16	16
—	Alpha	155	150	—
—	Alpha A	450	450	—
—	Alscope	58	58	—
—	Alsof	13	13	—
40000	Ameranium	10	9½	10
2100	A A Molyb	205	205	205
—	Ang C Plp	$ 35	35	—
—	Antonian	9½	9½	—
—	Arno	7	6½	—
400	Atlas Tel	270	270	270
—	Augustus	28	28	—
—	Bailey S A	900	900	—
—	Baker Talc	9	8	—
—	Band-Ore	8	8	—
37500	Bateman	7½	7	7
—	Beau Placer	9½	9½	—
—	Beld-Cort	$ 11½	11½	—
—	Burnthill	28	27	—
—	Black Rivr	7	7	—
200	Blue Bon	325	325	325
—	Bluewater	16	16	—
—	Bornite	14	14	—
—	Bouzan	61	61	—
12000	Bruneau	33½	33	33
—	Brunswick	505	505	—
—	Calumet	3	3	—
—	Camp Chib	375	375	—
—	C Collieris	$ 8½	8½	—
—	C Delhi	500	500	—
—	C Dredge	360	360	—
—	C. Interurb	300	290	—
—	Canorama	11	9	—
—	Cantexas	165	165	—
—	Mamflo	90	90	—
—	Carbec	7	7	—
—	Cartier-Que	5	5	—
—	Casavant	470	470	—
—	Cent Man	7	4	—
100	Chemalloy	52	52	52
—	Cessland	150	150	—
—	Chib Copper	9	9	—
—	Chipman	3	3	—
—	C Busin M	420	400	—
—	Cominga	3½	3½	—
—	Co O & G	77	77	—
—	C C Cad	4½	4½	—
—	C D Sec A	85	60	—
—	C Div S p	$ 25⅞	24	—
7000	C Mogador	27	27	27
—	C Monpas	6	6	—
—	C New Pac	16	16	—
20	Cons Pap	$ 39	39	39
—	C Que Yell	5	5	—
—	Copstream	11½	11½	—
—	Couv. A	$ 10	10	—
—	Dalfens	10	10	—
3300	Delta Elect	255	250	250
—	Denault A	$ 18	18	—
—	Dome	$ 31¼	31¼	—
1000	D Explorers	33	33	33
—	D Leasehlds	25	24½	—
50	D Oilcloth	$ 28¾	28¾	28¾
—	Dr Weld	$ 5⅝	5⅝	—
500	Dumagami	133	133	133
3500	Dumont	21	20	21
—	East Sull	250	250	—
500	East Vntrs	143	140	140
—	Elder	83	83	—
—	Electrolier	$ 10½	10¼	—
—	Equity Exp	8½	8½	—
—	Fab Met	12	12	—
—	Fano	2½	2½	—
—	Fiscal	$ 8½	8½	—
—	Fontana	3½	3½	—
—	Fort Rince	18	18	—
—	Fox Lake	21	20	—
—	Frigistors	90	90	—
—	Fundy	8½	7½	—
—	Futurity	16	16	—
—	G Autotron	370	370	—
500	Glen Lake	121	121	121
—	Gold Age	16	16	—
—	Grissol	125	125	—
—	Gui-Por Ur	7	7	—
—	Hastins	94	94	—
—	Inspiration	205	205	—
—	Int Atlas	120	105	—
900	Int Helium	180	180	180
—	In PaintA	$ 11½	11½	—
—	Intp Dred	10	12	—
—	In Found	$ 51¼	51¼	—
—	Joc B 5½	$ 10¼	10¼	—
—	Jubilee	201	195	—
100	Kiena	435	435	435
—	Kodiak Pe	105	105	—
—	Labrador	$ 34½	34½	—
—	Laduboro	115	102	—
200	Lait Leclerc	7⅜	7⅜	7⅜
—	L Dufault	800	800	—
—	Lambt A	$ 18½	18½	—
—	Lamontagne	10	10	—
—	Leland P	305	305	—
—	Lingside	5	4½	—
—	Lith Corp	6	6	—
—	Lowney	$ 22	22	—
—	Malartic	39	39	—
—	Massval	7	7	—
—	McIntyre	$ 46¾	46¾	—
—	McKinney	14	14	—
—	Melchers	$ 8	7	—
—	Melchr p	$ 5¾	5¾	—
2000	Merc Chip	11	11	11
6300	Merrill	100	95	99
1000	Mid-Chib	34	34	34
—	Midepsa	145	140	—
—	Mistango	21	20	—
—	Molyb	44	43	—
—	Monpre	7	6½	—
900	Mt Pleasant	91	90	91
—	M R Dars	$ 6⅞	6⅞	—
—	Mussens	10	10	—
—	Nt Aut Vd	130	125	—
—	Native Min	9½	9½	—
—	N Formaque	4½	4½	—
—	Nfld Light	$ 11⅝	11⅝	—
—	Newrich	21	21	—½
—	N W Amult	10½	10½	—
—	N A Asbests	5½	5½	—
—	N A Rare M	33	33	—
2900	Northernx	237	232	233
500	N Canalask	12	12	12
—	Opemisca Ex	14½	14	—
—	Opemisk C	825	820	—
—	Orchan	305	305	—
—	Pat Silver	13	13	—
—	Paudash	4	4	—
530	Peace Riv	400	390	400
—	Phoenix O	70	70	—
—	Pitt Gold	5	5	—
—	Porcupine	3½	3½	—
—	Pow C 1 p	$ 45	45	—
100	Pwr C 2 p	$ 10⅞	10⅞	10⅞
—	Que Cobalt	235	235	—
—	Que Smelt	16	15	—
—	Que PH 50	$20¾	20¾	—
—	Que PH 51	$20¾	20¾	—
—	Que PH 55	$20½	20½	—
5000	Red Crest	3½	3½	3½
—	Ruby Foo	245	230	—
—	Ruby F W	22	20	—
100	St L Colu	285	285	285
500	St Law Div	85	85	85
3500	Saucon D	42	40	41½
—	Silver Reg	32	30½	—
2000	Silv Summ	51	50	50
—	Silver T	20	19	—
—	Sobey's	$ 14¾	14¾	—
—	S Dufault	17	14	—
—	SC Pow 6 Pr	$115	115	—
100	Spartan Air	39	39	39
—	id wts	12	12	—
3100	Stairs Ex	261	260	260
—	Stand Gold	7	7	—
—	Sullivan	160	160	—
—	Superpac	6	5⅞	—
—	Supt Ord.	$ 17¾	17¾	—
4000	Taché	16½	15½	16
—	Talisman	80	71	—
1000	Tazin	11	11	11
1000	Tib Expl	5	5	5
—	Titan	4½	4½	—
—	Tooke	13	13	—
—	Tr C Fr	$250	250	—
—	U Asbest	280	280	—
—	U Corp B	27¼	27¼	—
5200	U Obalski	70	69	70
—	U Towns E	16½	16	—
—	Val-Mar	485	485	—
—	Vandr Tout	105	105	—
—	Vanguard	6½	6½	—
—	Virginia	3	3	—
—	Weedon	4	4	—
—	Westburne	85	85	—
—	West Helium	34	34	—
—	Westeel	$ 10	10¼	—
—	Westville	2½	2½	—
—	York Spec	5¼	5¼	—

Début de séance mixte

MONTREAL — Le ton était plutôt faible et l'activité modérée, à l'ouverture des cours.

Canadien Pacifique, Great Lakes Paper, Aluminium et Banque royale ont tous baissé de ¼ tandis que Calgary Power, Industrial Acceptance et Ogilvie ont fléchi de ⅛. Imperial Oil a plongé de ⅜.

Du côté des valeurs fermes, Dominion Glass a gagné ¼ et Asbestos, Price Brothers, Dominion Tar and Chemical, Ontario Steel et Steel Co. étaient tous en hausse de ⅛.

Dans le compartiment des mines, Northern Exploration a baissé de cinq cents, Merrill Island a baissé de trois cents et Mount Pleasant a baissé d'un cent. Saucon Development était en hausse d'un cent.

* * *

TORONTO. — Les prix étaient irréguliers à l'ouverture du marché.

Dominion Tar et Massey-Ferguson ont tous deux augmenté de ⅛ et Canadien Pacifique a baissé de ¼.

Dans le compartiment des métaux communs, Bethlehem Copper a perdu 10 cents à $5.90.

Au secteur minier, Newnor a grimpé de 8½ cents à 28 cents dans un virement de plus de 150,000 actions.

Du côté des pétroles de l'Ouest, Canadian Delhi a diminué de cinq cents à $5.05.

Le marché étranger était calme.

* * *

NEW YORK — L'allure était indécise comme hier à Wall Street. L'activité était assez intense au début de la séance.

Les fabricants d'autos et les raffineries de sucre continuent de monter en flèche.

Chrysler et American Motors ont gagné environ ½. Les services publics, les chemins de

du parquet de la bourse

fer, les produits chimiques et les aciéries étaient irrégulières. Les métaux et les avionneries étaient en baisse.

IBM a gagné plus de cinq points de la perte de sept points subie hier.

* * *

LONDRES — L'allure était encore irrégulière aujourd'hui à Londres.

Parmi les titres principaux, ICI a baissé mais un certain nombre d'autres valeurs-clé ont aussi subi des baisses. Turner and Newall et Unilever ont réalisé des gains. Dunlop a aussi monté.

Hudson's Bay, Mambre, Rank et Decca ont tous fléchi.

Les titres de tout repos étaient irréguliers.

Les valeurs négociées en dollars n'ont suivi aucune tendance précise non plus. Algoma, Pacific Petroleums, West Coast Transmission et Central Del Rio étaient tous en hausse tandis que Abitibi, Hawker, B.A. Oil et Trans-Canada Pipe Line ont perdu du terrain.

* * *

PARIS. — Les opérateurs — qui ne le sont d'ailleurs qu'en puissance — sont de plus en plus apathiques à la Bourse.

Rarement les carnets des commis d'agents de change n'auront été aussi dégarnis.

Le nombre des valeurs strictement inchangées sur leur clôture de la veille est particulièrement substantiel, ce qui peut faire dire que le marché se montre un peu plus résistant que la veille: mais, lorsque des fluctuations se produisent, c'est le plus souvent dans le sens de la baisse, encore que les dénivellations d'une séance à l'autre soient le plus souvent insignifiants. Les séances d'attente se succèdent donc sans que l'on puisse entrevoir ce qui pourrait faire sortir notre place de sa léthargie.

Les valeurs étrangères offrent davantage d'intérêt que les françaises. Les italiennes, notamment, s'inscrivent en vive reprise après plusieurs jours consécutifs de baisse. Les allemandes sont également mieux disposées et les néerlandaises se montrent soutenues. Un peu d'hésitation aux britanniques et d'irrégularité aux américaines. Les mines d'or sud-africaines font généralement bonne contenance.

TORONTO

Ventes		Haut	Bas	11 h.
Abitibi	420	$ 48¾	48¾	48¾
Alta Dist	100	290	290	290
Alta Di w	z50	275	275	275
Alta Gas	165	$ 29	29	29
Alta G w	125	825	825	825
Alta Nat	110	$ 18⅛	18⅛	18⅛
Alg Cen	z50	$ 23½	23½	23½
Algoma	60	$ 57¾	57¾	57¾
Alumini	3381	$ 29½	29¼	29½
Alu 4¼ p	224	$ 40¼	40¼	40¼
Anthes A	z25	$ 70	70	70
Arg B pr	100	$ 52¾	52⅝	52⅝
Ashdwn B	z85	$ 7⅞	7¼	7⅝
Atlan Acc	2002	$ 19¼	19¼	19¼
Atln 6 pr	10100	$ 25¼	25	25¼
Atl Sugar	z50	$ 18½	18½	18½
Bk Mont	277	$ 64¾	64¼	64¼
Bk NS	z17	$ 71½	71½	71½
Bath P A	z20	$ 51⅛	51⅛	51⅛
Bel Phone	371	$ 53⅞	53¾	53¾
Bw Vally	100	500	500	500
Brazil	163	260	260	260
B A Oil	z95	$ 27¾	27¾	27¾
B CFor xd	445	$ 23	23	23
BC Pow	1010	$ 24	24⅜	24⅜
BCPh 5¾	p10	$107¾	107¾	107¾
Bulolo	100	$ 5½	5½	5½
Burns	400	$ 9⅛	9	9⅛
Burrard A	z50	$ 7½	7½	7½
Cabol	100	46	46	46
Cal Pow	z15	$ 21⅝	21⅝	21⅝
Can Cem	800	$ 37⅜	37	37
CD Sug	z6	$ 27	27	27
Can Perm	25	$ 76¼	76¼	76¼
CSL pr	z60	$ 13	13	13
C Brew	1825	$ 10¼	10⅛	10⅛
id A pr	305	$ 51	51	51
CBAL A w	200	175	175	175
Chemcell	450	$ 10⅝	10⅜	10⅝
id 1 pr	z25	$ 21¼	21¼	21¼
C Chem w	1000	440	435	440
C Dredge	300	350	350	350
C Found	387	$ 18⅛	18⅛	18⅛
C Imp Bk C	80	$ 63⅜	63⅛	63⅜
CIL	100	$ 16¼	16¼	16¼
C Marc	z10	375	375	375
CPR	1314	$ 34⅜	33⅞	33⅞
Cdn Tire	125	$ 34⅜	34¼	34¼
C Tire A	200	$ 28½	28⅜	28⅜
C Util	100	$ 31⅛	31⅛	31⅛
C Westng	35	$ 33⅛	33⅛	33⅛
Chrysler	10	$100¼	100¼	100¼
Clairtone	200	$ 7⅞	7¾	7¾
Clairton w	300	360	360	360
Con Bl w	z27	555	555	555
Con M S	625	$ 28¾	28¼	28¼
Con Pepr	622	$ 39	38⅞	38⅞
Con Gas n	1896	$ 11¾	11⅝	11⅝
Cosmos	100	$ 10⅞	10⅞	10⅞
Crestbrk	900	125	125	125
Crow's N	200	$ 14½	14½	14½
Dist Seag	375	$ 53¾	53¾	53¾
D Coal pr	450	18	17	17⅛
Dm Elect	220	$ 11½	11!	11½
Dofasco	75	$ 64¼	64¼	64¼
Dom Glass	300	$ 19¼	19¼	19¼
Dosco	132	$ 15⅜	15⅜	15⅜
D Stores	z10	$ 15¾	15¾	15¾
Dom Tar	645	$ 17⅞	17⅞	17⅞
Du Pont	z20	$ 40⅞	40⅞	40⅞
Exquisite p	z25	$ 11	11	11
Falcon	950	$ 51⅛	51½	51½
Fam Play	z50	$ 19½	19½	19½
Gen Dev	100	$ 6¾	6¾	6¾
GMC	425	$ 85⅛	84¾	85⅛
Globe A	100	$ 10⅜	10⅜	10⅜
G L Power	339	$ 23	23	23
Gr Wpg vt	z50	$ 17⅝	17⅝	17⅝
Greyhnd	z20	$ 13	13	13
Guar Tr	100	$ 60	60	60
Hardee	200	235	230	235
Hawker-S	250	$ 6⅛	6	6⅛
Hayes Stl	200	$ 16⅛	16⅛	16⅛
Horne Pf	800	215	210	210
HBC	z75	$ 14⅝	14⅝	14⅝
Hur Erie	1300	$ 68½	67½	68½
Home A	800	$ 13⅜	13⅜	13⅜
Home B	100	$ 14⅛	14⅛	14⅛
Husky w	200	25	25	25
Imp Oil	z50	$ 43⅞	43⅝	43⅝
Imp Tob	200	$ 13⅝	13⅝	13⅝
Ind Accep	z75	$ 23¼	23¼	23¼
Ind Min	400	$ 6¼	6	6
Inlan Gas	500	$ 6	6	6
I Bronz pr	z85	$ 26⅝	26⅝	26⅝
Int Nickel	379	$ 66⅝	66½	66⅝
Int Util	100	$ 23¾	23¾	23¾
Inter PL	40	$ 84⅞	84⅞	84⅞
Inv Syn A	z10	$ 53	53	53
Kelly w	75	170	170	170
Labatt	z55	$ 18⅛	18⅛	18⅛
Lakeland	2500	430	430	430
Lakeland p	z50	$ 19½	19½	19½
Lambtn Ln	100	$ 8	8	8
Lau Fin	675	$ 13¾	13¾	13¾
Lau F 200	z25	$ 39	39	39
Leland	250	315	315	315
Levy 2 p	200	$ 12⅝	12⅝	12⅝
LobCo A	1300	$ 7⅝	7½	7½
Loeb M	200	$ 19½	19½	19½
MB and PR	450	$ 25⅞	25⅛	25⅛
Mass-F	560	$ 15⅞	15¾	15¾
Molson A	z10	$ 28¼	28¼	28¼
Moore	200	$ 52⅜	52⅜	52⅜
Nia S Stl	z20	$ 27	27	27
Nia Wire B	100	$ 15	15	15
Noranda	440	$ 37¾	37½	37½
NONGas	160	$ 19	19	19
Ogilvie	375	$114⅜	14¼	14¼
Ont Steel	1310	$ 22¼	22	22⅛
Pac Pete	5925	$ 13½	13⅜	13⅜
Page-Hers	500	$ 19½	19½	19½
Pbina	100	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Phantom	100	140	140	140
Pow Corp	600	$ 10¼	10⅛	10¼
Price Bros	675	$ 36⅜	36¼	36¼
QN Gas	150	$ 8⅝	8⅝	8⅝
Revelstk p	140	$ 20¼	20¼	20¼
Rothman	100	$ 8⅜	8⅜	8⅜
Royal Bank	95	$ 75¼	75¼	75¼
StL Cp Ap	25	$101	101	101
Salada	215	$ 11	11¼	11¼
Shawin Ind	z3	490	490	490
Shell Can	750	$ 17⅛	17⅛	17⅛
Slat Stlxd	100	$ 10¼	10¼	10¼
Steel Can	2143	$ 22½	22⅜	22⅜
Switson	200	155	155	155
Texaco	z40	$ 52¼	52¼	52¼
Towers	600	60	60	60
T Fin A	1615	$ 11¼	11¼	11¼
Tr Can PL	990	$ 34⅜	34¼	34⅜
Trans Mt	700	$ 15⅜	15⅜	15⅜
Trans PPL	500	$ 8¼	8¼	8¼
Un Ac 2pr	100	$ 11¾	11½	11¾
Un Gas	250	$ 20½	20½	20½
U Gas Bpr	z50	$ 55	55	55
U Corp A	200	$ 30	30	30
U Corp B	130	$ 27¾	27⅝	27¾
Vendomat	z50	325	325	325
Wainwr	200	42	42	42
Walk GW	215	$ 57	57	57
Westcoast	600	$ 17⅛	17⅛	17⅛
W Sup A	z20	$ 12¼	12¼	12¼
W Pacific	z100	$ 18½	18½	18½
Weston A	100	$ 16⅝	16⅝	16⅝
Weston B	225	$ 18	18	18
West A wts	450	825	825	825
Woodwd A	525	$ 22	21⅞	21⅞
Wdwd A w	140	700	700	700
PETROLES				
Alminex	1200	257	255	257
A U Dev	6000	34	32½	33
Bail 5¾pr	100	$ 25⅛	—	—
Bata	500	4	—	—
CS Pete	100	400	—	—
C Delhi	2900	510	505	—
Cent Del	525	790	—	—
Chartr Oil	1000	143	—	—
C Dragon	38000	15½	14½	15
Gridoil	500	35	—	—
HB Oil G	519	$ 15⅝	—	—
Medal	1380	430	425	430
NC Oils	100	184	—	—
Northcal	5500	31	30½	31
Permo	600	40	—	—
Place	2000	44	—	—
Provo Gas	1080	165	162	165
Quonto	1000	24½	—	—
Sarcee	200	117	—	—
Sec Free	1000	775	—	—
Teck Cor	1264	475	—	—
Trans Can	1000	99	—	—
Triad Oil	100	158	—	—
Union Oil	150	$ 12¼	—	—
Wespac	2000	13	—	—
W Decalta	700	125	—	—
MINES				
Advocate	550	705	—	—
Akaitcho	500	71	—	—
Anglo Hur	100	975	—	—
Area	100	115	—	—
Arjon	1000	17	—	—
A Arcadia	2000	43	—	—
Aunor	100	370	—	—
Barnat	1000	88	—	—
Bethlm	685	590	—	—
Bevcon	5027	8	—	—
Bouzan	7000	61	—	—
Bralorne	400	450	—	—
Brunswick	1650	555	550	—
Buff Ank	900	201	199	—
Buff RL	1500	7	—	—
Camflo	2000	88	87	88
C Silica	100		—	—
Candore	1000	11½	—	—
Chimo	7200	93	92	93
Coin Lake	600	23	—	—
C Halli	2000	16	—	—
C Mogul	1000	119	118	—
C Mosher	1100	170	165	170
Con Negus	1000	13	—	—
Craigmt	1125	$ 19⅛	—	—
Croionor	4000	15½	15	—
Cusco	12500	11½	11	—
Deer Horn	1400	60	58	—
Delhi PC	3000	25	24	25
Z Denison	25	$ 11⅛	—	—
Donalda	2500	10½	10	10½
F west T	7500	14	13½	—
Geco Mines	80	$ 29¼	—	—
Z Giant Yk	100	$ 11⅝	—	—
G F Mining	320	17½	17	17½
Goldray	1000	22	—	—
Z Gunnar	70	830	825	830
Headway	1500	21	20	21
Heath	100	5	—	—
High Bell	200	350	—	—
Z Hollinger	6	$ 28	—	—
Hud Bay	215	$ 55¾	55⅝	—
Hydra Ex	1000	26	—	—
Iso	2000	137	136	—
Keeley F	1000	19	—	—
Kk Town	5000	19	18	19
Kopan	500	10½	—	—
Lab Min	300	$ 34½	—	—
L Dufault	100	800	—	—
L H Mines	500	30	—	—
L Osu	1000	18	—	—
Leitch	1000	221	220	—
Lorado	500	140	—	—
Louviet	1000	7½	—	—
Macassa	321	300	—	—
Magnet	6550	4	—	—
Malartic	500	72	—	—
Martin	500	62	—	—
Matach	500	9	—	—
Mattgmi	2425	960	950	955
McIntyre	100	$ 46¼	—	—
McWat	1000	21	—	—
Medal	1380	430	425	430
Merrill	32500	100	95	96
Min Corp	500	$ 19	—	—
Murray M	500	115	—	—
Nama Cr	4500	21	20¼	21
Nealon	56000	14	12	13½
New Alg	12000	7½	7	7½
New Bid	7500	5	—	—
New Cal	1500	30	—	—
Z Newconx	50	360	—	—
Nw Hosco	700	204	201	202
New Jasn	1000	6	—	—
Newnor	368500	30	25½	28
N Senator	2000	19	—	—
N Coldstr	2000	60	—	—
Northgate	700	360	355	360
Opemisk Z	20	800	—	—
Orchan	125	315	—	—
Orenada	4000	7	—	—
Osisko	1000	40	—	—
Patino	322	660	—	—
Pce Expl	4500	11	10	—
Peerless	3000	21½	—	—
Preston	700	950	—	—
Purdex	4000	8½	—	—
Quemont	575	$ 11⅛	—	—
Radiore	3000	58	58	58
Rayrock	1000	85	—	—
Rio Algom	676	$ 14⅛	14¼	—
Sheep Cr	125	136	—	—
Sherritt	500	280	278	—
Silvamq	1000	19	—	—
Sil Miller	500	22	—	—
Siscoe	300	171	170	—
Starratt	4000	7	—	—
Steep R	900	450	—	—
Territory	400	12	—	—
Tombill	11000	75	73	74
Tribag	26000	178	172	—
Un Keno	500	555	—	—
West Min	1075	400	—	—
Windfall	500	49	—	—
Yk Bear	1400	106	105	—
Zenmac	2000	20½	—	—

Finances municipales

Douville

La municipalité de Douville, comté de St-Hyacinthe, a vendu, lundi après-midi, le 30 septembre, au prix de 97.43, une émission de $95,500 d'obligations à 5½% remboursables en séries en dix ans, à une syndicat composé de Desjardins, Couture Inc., et Banque Provinciale du Canada. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.8507%. L'emprunt comporte un solde de $90,500 à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de trente ans.

C'est en février 1962 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $268,000 de titres à 5-5½% séries dix ans, aux prix de 96.81. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.9187%.

Datées du 1er novembre 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1964 au 1er novembre 1973 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mai et 1er novembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement no 40, que les électeurs propriétaires avaient approuvé lors d'un référendum tenu le 26 avril 1963, l'emprunt est contracté pour une usine d'épuration.

L'évaluation imposable de la municipalité, pour 1963, s'élève à $4,307,175. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $599,500. La population de la municipalité est de 1,550 âmes.

* * *

Hauterive

La ville de Hauterive, comté de Saguenay, a adjugé, lundi soir, le 30 septembre, au prix de 97.079, une émission de $726,000 d'obligations remboursables en séries en vingt ans, à un syndicat composé de La Maison Bienvenu Ltée, et McDougall & Christmas Ltd. L'émission comprend $121,000 de titres à 5½% 1964-73 et $605,000 à 5¾% 1974-83. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.0230%. L'emprunt comporte un solde de $389,000 à renouveler en 1983 pour un terme additionnel de dix ans.

C'est en décembre 1962 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $995,000 de titres à 5½-6% séries vingt ans, au prix de 98.564. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.0939%.

Datées du 1er novembre 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1964 au 1er novembre 1983 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mai et 1er novembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par les règlements nos 102 et 104, l'emprunt est contracté pour des travaux d'égouts.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1963, s'élève à $13,786,580. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $2,738,500, y compris l'émission de $995,000 datée du 1er décembre 1962. La population de la ville est de 7,150 âmes.

* * *

St-François-de-Sales

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-François-de-Sales, comté de Laval, ont vendu, lundi soir, le 16 septembre, à René-T. Leclerc, Inc., au prix de 98.40, une émission de $463,000 d'obligations remboursables en séries en quinze ans. L'émission comprend $208,000 de titres à 5½% 1964-67 et $255,000 à 6% 1968-78. Ainsi, le coût moyen de la finance revient à 6.1905%. L'emprunt comporte un solde de $106,500 à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de cinq ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $200,000.

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en février 1963 lors de la vente de $397,000 de titres à 5¼-5½-6%, séries dix ans, au prix de 99.042, soit un coût moyen net de 5.9614%.

Datées du 1er octobre 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er octobre 1964 au 1er octobre 1978 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er avril et 1er octobre) sont payables à Québec. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 12 juillet 1963, est contracté pour l'agrandissement de l'école Hébert. L'octroi de $200,000, applicable au service de l'émission, est payable en quatre versements annuels et consécutif de $50,000, de 1964 à 1967 inclusivement.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1963-64, s'élève à $15,366,240, y compris $2,351,150 pour les compagnies. Le 30 juin 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $917,000, et un octroi total de $308,149.40 s'y appliquait. En 1962-63, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation avait une population de 5,500 âmes.

* * *

St-Victor

Le village de St-Victor, comté de Beauce, a vendu, lundi soir, le 16 septembre, à Cliche & Associés Ltée et Banque Provinciale du Canada, au prix de 95.28, une émission de $217,000 d'obligations à 5½%, remboursables en séries en dix ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.1738%. L'emprunt comporte un solde de $181,500 à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de vingt ans.

C'est en septembre 1948 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $26,000 de titres à 3½%, séries dix ans, au pair.

Datées du 1er octobre 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er octobre 1964 au 1er octobre 1973 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er avril et 1er octobre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement No 95, que les électeurs propriétaires avaient approuvé lors d'un référendum tenu les 21 et 22 décembre 1962, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc.

L'évaluation imposable du village, pour 1962, s'élevait à $317,200. L'emprunt actuel représente l'unique dette à long terme de la corporation. En 1962, la population du village était de 886 âmes.

* * *

Ste-Cécile (Beauharnois)

La paroisse de Ste-Cécile, comté de Beauharnois, a vendu, lundi soir, le 30 septembre, à Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, au prix de 96.399, une émission de $41,500 d'obligations à 5½% remboursables en séries en dix ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.0558%. L'emprunt comporte un solde de $26,500 à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de dix ans.

Cette corporation vient sur le marché des obligations pour la première fois.

Datées du 1er novembre 1963, les obligations échoient en séries du 1er novembre 1964 au 1er novembre 1973 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mai et 1er novembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement no 61, que les électeurs propriétaires avaient approuvé lors d'un référendum tenu le 9 mars 1963, l'emprunt est contracté pour des travaux d'égouts.

L'évaluation imposable de la paroisse, pour 1962, s'élevait à $893,468.26. L'emprunt actuel représente l'unique dette à long terme de la corporation. L'an passé, la population de la paroisse était de 1,361 âmes.

* * *

St-Charles-de-Lachenaie

La paroisse de St-Charles-de-Lachenaie, comté de l'Assomption, a vendu, mardi soir, le 24 septembre, au prix de 98.09, une émission de $200,000 d'obligations remboursables en séries en dix ans, à un syndicat composé de Banque Canadienne Nationale et Laurent & Veillet Inc. L'émission comprend $24,000 de titres à 5¾% 1964-72 et $176,000 à 6% 1973. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.2538%. L'emprunt comporte un solde de $172,000 à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de vingt ans.

C'est en mars 1961 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $127,000 de titres à 5¼-5½% séries dix ans, au prix de 97.41. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.8445%.

Datées du 1er octobre 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er octobre 1964 au 1er octobre 1973 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er avril et 1er octobre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement no 110, l'emprunt est contracté pour des travaux d'améliorations à l'aqueduc municipal.

L'évaluation imposable de la paroisse, pour 1963, s'élève à $1,111,225, y compris $236,510 pour les compagnies. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $194,500 dont $170,500 pour les services publics. La population de la paroisse est de 1,709 âmes.

* * *

Duvernay

La cité de Duvernay, comté de Laval, a vendu, mardi soir, le 24 septembre, à Crédit Interprovincial Inc., au prix de 97.79, une émission de $1,300,000. d'obligations remboursables en séries en quinze ans. L'émission comprend $145,000. de titres à 5½% 1964-68, $211,000. à 5¾% 1969-73 et $944,000. à 6% 1974-78. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.2209%. L'emprunt comporte un solde de $660,000. à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 15 ans.

C'est en avril dernier que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $583,000. de titres à 5½-6% séries quinze ans, au prix de 98.17. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.1234%.

Datées du 1er octobre 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er octobre 1964 au 1er octobre 1978 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er avril et 1er octobre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements nos 500, 547, 556, 560, 561, 567, 574, 581 et 584, l'emprunt est contracté pour achat d'équipement et aménagement, égouts, aqueduc, construction d'un chalet pour les loisirs, acquisition de terrains et piscine.

L'évaluation imposable de la cité, pour 1963, s'élève à $52,764,330, y compris $3,693,625 pour les compagnies. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $8,916,000. Ce chiffre ne saurait comprendre l'émission de $583,000 datée du 1er mai 1963. La population de la cité est d'environ 14,700 âmes.

Il faut éviter de surcharger une auto

La présence d'un passager en excédant ou d'objets volumineux limite la vision ou gêne les mouvements du conducteur, plus particulièrement dans les voitures de petites dimensions. A ce propos, "Prudentia" rappelle qu'un chargement trop pesant à l'arrière peut entraîner un déséquilibre qui, la nuit, se traduit par une mauvaise orientation du faisceau lumineux des phares ou des feux de croisement.

W. JAMES,
Précis de psychologie

Quand une chose est détestable, et cependant inévitable, ce qu'il faut, ce n'est pas la supporter seulement, qui restera lourd quoi qu'on fasse, c'est trouver le biais par quoi l'aimer.

H. de MONTHERLANT,
Textes sous une occupation.

cours des obligations

Source: Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
4 15 déc.	1963	99¾	100¼
3¾ 1er sept.	1965	99	99½
4½ 15 déc.	1966	99½	100½
2¾ 15 uin	1988	92	93
5½ 1er juillet	1969	103	104
4¼ 1er sept.	1972	95	96
5½ 1er oct.	1975	103	104
3¼ 1er juin	1976	83½	84½
4½ 1er sept.	1983	93	94
3 Perpétuels		66	68
CNR 5½ 15 déc.	1964	102	103
CNR 4½ 1er av	1967	99	100
CNR 5⅜ 1er an.	1985	105¾	106¾
CNR 4 1er fév.	1981	86½	87½
CNR 5 1er août	1987	97½	98½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
Alta Mu F 5⅛	1963	99	101
BC Electric 5⅛	1988	94	95
BC Electric 3¾	1969	92½	93½
BC Electric 3¼	1967	93	95
BC Electric 5¾	1977	100	102
BC Po 5 15 sept.	1962	92½	93½
Manit 5¾, 15 jan.	1981	100½	101½
NB 3½, 15 sept	1963	97	98
NB 5¼, 15 déc.	1986	95	96
Newfnd 6, 1er fv.	1981	99	101
N Sco 5½, 1 sept.	1982	96	97
N Sc 3¾, 15 juin	1965	97	98
Ont. 3, 15 avril	1965	97	98
Ont Hy 5¼ nov	1983	97½	98½
Ont Hyd, 4 mars	1966	98	99
Ont 5¼, 1 oct.	1983	97½	98½
Q. 5¼, 1er août	1985	95	96
Que 5¼ 1 juin	1980	98	99
Que 4¾, 15 jan	1977	92¾	93¾
Qué 5¾, 1 fév	1986	100½	101½
Québec 6, 1 août	1972	102	103
Qué 6, 1er août	1982	102	103
Q Hyd 3½, 1 mars	1975	84	86
Q Hyd 5¼ 1 nov	1985	98	99
Sask 5½, 10 mars	1982	98	99
Shaw WP 3½	1970	89	90½
Shaw WP 4¾	1976	90	93
Shaw WP 5½	1972	99½	100½
MUNICIPALITES			
Mtl. 3, 1er nov.	1973	77½	79½
Mtl 5½, 1er déc.	1981	95	97
T. Met. 5½, 15	1982	98	100
Ott. 5½, 2 juil	1980	98	100
Van 6, 15 juin	1980	100	102
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi P & P 4½	1966	105	107
Brazlian T. 4½	1971	70	74
Can Delhi 5½	1973	96	98
Cdn Utilities 5¾	1977	132	—
Gryhnd Lines 5½	1978	191	—
Home Oil 5¾	1971	100	—
Home Oil 6	1976	120	—
Inla Cement 4½	1976	91	—
Inland N Gs 5½	1977	97	99
Loblaw 4¾	1976	122	—
Pac Pete 5	1977	108	111
Simpson's 5	1976	145	—
Simpson's 5½	1979	106	108
T.C.P. 5	1988	140	142
TCP In Not 5½	1987	200	—
Triad Iil 4¾	1971	90½	92½
Utd Town E 6¼	1981	123	—
Westcoast 5½	1988	101	103
INDUSTRIES			
Alb. Gas Th 5¼	1981	95½	97½
Abit P P 6¼	1977	102	105
Algoma Steel 5¼	1978	95½	97½
Alum of Can 4½	1973	93	94
BA Oil 5⅛	1977	96	97
C.B. Alum 5¾	1980	99½	100½
Cdn Brew 5	1983	93½	94½
Cdn Brew 5½	1986	98	100
Can. Chem 5¼	1971	99	100
Can Cement 5¼	1976	97	98
C I L 5¾	1977	100	101
C P R 3¾	1972	88	89
CPR 5	1983	92½	94½
Crédit Fonc 5½	1974	97½	99½
Dom Tar 5¼	1978	95½	97½
Dom Stores 5½	1976	97¾	98¾
Dom Textile 4	1966	96½	97½
GM Accept 4¾	1969	96	97
Imperial Oil 3	1969	90	92
Indus Accept 5¾	1982	99	100½
Loblaw Groc 6	1977	100	102
Massey Ferg 4½	1976	94	95
Reynolds Al 5¾	1976	99½	100½
Shell Oil 4¼	1976	90½	100½
Shell Oil 5⅞	1978	100	102
St Law Corp 5	1978	94	95
Simpson's 4¾	1973	96	98
Steinberg 5¼	1972	98	99
T.C.P. 5.85	1987	99	100½
Traders Fin 5¾	1974	99½	100¾
Weston Geo 4¾	1971	95	96
SERVICES PUBLICS			
Anglo Teleph 6	1963	101	—
Avalon Tel 3½	1966	93½	—
Bell Teleph 3¾	1979	84	85
Bell Teleph 5½	1984	99	100
Bell Teleph 6¼	1978	104½	106
Bowat Pow 3¾	1980	83	—
Brazil Trac 4¾	1970	70	75
BC Teleph 5¼	1983	95	97
Calg Power 3¼	1972	85½	—
Cdn Electric 4	1968	91½	—
Cdn W Nat 5¾	1982	100	—
Consum Gas 5¾	1977	99½	—
East Lt & P 4	1969	90	—
Gt Lt & Pwr 5¾	1977	100	102
Marit Electric 4	1975	84	—
Nfld Lt & P 4½	1974	89½	—
Nfld Lt & P 5½	1979	96½	—
N On N Gas 5½	1982	99½	—
N Telephone 6	1981	101	—
Power Corp 5½	1977	98½	99½
Power Corp 6	1981	98½	99½
Q Nat Gas 5¾	1985	91	93
Que Tel 5	1977	101½	—
Steinberg 6	1982	100	102
Union Gas 5	1977	95	97
Union Gas 5¾	1981	100	102
IMMEUBLES			
Brant Cr Real 5	1978	94	—
Eaton's Real 3½	1968	93	94
Eaton's Realty 5	1978	94	96
Lob. Leased 5½	1983	98½	100

rendement des valeurs

		Taux $	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	*	2.00	47	4.44
Algoma Steel		1.40	57	2.45
Aluminium	*	.60	28	2.14
Argus Corp	*	.30	11	2.72
Bell Tel	*	2.20	54	4.07
B A Oil	*	1.00	28	3.57
B. C. Forest		.60	22	2.72
Bldg Prod.		[illegible]	26	3.46
C & D Sugar	*	1.00	27	3.70
boni incl.		1.20	27	4.44
Can Cement	*	1.20	37	3.24
Can Iron Ddy	*	1.00	22	4.54
Can Malting	*	2.00	88	2.27
boni incl.		2.50	88	2.84
Can. Steam		1.80	57	3.15
Cdn Brew	*	.40	10	4.00
C. Celanese	*	1.80	63	2.85
C I L	*	.60	16	3.75
CPR	*	1.50	34	4.41
Cons. Glass		.60	44	1.80
Cons Paper	*	2.00	39	5.12
boni incl.		2.80	39	7.17
Crown Zell A		1.00	26	3.84
Dist Seag	*	1.80	53	3.39
Dom Bridge	*	.40	18	2.22
D Fdry & S	*	1.00	64	2.50
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	*	.40	16	2.50
Dom. Oilcloth		1.20	27	4.44
boni incl.		1.30	27	4.81
Dom. Tar.	*	.80	17	4.70
Dom Textile	*	.80	20	4.00
boni incl.		1.00	20	5.00
Donohue		1.00	24	4.16
Dow Brew		1.50	50	3.00
boni incl.		.80	39	2.05
Du Pont	*	.75	42	1.78
Foundation	*	.50	7	7.14
Fraser		1.20	30	4.00
boni incl.		1.40	30	4.66
Frosst 'A'		.60	18	3.33
boni incl.		.65	18	3.61
Great Lakes P	*	.80	22	3.63
Imp Oil	*	1.20	43	2.79
boni incl		1.40	43	3.25
Imp Tobacco		.50	14	4.28
boni incl.		.75	14	5.35
Ind Accept	*	1.00	24	4.14
Intl Paper		1.05x	38	2.78
Interp Pipe	*	3.00	84	3.57
boni incl.		3.10	84	3.69
Intl Util	*	1.60	24	6.66
Labatt	*	.55	18	3.05
Laura Secord	*	.70	16	4.37
MacLaren P & P		1.00	22	4.54
boni incl		1.10	22	5.00
MacMilln B&P	*	1.00	23	4.34
Massey-Ferg	*	.50	15	3.33
Molson "A"		1.00	28	3.56
Molson B		1.00	29	3.43
Moore Corp		1.00x	53	1.88
Ogilvie Flour	*	.60	14	4.28
Nat Drug	*	.80	16	5.00
Page-Hersey	*	.90	20	4.50
Penmans		1.80	29	6.20
Power Corp	*	.25	10	2.50
Price Bros	*	2.00	37	5.40
Roland Paper A		.30	9	3.33
Salada Foods		.24	11	2.18
boni incl.		.30	11	2.72
Simpsons	*	.90	36	2.50
Southam		1.20	30	4.00
Steel of C	*	.70	21	3.33
St. Lawr Corp	*	1.00	22	4.54
Texaco	*	1.60	51	3.13
Traders Fin A	*	.80	12	6.66
[illegible]	*	[illegible]	13	[illegible]
Walk-G & W	*	1.60	57	2.80
boni incl.		2.00	57	3.50
Zellers		1.40	37	3.78
BANQUES				
Can Imp	*	2.00	63	3.17
boni incl.		2.25	63	3.57
Can Nat	*	2.00	77	3.11
boni incl.		2.17½	77	2.46
Montréal	*	1.90	64	2.96
boni incl.		2.17½	64	3.39
Nouv Ecosse	*	2.20	72	3.05
boni incl.		2.65	72	3.40
Provinciale	*	1.20	52	2.30
boni incl.		1.45	52	2.78
Royale	*	2.40	74	3.24
boni incl.		2.65	74	3.58
Tor-Dom		2.05	62	3.30
boni inc.		2.05	62	3.30
PRIVILEGIEES				
Abitibi	*	1.12½	25	4.50
BC Tel 4½%		4.50	92	4.89
Celanese $1.75	*	1.75	38	4.64
Can Cement	*	1.30	27	4.81
Dom Glass	*	.70	19	3.68
Dom Textile	*	7.00	20	3.50
Du Pont	*	1.75	84	4.46
Ogilvie flr	*	1.75	28	6.25
Power C 4½%	*	2.25	46	4.89
Weston 4½%	*	4.50	99	4.54
MINES				
Asbestos	*	1.20	24	5.00
boni incl		1.60	26	6.15
Cons Smelt	*	.80	26	3.07
boni incl		1.00	26	3.84
Dome	*	.80	31	2.58
Falconbridge	*	2.00	54	3.70
boni Incl.		2.50	54	4.66
Hollinger	*	.60	26	2.30
Hudson Bay		3.00	55	5.45
Int Nicel	*	2.00x	63½	3.17
boni incl.		2.20	63½	3.17
Kerr-Addison	*	.80	63	3.49
Noranda	*	1.20	38	3.15
Quemont	*	.90	10	9.00

*Placement éligible pour les compagnies d'assurance Canadiennes. (l'éligibilité requiert le paiement d'un dividende depuis au moins les sept dernières années consécutives.)

xEn devises américaines.

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme:

8 octobre 1963

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Avoine:				
Oct.	80¼	80¼	79¾	80
Déc.	81	81	80¾	80⅝
Mai	82¼	82½	82⅛	82⅛
Juil.	—	—	—	81⅝
Orge:				
Oct.	1.16¾	1.17¼	1.16½	1.17¼
Déc.	1.16	1.16	1.14¾	1.14¾
Mai	1.17⅞	1.18⅛	1.16⅝	1.16⅞
Juil.	1.15	1.15	1.14¼	1.14¼
Lin:				
Oct.	3.25½	3.28	3.25¼	3.25¾
Déc.	3.16	3.18¾	3.15¾	3.15¾
Mai	3.21½	3.26	3.22½	3.23¼
Juil.	3.20¼	3.22½	3.19¼	3.20
Seigle:				
Oct.	1.59½	1.59⅛	1.57¼	1.57¼
Déc.	1.58¾	1.59¼	1.56	1.57¼
Mai	1.62¾	1.63¼	1.60	1.61
Juil.	1.59½	1.59½	1.58	1.58
Graine de colza:				
Jan.	2.79½	2.80¼	2.79½	2.79½
Mars	2.82	2.82	2.81½	2.81½
Mai	2.83½	—	—	2.83½

Marché au comptant:

Avoine: 2 cw 80; ex 3 cw 77½; 3 cw 77; ex 1 fourragère 77; 1 fourragère 76¼; 2 fourragère 73¼, 3 fourragère 70¼; fourragère mélangée 57.

Orge: 1 et 2 cw 6-rang 1.21¼; 1 cw 2-rang 1.17¾; 3 cw 6-rang 1.19¼; 3 cw 2-rang 1.13¼; 1 fourragère 1.13½; 2 fourragère 1.11½; 3 fourragère 1.08½.

Seigle: 1 et 2 cw 1.57¼; 3 cw 1.53; 4 cw 1.37 ¼, ergoté 1.32¼; sur voie 1.57¼.

Lin: 1 cw 3.25¾; 2 cw 3.20¾; 3 cw 2.90¾; sur voie 3.25¾.

MARCHE DU LIN:

Prix au comptant, 10½ cents de moins que l'option de décembre.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Blé:				
Déc.	2.12	2.12¼	2.09	2.09¼
Mars	2.12½	2.12¾	2.09½	2.09½
Mai	2.08	2.09	2.05½	2.05¾
Juil.	1.77¼	1.78½	1.75½	1.75¾
Sept.	1.79	1.80	1.77	1.77½
Maïs:				
Déc.	1.22½	1.23⅛	1.20⅝	1.20⅝
Mars	1.27	1.27	1.24½	1.24½
Mai	1.28¼	1.29⅛	1.26	1.26⅛
Juil.	1.28½	1.29¼	1.27	1.27¾
Sept.	1.27	1.27	1.23¾	1.24½
Avoine:				
Déc.	71¾	72⅛	71	71¼
Mars	73⅞	74⅛	73¼	73⅜
Mai	73⅜	73¾	72¾	72¾
Juil.	68¼	68⅜	67½	67½
Seigle:				
Déc.	1.55½	1.55½	1.50½	1.50½
Mars	1.57¼	1.58¾	1.54	1.54¼
Mai	1.57	1.57¾	1.53½	1.54
Juil.	1.45½	1.46½	1.44	1.44¾
Fève soya:				
Nov.	2.89½	2.90	2.82¼	2.83½
Jan.	2.95	2.95	2.86¾	2.87½
Mars	2.96	2.98	2.90	2.91¼
Mai	2.98	3.00	2.93	2.94¾
Juil.	3.00	3.01¾	2.94½	2.96
Août	2.95½	2.99¼	2.91½	2.91¾

fonds mutuels

Compilés par Francis I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
xAffil. Fund Inc.	8.37	9.06
xAmer Bus. Shares	4.27	4.62
All Can. Com.	5.00	5.48
All Canad. Div.	6.91	7.57
American Growth	9.11	9.96
Beaubran Corp.	34.17	37.11
xBoston Fund	9.87	10.79
xBullock Fund	13.38	15.32
Canada Growth	5.35	5.85
Can Gas & Energ.	7.48	8.21
Can. Invest.	10.76	11.80
Canad. Trusteed Inc.	4.73	5.17
Canafund Co.	xd 43.59	45.77
Champ Mut F of Can	6.06	6.66
Collective Mut F.	4.95	5.38
Commonwealth Intl	9.27	10.16
C I Leverage	xd 7.85	8.60
Corporate Invest.	10.63	11.62
Divers Sh Ser A	22.95	
Divers Sh Ser B	4.70	5.16
Dividend Shares	3.41	3.74
Dom. Dividend	3.14	3.38
Dom. Equity Inv.	19.45	19.87
Dom. Compound	3.77	4.05
Dreyfus Fund Inc.	18.05	19.62
Dom. Compound ns	3.68	3.96
European Growth	6.83	7.46
Dynamic Fund	10.62	10.83
Federated Growth	4.99	5.45
First Oil & Gas	4.78	5.22
Fonds Collectif A	6.50	7.06
Id B	5.54	5.90
Id C	6.92	7.53
Group Inc.	3.77	4.12
Growth Oil & Gas	9.61	10.10
xIncorp. Invest.	7.26	7.93
Invest Growth	7.10	7.72
Invest Int M	4.59	4.99
Invest M of Can	13.02	14.15
xKeys C B-3	16.84	18.38
x id B-4	10.19	11.12
x id K-1	9.23	10.07
x id K-2	5.32	5.82
xMass Inv Trust	15.32	16.74
xMass Inv Grow	8.38	9.16
Mutual Accumul	4.00	4.37
Mutual Income	5.53	6.05
North A F of C	11.43	12.49
One William Street	14.54	15.89
Prmet & Rev M	6.35	6.94
Provident Mut	5.07	5.51
Putnam Growth	8.90	9.73
Radisson R. I.	4.67	5.13
Regent Fund	5.72	6.25
Research Inv	10.80	11.80
Sav In M of C	6.35	6.94
Securities F Inc		
1962 Exec Fund of C	5.60	5.85
T.V. Electronics	7.61	8.29
Timed Invest	6.30	6.92
United Accum	6.46	7.06
xWellington F	14.77	16.10
Western Growth F	4.70	5.10

xEn devises américaines.

américaine

2800		1¾	1⅝	1¾
200	Braz T L & P	2½	2⅜	2⅜
5800	Breeze Cp	9¼	8¾	8¾
2200		8⅜	8¼	8¼
1000	Cadn Javel	11⅞	11¾	11¾
3100		38⅜	38	38⅛
1000	Dynalectron	4⅛	4⅛	4⅛
200	Felmt Pet	12⅛	12⅛	12⅛
100	Imp Chem	9¼	9¼	9¼
100	Imperial Oil	40½	40½	40½
100	Mlybdenm	30⅜	30⅜	30⅜
200	N J Zinc	34⅜	34¼	34⅜
300	Pancoast Vtc	1½	1½	1½
300	Phillips Elt	39½	39½	39½
600	Scurry Rain	17⅜	17⅜	17⅜
1000	Seeman Brs	8¼	8¼	8¼
3700	Tech Op	35	34¼	34¼
700	Webb & Knp	½	½	½

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	3	6
Aconic vtc	2	5
Advance RL	11	13
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	5	7
Americ	—	25
Arnora	½	1½
Ass. Dev	4	7
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	4	5½
Beauport	15	18
Black Hawk	80	83
Brace Mac	12	14
Burnt Hill	30	33
Burrex	5	8
Cdn Javelin	11¾	12¼
Coastal Mng.	14	17
Cuvier Mines	—	35
Elmac	11	14
Galloway	—	52
Garney	24	29
Gaspe Copper	31	33
Gibson	2	4
Glencona Ex.	2½	3½
Hucamp	70	75
Hull Iron	50	60
Imperial Minerals	2	4
Independe...	3	5
Juma	28	32
Kenmac	1	3
Kewagama	9	11
Kukatush	4½	5½
Lun Echo	53	57
Lake Chib	—	10
Main Oka	10	20
Martin Bird	1	3
Marriner	30	33
Mattagami Ex	—	15
Milado	—	20
National Mal.	12	15
Nemrod Mining	41	46
New Assoc Devp	40	45
New Insco	15	20
New Lorie	13	15
New Miller Copper	6	8
New Pascalis	60	65
Nipiron	5	7
Norque	8	10
Oklend	1	3
Olympia	—	10
Pine Point	15¼	15¾
Quejo	3	5
Rand Mal	6	8
Rusty Lake	35	50
St. Jude	—	5
St. Helen	3	6
Scott Chib	1	3
Seaway	5	7
Spring Pole	—	10
Starlight	½	1⅛
Sullico	2.40	2.75
Valmont	3	5
Watson Lake	23	26
William Leys	2	3
Young Dave	15	18

Section industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Achat	Vente
Aggrite	200	225
Anglo Tel A	—	53
Banque d'Economie	81	—
Banque d'Epargne	164	—
Brinco	5.40	5.60
Can Sup Oil	11	11¾
CPR 4% pr	2.15	2.25
Charter Credit	4½	5¼
Cons. Thea.	6½	—
Credit Alliance	8¾	9¼
Credit St-Laurent	12	13
Crown Life	240	260
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	56	57
Five Wheels	6½	7½
GIC	8	8½
Great West Life	760	780
Industrial Life nouv.	—	225
La Prévoyance	—	25½
London Life	330	355
Les Prévoyants	—	90
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	1	1¾
NB Tel.	13¼	14
Pacific Gas	18	18¾
Permeator	23	25
Shoppers City	3	3½
Soc. d'Administration	37½	—
SGF	7½	8½
Soucy Inc.	5¼	5¾
Trizac	—	1.00
Trust Gen. priv.	40	—
Universal Factors	2	3
Un Amus A	17	—
Un Amus B	16	—

pétroles

Cours fournis par Hugh Mackay & Co.

	Achat	Vente
Alaska Pipe	—	60
Alaska Fin prf	—	100
Anaconda	7	8½
Bashaw	1⅜	1½
Blue Crown	17	19
Canadian Fortune	2	2½
Castle	12½	16
Claybar	9	15
Edoran	1¼	1½
Gateway	1½	2
Kenare	2½	2¾
Leduc Calmar	2½	3
Merit Oil	25	26
Mill Creek	6	9½
Monterey	16	19
New Richfield	2	3
New Ridgeway	4½	6
North Continental	1	1¼
Nuco	3½	4
Ranchmens	4¾	6
Sage	23	25
Sastex	3¼	3¾
Share	2¼	3
Silver City	1½	4½
Turner Valley	12	20
Western Warner	3	4½

fruits et LEGUMES

Voici, publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes, au marché central de Montréal:

Pommes: pommettes $2.50 à $2.75, Wolfe River $1.50 à $1.75, McIntosh $1.50 à $2, McIntosh tombée $1 à $1.25, Wealthy $1.25, fameuses, $1.50 le minot.

Aubergines: 2.00-2.50 le minot.

Betteraves: .40 à .50 la douzaine de paquets, 1.00-1.25 les 50 livres.

Brocoli: $1.75 à $2 la douzaine.

Maïs: .20-.25 la douzaine d'épis.

Carottes: .40 à .50 la douzaine de paquets, 1.00 les 50 livres.

Céleri: .50 la douz., $1.75 à $2.00 le cageot.

Choux: .90-1.00 les 50 lb.

Choux rouges: $1.50 le cageot, choux de Savoie $1.50 le cageot.

Choux de Bruxelles: $3.00 les 16 pintes.

Choux chinois: 1.00-1.25 le cageot.

Choux-fleurs: 2.00-2.25.

Citrouilles: 2.50 à $3. la douzaine.

Courges: marrow $1, pepper $1.75 à $2 le minot, hubbard $2.50 la douzaine.

Epinards: .90-1.00 le minot, $1.50 les 12 cellos de 10 onces.

Laitue: Boston $1.25 pour 18, Iceberg 1.00-1.25, chimorée, escarole $1.00 le cageot.

Navets: no 1 $1.50-$1.75 les 50 livres

OIGNONS: du printemps .50 la douzaine de paquets, jaunes no 1 1.40-1.75 no 2 $1.25 les 50 livres, rouges, $1.75 - $2.00 les 50 livres.

Panais: $2.50 à 3.50 les 12 cellos de 24 onces, $2.50 à $3 les 24 cellos.

Pommes de terre: .80-.085 les 50 livres 1.10 à 1.15 les 75 lb.

Persil: .40 à .50 la douzaine de paquets.

Piments: vert doux $1 la boîte, $1.75 à $2.00 le minot.

Poireaux: .40 à .75, gros .75 la douzaine.

Radis: .35 à .40 la douzaine de paquets.

Tomates: $1 à 1.50 la boîte, roses 1.35 à $2 la boîte, vertes .50 à .60 la boîte.

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 59; A-gros 58; A-moyen 52; A-petits 43; B 40; C 33.

Beurre: Arrivages courants, admissible .50¾, non admissible .50¼ à .50½.

Fromage: Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québécois blanc .35¼, coloré .35⅝.

Nouvelles pommes de terre: Prix du gros. Québec $1.10 à $1.20 les 75 livres, .80 à .85 les 50 livres; Nouveau-Brunswick $1.40 à $1.50 les 75 livres, .90 à $1.00 les 50 livres, .24 à .25 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $1.75 les 75 livres, $1.40 les 50 livres, .30 les 10 lbs.

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.	Ex-div.
B C FOREST PRODUCTS LTD	$0.15	tr.	1-11	11-10	9-10
CDN. UTILITIES LTD (ord)	$0.35		29-11	15-11	—
id. (5% priv)	$1.25	tr.	15-11	31-10	—
id. (4¼% priv)	$1.06	tr.	15-11	31-10	—
CENTENNIAL MORTG. CORP LTD	$0.03		15-12	1-12	27-11
(priv)	$0.15		15-12	1-12	27-11
DOM. ELECTR... INDU. LTD (5¾%)	$1.43¾		1-11	15-10	—
GLEN LAKE SILVER MINES LTD	$0.10		15-11	31-10	29-10
STANDARD FUEL (priv)	$0.56¼	tr.	1-11	15-10	—
UNION ACC. CORP LTD "A" (priv)	$0.78125	tr.	1-11	15-10	10-10
id. "B" (priv)	$0.78125		1-12	15-10	10-10

Marché des bestiaux

MARCHE DE L'OUEST

Bovins	Veaux	Porcs	Ovins
450	7	17	—
Lundi —			
1262	893	233	117

BOVINS — Les offres se formaient surtout de bouvillons et vaches de qualité communes et moyenne. Il y avait environ 370 sujets reportés d'hier dont 75 étaient des bouvillons. Les ventes se limitaient surtout aux vaches et taureaux de qualité moyenne.

Les vaches communes $15.00-$15.75, très communes $9.00-$15.00. Taureaux communs $12.00-$16.50.

Veaux — Lundi, les veaux de lait pesant moins de 225 se sont bien vendus à des prix stables tandis que les veaux de lait plus lourds étaient difficiles à vendre lesquels subirent une baisse de $1.00 à $2.00 par rapport à la semaine dernière. Les veaux de champ étaient généralement $1.50 moins cher. Bons veaux de lait $28.00-$31.00, quelques-uns $32.00, moyens $22.00-$28.00, communs $15.00-$21.00. Veaux de champ $12.00-$15.50.

Porcs — Prix non établis.

Ovins — Aucune offre. Lundi, les agneaux se sont vendus à des prix stables à $1.00 moins cher comparativement à la semaine dernière soit $18.00-$19.00. Quelques moutons $6.00.

MARCHE DE L'EST

Bovins	Veaux	Porcs	Ovins
150	79	76	—
Lundi —			
150	762	165	11

Bovins — Assez forte diminution dans les réceptions comparativement à mardi dernier se composant surtout de taures et vaches de qualités mélangées. Les prix variaent de .50 à $1.00 moins cher comparativement à a semaine dernière.

Vaches moyennes $15.50-$17.00, communes $14.00-$15.00, très communes $8.00-$12.00. Quelques taureaux communs $14.50.

Veaux: Les transactions enregistrées à cette heure-ci s'effectuent assez bien dans l'ensemble et rapportent des prix stables à ceux d'hier. Bons veaux de lait $30.00 - $32.00, moyens $24.00 - $27.00, communs $16.00 - $19.00. Veaux de champ $14.00 - 15.00.

Porcs: Prix non établis.

COURS DU DOLLAR

New York — A l'ouverture des marchés, le dollar canadien était en hausse de 3/64, il cotait 92 25/32 en devises américaines.

La livre sterling était en hausse de 1/64 à $2.79 27/32.

Montréal — Le dollar américain cotait en devises américaines $1.07 25/32 une baisse de 1/16.

La livre sterling était en baisse de ⅛ à $3.01⅝.

Le prix du plomb augmente encore

NEW YORK. (AFP) — Le prix du plomb disponible a été relevé de ¼ de cent par la firme American Smelting and Refining Co. qui a porté ainsi le cours du métal à 12 cents la livre. Cette hausse est la septième annoncée depuis le début de l'année et la huitième depuis novembre 1962, date à laquelle le prix avait été relevé de ½ cent à 10 cents la livre. Le prix antérieur de 9½ cents avait été le plus bas depuis quinze ans. Le cours du plomb disponible était établi à 11¾ cents depuis le 6 septembre dernier, date à laquelle il avait été relevé de ¼ de cent.

RECESSION

SUITE DE LA PAGE 48

"Ça dépend pour une large part des gouvernements lesquels ont, par le passé, accompli des choses étonnantes", a dit M. Sutton.

Il a dit que si les Etats-Unis par exemple ont recours à des intérêts élevés pour protéger leur réserve d'or qui diminue à vue d'oeil, ils pourraient précipiter une régression parce que les autres pays tenteraient de protéger leurs propres réserves en même temps.

Pour sa part, M. Benedickson a énuméré quelques-unes des mesures prises par le gouvernement d'Ottawa pour améliorer l'économie canadienne.

DEVISES ETRANGERES

source Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud	rand	1.51¼
Allemagne	mark	.2713
Argentine	peso	.0076
Australie	£ aust.	2.41½
Autriche	schilling	.0419
Belgique	franc	.0216¼
Brézil	cruzeiro	.0019
Chili	escudo	.3667
Danemark	couronne	.1564
Espagne	peseta	.0181
France	franc	.2202
Hollande	florin	.2996
Italie	lire	.001734
Japon	yen	.002982
Mexique	peso	.0870
Norvège	couronne	.1508
N.-Zélande	£ N.Z.	3.00¾
Pérou	sol	.0405
Suède	couronne	.2077
Suisse	franc	.2500
Tchécoslovaquie	couronne	.1514
Venezuela	bolivar	.2382

LA CHRONIQUE DE SERGE DEYGLUN

La Baie James: le voyage de ma vie!

Vous ne pouvez pas savoir à quel point je m'en veux de ne pas avoir visité plus tôt la Baie James ! Maintenant que c'est fait, je comprends que je souffrais (sans le savoir) de ce même complexe "sédentaire" que je reproche à tous mes compatriotes . . . J'étais sous la **fausse** impression que la Baie James était "au bout du monde", que ça coûtait "les yeux de la tête" et que ce genre de voyage cynégétique n'était réservé qu'aux millionnaires américains, aux hommes d'affaires riches et oisifs, bref, à un tas de gens, sauf moi !

Et bien, je me suis drôlement trompé ! La Baie James est bien moins loin que le **réservoir Gouin,** les territoires de Caribou de la **Côte Nord, Anticosti,** et autres lieux célèbres dans les anales cynégétiques ou halieutiques. Dès maintenant, j'irai chaque saison chasser là-bas, ça c'est garanti ! Et ce, pour plusieurs raisons. Entres autres :

1) Ça coûte infiniment moins cher qu'ailleurs.

2) Il y a du gibier aquatique à profusion.

3) Les guides Indiens (de la nation des Gris) sont sensationnels !

4) On est seul dans la nature, ça veut tout dire !

5)On jouit d'un confort et d'une attention que l'on trouve rarement, même à quelques milles des grands centres du Québec.

Depuis le 16 septembre, soit la date d'ouverture de la saison spéciale de chasse à l'orignal dans le Parc des Laurentides, un total de 53 orignaux ont été abattus.

Jusqu'ici, environ 150 des 300 chasseurs dont les noms ont été tirés au sort, ont eu leur chance. Toutefois, la saison spéciale ne se terminera que le 31 octobre.

Des 53 orignaux tués, 36 étaient des mâles et 17 des femelles. Le plus imposant des trophées est jusqu'ici un mâle de 1,160 livres abattu par Claude Beauchemin de Montréal.

L'an dernier, un total de 127 orignaux avaient été tués durant cette saison spéciale dans le Parc des Laurentides.

Fantastique et bon marché !

Imaginez un territoire absolument vierge, dans ce sens que les hommes blancs n'y ont pas encore touché . . . Un territoire de nidification pour **des millions** d'oiseaux aquatiques migrateurs dont les fameuses **Oies Bleues** sans parler des **Pilets,** des **Sarcelles,** des **Morillons,** des **Garrots** et surtout de la **Bécassines,** ces dernières si nombreuses, qu'on a l'impression extraordinairement insolite de chasser le vulgaire moineau !

On tire également la petite **Oie Blanche,** l'Oie Sauvage du Canada ou **Bernache** et, de temps en temps, le canard **Noir.** Mais, ce sont les Oies qui sont en nombre et ce sont elles qui attirent les chasseurs. Le ciel en est strié de la barre du jour à la brunante, et sur ces interminables battures de l'Océan du Nord, l'écho répète inlassablement les commentaires de ces jacassantes commères ! Pour l'oreille attentive du chasseur, c'est une douce musique . . .

Bon marché, car pour un voyage de **cinq jours, toutes dépenses comprises** (y compris ce qu'on appelle les "rafraichissements" . . .) la note s'élève à **$275.** Quand je dis "toutes dépenses", cela inclut le service des guides, la nourriture, le logement (dans des camps préfabriqués du dernier cri) et le transport en hydravion à partir de la base de **LaSarre Air Service,** située à un mille de la ville de LaSarre, **Abitibi.**

Actuellement, mais j'imagine que ça va changer sous peu, il n'y a que deux armateurs-sportifs qui déservent l'immense territoire du sud de la Baie James : **Emilien Pronovost,** de LaSarre Air Service, et **Tom Wheeler,** de Wheeler Air Lines. Les taux de séjour sont sensiblement les mêmes et le service aux chasseurs est identique. Au choix, le chasseur peut coucher dans les camps, ou sous la tente. Les guides Indiens appartiennent à la réserve de **Rupert-House,** établissement fondé par **Médard Desgroseillers, en 1668,** soit deux ans avant la formation de la Cie. de la **Baie d'Hudson** (le 2 mai 1670), sous le nom de **Fort Charles.** Il est probable que Rupert-House reprendra son ancien nom si le ministre des Richesses Naturelles, M. **René Lévesque,** poursuit son programme de "prise de possession" des territoires du Nouveau Québec — dont la Baie James fait partie.

De LaSarre à la Rivière Pontax . . .

En hydravion Norseman, le trajet entre LaSarre et la **rivière Pontax** ne dure qu'**une heure trois quart,** mais quel trajet, et quel paysage ! Dans son maquillage d'automne, la mince forêt Abitibienne paraît musclée, joufflue. Au bout des terres d'argile d'un bleu sale, les épinettes noires se serrent en cortège, puis en armées de points d'exclamations aérés de boules jaunes — les grands bouleaux. Ici et là, des saules nains font des clins d'oeil rouge au bord des rivières paresseuses et grises. Imperceptiblement, le grand tapis s'étiole, rongé par la mousse rouillée du pays des Caribous, troué de lacs anonymes, de ruisseaux indécis, ridé de marécages, plissé de galets caducs et chauves. L'ombre de notre avion glisse, indifférent, toujours plus loin vers cet horizon plat qui recule et se cache dans la grisaille. Puis, c'est le large ruban gris de la rivière **Notaway,** la brune **Broadback** dont le seul nom évoque les pêches miraculeuses de ces truites monstrueuses qui font pâlir d'envie le reste du monde ! Enfin, la **Rupert,** scintillante et majestueuse dans ses successions de cascades et de rapides. A l'estuaire, le village Indien aux cabanes trapues flaquées de longs canots qui montrent leur ventre gris . . . Encore huit ou dix milles — cinq minutes de vol, quoi — et le Norseman effleure les vagues nerveuses de la **rivière Pontax.**

L'hydravion s'échoue avec un bruit sourd sur la plage de boue que la marée baissante agrandit de minutes en minutes. Sur la berge, une douzaine de personnes, dont plusieurs femmes, nous aideront à décharger les bagages . . . et il y en a ! Outre l'équipement de chasse normal, les lourdes caisses de films, les caméras sonores et silencieuses, les trépieds, bref, tout le matériel nécessaire à tourner le film de chasse aux outardes que vous verrez sur votre petit écran dès le 29 octobre prochain. Ce film fait partie de la série que tourne **Artek Film** pour le compte de la société Radio-Canada. Vous avez vu la "Chasse aux Faisans" dimanche dernier, vous verrez la **"Chasse à l'Orignal"** demain soir à **neuf heures,** et au fur et à mesure de la production en cours, je vous avertirai des sujets. Je suis heureux que cette chronique **Chasse et Pêche** soit portée à la télévision car, malgré tout, l'image est infiniment plus forte que les paroles . . . même si j'essaie de mon mieux de vous communiquer mon enthousiasme !

Mais vous aurez toujours la primeur ici même, dans LA PRESSE ! C'est pourquoi je vous dis A DEMAIN pour la suite de ce voyage extraordinaire au pays des Cris et des grandes Oies Bleues.

Koufax reçoit une auto et... une contravention

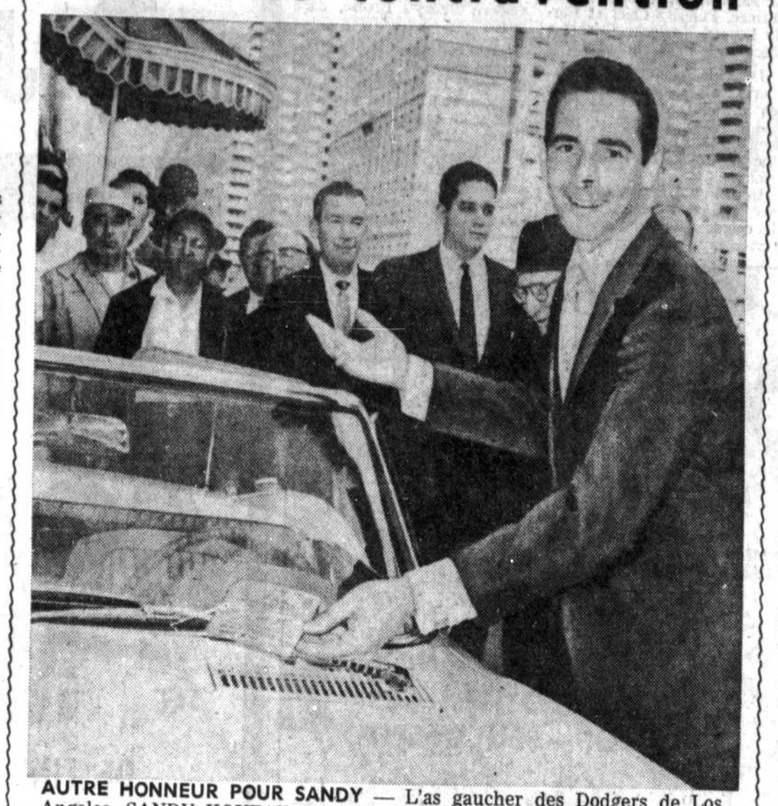

AUTRE HONNEUR POUR SANDY — L'as gaucher des Dodgers de Los Angeles, SANDY KOUFAX, a été jugé le meilleur joueur de la récente série mondiale et hier il a reçu une auto-sport. Toutefois, une autre surprise l'attendait. Un billet de stationnement de $15.

Téléphoto UPI

NEW YORK. (UPI) — Sandy Koufax a reçu une auto-sport flambant neuve, hier, à titre du meilleur joueur de la série mondiale. Cette automobile possède tous les accessoires y compris un billet de stationnement de $15.

Koufax, le lanceur gaucher des Dodgers de Los Angeles qui a remporté deux des quatre victoires de ces derniers sur les Yankees de New York, a reçu une Corvette lors d'un banquet donné par la revue Sports. Avant la présentation de l'automobile, cette dernière fut stationnée près du trottoir pour le bénéfice des photographes.

Toutefois, si les Yankees n'ont pu avoir le meilleur sur Koufax, le constable Robert Spero, du poste no 10 de New York, a 'vengé' à sa façon l'équipe newyorkaise.

Le constable Spero s'est frayé un passage parmi la foule qui admirait la nouvelle auto de Koufax et y a collé un billet de stationnement dans le pare-brise. Puisque l'automobile n'avait pas encore été remise officiellement à Koufax, il est probable que le vendeur de l'auto devra payer l'amende.

Lors d'une brève allocution, Sandy a évité de parler de ses exploits dans la série mondiale, préférant entretenir son auditoire de ses espoirs pour l'avenir.

"Ce que j'aimerais le plus", a-t-il dit, "c'est d'être le lanceur qui remportera le plus grand nombre de victoires. Toutefois, je serai très chanceux si je peux évoluer assez longtemps dans les majeures pour atteindre mon but".

Comparé à Spahn

Koufax, âgé de 28 ans, a déjà 83 victoires à son actif dans les majeures tandis que Warren Spahn, vétéran artilleur gaucher des Braves de Milwaukee âgé de 42 ans, en a remportées 360, soit un sommet chez les gauchers. Koufax ne l'a pas fait remarquer, mais à 28 ans, Spahn ne comptait que 65 triomphes.

"Spahn était un as il y a 15 ans et il n'a certes pas perdu sa touche magique. Il me faudra lancer aussi longtemps que je le pourrai", a-t-il dit.

La vedette des Dodgers a ajouté que son but était d'obtenir un rendement régulier.

Au sujet des 23 retraits au bâton qu'il a réussis durant la série mondiale, Sandy a déclaré :

"Les retraits au bâton ne font pas d'un lanceur un lanceur gagnant".

Eloge des Yankees

Quant aux Yankees de New York, Koufax a eu quelques bons mots à leur endroit.

"Si les Dodgers avaient été privés des services d'étoiles telles que Mickey Mantle et Roger Maris pendant de longues périodes comme ce fut le cas des Yankees, ils n'auraient pas été couronnés champions. Durant la série mondiale, les Dodgers ont joué du baseball quasi parfait, ce qui explique leur triomphe.

"Le champ intérieur des Yankees vaut n'importe quel autre champ intérieur des majeures et je n'exclus pas Joe Pepitone", a-t-il dit.

Par la suite, Sandy a révélé qu'il avait vécu deux moments inoubliables durant la dernière joute de la série.

"Le premier est survenu lorsque j'ai cru que la joute était terminée et le deuxième lorsque le match a réellement pris fin".

Sandy faisait allusion au jeu à la suite duquel il a cru que Bobby Richardson avait été retiré pour le dernier retrait de la série. Toutefois, Dick Tracewski, joueur de deuxième but des Dodgers, a échappé la balle et Richardson a été déclaré sauf. Ainsi, Koufax a dû retourner au monticule pour y retirer Hector Lopez sur un roulant.

Un chasseur bien armé

BRANTFORD. (PC) — Le sportif Hector Perras a acheté une chenillette montée d'une mitraillette Bren afin d'aller à la chasse à l'orignal. Cependant, en dépit de son véhicule blindé, provenant des surplus militaires, Perras est venu près de perdre la vie.

Perras, qui s'est porté acquéreur du véhicule pour la somme de $800 et l'a fait transporter à Cochrane, dans le nord de l'Ontario, a conduit un groupe de chasseurs dans la forêt.

Après avoir stationné la chenillette, les chasseurs se sont enfoncés dans le bois, à pieds. Perras, fatigué, s'est endormi sous un arbre.

A son réveil, il a aperçu un orignal à environ 400 verges. Il a tiré et touché l'animal à une patte. Blessé, l'orignal a foncé vers le chasseur. Perras a tenté de tirer à nouveau, mais une cartouche a enrayé le mécanisme automatique de son arme.

Il eut toutefois le temps de retirer la cartouche et de faire feu une deuxième fois. La balle a atteint l'animal au cou.

"C'était mon premier orignal et il m'a presque coûté la vie", a déclaré Perras.

ENCADREMENT ORIGINAL — L'arbitre DEL MARKHAM a la figure figée momentanément dans un encadrement pour le moins original, mais il ne semble pas s'en émouvoir de se voir pris entre jambes et bras de boxeurs alors qu'il s'efforce de briser cette mêlée dans la 4e ronde du combat entre les poids moyens Herman FANDEL (sur le matelas) et Charlie HALL, récemment à Salt Lake City.

Téléphoto UPI

Les firmes commerciales à l'oeuvre en vue des Jeux

TOKYO. (AFP) — Les Jeux Olympiques de Tokyo sont déjà commencés pour les firmes commerciales et industrielles du monde entier.

En effet, le comité olympique japonais, organisateur des prochains Jeux qui auront lieu en octobre prochain, est actuellement débordé d'offres émanant de firmes japonaises et étrangères qui proposent de lui fournir, à titre gracieux, leurs produits pendant la durée des Jeux.

Selon une première estimation, le total des offres déjà acceptées s'élèverait à plus de dix millions de dollars et le montant des offres rejetées, bien que n'ayant pas été chiffré, atteindrait une somme considérable.

La "contribution" la plus importante a été apportée par une firme américaine d'électronique qui prêtera ses machines, ordinateurs et calculatrices, au comité organisateur pendant la durée des Jeux, ainsi que trois cents techniciens qui veilleront au bon fonctionnement de ces machines. Ce sera d'ailleurs la première fois que des machines électroniques seront employées aux Jeux Olympiques.

Le comité japonais a déjà reçu plus de cinquante machines à imprimer, tandis que la lutte s'annonce sévère entre les différentes firmes de machines à écrire, dont les enchères pour conquérir ce marché sont de jour en jour plus généreuses.

L'industrie horlogère, dont les modèles offerts vont de la grosse horloge de stade au chronomètre, est également présente dans cette compétition : certaines firmes japonaises ayant déjà été agréées, une société suisse, habituel fournisseur des Jeux Olympiques, vient d'adresser au comité olympique japonais une vigoureuse protestation.

Les fabricants d'automobiles japonais fourniront cinq cents véhicules qui seront désignés par un tirage au sort entre les trois principaux constructeurs.

Ces cinq cents voitures seront, les constructeurs l'ont affirmé, fournies avec chauffeurs.

Une compagnie de taxis de Tokyo vient de garantir officiellement le bien-être et la sécurité des voyageurs qui emprunteront ses taxis : les chauffeurs de ces taxis, en plus de la "sécurité de leur conduite", ont suivi des cours de perfectionnement d'anglais et appris des "histoires anglaises pour divertir les visiteurs étrangers".

Jean Wets vainqueur

La dernière course de la saison cycliste a été remportée par un jeune Belge de Montréal, à Chomedey. Cette course, pour les juniors et séniors B, avait été organisée conjointement par le club cycliste Montréal et Cyclo-Sport-Laval. Jean Wets, qui a parcouru les 36 milles en 1 h. 32 min. 33 sec a distancé Raymond Elie, de Drummondville, par 45 secondes. Pour Jean Wets, c'était la deuxième victoire consécutive ayant remporté le circuit de Sorel il y a 15 jours. Jean-Guy Gibeault qui avait mené jusqu'à 4 tours de la fin a soudainement faibli et a terminé au 9e rang. Il a cependant remporté le championnat des sprints avec 14 points contre 4 pour Jean Wets, son plus proche concurrent. Le corps policier de Chomedey a mérité des félicitations pour la protection apportée à la sécurité des coureurs pendant toute la course. Cinq trophées étaient à l'enjeu, don de Cyclo-Sport Laval et de la brasserie Dow.

CLASSEMENT FINAL

1. Jean Wets, 1:32.33 ; 2. Raymond Elie, 1.33.18; 3. Pasquale Lanovara, 1.33.19; 4. Denis Henrichon, 1.33.19; 5. Paolo Mori 1:34.02.

6. François Paquin, 1:34.15 ; 7. Gilles Chabot, 1:34.16; 8. Michel Bouchard, 1:34.17 ; 9. Jean-Guy Gibeault, 1:34.17.

10. Jean-Louis Goddet, 1.35.33; 11. René Kokot, 1.38.40; 12. Guy Panneton, 1.38.40; 13. Jean Panneton, 1.41.50; 14. Claude Blanchet, 1.41.51.

Pas de match Chuvalo-Clay

LOUISVILLE, Kentucky (AP) —Cassius Clay, a changé didée. Il n'affrontera pas George Chuvalo, ancien champion canadien des poids lourds, tel que promis récemment.

"Je ne me batterai pas avant de faire face au champion mondial, Sonny Liston, dans quatre ou cinq mois", a déclaré Clay, hier.

Clay avait promis de rencontrer le gagnant du match Chuvalo-Mike DeJohn, mais il n'aime pas le style du gagnant Chuvalo. "Chuvalo se bat comme une femme. Il emploie tous les moyens pour blesser son adversaire. Je ne puis pas risquer une coupure à un oeil ou quelque chose du genre à ce stage-ci de ma carrière", a expliqué Clay.

Réunion du club Eureka

La direction du populaire club de ski Eureka annonce sa première assemblée de cette nouvelle saison, mercredi le 9 octobre, à 8 h. p.m., à l'école St-Charles-Garnier, 650 est, rue Sauvé.

Tous les membres et leurs amis (es) y sont convoqués, ainsi que toute personne intéressée à l'activité du club et aux excursions de ski.

L'assemblée comprendra l'explication de divers détails concernant les activités du club ainsi qu'un ski-forum des plus intéressants. Renseignements : Claude Haas, président, DU. 8-9788 ; André Auger, DU. 9-0954.

Brasseur élu président de la Ligue St-Viateur

La Ligue de hockey St-Viateur entreprendra sa 11è saison le 21 octobre prochain au Centre Paul Sauvé.

Lors de l'assemblée générale, Maurice Brasseur a été élu président, succédant à Robert Dagenais.

Albert DiMaulo agira comme vice-président. Guy Many a conservé son poste de secrétaire. Gilles Deschènes est devenu le nouveau trésorier et George Molini a été nommé régisseur.

Comme par le passé, les joutes seront disputées au Centre Paul Sauvé le lundi soir de 8 h. à 11 h.

Jean Vanier, Robert Danis et Richard Vanier seront de retour au poste de gérant de l'une des équipes pour la prochaine saison.

Dimanche prochain, le 10è tournoi de golf annuel de la Ligue St-Viateur sera présenté sur le parcours du club de Ville d'Anjou.

CANADIEN

SUITE DE LA PAGE 55

du Détroit, et tout ce que je sais c'est que je crois connaître Young. Il a joué pour moi auparavant et je le qualifie de joueur de ligue majeure. Puis j'aurai Pierre Pilote, Elmer Vasko, Wayne Hillman et Al MacNeil.

Je garderai deux gardiens de but toute l'année. Du moins c'est mon projet présentement. Glenn Hall est toujours notre gardien régulier, et il m'a paru aussi bon que jamais à l'entraînement.

La présence de Denis DeJordy l'a peut-être aiguillonné. DeJordy a fait tout ce qu'on pouvait demander d'un gardien venant des mineures, mais il n'est pas régulier encore. Je sais une chose. Il a tous les outils. Il a une bonne main, il est rapide et a de la couleur.

Si vous regardez les records, vous noterez que lès Black Hawks ont compté moins de buts que tous les autres clubs de la Ligue l'an dernier. Ça ne devrait pas exister. Il y a trop de compteurs en puissance dans ce club. Ils ont manqué tout simplement d'enthousiasme, à certains moments.

Gaudaur se plaindrait au commissaire Halter

HAMILTON. (PC) — Même si les Tiger-Cats de Hamilton ont gagné leur partie de lundi dernier, à Winnipeg, ils restent furieux contre les arbitres de la joute. Le Hamilton l'a emporté au compte de 24-14, mais a dû réussir deux touchés dans la dernière minute de jeu pour triompher.

Jake Gaudaur, le directeur gérant des Tiger-Cats, a déclaré qu'il était de son devoir de critiquer les arbitres de cette partie. "J'enverrai probablement une plainte officielle au commissaire Sydney Halter, qui était un spectateur à cette rencontre", a dit Gaudaur.

Ensuite, Gaudaur a révélé qu'il devra revoir les films du match avant de formuler sa plainte. Si ma première impression est juste, ce sera mon devoir de le faire, pour le plus grand bien du football canadien.

Ralph Sazio, qui n'a pas caché son mécontentement après la rencontre, n'a pas voulu faire d'autres commentaires sur le sujet.

Winnipeg a perdu 51 verges et Hamilton, 99, à cause des punitions imposées par les arbitres, ce soir-là. Toutefois, les Tiger-Cats croient que les arbitres ont fermé les yeux sur plusieurs autres infractions et ont manqué de jugement en d'autres occasions.

TEQUESTA, Flo. (UPI) — Le golfeur Dow Finsterwald a débuté en lion dans le circuit professionnel en 1955, en gagnant deux tournées et $15,387.

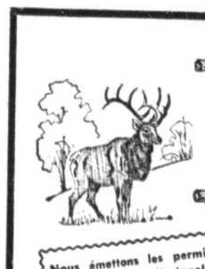

Quartier général des chasseurs

CARABINES

Nous émettons les permis de chasse pour l'orignal

ANTIGEL PRESTONE $2.25 le gallon

303 10 coups "as issued" garantie	8.95
303 10 coups "as issued" rem. à neuf	14.95
303 10 coups "sporter", garantie	14.95
303 10 coups "sporter" nouveau canon	25.00
303 10 coups carab. "Jungle", neuve	29.95
30.06 carabine américaine	50.00
30.30 6 coups, calibre suisse	39.95

EQUIPEMENT DE CHASSE

303 "Pull through"	50¢
303 courroie de carabine	50¢
Etuis, carabines 303, etc	1.95
Ceintures à cartouches, 303 12, 22, etc.	94¢
Huile à fusil ... la bte	15¢
Baïonnettes	1.95
Couteaux de chasse, à partir de	94¢
Hache avec étui	1.95
Boussole à partir de	50¢
Machettes avec étui	2.95
Etui	50¢

VETEMENTS DE CHASSE

Chaussettes de laine	50¢
Tuque de l'Armée	50¢
Passe-montagne de l'Armée	50¢
Gants doublés	69¢
Bottes de caoutchouc, 12 po.	2.95
Bottes cuissardes (olive)	7.95
Pantalons de ski melton Aviat.	6.95
Chemises de flanelle	1.88
Chemises Jack épaisses tout laine	5.95
Gilets de chasse réversibles	11.95

Casquettes de chasse réversibles	1.25
Chapeaux de chasse réversibles	1.95
Gilets de peau de mouton	7.95
Chandails Marine et Armée	3.95

FUSILS

Calibre 12, calibre 16, calibre 20, calibre 28, calibre 410 .. 21.95
22 à répétition, 16 coups .. 21.95

CARTOUCHES

303	20 pour 1.80
30.06	20 pour 2.00
6.55 HP	20 pour 2.00

CARTOUCHES VENDUES AU PROJECTILE OU A LA BOITE
Assortiment complet de cartouches pour carabines, fusils et 22.

VETEMENTS DE CHASSE

Bottes de chasse (olive)	6.95
Bottes isolées Thermos	8.95
Complets, pantalons et gilets Thermos	8.95
Pantalons tout laine d'Armée	2.95
Pant. serge ou melton Aviat.	4.95

ACCESSOIRES DE CHASSE

Chaufferet. de tente 9.95 et	19.95
Poêles Coleman 4 m.	12.95
Lanterne Coleman N 200	12.95

ACCESSOIRES DE CHASSE

Lanterne Coleman No 236	16.95
Tente de tourisme 9 x 9 complète avec poteaux et piquets	24.00
Youyou pour 2 hommes complet avec 2 rampes et pompe	45.00
Havresacs .... à partir de	50¢
Sacs (Packsacks) à partir de	1.95
Sacs à dos grand format E.-U. avec cadre d'acier	8.95
Rations de l'Armée .... 49¢ à	95¢
Boîtes de mess	1.25
Bouteilles d'eau	1.50
Sacs de couchage en nylon avec dessus de caoutchouc	5.95
Sacs de couchage E.-U.	25.00
Plusieurs autres genres en montre	
Matelas gonflable	2.95
Drap de fond de l'Armée	1.50
Ponchos de l'Armée	2.50
Lampes de poches à partir de	29¢
Piles	9¢
Batteries à transistors, 9 v.	25¢
Ensemble de pluie, 3 pièces	2.95
Casques de pluie	94¢
Imperméables, épais caoutc.	5.98
Imperméables de l'Armée (camouflage)	1.88
Couverture laine 60"x80"	2.95
Lits pliants, cadre d'acier	4.95
Lanternes à l'huile	1.88
Réchauffe-mains	1.95
Gilet de pluie, réversible, caoutchouc	5.95
Trousses de premiers soins	1.95

NOUS LOUONS CARABINES ET FUSILS. NOUS EMETTONS LES PERMIS DE CHASSE

Satisfaction garantie ou argent remis

SMITH SALES CO.

4638, boul. ST-LAURENT (angle Villeneuve)

OUVERT CHAQUE JOUR de 7 h. 30 a.m. à 6 h. p.m. — JEUDI et VENDREDI jusqu'à 9 h. p.m. — VI. 9-4475

CIGARETTES "EXPORT" BOUT UNI ou FILTRE

GARANTIE
DE 24 MOIS OU 25,000 MILLES
SERVICE DE 24 HEURES
TOUAGE dans un rayon de 50 milles

Transmissions
MOTEURS

Estimation GRATUITE
Service jour et nuit
527-1381
TERMES FACILES SI DESIRE
UNIVERSEL TRANSMISSION
4340 rue PAPINEAU

"La VOITURE PRESTIGE" de 1964
BUICK '64
Vous serez enchanté . . . 3 séries — 10 modèles
SPECIAL
SPECIAL DELUXE
SKYLARK

Boulevard PONTIAC BUICK LTÉE
7085 Boul. ST-LAURENT — CR. 9-7321

Motion contre le Portugal et l'Afrique du Sud

ROME. (PA) — Les compagnies aériennes du continent africain ont officiellement demandé à l'IATA de refuser tout poste responsable au sein de l'Association aux représentants des compagnies portugaises et sud-africaines.

La proposition a été présentée par le président de la Nigerian Airline, durant la deuxième journée de la 19e conférence annuelle de l'Association internationale du transport aérien.

Cette proposition a été soumise au nom d'une vingtaine de compagnies aériennes qui voudraient voir l'IATA condamner ainsi la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud et l'attitude du Portugal envers sa colonie de l'Angola.

C'est vraisemblablement jeudi que le vote sera pris sur cette proposition. Adoptée, elle ferait prendre position à l'IATA sur des questions politiques, ce qui n'est pas précisément son but. Rejetée, elle menacerait de provoquer le retrait des compagnies africaines du sein de l'Association.

CHEZ BOAC, un nouveau directeur de relations extérieures pour le Canada a été nommé récemment en la personne de M. John Robertson. Vétéran de l'aviation navale, il appartenait jusqu'à récemment à la section de Vancouver de la Société Radio-Canada. Une réception a été offerte hier par la British Overseas Airways Corporation au St. James Club de la métropole, pour souligner son entrée en fonction.

Eh ! ne voyez-vous donc pas, lui dit saint Jean, que ce sont les aumônes que les gens avares et durs pour les malheureux pendant le cours d'une longue vie, lèguent en frémissant à l'heure de la mort ?

ARIOSTE, "Roland furieux", chant XXXIV

MACH

AVIATION LUFTFAHRT FLYVNING FLUG LUCHTVAART AVIACION

André BOILY

Cinq pilotes canadiens ont perdu la vie à leur bord

Le CF-104 serait-il un avion dangereux?

par **Dave McINTOSH**

OTTAWA. (PC) — Piloter un réacté supersonique à basse altitude, parfois à 50 pieds du sol, est une affaire de casse-cou qui a commencé à faire des victimes.

"L'on ne saurait piloter un avion sans qu'il en coûte des morts," a déclaré l'ancien ministre de la Défense, M. George Pearkes, V.C., peu après que le gouvernement eut annoncé au cours de l'été de 1959 qu'il achetait des bombardiers réactés supersoniques CF-104 pour la division de l'aviation canadienne stationnée en Europe.

Un porte-parole de notre armée de l'air a déclaré que cinq polites avaient perdu la vie à bord de CF-104 et que huit de ces avions avaient été détruits.

Un officier supérieur de l'aviation déclara que le nombre des accidents avait été élevé mais non excessif. Il ajouta que ces accidents avaient été causés plutôt par des défectuosités mécaniques que par des erreurs des pilotes.

Brûlé vif

La plus terrible de ces tragédies peut-être s'est produite à Cold Lake où le pilote réussit à sauter de son siège. Le vent, cependant, emporta son parachute au-dessus des débris en feu de l'avion.

On a demandé à un ancien pilote récemment s'il y avait quelque plaisir à piloter un appareil aussi rapide.

Il leva les épaules et répondit : "Il faut bien quelqu'un pour les piloter."

Préférerait-il une autre position ?

"Certainement non," répliqua-t-il.

Le porte-parole de l'aviation déclara que le général Lauris Norstad, ancien commandant de l'OTAN en Europe, préférait avoir des aviateurs canadiens pour piloter ces avions de bombardement pour la raison qu'ils représentaient les meilleurs pilotes de l'alliance.

Le critique le plus acerbe du CF-104 fut le ministre actuel de la Défense, M. Hellyer, alors qu'il était dans l'opposition.

Il déclarait en 1959 que la voilure était instable et que le moteur, un J-79, n'était pas assez fiable. Il jugeait les ailes élégantes mais grêles. Il accusa Lockheed d'avoir publié des annonces fallacieuses au sujet de l'avion et déclara que le gouvernement avait acheté un chat en poche.

Plans remaniés

La division aérienne ne sera pas en possession de ses 200 CF-104 avant janvier. Outre ces avions, elle possède 22 CF-104 destinés à l'entraînement.

Le CF-104 fut construit d'après les plans du Starfighter Lockheed américain ou F-104, que l'aviation américaine utilise comme intercepteur en haute altitude.

En 1961, l'aviation américaine publia des statistiques suivant lesquelles le nombre des accidents du F-104 avait été de 61 par 100,000 heures de vol comparativement à 8.2 pour toute l'armée de l'air. Le nombre de ces accidents pour le F-104 tomba à 39.8 en 1960. Il n'en était pas moins le plus élevé pour tous les avions militaires américains.

Le porte-parole de l'aviation royale canadienne a déclaré hier que le chiffre des accidents survenus au CF-104 et pour tous les autre avions militaires canadiens, était gardé secret.

Il ajouta que l'on n'éprouvait aucune difficulté à recruter des pilotes pour le CF-104. C'est tout le contraire. Il y a beaucoup plus de pilotes qui veulent monter cet avion qu'on n'en peut utiliser dans les huit escadrilles de CF-104.

Trois pilotes ont perdu la vie à la base d'entraînement de Cold Lake, Alberta, un autre à Deux-Ponts, Allemagne occidentale, et un cinquième à l'aéroport de l'OTAN dans le sud de la Sardaigne.

Remise en état

M. Hellyer affirma à cette époque que le moteur J-79 avait besoin d'être réparé à toutes les 100 heures de vol.

Le représentant d'une industrie aéronautique a déclaré hier que le moteur ne pouvait marcher plus de cent heures sans qu'on ait besoin de le refaire de fond en comble.

Le ministre de la Défense a déclaré aux Communes le 3 juin en réponse à certaines questions de l'opposition qu'il fallut procéder à des modifications du CF-104 à la fin de 1962 dès qu'il eut été livré à la division aérienne.

Sur la meilleure ligne du monde

Seulement 45 p.c. de sièges utilisés de janvier à juin

ROME. (Reuter) — Au cours des six premiers mois de cette année, les compagnies aériennes n'ont atteint qu'un coefficient de remplissage de 45 pour cent sur les lignes de l'Atlantique Nord, révèle sir William Hildred, directeur général de l'Association internationale des transports aériens dans son rapport annuel soumis à la 19e assemblée de l'IATA.

Sir William se déclare étonné de voir des compagnies qui ont l'intention d'augmenter de 20 à 40 pour cent la fréquence de leurs vols sur ce parcours, alors que la capacité des appareils n'est pas pleinement utilisée.

Le directeur général met aussi les 93 compagnies qui font partie de l'IATA en garde contre la mise en service prématurée d'appareils supersoniques — tel le "Concorde" franco-anglais, qui volera deux fois plus vite que le son en 1966.

Sir William Hildred dit à ce propos : "Nous luttons encore contre les conséquences financières de l'introduction de l'avion à réaction. Il serait ridicule de recommencer la même erreur, ou pire."

Les 250 délégués qui participent à la conférence discuteront cette semaine de la question délicate de la réduction des tarifs, notamment sur le trajet de l'Atlantique Nord. Une conférence de l'IATA consacrée uniquement à ce problème s'est tenue le mois dernier à Salzbourg et s'est ajournée jusqu'au 22 octobre.

Mise en garde du président de l'IATA

ROME. (Reuter) — "Une introduction prématurée des transports supersoniques serait le comble de la folie", a déclaré lundi le président sortant de l'Association internationale du transport aérien, M. Dempsey, durant l'allocution inaugurant la 19ème réunion annuelle de l'IATA.

M. Dempsey a déclaré devant les délégués de 93 compagnies aériennes : "l'industrie des transports aériens doit avoir le temps d'amortir les investissements élevés qu'elle a consacrés à son équipement en appareils à réaction avant d'introduire de nouveaux perfectionnements techniques, comme les avions supersonniques".

M. Dempsey, qui est président de la compagnie irlandaise "Irish Airlines", a été remplacé hier à la présidence de l'IATA par le comte Garandini, président de la compagnie italienne "Alitalia".

CPA veut congédier 45 de ses pilotes

VANCOUVER. (PC) — Les Canadian Pacific Airlines viennent d'aviser l'Association canadienne des pilotes commerciaux de la mise à pied de 45 de ses pilotes d'ici 1964.

Le porte-parole de la compagnie, M. Jack Crump, a déclaré que ces mises à pied découlaient normalement de l'abolition des vols supplémentaires qui sont ajoutés à l'horaire régulier durant la saison estivale.

Selon le vice-président de l'Association, le nombre cité plus haut serait un peu considérable pour des mises à pied "saisonnières".

Elles seraient plutôt causées, selon lui, par la décision que devront prendre les CPA de se défaire de leurs quadrimoteurs à turbopropulsion de type "Brittannia", si l'IATA persiste à ne plus reconnaître les tarifs réduits (comparativement à ceux qui sont appliqués sur les vols par réacté) que les compagnies utilisant encore des avions à hélices peuvent consentir présentement.

Cyclone au Pakistan: neuf morts

KARACHI. (AFP) — Le cyclone, qui a balayé hier la région côtière du Pakistan oriental au nord-ouest du port de Chittagong, a fait neuf morts et douze blessés. Quelques milliers de cabanes en bambou ont été arrachées par le vent qui a soufflé à plus de 60 milles à l'heure.

Dans la région de Bariasal, à l'embouchure du Gange, tout a été rasé. Les opérations de secours ont commencé avec l'aide de l'armée.

Près de Marseille six morts dans la chute d'un avion

MARSEILLE. (AFP) — Six hommes ont péri ce matin dans l'écrasement d'un Globemaster C-74, sur les collines de la Nerthe, peu après le décollage de l'aéroport de Marseille-Marignane. L'avion-cargo de 80 tonnes, appartenant à la compagnie panamienne "Air System Corporation", transportait trente vaches de Copenhague au Caire.

Hausse de 13% des accidents mortels

OTTAWA. (PC) — Les accidents de véhicules moteurs au mois d'août, de cette année, dans toutes les provinces, sauf le Manitoba, ont coûté la vie à 480 personnes. Ce chiffre représente une augmentation de 13.2% sur le chiffre du même mois de l'an dernier. Ces données sont fournies par le bureau fédéral de la statistique.

Le total des pertes de vie au mois d'août 1962, dans tout le Canada y compri le Manitoba, a été de 446.

Voici les chiffres de cette année avec, entre parenthèses, ceux du mois d'août 1962: Terre-Neuve 6 (7), Ile du Prince-Edouard 3 (6), Nouvelle-Ecosse 17 (13), Nouveau-Brunswick 31 (8), Québec 183 (137), Ontario 157 (167), Manitoba pas de chiffres cette année (22), Saskatchewan 13 (11), Alberta 26 (43), Colombie-Britannique 43 (32), Yukon et Territoires du Nord-Ouest 1 (0).

Examen périodique

Les personnes qui ont passé la quarantaine, même si elles se croient en parfaite santé, devraient subir un examen médical à intervalles réguliers, y compris l'examen des dents et des yeux. On doit aussi consulter le médecin au sujet de l'exercice physique permis à cet âge.

Nécrologie

MGR LEO R. SMITH

CITE DU VATICAN (PA) — Son Exc. Mgr Leo R. Smith, évêque d'Ogdensburg, New-York, a succombé à une crise cardiaque, ce matin, dans une clinique de Rome. Il avait 58 ans.

Le prélat est le deuxième Père conciliaire à mourir depuis la reprise du Concile.

Mgr Smith avait été nommé évêque d'Ogdensburg, en février dernier par le pape Jean XXIII. Ordonné prêtre à l'âge de 24 ans, il avait été sacré évêque par le pape Pie XII en 1952.

Le pape a célébré sa messe ce matin pour Mgr Smith ainsi que pour Mgr Salvatore Siino, nonce papal aux Philippine, décédé hier, d'une crise cardiaque, dans l'antichambre des appartements du pape qui devait le recevoir en audience.

Mme JOS-O. MARCHAND

Mme Emma Marchand, veuve de M. Jos.-O. Marchand, journaliste à LA PRESSE pendant plus de 40 ans, vient de mourir à l'âge de 89 ans. Elle laisse trois enfants: Germaine, épouse de M. Alphonse Bisson, Robert et Pierre.

Les funérailles auront lieu demain matin à neuf heures, à l'église Ste-Cécile de Montréal et l'inhumation se fera à Louiseville.

M. COUILLARD ST-GERMAIN

M. Couillard St-Germain, époux d'Eva L'Heureux, est décédé ce matin, à St-Hyacinthe, à l'âge de 76 ans. Il était le père de M. Pierre St-Germain, correspondant de LA PRESSE à Paris.

Le défunt laisse aussi dans le deuil ses autres fils: MM. Jacques, Jules et Guy St-Germain, sa fille, Mme Lucien Phénix (Suzanne).

La dépouille mortelle est exposée au salon René-J. Mongeau Ltée, à St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi matin.

M. FRANK R. ADAMS

WHITEHALL, Michigan.—M. Frank R. Adams, qui écrivit les paroles de la chanson "I wonder who's kissing her now," est décédé d'une crise cardiaque, à l'âge de 80 ans.

in memoriam

VANDERWEE — A la douce mémoire de mon frère Paul Vanderwee décédé le 9 octobre 1946. Blanche.

REMERCIEMENTS

CHAUSSE — Mme Lucien-René Chaussé et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Lucien-René chaussé, décédé le 28 septembre soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire voudront bien considérer ces remerciements comme personnels.

AVIS DE DÉCÈS

AUBIN (Narcisse) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 51 ans est décédé Narcisse Aubin, époux de Fernande Mercier, demeurant à 2104 Dubois. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 6259 Boul. Monk à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Diane) — A Ville St-Michel, le 9 octobre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Victor Beauregard, née Diane Nadeau, demeurant à 8906, 7ème Avenue; mère de Marguerite, Marie-Thérèse, Marie-Marthe, François et belle-mère de Yolande. La dépouille mortelle est exposée au salon Giroux et fils Inc. 8880 boul. St-Michel Avis des funérailles plus tard. S.V.P. pas de fleurs.

BERGERON (Arthur) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 87 ans, est décédé Arthur Bergeron, époux de feu Reina Fye, demeurant à 9089 10e avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc., 1350 rue Beaubien est, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHARD (Michel) — A Ville d'Auteuil, le 7 octobre 1963, à l'âge de 51 ans est décédé Michel Blanchard, époux de Marguerite Bourdon, demeurant à 275, boul. des Terrasses. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr 167, boul. Ste-Rose à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONIN (Georges) — A St-Félicien, le 6 octobre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Georges Bonin, directeur de l'Information au ministère de la voirie, époux de Dame Thérèse Racette, demeurant 3253 Carré Bochart. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils 975, rue Marguerite-Bourgeoys jusqu'à jeudi après-midi à 2 heures et sera ré-exposée à la résidence funéraire Bernard Lavoie à Berthierville à partir de 6 h. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant à 11 h. en l'église de Berthierville et de là au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULAY (Edouard, C. de C.) — A Ottawa, le 7 octobre 1963, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Edouard Boulay, frère du Rév. Père Phileas Boulay, C.S.C. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons S. Gauthier, rue St-Patrice, d'Ottawa, à 9h.30 pour se rendre à l'église Cathédrale, d'Ottawa, où le service sera célébré à 10 hrs.

BOURGET (Arthur) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Arthur Bourget, époux de Diane Lord, demeurant 6831 De Normanville. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARIER (Armand) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 48 ans, est décédé accidentellement Armand Carier, époux de Monique Lavergne, de Shawinigan. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Eugène) — A Pointe-des-Cascades, le 7 octobre 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Eugène Chaput, époux de Mary Bradley, demeurant à Pointe-des-Cascades. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Trudeau 12 rue St-Charles, Dorion à 10.45 heures pour se rendre à l'église St-Pierre de Pointe Cascade où le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetière des Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Marie-Rose) — A Ville d'Auteuil, le 7 octobre 1963, à l'âge de 68 ans est décédée Marie-Rose Mayer, épouse de M. Adalbert Chartrand, demeurant à 170, Côte-des-Lacasse, Ville d'Auteuil. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr 167, boul. Ste-Rose à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Arthur) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé Arthur Daoust, époux de feu Gloriana Taillefer, demeurant à 646 Manning, à Verdun, père de Marcel, Jeannette, Emile et Arthur jr. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée. 2630 rue Notre-Dame Ouest, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 9 hrs et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ARAGON (Alphonse) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 77 ans est décédé Alphonse D'Aragon, époux de feu Régina Bergeron demeurant à 6659 - 30e Avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marcahnd 4228 rue Papineau pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ARAGON (Joseph) — A Montréal, le 6 octobre 1963, à l'âge de 77 ans est décédé Joseph D'Aragon, époux de feu Mélina Perrin, demeurant autrefois à 1393 Parc Lafontaine. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand 4228, rue Papineau pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré —à 11 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARCEL (Pierre) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 6 octobre 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé Pierre Darcel, époux de feu Victorine Chainon, demeurant à 7, rue St-Joseph, et père de feu Alfred Darcel et de Mme Jean Parisé (May). Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 107, rue Ste-Anne à 9 hres 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9hres 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARDI (Agostino) — Subitement, à l'hôpital Hôtel-Dieu, St-Jérôme, le 6 octobre 1963, dans sa 37e année, est décédé le docteur Agostino Dardi, époux de Mathilde Finner, père de Lydia. Lui survivent aussi ses parents, en Italie, ses tantes Graziella, de Montréal, Angiola et Maria, de Rome, sa soeur Tata, de Milan. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Rosedale, 4911, ch. Côte-des-Neiges Service à l'église St-Joseph de Bordeaux, mercredi matin à 9 h. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

DECELLES (Jacqueline) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 41 ans, est décédée Jacqueline Brodeur, épouse de Gérard Decelles, demeurant à 645 Fleury est. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 130 rue Henri-Bourassa est, à 8.45 heures pour se rendre à l'église St-Paul de la Croix, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUHAIME (Marie-Louise) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 75 ans, est décédé Mme veuve Théodore Duhaime née Marie-Louise (Meriza) Lafontaine, autrefois 161 St-Augustin. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAIS (Victor) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 67 ans, est décédé Victor Dumais, époux en 1ères noces de Eugénie Varennes et en 2èmes noces de Yvonne Chartrand, demeurant 1018 St-Philippe. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4505 rue Notre-Dame ouest, à 9.15 hres pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9.30 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Roméo) — A Montréal, le 6 octobre 1963, à l'âge de 58 ans, 11 mois, est décédé Roméo Durocher époux de Géraldine Gibbons, demeurant à 5671 St-Jacques ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Raymond où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Sr Marie Edgar) — A East Angus, le 7 octobre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Soeur Marie Edgar, soeur des Saints Noms de Jésus et de Marie, fille de feu Edgar Forest et de feu Philomène Desjardins. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. La dépouille mortelle est exposée à la Maison Mère des Soeurs Jésus Marie, 1420 boul. Mont-Royal Ouest, Le service sera célébré à 8 h. 30 à la chapelle de la Maison Mère, et de là au cimetière de la communauté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCIS (Emma) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Moïse Francis née Emma Riel, demeurant à 2183 Joliette. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte 3635 rue Hochelaga pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-D'Arc où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Jules) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Jules Gauthier, époux en 1ères noces de Amanda Bourgon et en 2èmes noces de feu Célina Legault, demeurant au Foyer St-Henri. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4505 rue Notre-Dame ouest à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Coteau Station, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

GRAVEL (Aristide)—A Pointe-St-Charles, le 7 octobre 1963, à l'âge de 51 ans est décédé Aristide Gravel, époux de Marie-Rose Frappier, demeurant à 01178 Charlevoix. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault 1270 rue Laprairie à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière St-Damien de Brandon, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (Armand) — A Montréal, le 7 octobre 1963 à l'âge de 78 ans est décédé Armand Guimond époux de feu Alma Lafortune demeurant 2363 Davidson. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret 3198 rue Ontario Est pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Alcidas) — A Oka, le 7 octobre 1963, à l'âge de 62 ans est décédé Alcidas Guindon, époux de Célina Renaud. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Proulx & Frères Oka pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARTING (Leslie Frank) — A St-Vincent-de-Paul, le 6 octobre 1963, à l'âge de 39 ans, est décédé Leslie Frank Harting, époux de Claire Marleau, demeurant 747 Lacombe. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 Boul. Henri-Bourassa Est à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURTEAU (Marguerite) — A son domicile, le 8 octobre 1963, est décédée Mme veuve J.-A. Hurteau, née Marguerite Mathieu, épouse de feu J.-A. Hurteau, avocat, mère de Mme Guy Demers (Magdeleine), de Mme Gérard Archambault, (Suzanne), Mme Paul Lalonde (Louise), Angèle, Françoise et Jeanne. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac 4340, rue St-Denis à 7 hres 45, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRAMBOISE (Horace) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé Horace Laframboise, fils de feu Alphonse Laframboise et de feu Jenny Smith, demeurant à 5112 Jeanne-Mance. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., 25, rue Laurier est, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Juliette) — A Vaudreuil, le 6 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Juliette Valois épouse de feu le notaire Ubald Larivée. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hubert Castonguay 28 rue St-Michel à Vaudreuil, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Zéphirin) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 79 ans, est décédé Zéphirin Latour, époux de feu Agnès Belhumeur, père de Rolland, Mme Joseph Letendre (Réa), Mme André Petit (Rita), et de Mme Charles Lafrenière (Laurette). Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 rue Henri-Bourassa est, à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Berthe) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Berthe Lemieux, fille de feu Pierre Lemieux et de feu Marie Prud'homme demeurant à 3864 Avenue Addington. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle boul Décarie et Avenue Notre-Dame-de-Grâce à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

LETOURNEAU (Louis) — Accidentellement, à Montréal, le 6 octobre 1963, à l'âge de 66 ans et 2 mois, est décédé Louis Létourneau époux de Laurentia Hébert. La dépouille est exposée à l'Hôtel No 2 à St-Paul-l'Ermite Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Départ à 10 h. pour se rendre à l'église de Saint-Paul-l'Ermite où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de St-Paul-l'Ermite lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : T. Sicari

MAHEU (Marcel) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 46 ans, est décédé Marcel Maheu, époux de Gertrude Gasse, demeurant 4036 Des Erables. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier 3503 rue Papineau à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANSOUR (Assad) — A Lachute, le 7 octobre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédé Assad "Eddy" Mansour, époux de Cécile Libbos, frère de Rose, demeurant à 534 rue Main à Lachute. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 rue Crémazie est, à 1 hre 30 pour se rendre à l'église St-Nicholas Syriens Orthodoxe, où le service sera célébré à 2 hres et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Emma) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve J.-O. Marchand, née Emma Béland, mère de Pierre, Robert et Germaine Marchand, demeurant à 7237 Alexandra, autrefois de Louiseville. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Damase) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Damase Mathieu, maître-barbier, époux de feu Amanda St-Michel, autrefois de Québec, demeurant à 1902 rue Frontenac. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit, 2102 rue Fullum, à 8h.45, pour se rendre à l'église Saint-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHURIN (Camille) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 69 ans, est décédé Camille Mathurin, ancien concierge de l'école St-Jean-de-Brébeuf, époux de Rose-Anna Cadotte, demeurant à 2868 Dandurand. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359 11e avenue, Rosemont, à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McDUFF (Eva) — A Montréal, le 8 octobre 1963 à l'âge de 65 ans est décédée Eva King, épouse de Joseph Alfred McDuff demeurant 588 rue Charon, mère de Myrtle (Mme D. Dornan) Arthur Earl, Patricia, (Mme W. J. O'Reilly) Gloria, (Mme O'Shanks) Sherley (Mme J. V. Hatheway). Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. C. Fetterly 2035 rue Wellington à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Lucien) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 70 ans est décédé Lucien Morin, époux de Yvonne Maillé, demeurant à 721 rue Juillet. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu 7766 rue St-Hubert à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Roch) — A Montréal, le 8 octobre 1963 à l'âge de 71 ans 11 mois est décédé Roch Paquette, époux de Célina Lachapelle, père de Mme André Lapointe, demeurant à 2536 Mercier. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois 8628 rue Hochelaga à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Alexina) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Zénon Perron, née Alexina Boyer demeurant 2753 Rouen, mère bien-aimée de Thérèse (Mme Oscar Boivin), Andréa (Mme Aurel Fougault. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A Dallaire Inc. 2590, rue Rouen à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PINOTEAU (Yvonne) — A Montréal, le 6 octobre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Fernand Pinoteau, née Yvonne Godon, demeurant à 4363 de Lanaudière. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. Dubreuil 6776, rue St-Hubert à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Régina) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 69 ans est décédée Mme veuve Camille Plouffe, née Régina Comte, demeurant à 10202 Charton, mère du Sergent détective Léo Plouffe. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 130 rue Henri-Bourrassa est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assiter sans autre invitation.

ROCHON (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 6 octobre 1963 à l'âge de 52 ans est décédé M. Jean-Baptiste Rochon époux de Yvette Laquerre. Fils de feu Joseph Alexandre Rochon et de feu Emilia Filion. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 6520 rue St-Denis à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Gabriel Lalemand où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Roger) — A Montréal, le 8 octobre 1963 à l'âge de 35 ans est décédé M. Roger Roy, époux de Lucille Gendron demeurant à 8473 rue De Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Sanscartier 4036 rue Bélair, entre Pie-IX et 21e Ave. à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TELLIER (Alexina) — A Montréal, le 8 octobre 1963, est décédée Mlle Alexina Tellier, fille de feu Octavien Tellier et de feu Octavie Champagne, demeurant à 1973 Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Paul Marchand, 4228 rue Papineau, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Berthierville, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté vers 11.30 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

? L'ART DANS LES FLEURS
Pourquoi toujours
La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
168 EST, STE-CATHERINE
UN. 1-8471 *

A Pointe-aux-Trembles

Le règlement du parc Maria-Goretti de nouveau rescindé

(par **T.D.**) — Certains membres du conseil municipal de Pointe-aux-Trembles n'ont certainement pas besoin de recourir au dictionnaire pour connaître le sens du mot RESCINDER.

Ce mot est devenu à la mode, définitivement en ce qui concerne le règlement d'emprunt de $50,000 proposé deux fois aux contribuables pour l'aménagement du parc Maria-Goretti.

Pour la deuxième fois, en moins de deux mois, le même règlement a été rejeté par le vote majoritaire des électeurs-propriétaires, qui ne s'opposent pas, par ailleurs, à la tenue d'un référendum sur la question.

Peine perdue, pour la deuxième fois également, le même proposeur, le conseiller Roland Desabrais, appuyé par son collègue, toujours le même, le conseiller Bernard Benoit, a demandé au conseil de RESCINDER encore une fois ce règlement définitivement impopulaire.

Donc, pas de parc Maria Goretti... pour un certain temps encore, du moins.

A la dernière assemblée du conseil, lundi soir, ce même règlement a ainsi subi le même sort qui lui était réservé à la séance du 15 août dernier.

Au représentant de LA PRESSE, l'échevin Desabrais, questionné à l'issue de la réunion, a répondu : "J'ai fait rescinder le règlement parce que cela aurait coûté entre $5,000 et $6,000 à la ville pour tenir un référendum. De plus, d'après les informations que j'ai reçues, il y en a, comme les gros propriétaires, qui auraient eu le droit de voter jusqu'à cent fois, selon les coupures de leur évaluation".

Le journaliste : "Vous et vos collègues en majorité au conseil, craigniez-vous de faire face à un référendum, vu que vous êtes les parrains de ce règlement ?"

M. Desabrais : "Nullement, mais ça coûterait trop cher".

Le journaliste : "Lors d'un référendum, le vote doit être majoritaire en nombre et en valeurs, mais chaque propriétaire qualifié n'a droit quand même qu'à un seul vote, nonobstant le montant de son évaluation. Comment expliquez-vous votre deuxième objection à la tenue d'un référendum ?"

M. Desabrais : "J'ai pris mes informations et on m'a assuré que dans ce cas un propriétaire pouvait voter même jusqu'à cent fois, selon ses coupures".

... Et l'entrevue s'est terminée là-dessus !

Eclairage des rues pour les nouveaux quartiers d'Auteuil

Le conseil municipal de la ville d'Auteuil prendra connaissance, jeudi le 17 octobre prochain, des soumissions publiques demandées pour la fourniture d'un système d'éclairage des rues qui doit être installé dans la plupart des nouveaux quartiers de cette municipalité de l'île Jésus.

Le règlement prévoyant l'emprunt des fonds nécessaires a été adopté récemment après avoir reçu l'approbation des électeurs. Le contrat sera accordé au plus bas soumissionnaire s'étant conformé aux plans et devis et les travaux d'installation débuteront le plus tôt possible.

Dans le but de servir la population, les autorités municipales ont aussi organisé une équipe chargée d'aller chercher et reconduire gratuitement les gens qui en feront la demande, lors de la clinique de la Ligue antituberculeuse qui se tiendra à l'hôtel de ville, entre 10 h. et 12 h. et entre 2 h. et 4 h., jeudi le 17 octobre.

Les citoyens de la ville, qui voudront bénéficier de la radiographie pulmonaire, mais n'auront pas de moyen de transport, n'auront qu'à communiquer avec l'hôtel de ville et une auto ira les chercher.

Ils sèment le vent, ils récolteront la tempête. (Osée 8, 7)

ANNONCE

Recette au jus de citron pour soulager la douleur rhumatismale et arthritique

Si vous souffrez de rhumatisme, d'arthrite ou de névrite, essayez cette recette peu coûteuse que des milliers emploient. Procurez-vous aujourd'hui une boîte de Composé RU-EX, provision suffisante pour 2 semaines. Mélangez à une pinte d'eau et ajoutez le jus de 5 citrons. C'est facile et plaisant! Ne prenez que 3 cuil. à table 2 fois par jour. Le soulagement se produit souvent en moins de 48 heures — parfois même en une nuit. Si vos douleurs ne disparaissent pas rapidement et si vous ne vous sentez pas mieux, retournez-nous la boîte vide, et RU-EX ne vous aura rien coûté. RU-EX étant vendu avec garantie de remboursement, vous seul êtes juge. Plus de 8 millions de boîtes vendues. A tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Adrem Ltd., 281 Fartley Drive, Toronto 15.

Meurtre de deux jumelles: arrestation d'un suspect

ENDERBY, C.-B. (PC-UPI) — La Gendarmerie canadienne a arrêté, hier, en Colombie-Britannique, un prévenu de 25 ans, Lawrence Hermann Haase, de Kelowna, en rapport avec la découverte des cadavres de deux jumelles de 15 ans.

Les corps des deux adolescentes, dont l'une avait été matraquée à mort, ont été découverts, hier, tout près d'Enderby, plusieurs heures après que leur disparition eut été signalée à la police.

Il s'agit, en l'occurrence, de Dianna et Doreen Ring, toutes deux âgées de 15 ans et filles de M. et Mme Victor Ring, celui-ci étant opérateur à Marble Lake, village situé à 40 milles au nord de Kelowna.

Les recherches ont été entreprises par 22 policiers de la Gendarmerie canadienne, à partir de 8 h. du soir, une fois que les parents eurent signalé la disparition de leur fille, Dianna, et la découverte de son corps, fortement mutilé, dans un boisé épais, près d'une route.

Un chien policier a découvert, tout près de la scène du meurtre, un fusil de calibre .22 à la crosse brisée ainsi que le manteau de la jeune fille et ses livres attachés par une lanière. On voit d'ailleurs que la jeune Dianna a été battue à mort avec ce fusil.

Immédiatement après, la police arrêtait un suspect de 25 ans et l'interrogeait longuement sur ses allées et venues.

Par ailleurs, le corps de Doreen, soeur jumelle de Dianna, n'a été découvert que grâce aux révélations qu'a faites ce suspect, après un long interrogatoire de la police qui avait arrêté ses recherches dès la découverte du premier corps.

Toutefois, dans le cas du deuxième cadavre, la police a déclaré qu'elle croyait que Doreen Ring avait été elle aussi assassinée, mais on ne connaît pas encore les causes de sa mort. La police a ajouté qu'elle pensait qu'il ne s'agissait pas d'une attaque sexuelle de la part du meurtrier.

La disparition des deux jumelles a été constatée à partir du moment où elles étaient descendues, vers 4 h. de l'après-midi, de l'autobus scolaire qui les avait laissées à environ un mille de leur maison.

A la suite des déclarations du suspect à la police, une accusation de meurtre a été portée contre Lawrence Herman Haase, 25 ans, de Kelowna. Il a comparu mardi et tout cautionnement lui a été refusé.

Tout ce qui n'est pas clair n'est pas français.

RIVAROL.

JUMELLES ASSASSINEES — Les corps de deux jumelles de 15 ans, Dianna et Doreen Ring, d'Enderby, en Colombie-Britannique, ont été retrouvés, hier soir, près de cette localité. Dianna avait été matraquée à mort, apparemment avec un fusil, alors qu'il a été impossible de savoir comment était morte Doreen. En rapport avec ce double meurtre, la Gendarmerie canadienne détient présentement un suspect.

Dans le Québec

Les reçus de charité: "une fraude organisée" —L. H. Saunders

OTTAWA. (PC) — Un ancien maire de Toronto a affirmé hier que l'émission de reçus pour les dons aux oeuvres de charité dans la province de Québec n'était rien d'autre qu'une "fraude organisée" et que la meilleure façon d'y mettre fin était de supprimer toutes les exemptions d'impôt pour ces dons.

Témoignant devant la Commission royale d'enquête sur l'impôt pour appuyer un mémoire dont l'objectif principal est la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, M. Leslie H. Saunders, vice-président de la Ligue protestante canadienne, a déclaré qu'en 1956, c'est-à-dire avant l'exemption générale de $100 pour les dons aux oeuvres de charité, les contribuables du Québec ont réclamé des exemptions pour un "montant renversant de $122,042,000' en dons de charité, comparé au total de $87,487,000 pour toutes les autres provinces. Bien que l'exemption de base ait contribué à diminuer les réclamations, souligne le mémoire, la disproportion des réclamations du Québec subsiste.

Le mémoire ajoute qu'il est donc raisonnable d'affirmer que plusieurs milliers de contribuables, peut-être de connivence avec certaines autorités religieuses, continuent d'abuser de cette clause de la loi de l'impôt sur le revenu.

Premier cas de botulisme depuis 1923 à Montréal ?

Les autorités de l'hôpital Général de Montréal ont signalé hier ce que l'on croit être le premier cas de botulisme enregistré dans la métropole depuis 1923.

Un adolescent de 17 ans, Peter Sebestyen, a reçu son congé de l'hôpital après avoir été traité pour ce rare cas d'empoisonnement par des aliments en conserve.

Toutefois, les autorités de l'hôpital ont révélé ne pas être tout à fait certaines qu'il s'agisse d'un cas de botulisme. On n'a obtenu qu'un succès relatif dans la recherche de la nature de l'empoisonnement.

Motion contre le Portugal et l'Afrique du Sud

ROME. (PA) — Les compagnies aériennes du continent africain ont officiellement demandé à l'IATA de refuser tout poste responsable au sein de l'Association aux représentants des compagnies portugaises et sud-africaines.

La proposition a été présentée par le président de la Nigerian Airline, durant la deuxième journée de la 19e conférence annuelle de l'Association internationale du transport aérien.

Cette proposition a été soumise au nom d'une vingtaine de compagnies aériennes qui voudraient voir l'IATA condamner ainsi la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud et l'attitude du Portugal envers sa colonie de l'Angola.

C'est vraisemblablement jeudi que le vote sera pris sur cette proposition. Adoptée, elle ferait prendre position à l'IATA sur des questions politiques, ce qui n'est pas précisément son but. Rejetée, elle menacerait de provoquer le retrait des compagnies africaines du sein de l'Association.

CHEZ BOAC, un nouveau directeur de relations extérieures pour le Canada a été nommé récemment en la personne de M. John Robertson. Vétéran de l'aviation navale, il appartenait jusqu'à récemment à la section de Vancouver de la Société Radio-Canada. Une réception a été offerte hier par la British Overseas Airways Corporation au St. James Club de la métropole, pour souligner son entrée en fonction.

Eh ! ne voyez-vous donc pas, lui dit saint Jean, que ce sont les aumônes que les gens avares et durs pour les malheureux pendant le cours d'une longue vie, lèguent en frémissant à l'heure de la mort ?

ARIOSTE, "Roland furieux", chant XXXIV

MACH

AVIATION LUFTFAHRT FLYVNING FLUG LUCHTVAART AVIACION

André BOILY

Cinq pilotes canadiens ont perdu la vie à leur bord

Le CF-104 serait-il un avion dangereux?

par Dave McINTOSH

OTTAWA. (PC) — Piloter un réacté supersonique à basse altitude, parfois à 50 pieds du sol, est une affaire de casse-cou qui a commencé à faire des victimes.

"L'on ne saurait piloter un avion sans qu'il en coûte des morts," a déclaré l'ancien ministre de la Défense, M. George Pearkes, V.C., peu après que le gouvernement eut annoncé au cours de l'été de 1959 qu'il achetait des bombardiers réactés supersoniques CF-104 pour la division de l'aviation canadienne stationnée en Europe.

Un porte-parole de notre armée de l'air a déclaré que cinq polites avaient perdu la vie à bord de CF-104 et que huit de ces avions avaient été détruits.

Un officier supérieur de l'aviation déclara que le nombre des accidents avait été élevé mais non excessif. Il ajouta que ces accidents avaient été causés plutôt par des défectuosités mécaniques que par des erreurs des pilotes.

Brûlé vif

La plus terrible de ces tragédies peut-être s'est produite à Cold Lake où le pilote réussit à sauter de son siège. Le vent, cependant, emporta son parachute au-dessus des débris en feu de l'avion.

On a demandé à un ancien pilote récemment s'il y avait quelque plaisir à piloter un appareil aussi rapide.

Il leva les épaules et répondit : "Il faut bien quelqu'un pour les piloter."

Préférerait-il une autre position ?

"Certainement non," répliqua-t-il.

Le porte-parole de l'aviation déclara que le général Lauris Norstad, ancien commandant de l'OTAN en Europe, préférait avoir des aviateurs canadiens pour piloter ces avions de bombardement pour la raison qu'ils représentaient les meilleurs pilotes de l'alliance.

Le critique le plus acerbe du CF-104 fut le ministre actuel de la Défense, M. Hellyer, alors qu'il était dans l'opposition.

Il déclarait en 1959 que la voilure était instable et que le moteur, un J-79, n'était pas assez fiable. Il jugeait les ailes élégantes mais grêles. Il accusa Lockheed d'avoir publié des annonces fallacieuses au sujet de l'avion et déclara que le gouvernement avait acheté un chat en poche.

Plans remaniés

La division aérienne ne sera pas en possession de ses 200 CF-104 avant janvier. Outre ces avions, elle possède 22 CF-104 destinés à l'entraînement.

Le CF-104 fut construit d'après les plans du Starfighter Lockheed américain ou F-104, que l'aviation américaine utilise comme intercepteur en haute altitude.

En 1961, l'aviation américaine publia des statistiques suivant lesquelles le nombre des accidents du F-104 avait été de 61 par 100,000 heures de vol comparativement à 8.2 pour toute l'armée de l'air. Le nombre de ces accidents pour le F-104 tomba à 39.8 en 1960. Il n'en était pas moins le plus élevé pour tous les avions militaires américains.

Le porte-parole de l'aviation royale canadienne a déclaré hier que le chiffre des accidents survenus au CF-104 et pour tous les autre avions militaires canadiens, était gardé secret.

Il ajouta que l'on n'éprouvait aucune difficulté à recruter des pilotes pour le CF-104. C'est tout le contraire. Il y a beaucoup plus de pilotes qui veulent monter cet avion qu'on n'en peut utiliser dans les huit escadrilles de CF-104.

Trois pilotes ont perdu la vie à la base d'entraînement de Cold Lake, Alberta, un autre à Deux-Ponts, Allemagne occidentale, et un cinquième à l'aéroport de l'OTAN dans le sud de la Sardaigne.

Remise en état

M. Hellyer affirma à cette époque que le moteur J-79 avait besoin d'être réparé à toutes les 100 heures de vol.

Le représentant d'une industrie aéronautique a déclaré hier que le moteur ne pouvait marcher plus de cent heures sans qu'on ait besoin de le refaire de fond en comble.

Le ministre de la Défense a déclaré aux Communes le 3 juin en réponse à certaines questions de l'opposition qu'il fallut procéder à des modifications du CF-104 à la fin de 1962 dès qu'il eut été livré à la division aérienne.

Sur la meilleure ligne du monde

Seulement 45 p.c. de sièges utilisés de janvier à juin

ROME. (Reuter) — Au cours des six premiers mois de cette année, les compagnies aériennes n'ont atteint qu'un coefficient de remplissage de 45 pour cent sur les lignes de l'Atlantique Nord, révèle sir William Hildred, directeur général de l'Association internationale des transports aériens dans son rapport annuel soumis à la 19e assemblée de l'IATA.

Sir William se déclare étonné de voir des compagnies qui ont l'intention d'augmenter de 20 à 40 pour cent la fréquence de leurs vols sur ce parcours, alors que la capacité des appareils n'est pas pleinement utilisée.

Le directeur général met aussi les 93 compagnies qui font partie de l'IATA en garde contre la mise en service prématurée d'appareils supersoniques — tel le "Concorde" franco-anglais, qui volera deux fois plus vite que le son en 1966.

Sir William Hildred dit à ce propos : "Nous luttons encore contre les conséquences financières de l'introduction de l'avion à réaction. Il serait ridicule de recommencer la même erreur, ou pire."

Les 250 délégués qui participent à la conférence discuteront cette semaine de la question délicate de la réduction des tarifs, notamment sur le trajet de l'Atlantique Nord. Une conférence de l'IATA consacrée uniquement à ce problème s'est tenue le mois dernier à Salzbourg et s'est ajournée jusqu'au 22 octobre.

Mise en garde du président de l'IATA

ROME. (Reuter) — "Une introduction prématurée des transports supersoniques serait le comble de la folie", a déclaré lundi le président sortant de l'Association internationale du transport aérien, M. Dempsey, durant l'allocution inaugurant la 19ème réunion annuelle de l'IATA.

M. Dempsey a déclaré devant les délégués de 93 compagnies aériennes : "l'industrie des transports aériens doit avoir le temps d'amortir les investissements élevés qu'elle a consacrés à son équipement en appareils à réaction avant d'introduire de nouveaux perfectionnements techniques, comme les avions supersoniques".

M. Dempsey, qui est président de la compagnie irlandaise "Irish Airlines", a été remplacé hier à la présidence de l'IATA par le comte Garandini, président de la compagnie italienne "Alitalia".

CPA veut congédier 45 de ses pilotes

VANCOUVER. (PC) — Les Canadian Pacific Airlines viennent d'aviser l'Association canadienne des pilotes commerciaux de la mise à pied de 45 de ses pilotes d'ici 1964.

Le porte-parole de la compagnie, M. Jack Crump, a déclaré que ces mises à pied découlaient normalement de l'abolition des vols supplémentaires qui sont ajoutés à l'horaire régulier durant la saison estivale.

Selon le vice-président de l'Association, le nombre cité plus haut serait un peu considérable pour des mises à pied "saisonnières".

Elles seraient plutôt causées, selon lui, par la décision que devront prendre les CPA de se défaire de leurs quadrimoteurs à turbopropulsion de type "Brittannia", si l'IATA persiste à ne plus reconnaître les tarifs réduits (comparativement à ceux qui sont appliqués sur les vols par réacté) que les compagnies utilisant encore des avions à hélices peuvent consentir présentement.

Cyclone au Pakistan: neuf morts

KARACHI. (AFP) — Le cyclone, qui a balayé hier la région côtière du Pakistan oriental au nord-ouest du port de Chittagong, a fait neuf morts et douze blessés. Quelques milliers de cabanes en bambou ont été arrachées par le vent qui a soufflé à plus de 60 milles à l'heure.

Dans la région de Bariasal, à l'embouchure du Gange, tout a été rasé. Les opérations de secours ont commencé avec l'aide de l'armée.

Près de Marseille six morts dans la chute d'un avion

MARSEILLE. (AFP) — Six hommes ont péri ce matin dans l'écrasement d'un Globemaster C-74, sur les collines de la Nerthe, peu après le décollage de l'aéroport de Marseille-Marignane. L'avion-cargo de 80 tonnes, appartenant à la compagnie panamienne "Air System Corporation", transportait trente vaches de Copenhague au Caire.

Hausse de 13% des accidents mortels

OTTAWA. (PC) — Les accidents de véhicules moteurs au mois d'août, de cette année, dans toutes les provinces, sauf le Manitoba, ont coûté la vie à 480 personnes. Ce chiffre représente une augmentation de 13.2% sur le chiffre du même mois de l'an dernier. Ces données sont fournies par le bureau fédéral de la statistique.

Le total des pertes de vie au mois d'août 1962, dans tout le Canada y compri le Manitoba, a été de 446.

Voici les chiffres de cette année avec, entre parenthèses, ceux du mois d'août 1962: Terre-Neuve 6 (7), Ile du Prince-Edouard 3 (6), Nouvelle-Ecosse 17 (13), Nouveau-Brunswick 31 (8), Québec 183 (137), Ontario 157 (167), Manitoba pas de chiffres cette année (22), Saskatchewan 13 (11), Alberta 26 (43), Colombie-Britannique 43 (32), Yukon et Territoires du Nord-Ouest 1 (0).

Examen périodique

Les personnes qui ont passé la quarantaine, même si elles se croient en parfaite santé, devraient subir un examen médical à intervalles réguliers, y compris l'examen des dents et des yeux. On doit aussi consulter le médecin au sujet de l'exercice physique permis à cet âge.

Nécrologie

MGR LEO R. SMITH

CITE DU VATICAN (PA) — Son Exc. Mgr Leo R. Smith, évêque d'Ogdensburg, New-York, a succombé à une crise cardiaque, ce matin, dans une clinique de Rome. Il avait 58 ans.

Le prélat est le deuxième Père conciliaire à mourir depuis la reprise du Concile.

Mgr Smith avait été nommé évêque d'Ogdensburg, en février dernier par le pape Jean XXIII. Ordonné prêtre à l'âge de 24 ans, il avait été sacré évêque par le pape Pie XII en 1952.

Le pape a célébré sa messe ce matin pour Mgr Smith ainsi que pour Mgr Salvatore Siino, nonce papal aux Philippine, décédé hier, d'une crise cardiaque, dans l'antichambre des appartements du pape qui devait le recevoir en audience.

Mme JOS-O. MARCHAND

Mme Emma Marchand, veuve de M. Jos.-O. Marchand, journaliste à LA PRESSE pendant plus de 40 ans, vient de mourir à l'âge de 89 ans. Elle laisse trois enfants: Germaine, épouse de M. Alphonse Bisson, Robert et Pierre.

Les funérailles auront lieu demain matin à neuf heures, à l'église Ste-Cécile de Montréal et l'inhumation se fera à Louiseville.

M. COUILLARD ST-GERMAIN

M. Couillard St-Germain, époux d'Eva L'Heureux, est décédé ce matin, à St-Hyacinthe, à l'âge de 76 ans. Il était le père de M. Pierre St-Germain, correspondant de LA PRESSE à Paris.

Le défunt laisse aussi dans le deuil ses autres fils: MM. Jacques, Jules et Guy St-Germain, sa fille, Mme Lucien Phénix (Suzanne).

La dépouille mortelle est exposée au salon René-J. Mongeau Ltée, à St-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi matin.

M. FRANK R. ADAMS

WHITEHALL, Michigan.—M. Frank R. Adams, qui écrivit les paroles de la chanson "I wonder who's kissing her now," est décédé d'une crise cardiaque, à l'âge de 80 ans.

A Pointe-aux-Trembles

Le règlement du parc Maria-Goretti de nouveau rescindé

(par T.D.) — Certains membres du conseil municipal de Pointe-aux-Trembles n'ont certainement pas besoin de recourir au dictionnaire pour connaître le sens du mot RESCINDER.

Ce mot est devenu à la mode, définitivement en ce qui concerne le règlement d'emprunt de $50,000 proposé deux fois aux contribuables pour l'aménagement du parc Maria-Goretti.

Pour la deuxième fois, en moins de deux mois, le même règlement a été rejeté par le vote majoritaire des électeurs-propriétaires, qui ne s'opposent pas, par ailleurs, à la tenue d'un référendum sur la question.

Peine perdue, pour la deuxième fois également, le même proposeur, le conseiller Roland Desabrais, appuyé par son collègue, toujours le même, le conseiller Bernard Benoit, a demandé au conseil de RESCINDER encore une fois ce règlement définitivement impopulaire.

Donc, pas de parc Maria Goretti... pour un certain temps encore, du moins.

A la dernière assemblée du conseil, lundi soir, ce même règlement a ainsi subi le même sort qui lui était réservé à la séance du 15 août dernier.

Au représentant de LA PRESSE, l'échevin Desabrais, questionné à l'issue de la réunion, a répondu : "J'ai fait rescinder le règlement parce que cela aurait coûté entre $5,000 et $6,000 à la ville pour tenir un référendum. De plus, d'après les informations que j'ai reçues, il y en a, comme les gros propriétaires, qui auraient eu le droit de voter jusqu'à cent fois, selon les coupures de leur évaluation".

Le journaliste : "Vous et vos collègues en majorité au conseil, craigniez-vous de faire face à un référendum, vu que vous êtes les parrains de ce règlement ?"

M. Desabrais : "Nullement, mais ça coûterait trop cher".

Le journaliste : "Lors d'un référendum, le vote doit être majoritaire en nombre et en valeurs, mais chaque propriétaire qualifié n'a droit quand même qu'à un seul vote, nonobstant le montant de son évaluation. Comment expliquez-vous votre deuxième objection à la tenue d'un référendum ?"

M. Desabrais : "J'ai pris mes informations et on m'a assuré que dans ce cas un propriétaire pouvait voter même jusqu'à cent fois, selon ses coupures".

... Et l'entrevue s'est terminée là-dessus !

Eclairage des rues pour les nouveaux quartiers d'Auteuil

Le conseil municipal de la ville d'Auteuil prendra connaissance, jeudi le 17 octobre prochain, des soumissions publiques demandées pour la fourniture d'un système d'éclairage des rues qui doit être installé dans la plupart des nouveaux quartiers de cette municipalité de l'île Jésus.

Le règlement prévoyant l'emprunt des fonds nécessaires a été adopté récemment après avoir reçu l'approbation des électeurs. Le contrat sera accordé au plus bas soumissionnaire s'étant conformé aux plans et devis et les travaux d'installation débuteront le plus tôt possible.

Dans le but de servir la population, les autorités municipales ont aussi organisé une équipe chargée d'aller chercher et reconduire gratuitement les gens qui en feront la demande, lors de la clinique de la Ligue antituberculeuse qui se tiendra à l'hôtel de ville, entre 10 h. et 12 h. et entre 2 h. et 4 h., jeudi le 17 octobre.

Les citoyens de la ville, qui voudront bénéficier de la radiographie pulmonaire, mais n'auront pas de moyen de transport, n'auront qu'à communiquer avec l'hôtel de ville et une auto ira les chercher.

Ils sèment le vent, ils récolteront la tempête. (Osée 8, 7)

ANNONCE

Recette au jus de citron pour soulager la douleur rhumatismale et arthritique

Si vous souffrez de rhumatisme, d'arthrite ou de névrite, essayez cette recette peu coûteuse que des milliers emploient. Procurez-vous aujourd'hui une boîte de Composé RU-EX, provision suffisante pour 2 semaines. Mélangez à une pinte d'eau et ajoutez le jus de 5 citrons. C'est facile et plaisant! Ne prenez que 3 cuil. à table 2 fois par jour. Le soulagement se produit souvent en moins de 48 heures — parfois même en une nuit. Si vos douleurs ne disparaissent pas rapidement et si vous ne vous sentez pas mieux, retournez-nous la boîte vide, et RU-EX ne vous aura rien coûté. RU-EX étant vendu avec garantie de remboursement, vous seul êtes juge. Plus de 8 millions de boîtes vendues. A tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Adrem Ltd, 281 Bartley Drive, Toronto 16.

Meurtre de deux jumelles: arrestation d'un suspect

ENDERBY, C.-B. (PC-UPI) — La Gendarmerie canadienne a arrêté, hier, en Colombie-Britannique, un prévenu de 25 ans, Lawrence Hermann Haase, de Kelowna, en rapport avec la découverte des cadavres de deux jumelles de 15 ans.

Les corps des deux adolescentes, dont l'une avait été matraquée à mort, ont été découverts, hier, tout près d'Enderby, plusieurs heures après que leur disparition eut été signalée à la police.

Il s'agit, en l'occurrence, de Dianna et Doreen Ring, toutes deux âgées de 15 ans et filles de M. et Mme Victor Ring, celui-ci étant opérateur à Marble Lake, village situé à 40 milles au nord de Kelowna.

Les recherches ont été entreprises par 22 policiers de la Gendarmerie canadienne, à partir de 8 h. du soir, une fois que les parents eurent signalé la disparition de leur fille, Dianna, et la découverte de son corps, fortement mutilé, dans un boisé épais, près d'une route.

Un chien policier a découvert, tout près de la scène du meurtre, un fusil de calibre .22 à la crosse brisée ainsi que le manteau de la jeune fille et ses livres attachés par une lanière. On voit d'ailleurs que la jeune Dianna a été battue à mort avec ce fusil.

Immédiatement après, la police arrêtait un suspect de 25 ans et l'interrogeait longuement sur ses allées et venues.

Par ailleurs, le corps de Doreen, soeur jumelle de Dianna, n'a été découvert que grâce aux révélations qu'a faites ce suspect, après un long interrogatoire de la police qui avait arrêté ses recherches dès la découverte du premier corps.

Toutefois, dans le cas du deuxième cadavre, la police a déclaré qu'elle croyait que Doreen Ring avait été elle aussi assassinée, mais on ne connait pas encore les causes de sa mort. La police a ajouté qu'elle pensait qu'il ne s'agissait pas d'une attaque sexuelle de la part du meurtrier.

La disparition des deux jumelles a été constatée à partir du moment où elles étaient descendues, vers 4 h. de l'après-midi, de l'autobus scolaire qui les avait laissées à environ un mille de leur maison.

A la suite des déclarations du suspect à la police, une accusation de meurtre a été portée contre Lawrence Herman Haase, 25 ans, de Kelowna. Il a comparu mardi et tout cautionnement lui a été refusé.

JUMELLES ASSASSINEES — Les corps de deux jumelles de 15 ans, Dianna et Doreen Ring, d'Enderby, en Colombie-Britannique, ont été retrouvés, hier soir, près de cette localité. Dianna avait été matraquée à mort, apparemment avec un fusil, alors qu'il a été impossible de savoir comment était morte Doreen. En rapport avec ce double meurtre, la Gendarmerie canadienne détient présentement un suspect.

Tout ce qui n'est pas clair n'est pas français.

RIVAROL.

Dans le Québec

Les reçus de charité: "une fraude organisée" —L. H. Saunders

OTTAWA. (PC) — Un ancien maire de Toronto a affirmé hier que l'émission de reçus pour les dons aux oeuvres de charité dans la province de Québec n'était rien d'autre qu'une "fraude organisée" et que la meilleure façon d'y mettre fin était de supprimer toutes les exemptions d'impôt pour ces dons.

Témoignant devant la Commission royale d'enquête sur l'impôt pour appuyer un mémoire dont l'objectif principal est la séparation complète de l'Eglise et de l'Etat, M. Leslie H. Saunders, vice-président de la Ligue protestante canadienne, a déclaré qu'en 1956, c'est-à-dire avant l'exemption générale de $100 pour les dons aux oeuvres de charité, les contribuables du Québec ont réclamé des exemptions pour un "montant renversant de $122,042,000' en dons de charité, comparé au total de $87,487,000 pour toutes lés autres provinces. Bien que l'exemption de base ait contribué à diminuer les réclamations, souligne le mémoire, la disproportion des réclamations du Québec subsiste.

Le mémoire ajoute qu'il est donc raisonnable d'affirmer que plusieurs milliers de contribuables, peut-être de connivence avec certaines autorités religieuses, continuent d'abuser de cette clause de la loi de l'impôt sur le revenu.

Premier cas de botulisme depuis 1923 à Montréal ?

Les autorités de l'hôpital Général de Montréal ont signalé hier ce que l'on croit être le premier cas de botulisme enregistré dans la métropole depuis 1923.

Un adolescent de 17 ans, Peter Sebestyen, a reçu son congé de l'hôpital après avoir été traité pour ce rare cas d'empoisonnement par des aliments en conserve.

Toutefois, les autorités de l'hôpital ont révélé ne pas être tout à fait certaines qu'il s'agisse d'un cas de botulisme. On n'a obtenu qu'un succès relatif dans la recherche de la nature de l'empoisonnement.

in memoriam

VANDERWEE — A la douce mémoire de mon frère Paul Vanderwee décédé le 9 octobre 1946. Blanche.

REMERCIEMENTS

CHAUSSE — Mme Lucien-René Chaussé et ses enfants remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Lucien-René chaussé, décédé le 28 septembre soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire voudront bien considérer ces remerciements comme personnels.

AVIS DE DÉCÈS

AUBIN (Narcisse) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 51 ans est décédé Narcisse Aubin, époux de Fernande Mercier, demeurant à 2104 Dubois. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 6259 Boul. Monk à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Valleyfield, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUREGARD (Diane) — A Ville St-Michel, le 9 octobre 1963, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Victor Beauregard, née Diane Nadeau, demeurant à 8906, 7ème Avenue; mère de Marguerite, Marie-Thérèse, Marie-Marthe, François et belle-mère de Yolande. La dépouille mortelle est exposée au salon Giroux et fils Inc. 8880 boul. St-Michel. Avis des funérailles plus tard. S.V.P. pas de fleurs.

BERGERON (Arthur) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 87 ans, est décédé Arthur Bergeron, époux de feu Reina Fye, demeurant à 9089 10e avenue, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc., 1350 rue Beaubien est, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Philippe, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLANCHARD (Michel) — A Ville d'Auteuil, le 7 octobre 1963, à l'âge de 51 ans est décédé Michel Blanchard, époux de Marguerite Bourdon, demeurant à 275, boul. des Terrasses. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr 167, boul. Ste-Rose à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BONIN (Georges) — A St-Félicien, le 6 octobre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Georges Bonin, directeur de l'Information au ministère de la voirie, époux de Dame Thérèse Racette, demeurant 3253 Carré Bochart. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils 975, rue Marguerite-Bourgeoys jusqu'à jeudi après-midi à 2 heures et sera ré-exposée à la résidence funéraire Bernard Lavoie à Berthierville à partir de 6 h. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant à 11 h. en l'église de Berthierville et de là au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOULAY (Edouard, C. de C.) — A Ottawa, le 7 octobre 1963, à l'ge de 80 ans, est décédé M. Edouard Boulay, frère du Rév. Père Phileas Boulay, C.S.C. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons S. Gauthier, rue St-Patrice, d'Ottawa, à 9h.30 pour se rendre à l'église Cathédrale, d'Ottawa, où le service sera célébré à 10 hres.

BOURGET (Arthur) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Arthur Bourget, époux de Diane Lord, demeurant 6831 De Normanville. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée, 1120 est, rue Jean-Talon, à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARIER (Armand) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 48 ans, est décédé accidentellement Armand Carier, époux de Monique Lavergne, de Shawinigan. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Consolata où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAPUT (Eugène) — A Pointe-des-Cascades, le 7 octobre 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Eugène Chaput, époux de Mary Bradley, demeurant à Pointe-des-Cascades. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry & Trudeau 12 rue St-Charles, Dorion à 10.45 heures pour se rendre à l'église St-Pierre de Pointe Cascade où le service sera célébré à 11 heures et de là au cimetière des Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND (Marie-Rose) — A Ville d'Auteuil, le 7 octobre 1963, à l'âge de 68 ans est décédée Marie-Rose Mayer, épouse de M. Adalbert Chartrand, demeurant à 170, Côte-des-Lacasse, Ville d'Auteuil. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr 167, boul. Ste-Rose à 9 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAOUST (Arthur) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 68 ans, est décédé Arthur Daoust, époux de feu Gloriana Taillefer, demeurant à 646 Manning, à Verdun, père de Marcel, Jeannette, Emile et Arthur jr. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630 rue Notre-Dame Ouest, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Irénée, où le service sera célébré à 9 hrs et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ARAGON (Alphonse) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 77 ans est décédé Alphonse D'Aragon, époux de feu Régina Bergeron demeurant à 6659 - 30e Avenue Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marcahnd 4228 rue Papineau pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 11 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

D'ARAGON (Joseph) — A Montréal, le 6 octobre 1963, à l'âge de 77 ans est décédé Joseph D'Aragon, époux de feu Mélina Perrin, demeurant autrefois à 1393 Parc Lafontaine. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand 4228, rue Papineau pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré —à 11 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARCEL (Pierre) — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 6 octobre 1963, à l'âge de 81 ans, est décédé Pierre Darcel, époux de feu Victorine Chainon, demeurant à 7, rue St-Joseph, et père de feu Alfred Darcel et de Mme Jean Parisé (May). Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 107, rue Ste-Anne à 9 hres 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9hres 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DARDI (Agostino) — Subitement, à l'hôpital Hôtel-Dieu, St-Jérôme, le 6 octobre 1963, dans sa 37e année, est décédé le docteur Agostino Dardi, époux de Mathilde Finner, père de Lydia. Lui survivent aussi ses parents, en Italie, ses tantes Graziella, de Montréal, Angiola et Maria, de Rome, sa soeur Tata, de Milan. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Rosedale, 4911, ch. Côte-des-Neiges Service à l'église St-Joseph de Bordeaux, mercredi matin à 9 h. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

DECELLES (Jacqueline) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 41 ans, est décédée Jacqueline Brodeur, épouse de Gérard Decelles, demeurant à 645 Fleury est. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 130 rue Henri-Bourassa est, à 8.45 heures pour se rendre à l'église St-Paul de la Croix, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUHAIME (Marie-Louise) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 75 ans, est décédé Mme veuve Théodore Duhaime née Marie-Louise (Meriza) Lafontaine, autrefois 161 St-Augustin. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630 ouest, rue Notre-Dame à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAIS (Victor) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 67 ans, est décédé Victor Dumais, époux en 1ères noces de Eugénie Varennes et en 2èmes noces de Yvonne Chartrand, demeurant 1018 St-Philippe. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4505 rue Notre-Dame ouest, à 9.15 hres pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 9.30 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUROCHER (Roméo) — A Montréal, le 6 octobre 1963, à l'âge de 58 ans, 11 mois, est décédé Roméo Durocher époux de Géraldine Gibbons, demeurant à 5671 St-Jacques ouest. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630, rue Notre-Dame ouest à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Raymond où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOREST (Sr Marie Edgar) — A East Angus, le 7 octobre 1963, à l'âge de 63 ans, est décédée Soeur Marie Edgar, soeur des Saints Noms de Jésus et de Marie, fille de feu Edgar Forest et de feu Philomène Desjardins. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. La dépouille mortelle est exposée à la Maison Mère des Soeurs Jésus Marie, 1420 boul. Mont-Royal Ouest. Le service sera célébré à 8 h. 30 à la chapelle de la Maison Mère, et de là au cimetière de la communauté, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRANCIS (Emma) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Moïse Francis née Emma Riel, demeurant à 2183 Joliette. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte 3635 rue Hochelaga pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-D'Arc où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Jules) — A Montréal, le 9 octobre 1963, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Jules Gauthier, époux en 1ères noces de Amanda Bourgon et en 2èmes noces de feu Célina Legault, demeurant au Foyer St-Henri. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 4505 rue Notre-Dame ouest à 7 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de Coteau Station, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

GRAVEL (Aristide)—A Pointe-St-Charles, le 7 octobre 1963, à l'âge de 51 ans est décédé Aristide Gravel, époux de Marie-Rose Frappier, demeurant à 01178 Charlevoix. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons L. Thériault 1270 rue Laprairie à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière St-Damien de Brandon, lieu de la sépulture où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUIMOND (Armand) — A Montréal, le 7 octobre 1963 à l'âge de 78 ans est décédé Armand Guimond époux de feu Alma Lafortune demeurant 2363 Davidson. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret 3198 rue Ontario Est pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUINDON (Alcidas) — A Oka, le 7 octobre 1963, à l'âge de 62 ans est décédé Alcidas Guindon, époux de Célina Renaud. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Proulx & Frères Oka pour se rendre à l'église paroissiale d'Oka où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Oka, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARTING (Leslie Frank) — A St-Vincent-de-Paul, le 6 octobre 1963, à l'âge de 39 ans, est décédé Leslie Frank Harting, époux de Claire Marleau, demeurant 747 Lacombe. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 Boul. Henri-Bourassa Est à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HURTEAU (Marguerite) — A son domicile, le 8 octobre 1963, est décédée Mme veuve J.-A. Hurteau, née Marguerite Mathieu, épouse de feu J.-A. Hurteau, avocat, mère de Mme Guy Demers (Magdeleine), de Mme Gérard Archambault, (Suzanne), Mme Paul Lalonde (Louise), Angèle, Françoise et Jeanne. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Vandelac 4340, rue St-Denis à 7 hres 45, pour se rendre à l'église St-Louis de France, où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFRAMBOISE (Horace) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédé Horace Laframboise, fils de feu Alphonse Laframboise et de feu Jenny Smith, demeurant à 5112 Jeanne-Mance. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc., 25, rue Laurier est, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVEE (Juliette) — A Vaudreuil, le 6 octobre 1963, à l'âge de 64 ans, est décédée Juliette Valois épouse de feu le notaire Ubald Larivée. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Hubert Castonguay 28 rue St-Michel à Vaudreuil, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de Vaudreuil où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Zéphirin) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 79 ans, est décédé Zéphirin Latour, époux de feu Agnès Belhumeur, père de Rolland, Mme Joseph Letendre (Réa), Mme André Petit (Rita), et de Mme Charles Lafrenière (Laurette). Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 400 rue Henri-Bourassa est, à 9 hres 45, pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMIEUX (Berthe) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Berthe Lemieux, fille de feu Pierre Lemieux et de feu Marie Prud'homme demeurant à 3864 Avenue Addington. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle boul Décarie et Avenue Notre-Dame-de-Grâce à 8 hrs 50 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

LETOURNEAU (Louis) — Accidentellement, à Montréal, le 6 octobre 1963, à l'âge de 66 ans et 2 mois, est décédé Louis Létourneau époux de Laurentia Hébert. La dépouille est exposée à l'Hôtel No 2 à St-Paul-l'Ermite. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Départ à 10 h. pour se rendre à l'église de Saint-Paul-l'Ermite où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière de St-Paul-l'Ermite lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : T. Sicari

MAHEU (Marcel) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 46 ans, est décédé Marcel Maheu, époux de Gertrude Gasse, demeurant 4036 Des Erables. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier 3503 rue Papineau à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MANSOUR (Assad) — A Lachute, le 7 octobre 1963, à l'âge de 56 ans, est décédé Assad "Eddy" Mansour, époux de Cécile Libbos, frère de Rose, demeurant à 534 rue Main à Lachute. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 rue Crémazie est, à 1 hre 30 pour se rendre à l'église St-Nicholas Syriens Orthodoxe, où le service sera célébré à 2 hres et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCHAND (Emma) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve J.-O. Marchand, née Emma Béland, mère de Pierre, Robert et Germaine Marchand, demeurant à 7237 Alexandra, autrefois de Louiseville. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Thériault Ltée 1120 est, rue Jean-Talon à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Louiseville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHIEU (Damase) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Damase Mathieu, maître-barbier, époux de feu Amanda St-Michel, autrefois de Québec, demeurant à 1902 rue Frontenac. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit, 2102 rue Fullum, à 8h.45, pour se rendre à l'église Saint-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MATHURIN (Camille) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 69 ans, est décédé Camille Mathurin, ancien concierge de l'école St-Jean-de-Brébeuf, époux de Rose-Anna Cadotte, demeurant à 2868 Dandurand. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Guilbault Inc., 5359 11e avenue, Rosemont, à 8 hres 15, pour se rendre à l'église Ste-Philomène, où le service sera célébré à 8 hres 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McDUFF (Eva) — A Montréal, le 8 octobre 1963 à l'âge de 65 ans est décédée Eva King, épouse de Joseph Alfred McDuff demeurant 588 rue Charon, mère de Myrtle (Mme D. Dornan) Arthur Earl, Patricia, (Mme W. J. O'Reilly) Gloria, (Mme O'Shanks) Sherley (Mme J. V. Hatheway). Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. C. Fetterly 2035 rue Wellington à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Gabriel où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MORIN (Lucien) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 70 ans est décédé Lucien Morin, époux de Yvonne Maillé, demeurant à 721 rue Juillet. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Lorenzo Neveu 7766 rue St-Hubert à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAQUETTE (Roch) — A Montréal, le 8 octobre 1963 à l'âge de 71 ans 11 mois est décédé Roch Paquette, époux de Célina Lachapelle, père de Mme André Lapointe, demeurant à 2536 Mercier. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois 8628 rue Hochelaga à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Alexina) — A Montréal, le 7 octobre 1963, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme veuve Zénon Perron, née Alexina Boyer demeurant 2753 Rouen, mère bien-aimée de Thérèse (Mme Oscar Boivin), Andréa (Mme Aurel Fougault. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A Dallaire Inc. 2590, rue Rouen à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PINOTEAU (Yvonne) — A Montréal, le 6 octobre 1963, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme veuve Fernand Pinoteau, née Yvonne Godon, demeurant à 4363 de Lanaudière. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. Dubreuil 6776, rue St-Hubert à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Régina) — A Montréal, le 8 octobre 1963, à l'âge de 69 ans est décédée Mme veuve Camille Plouffe, née Régina Comte, demeurant à 10202 Charton, mère du Sergent détective Léo Plouffe. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc. 130 rue Henri-Bourrassa est à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Sts-Martyrs-Canadiens où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROCHON (Jean-Baptiste) — A Montréal, le 6 octobre 1963 à l'âge de 52 ans est décédé M. Jean-Baptiste Rochon époux de Yvette Laquerre. Fils de feu Joseph Alexandre Rochon et de feu Emilia Filion. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. 6520 rue St-Denis à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Gabriel Lalemand où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROY (Roger) — A Montréal, le 8 octobre 1963 à l'âge de 35 ans est décédé M. Roger Roy, époux de Lucille Gendron demeurant à 8473 rue De Gaspé. Les funérailles auront lieu samedi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons René Sanscartier 4036 rue Bélair, entre Pie-IX et 21e Ave. à 10 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Thomas-Apôtre où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TELLIER (Alexina) — A Montréal, le 8 octobre 1963, est décédée Mlle Alexina Tellier, fille de feu Octavien Tellier et de feu Octavie Champagne, demeurant à 1973 Sherbrooke est. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Paul Marchand, 4228 rue Papineau, à 8 hres 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Berthierville, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté vers 11.30 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

?
L'ART DANS LES FLEURS
Pourquoi toujours
La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
168 EST, STE-CATHERINE
UN. 1-8471

C.E.DAIGNEAULT
DEPT DES ACHATS
ED. FINALE
1SEM. - OSAM.

Débardeurs océaniques à la dérive

Les débardeurs ont coupé les amarres de deux navires allemands, dans le port, à midi.

Attroupés d'abord autour du cargo "Léapaul", les grévistes, au nombre d'une centaine, ont rompu les amarres avec tous les outils qu'ils pouvaient trouver, des pelles, des barres. Ensuite, apercevant un autre cargo allemand, le "Wolfgang Russ", amarré au quai 49, ils entreprirent d'en couper les amarres également. A ce moment, la police du port arriva sur les lieux, mais n'empêcha d'aucune façon le travail des débardeurs.

Un officier du "Wolfgang Russ" demanda au maître du port où il pouvait se diriger. Ce dernier lui conseilla, par radio, d'aller ancrer au large. Les deux navires étaient encore retenus par leurs ancres mais le courant les faisait dévier.

Le cargo "Léapaul" a endommagé sa coque en se frôlant de trop près contre le quai.

Pendant tout le temps que les débardeurs se sont employés à rompre les amarres, les marins allemands des deux navires se sont tenus du côté opposé. Les grévistes ont lancé également toutes sortes de projectiles sur les deux navires.

par **Denis MASSE**

La grève des débardeurs dans les trois principaux ports du St-Laurent affecte singulièrement aujourd'hui les voyageurs maritimes.

Peu de solutions s'offrent aux compagnies pour faire descendre les passagers de l'"Empress of Canada", de l'"Arkadia" et du "Carinthia".

Le premier de ces trois paquebots, arborant les couleurs du Canadien Pacifique, a passé la nuit au large de l'île d'Or-

Voir OCEANIQUES en page 2

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 5¢ — Montréal, mercredi 9 octobre 1963 / saint Denis, évêque et martyr.

IMPRIME ET PUBLIE AU 7 OUEST, RUF ST-JACQUES, MONTREAL, PAR LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE LIMITEE • 79e ANNEE, No 301 • 4 CAHIERS • 72 PAGES

dans LA PRESSE aujourd'hui

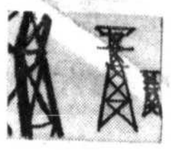

Un réseau national d'électricité

Page 2

BLE
Washington est mécontent du bas prix fixé pour le blé canadien (Page 2) — Le Canada vend 16,500,000 boisseaux de blé à la Bulgarie (Page 46)

ESQUIMAUX
Un réseau coopératif prend forme peu à peu dans le Grand Nord (Page 5)

ANTILLES
Flora, le pire ouragan du siècle, intrigue les météorologues (Page 19)

ANTILLES
L'ouragan "Flora" a fait plus de 5,000 morts dans les Antilles (Page 19)

RADIO-TV
"Votre chapeau vous coûte plus cher que la CBC en un an!" (Page 28)

LA CONFEDERATION
M. Johnson précise sa pensée sur le rôle du Québec (Page 37)

ENQUETE SALVAS
Gérald Martineau est envoyé à son procès (Page 38)

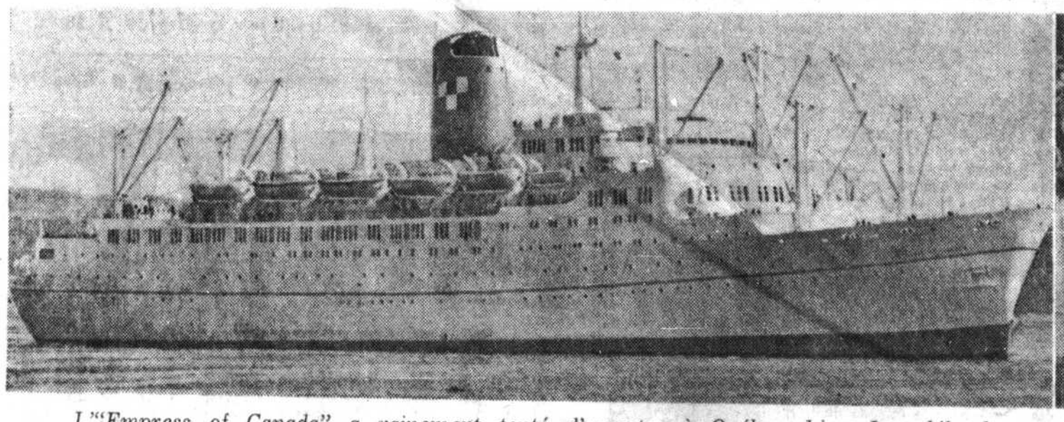

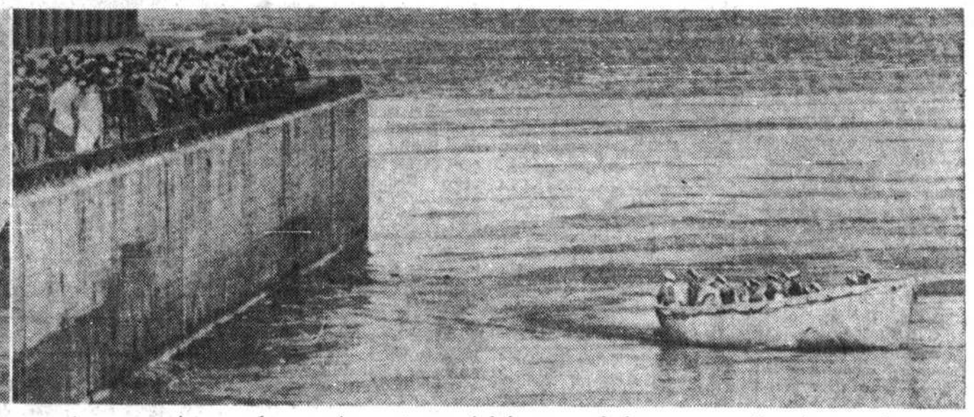

L'"Empress of Canada" a vainement tenté d'accoster à Québec, hier. Les débardeurs en grève, massés sur les quais, ont empêché une chaloupe remplie de marins de l'Empress de venir cueillir les câbles d'amarre.

Le maire Jean Drapeau s'adresse aux débardeurs

photo J.-Y Létourneau, LA PRESSE

Impasse chez les débardeurs

par **Gilles PRATTE** et **Jacques LAFRENIERE**

Quelque 2,000 débardeurs du port de Montréal, réunis ce matin au marché Atwater ont rejeté les recommandations du médiateur du gouvernement fédéral, le juge René Lippé, et ont décidé de s'en tenir encore aux propositions qu'ils ont formulées dimanche.

En conséquence, la grève qui entre aujourd'hui dans sa sixième journée et qui paralyse les ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières, se poursuit toujours, sans qu'aucun espoir ne laisse croire à sa fin prochaine. Le conflit touche 3,800 débardeurs des ports du St-Laurent.

A une délégation de débardeurs qui s'étaient rendus à Ottawa, hier, le ministre du Travail, M. MacEachan, a donné l'assurance qu'il ne leur imposera pas l'arbitrage dans leur différend avec les armateurs.

Le juge René Lippé

Le juge Lippé a décidé, vers 1 h. 30 ce matin de soumettre lui-même une série de recommandations, puisqu'il lui apparaissait impossible qu'un accord volontaire intervienne entre les parties.

Ses propositions sont les suivantes :

La première année : augmentation générale de salaires de 10 cents l'heure rétroactive au premier janvier 1963; b) l'arbitrage obligatoire immédiat de la déduction d'un cent l'heure du salaire des membres à titre de sécurité syndicale, tel que recommandé par la commission Lafleur.

Deuxième année : autre augmentation de 10 cents l'heure; paiement du temps double pour le travail effectué entre minuit et cinq heures le matin. Il recommande aussi l'établissement de nouvelles allocations de vacances basées sur un pourcentage de 4% des gains de chaque employé, pour tenir lieu des huit cents actuellement payés à cette fin.

Troisième année : augmentation générale de 10 cents l'heure; paiement au taux de temps et demi pour tout travail fait le samedi.

Le juge Lippé a demandé aux parties de convoquer une assemblée de leurs membres le plus tôt possible. Et dans le but d'assurer un vote libre, il demande que sa proposition soit soumise à un scrutin secret.

De plus, le médiateur recommande au Ministre d'ordonner une enquête conformément aux dispositions de l'article 56 du chapitre 152 de la loi tendant à l'examen à la conciliation et au règlement des différents du travail, relativement aux fonds de pension de Shipping Federation of Canada vs ILA Trust Fund.

"Pas dans trois ans"

Les membres de l'Association internationale des débardeurs (CTC) désirent obtenir une augmentation de 20 cents l'heure échelonnée sur deux ans. Ils ont accepté de diminuer ainsi leur demande originelle de 35 cents l'heure, afin d'obtenir les bénéfices sociaux qu'ils ont réclamés.

"Nous voulons l'amélioration de nos conditions de travail et des bénéfices marginaux ac-

Voir DEBARDEURS en p. 2

Grève de solidarité?

Le président de l'Association internationale des débardeurs M. Thomas W. Gleason, de New-York, était attendu à 4 h. aujourd'hui à Montréal, où il devait décider si oui ou non il demanderait aux 5,500 débardeurs des ports de St-Jean et de Halifax, de se mettre en grève pour appuyer ceux des ports du St-Laurent.

Peu après l'assemblée de ce matin, le secrétaire de la succursale syndicale de Montréal, M. Adrien Lemoyne, avait adressé un télégramme en ce sens à M. Gleason. M. Lemoyne a précisé que le télégramme demandait au président international de s'assurer l'appui indéfectible des syndicats de St-Jean et de Halifax.

Par ailleurs, le président du syndicat de Montréal, M. Paul Asselin, a déclaré que les grévistes ne voulaient même pas lui permettre, à lui, de déchar-

Voir GREVE en page 2

DERNIÈRE HEURE

Bases nucléaires à T.-N. et au Labrador

OTTAWA (PC)—Le Canada a autorisé aujourd'hui les Etats-Unis à entreposer des ogives nucléaires pour intercepteurs à réactés à la base de Harmond à Terre-Neuve, de même qu'à Goose Bay, au Labrador, vient d'annnocer le premier ministre Pearson aux Communes.

* * *

Spécialistes de la fonction publique

QUEBEC. (J.M.) — Le gouvernement provincial vient de désigner trois spécialistes en administration publique pour préparer le travail du futur comité de la fonction publique de l'Assemblée législative. Ce sont M. Marcel Caron, comptable de Montréal, Roch Bolduc, du ministère de la Jeunesse, et Jean-Réal Cardin, professeur à l'Université Laval.

SOMMAIRE

Annonces classées / 61 à 70
Bandes dessinées / 59
Courrier de Pauline / 30
Décès, Naissances, etc. / 71
Editorial / 4
Finance / 48, 49
Horoscope / 36
Immeuble / 15
Les patrons / 65
Les Tribunaux / 16, 17
Loisirs et récréation / 35
Mach / 71
Mots croisés / 27
Nos groupes ethniques / 25
Nouv. internationales / 19 à 21
Radio et Télévision / 60
Session fédérale / 37, 40, 46, 47
Spectacles et Concerts / 44, 45
Sports / 55 à 59
Vie féminine / 28 à 34
Vie mondaine / 29
Vie religieuse / 22
Votre médecin / 18

LA MÉTÉO

ENSOLEILLE AVEC QUELQUES PERIODES NUAGEUSES
MAXIMUM : 60

VOIR DETAILS EN PAGE 2

La démocratie au Québec
PAR RICHARD DAIGNAULT ET DOMINIQUE CLIFT

La fin d'un rêve...

L'emprunt de $75,000,000 à 6 pour cent a commencé à sortir du rêve une bonne partie de la population jusque-là inconsciente pour ainsi dire du fardeau financier écrasant que doit porter le Québec s'il veut rattraper le reste du continent nord-américain.

Politiquement, aucun parti ne peut espérer se maintenir au pouvoir s'il ne peut satisfaire les aspirations légitimes des Canadiens français. Les

Voir DEMOCRATIE en p. 2

7,500 morts et disparus dans les Antilles

MIAMI. (PA, UPI, Reuter, AFP) — On craint sérieusement que l'ouragan Flora ait fait plus de 7,500 morts. Des rapports fixent le nombre des disparus à 4,000 à Cuba, et à 3,500, en Haïti. Ce terrible ouragan semble en voie de surclasser celui qui a ravagé le Texas en 1900 et qui a fait 6,000 morts.

Toutefois, les stations météorologiques estiment que Flora en serait enfin a uterme de sa danse de mort. Après avoir semé la désolation sur les iles peu populeuses du sud-est des Bahamas, il se dirige maintenant vers l'Angleterre et l'Atlantique-nord où, croit-on, une masse d'air froid réduira considérablement son intensité.

En neuf jours, l'ouragan aura probablement fait près de 8,000 victimese, et causé des dégâts pour au-delà d'un quart de milliard de dollars, surtout à Cuba et à Haïti, mais aussi à la Jamaïque, à Tobago et ailleurs.

A Haïti, le président de la Croix-Rouge a dit aujourd'hui qu'on peut déduire que l'ouragan a fait 3,500 morts, non qu'on ait réussi à dénombrer les cadavres, mais il arrive qu'on ne rencontre plus âme qui vive dans des villages qui, la semaine dernière encore, étaient grouillants de vie.

Ces propos du neurologue américain Jacques Fourcand s'appuient sur des rapports d'éclaireurs qui ont parcouru les régions dévastées. On connait le nombre d'habitants de chaque village, et il est ridicule de penser qu'on ait eu le temps d'enterrer tant de gens, et il arrive qu'on ne retrouve pas de corps.

"On se demande si les victimes ne sont pas ensevelis dans la boue ou les décombres, ou si elles n'ont pas été charièes ver la mer," dit le Dr Fourcand. "Il se peut, poursuit-il, que des sinistrés reparaissent, mais la plupart devront être considérés comme disparus à jamais."

A Cuba, on ne rapporte toujours que cents morts certaines mais on s'inquiète fortement des quelque 4,000 personnes portées disparues dans la province d'Oriente. La radio cubaine annonce ce matin que deux villages entiers ont disparu, emportés par la force des eaux et l'on craint que

Voir 7,500 MORTS en page 2

LONDRES. (Reuter) — Une hausse de $6 a porté le prix du sucre à $240 la tonne, aujourd'hui, sur le marché de Londres, à la suite des dépêches indiquant de graves dommages à la récolte de canne à sucre, à Cuba, par suite du passage de l'ouragan Flora. Une grande pénurie de sucre est à prévoir, l'an prochain.

FLQ: Garand est revenu; 3 autres reviendront

par **Maurice MORIN**

André Garand, un des quatre fugitifs de la dernière heure dans l'affaire du FLQ, est de retour dans la métropole et, ce matin, il se trouvait même aux Assises accompagné de son frère, sa caution, et de jeunes femmes.

Les trois autres, Pierre Schneider, Roger Tétreault et Mario Bachand sont toujours au large et nous avons appris qu'ils avaient quitté Montréal... sous des noms d'emprunt.

Mais l'un d'eux, c'est ce que Me Guy Guérin, avocat de la défense, a déclaré devant le juge Maurice Cousineau, aux Assises, serait même à bord d'un avion qui arrivera incessamment à Montréal.

Mais il a dit ne pas savoir lequel des trois.

De toute manière, Me Guérin a obtenu que Garand soit laissé en liberté sous le même cautionnement qui avait été exigé de lui, lors de sa comparution, en juin, après avoir affirmé qu'il fera tout en son possible pour que les trois autres soient aussi devant le tribunal, mardi prochain, le 15, en même temps que Garand. Quelques instants plus tôt, Me Jacques Ducros, procureur permanent de la Couronne, avait réclamé que le cautionnement de Garand fût annulé, mais il retira sa requête après que le jeune homme et sa caution, son frère, nous le répétons, eurent assuré que le premier

Voir FLQ en page 2

DECEDE — M. Narcisse Ducharme, président et gérant général de La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie, depuis 1929, est décédé au cours de la matinée des suites d'une crise cardiaque, alors qu'il était à ses bureaux de la rue Notre-Dame. M. Ducharme était âgé de 76 ans. Né à Montréal, il avait fréquenté le collège de Montréal et l'Université Laval de Montréal. M. Ducharme, en plus de ses occupations professionnelles, était un membre en vue de nombreux autres organismes sociaux et charitables.

La situation s'aggrave à la frontière algéro-marocaine

RABAT, (Reuter, (AFP) — L'agence marocaine de presse signale aujourd'hui d'importants mouvements de troupes qui se dirigent vers l'est du Maroc par terre et par air, à la suite d'un incident qui s'est déroulé hier dans la région frontalière algéro-marocaine.

Les autorités marocaines ont en effet révélé ce matin que des troupes algériennes fortement armées avaient attaqué par surprise le poste-frontière marocain de Hassi Beida, à l'extrémité sud-est du Maroc, et que l'attaque a fait plusieurs morts et blessés du côté marocain.

Il n'est pas précisé de source officielle si l'incident de Hassi Beida est le même que celui qui a été signalé hier soir par le président Ben Bella au cours d'une conférence de presse. Le chef algérien avait dit que dix hommes avaient été tués au cours d'un accrochage entre troupes algériennes et des "éléments incontrôlés" près de Colomb-Béchar, qui se trouve à environ 375 milles au nord-est de Hassi Beida.

A Alger, on indique dans les milieux officiels qu'un seul incident a eu lieu hier dans la région frontalière algéro-marocaine et c'est celui qu'a mentionné M. Ben Bella. Cet incident, dit-on, s'est produit à Tinfouchi, à mi-chemin entre Tindouf et Colomb-Béchar, à une distance de 12 à 20 milles de la frontière, en territoire algérien. On nie absolument qu'il y ait eu une incursion des forces algériennes sur le territoire marocain.

Par contre, à Rabat, on affirme qu'il y a eu plusieurs incidents frontaliers, sur lesquels on n'avait pas pu cependant obtenir confirmation en raison des difficultés de communications avec les régions frontalières isolées.

Voir ALGERIE en page 2

Les E.-U. sont mécontents d'une transaction sur le blé qu'aurait conclue le Canada avec le Japon

WASHINGTON — (UPI-PC) — Un nouveau litige vient de s'élever entre le Canada et les Etats-Unis au sujet du blé.

On dit, dans les milieux autorisés, à Washington, que le Canada a vendu 800,000 tonnes de blé au Japon. Cette vente présenterait des conditions défavorables tout autant pour les Etats-Unis que pour le Canada. Le montant de cette vente serait d'environ $50 millions.

La Commission canadienne du blé a terminé hier des pourparlers avec des représentants américains au sujet de cette vente en vertu de laquelle le Japon achètera pour 100,000 tonnes de blé par mois pendant huit mois à partir de décembre prochain.

La transaction a été faite au prix fixé pour la récente vente de blé canadien à l'URSS, vente d'un montant de $500 millions.

Aux Etats-Unis, on est d'avis que le prix fixé pour le blé canadien ne tient pas compte de la hausse constante des cours mondiaux pour cette céréale et que, par conséquent, les conditions faites par le Canada au Japon vont mettre les autres pays exportateurs de blé dans l'obligation de suivre l'exemple du Canada dans l'établissement de leurs tarifs.

Ce serait, selon certains experts américains, une entrave au libre jeu de la concurrence économique.

Le prix payé par le Japon serait d'environ $1.74 le boisseau, ce qui est près de cinq

Voir LES E.-U. en page 2

Balayage conservateur en Nouvelle-Ecosse

HALIFAX, N.-E. — PC-UPI) — Tornade conservatrice en Nouvelle-Ecosse, où le parti de M. Robert Stanfield a été reporté au pouvoir avec 39 sièges sur 43.

En outre, deux chefs de parti battus, soit MM. Earl W. Urquhart, du parti libéral, et Michael J. MacDonald, du NPD, la députation libérale réduite de 15 sièges à 4, celle du NPD, (un seul député), éliminée, voilà en bref les caractéristiques de l'élection qui s'est tenue hier en Nouvelle-Ecosse.

Prenant exemple sur l'Ontario et la Colombie-Britannique, les électeurs néo-écossais, à leur tour, ont décidé de donner un mandat catégorique au parti au pouvoir sortant de charge. Le résultat ne s'est pas fait attendre. De 27 qu'ils étaient, les conservateurs sont passés à 39, prenant 11 sièges aux libéraux et un au NPD. Quant aux libéraux, sur leurs 15 sièges précédents il ne leur en reste plus que 4, et le NPD, pour sa part, a été éliminé de la course.

Résultats complets	1963	1960
Conservateurs	39	27
Libéraux	4	15
Néo-démocrates	0	1
Total	43	43

En ce qui concerne les pourcentages accordés à chaque parti, là encore, il y a eu balayage conservateur. Ceux-ci ont obtenu 190,376 voix, soit 56% du vote, (1960 : 168,023 et 48%) ; 133,345 électeurs ont appuyé les libéraux, soit 40% du vote, (1960 : 147,951 et 43%), et enfin le NPD a reçu 14,039 votes et 4% du résultat (1960 : 31,036 et 9%).

Dès sept heures, hier soir, la Presse Canadienne accordait l'élection aux conservateurs, et annonçait qu'ils prendraient une forte majorité.

Le premier député élu fut le ministre de la Voirie, M. Stephen Pyke, qui, dans son comté de Cumberland Centre a été nommé élu une demi-heure après la fermeture des polls.

Par la suite, la vague conservatrice ne fit que s'accentuer. Une heure après la votation, les conservateurs avaient 11 députés, 11 en avance, alors que les libéraux tiraient de l'arrière dans toutes les circonscriptions.

Deux heures après, on annonçait la défaite du chef du parti libéral, M. Earl W. Urquhart, qui, depuis 1949, représentait, en Chambre, le comté de Richmond. Celui-ci avait été nommé chef de l'opposition en novembre 1962, et c'était la première fois qu'il menait les libéraux à la bataille. Son adversaire, M.

Voir N.-ECOSSE en page 2

Pas de tutelle syndicale pour les marins des Grands Lacs

OTTAWA (PC) — Le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, a informé hier le gouvernement fédéral que ses efforts pour en arriver à une solution de caractère privé, acceptable au syndicalisme, en ce qui concerne le projet de tutelle publique, se sont soldés par un échec.

Cette déclaration de M. Jodin prépare la voie à une mesure gouvernementale visant à imposer une tutelle étatique sur le Syndicat international des gens de mer et quatre autres syndicats de marins.

Hier soir, le leader du gouvernement, M. Pickersgill, a annoncé que le Parlement commencera à étudier dès aujourd'hui le bill visant à instituer la tutelle publique.

A Washington, d'autre part, le président de la FAT-COI, M. George Meany, s'est opposé catégoriquement au projet du gouvernement canadien. "Je suis aussi fortement opposé à un contrôle étatique sur les syndicats au Canada que je le suis au sujet d'un projet identique qui serait appliqué au Honduras ou ailleurs . . ."

M. Jodoin a dit que le CTC collaborera avec le gouvernement afin que disparaissent de l'industrie de la navigation les actes illégaux et la corruption.

Répondant aux Communes à une question du chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, le ministre du Travail, M. Allan MacEachen, a déclaré être prêt à appliquer des mesures sur la tutelle "aussitôt que possible".

Le CTC déclare qu'il est toujours opposé "en principe et en fait" à l'aide de tutelle pour n'importe lequel de ses affiliés. Le SIM n'est pas affilié au CTC.

"Nous en sommes à un point où aucune solution ne semble probable", a déclaré M. Jodoin.

Responsabilité

"La responsabilité pour cet état de fait revient à ceux qui se sont continuellement opposés à toute mesure efficace et raisonnable sur un contrôle volontaire".

Il n'a nommé personne mais il était évident qu'il faisait allusion en particulier à M. Paul Hall vice-président de la FAT-COI et président du SIM d'Amérique du Nord, qui compte 75,000 membres.

M. Jodoin a dit que le CTC a présenté une proposition écrite sur les termes d'une tutelle volontaire qui, selon le CTC, aurait pu assurer le nettoyage que recommandait le juge Norris dans son rapport sur le malaise ouvrier sur les Grands-Lacs.

DEMOCRATIE

SUITE DE LA PAGE 1

aiguilles de l'horloge ne peuvent s'arrêter.

Financièrement, aucun gouvernement ne peut effectuer les changements et les améliorations indispensables sans hausser les taxes ou emprunter et, peut-être, faire les deux.

Tous ceux qui ont observé le milieu social québecois savent jusqu'à quel point nous détestons les taxes et sommes peu réalistes quand il s'agit d'emprunter.

Alexis de Tocqueville avait noté en 1831 que les Canadiens français n'aimaient pas payer la dime. On connait l'histoire de la guerre des éteignoirs contre les taxes résultant de l'instauration du système d'instruction publique.

Quant à l'emprunt, l'enquête récente d'une équipe d'experts sur la famille canadienne-française a démontré que presque tout le monde y a recours, mais que la majorité ne se soucie guère de comprendre les engagements qui en découlent.

Récemment, lors d'une émission radiophonique, André Laurin, un des enquêteurs sur la famille québecoise, disait que tout ce qui intéresse généralement l'emprunteur c'est de mettre la main sur l'argent. Il se soucie peu de lire les conditions du contrat ou de s'enquérir des taux d'intérêt. Tout cela est un peu enfantin, de remarquer M. Laurin. Et il ajoutait : "Cette insouciance est une véritable maladie de la race."

Au fait, le problème politique actuel posé par le niveau de taxation et par le crédit semble remonter à la période d'après-guerre, période d'expansion industrielle assez spectaculaire.

Au cours de ces années de grande prospérité, l'argent pouvait s'emprunter facilement et à des taux très avantageux. L'Ontario, par exemple, a alors emprunté des sommes astronomiques et a financé son expansion à des taux d'intérêt variant de 3 à 4 pour cent.

Au Québec, pendant ce temps, on pratiquait le "pays-as-you-go," c'est-à-dire que le gouvernement provincial empruntait peu et dépensait relativement peu.

Aujourd'hui, maintenant que l'argent est cher, les rôles sont renversés. Le Québec fait des emprunts massifs, et l'Ontario emprunte relativement peu.

Nous nous éveillons donc, sur le plan gouvernemental, aux problèmes du crédit.

A vrai dire, en général, nous ne nous sommes jamais préoccupés de comprendre les mécanismes du crédit.

Ce n'est que récemment que les caisses populaires ont étudié le problème du crédit à la consommation tel qu'il se pose dans la société moderne.

Les maisons de courtage canadiennes-françaises commencent aussi à saisir l'ampleur et l'importance du financement de l'Etat provincial.

Le gouvernement lui-même fait face à une situation de fait qui exige du doigté, du flair, et du courage.

Au cours des années qui viennent, la province de Québec devra emprunter des sommes énormes.

En sortant du rêve où nous étions plongés on se retrouve carrément dans le contexte nord-américain.

L'argent ne tombe pas du ciel. En grande partie, il doit sortir des coffres des grandes institutions financières de l'Amérique du nord, presque toutes anglo-saxonnes, et ce qui n'est pas moins sérieux — y retourner, capital et intérêts.

Or la prise de conscience canadienne-française force le gouvernement québecois à un nouvel examen de tout son mécanisme de financement.

L'émission de $177,000,000, sous forme d'obligations d'épargne, vendue sur le marché québecois le printemps dernier était une première tentative de réforme. Le peuple du Québec a répondu à l'appel du gouvernement avec une vivacité et un enthousiasme qui n'a pas manqué d'impressionner les grandes institutions financières.

Toutefois, le Québec ne peut tout financer lui-même. Les $300,000,000 nécessaires pour la nationalisation ont été vendus sur le marché américain. La récente émission de $75,000,000 a été absorbée en bonne partie par les compagnies d'assurance et les sociétés de fiducie.

Le prix fort payé par la province pour cette émission indique bien que le gouvernement se doit de continuer d'étudier la situation de très près.

L'avenir du Québec est un avenir "en or", nous confiait dernièrement un grand financier. On sait maintenant que le crédit du Québec est excellent. Nous n'avons pas le droit de permettre que quiconque le sous-estime.

La meilleure façon d'éviter cet écueil est de s'assurer que la province diversifie ses sources de financement. De cette façon, le Québec pourra continuer de se donner les institutions politiques qu'il désire et de s'assurer les finances dont il a besoin.

C'est le cas de rappeler, avec le proverbe, qu'il ne faut jamais mettre tous ses oeufs dans le même panier.

FLQ

SUITE DE LA PAGE 1

demeurera en ville et comparaitra de nouveau mardi prochain.

Et si le juge Cousineau a permis la remise de l'affaire à la semaine prochaine, c'est qu'il a exprimé l'avis, tout comme Me Guérin d'ailleurs, que cela incitera ses trois compagnons qui se seraient rendus à Saint-Pierre-et-Miquelon à revenir dans la métropole.

Garand a déclaré qu'il s'était rendu à Saint-Hyacinthe en fin de semaine dernière et qu'il avait été "physiquement incapable" de rentrer en ville pour lundi.

N'ayant pas d'argent, il a fait de l'auto-stop pour réintégrer la ville. La mère de Roger Tétreault était de nouveau au Palais, aujourd'hui. Elle a affirmé aux journalistes qu'elle voudrait bien revoir son fils à qui elle a envoyé un télégramme à Sydney, Nouvelle-Ecosse, le suppliant de revenir.

C'est elle qui avait déposé $1,500, argent qu'elle avait emprunté, pour permettre à son fils, Roger, d'obtenir sa mise en liberté provisoire avant son procès.

LES E.-U.

SUITE DE LA PAGE 1

cents en dessous du prix mondial en cours.

On a appris que le secrétaire américain à l'Agriculture, M. Orville Freeman, s'est donné la peine de téléphoner au ministre canadien du Commerce, M. Mitchell Sharp pour protester avec force contre la politique canadienne relative au prix du blé.

Les prix sont fixés par la Commission canadienne du blé, société de la Couronne, et M. Sharp a déclaré aux Communes que le blé et la farine vendus à l'URSS l'ont été aux prix courants.

A Winnipeg, une publication de l'industrie du blé rapporte que le Canada vient de réaliser une autre vente de blé à un pays communiste, cette fois à la Tchécoslovaquie qui se porte acquéreur de 1,500,000 boisseaux de cette céréale. Hier, le Canada avait fait connaître le nom d'un autre acheteur communiste, la Bulgarie, qui prendra livraison de 16,500,000 boisseaux de blé.

N.-ECOSSE

SUITE DE LA PAGE 1

Gérald Doucet, toutefois, ne l'a battu que par une faible marge, puisqu'il n'a obtenu qu'une centaine de voix de majorité.

De même, la défaite du chef du NPD, M. Michael J. MacDonald, fut tôt annoncée. Cet ancien mineur, député de Cap-Breton-Centre depuis 1945, a été battu par une très faible marge par le conservateur Michael Laffin. Avec sa défaite, le NPD se voit rayé du parlement néo-écossais.

ALGERIE

SUITE DE LA PAGE 1

Le roi Hassan II a décidé d'envoyer d'urgence auprès du président Ben Bella son ministre de l'Information, M. Boutaleb, et le commandant Mehdoub, directeur du cabinet militaire, pour attirer l'attention du chef de l'Etat algérien sur la gravité de ces incidents. Le souverain marocain a chargé ses émissaires de demander au président Ben Bella de prendre des mesures en vue de rétablir la sécurité sur les frontières, a précisé la radio marocaine.

Je suis las des musées, cimetières des arts.
(Lamartine)

OCEANIQUES

SUITE DE LA PAGE 1

léans avec ses 409 passagers. Il n'avait pas encore bougé de là à midi.

L'"Arkadia", de la Greek Line, arrivait à son tour en vue de Québec, vers 10 heures ce matin et ne trouvait rien de mieux à faire que de jeter l'ancre à côté de l'Empress. Il porte quelque 500 passagers.

Quant au "Carinthia", de la ligne Cunard, il a viré de bord hier soir un peu avant d'atteindre le poste de pilotage des Escoumains. On croit qu'il se dirige vers Halifax, mais là encore les débardeurs se sont promis de ne pas toucher aux navires préalablement destinés aux ports du St-Laurent.

On a envisagé de diriger les deux premiers paquebots au quai de La Malbaie où le Canadien National exploite une importante hôtellerie et un chemin de fer qui pourrait ramener les passagers à l'intérieur du pays. Les services maritimes du Canadien Pacifique n'ont pas encore annoncé leur décision.

Une autre alternative est d'amener les voyageurs sur la terre ferme, à l'île d'Orléans, au moyen de chaloupes de sauvetage. Mais il semble que cette solution doive être écartée à cause des trop grands risques qu'elle comporte.

L'"Empress of Canada", un paquebot jaugeant 27,300 tonnes, a vainement tenté d'accoster à l'Anse-au-Foulon, hier midi. Les débardeurs en grève avaient organisé un "comité d'accueil" sur les quais afin d'empêcher le paquebot d'accoster. Quelque 150 policiers se tenaient également sur les lieux pour prévenir tout acte de violence.

Une chaloupe remplie de marins de l'Empress fut détachée du paquebot pour aller cueillir sur le quai les câbles d'amarre du grand paquebot. Mais à la vue des grévistes massés sur le quai, les marins rebroussèrent chemin. Le commandant de l'"Empress" n'insista pas davantage. Sans doute avait-il à l'esprit les escarmouches qui ont marqué le départ du "Carmania", à Québec, vendredi soir dernier, alors que le paquebot de la Cunard a mis le cap sur le large sans l'aide d'aucun remorqueur. Des officiers furent bousculés au moment où ils coupèrent eux-mêmes les câbles d'amarre.

60 navires immobilisés

Le nombre des océaniques qui ont jeté l'ancre un peu partout sur le fleuve, et particulièrement à Lanoraie, augmente de jour en jour.

On compte maintenant une soixantaine d'océaniques immobilisés sur le St-Laurent par la grève qui a commencé vendredi dernier à minuit.

De ce nombre, cinq navires battant pavillon soviétique attendent patiemment un règlement du conflit syndical pour prendre des chargements de blé à destination de l'URSS.

En certains milieux officiels, on commence à craindre que le prolongement de la grève fasse perdre au Canada ses contrats de vente de blé. M. J.-C. Bourguignon, directeur du Conseil du Port de Montréal, en a exprimé ouvertement l'opinion.

7,500 MORTS

SUITE DE LA PAGE 1

4,000 personnes, travailleurs et étudiants, n'aient péri. On annonce que cent ouvriers affectés à la cueillette du café sont morts, ce qui porte à 200 le nombre des morts absolument certaines.

Pendant cinq jours, Flora s'est acharné sur Cuba y causant, selon le bureau météorologique de Miami, des centaines de millions de dégâts. La destruction et la dévastation sont telles sur l'île que les 7,000,000 de Cubains sont astreints à un demi-rationnement pour toutes les denrées alimentaires, y compris le boeuf.

Ottawa projette d'établir un réseau national d'électricité

par **Marcel GINGRAS**

OTTAWA. — Ce que les conservateurs n'ont pu faire, c'est-à-dire, établir un réseau national de transmission de l'électricité dont le Québec ne veut pas, les libéraux le feront.

Le ministre du Commerce, M. Mitchell Sharp, a en effet saisi hier les Communes de ce projet, tout en affirmant que le gouvernement entend bien "respecter les droits des provinces."

Sa déclaration à ce sujet, véritable discours qui couvrirait une demi-page de LA PRESSE, a été très favorablement accueillie par les partis d'opposition, par les conservateurs en particulier dont le chef, M. Diefenbaker, a dit que "le long discours du ministre se trouvait résumé en deux lignes au discours du Trône de 1962".

C'est M. Diefenbaker, on s'en souvient, qui fut le père de ce projet qu'il révélait à Terre-Neuve, en novembre 1961, pour le voir immédiatement doucher d'eau froide par le ministre québecois des Ressources naturelles, M. René Lévesque.

En janvier de cette même année, le président de la "Canadian Electrical Association", M. David-Beggs, avait également parlé du projet qu'il disait éminemment souhaitable.

Certaines provinces, l'Ontario en particulier, exploitent déjà toutes leurs ressources et auront bientôt besoin de plus d'énergie électrique. C'est en songeant à cela que M. Diefenbaker avait conçu son projet de réseau national de distribution, projet que reprend aujourd'hui M. Sharp.

Ce dernier n'ignore pas, et il en a d'ailleurs convenu hier, "qu'une forte partie de l'opinion publique est opposée" à l'un des points du projet, soit "à l'exportation de l'énergie électrique", car il est également question d'exportation.

Le ministre abat vite les objections en ce domaine, promettant un mode de rapatriement de l'énergie dont l'exportation aura été autorisée, si les besoins du Canada l'exigent.

"Il faudra, a-t-il déclaré, prendre les dispositions nécessaires pour rapatrier ces exportations sur une période d'années, par étapes fondées sur les besoins du marché canadien ou encore sur la capacité d'absorber cette énergie, et moyennant un avis suffisant pour permettre au service importateur de faire les remplacements requis".

Fins du programme

Exposant les fins du programme, M. Sharp a déclaré : "Notre programme vise donc de façon particulière :

A) à démontrer les avantages pour le Canada de tirer plein parti de l'évolution de la technique qui a permis la baisse du prix de revient de l'électricité;

B) à assurer aux consommateurs de tout le Canada une abondance d'énergie électrique au plus bas prix possible afin de stimuler et d'accélérer le développement et l'expansion économiques;

C) à répondre au besoin d'une politique d'exportation flexible permettant notamment l'exportation aux Etats-Unis de forts blocs d'énergie, pendant des périodes d'années relativement longues (pour que soient rentables des exploitations qui ne le seraient pas autrement);

D) à améliorer notre balance des paiements".

Précisant sa pensée, le ministre ajoutait plus loin : "Le gouvernement a décidé d'établir des programmes visant essentiellement :

Premièrement, à encourager la mise en exploitation de grandes sources d'énergie à bon marché . . . par l'interconnexion de réseaux de distribution au Canada et, deuxièmement, à encourager l'exportation d'énergie et l'interconnexion de réseaux de distribution canadiens et américains dans les cas où ces mesures sont de nature à hâter la mise en valeur des ressources énergétiques du Canada".

Droits des provinces

C'est à ce point de son exposé que le ministre a parlé des droits des provinces.

"Le gouvernement, a-t-il dit, tout en respectant les droits des provinces pour ce qui est de la production et de la distribution de l'énergie, et en tenant compte de ses propres responsabilités en ce domaine, désire encourager les ententes d'interconnexion et l'utilisation maximum des installations de raccordement entre les divers réseaux de distribution tant publics que privés".

Avec la collaboration des provinces, le gouvernement a déjà entrepris des études visant la possibilité de relier les réseaux de distribution de tout le pays.

Il reconnait qu'un régime complet d'interconnexion peut ne pas être rentable avant quelques années, mais il semble que l'interconnexion des installations de régions voisines, — là, où la chose est possible, — permettrait d'en arriver par des étapes successives, chacune avantageuse en elle-même, à l'établissement d'un réseau national.

Finalement, M. Sharp parle de l'intérêt mutuel du Canada et des Etats-Unis à relier leurs réseaux de distribution d'électricité, "dans les cas où des ententes protégeraient suffisamment les intérêts du Canada".

En résumé, voilà le programme annoncé hier. Tout cela, comme l'a si justement rappelé M. Diefenbaker, fut préparé par l'ancien gouvernement qui, à l'époque, n'avait reçu qu'un bien faible appui des libéraux.

"Leur changement d'attitude est fort heureux, leur repentir fait plaisir", a dit le chef de l'opposition.

"Nous sommes très heureux de cette annonce", a dit de son côté le porte-parole du Crédit social, M. Bert Leboe, de Cariboo. "Qui que ce soit qui ait pensé à la chose le premier importe peu".

De son côté, le chef du NPD, M. T. C. Douglas, s'est également dit heureux de la nouvelle, demandant cependant qu'on accorde une attention toute particulière à l'interconnexion des services de distribution au Canada même, car dans les provinces centrales il existe des endroits où l'on doit produire de l'électricité en partant du charbon importé des Etats-Unis.

Cette nouvelle, reçue si chaleureusement aux Communes, rappelons de nouveau que M. Lévesque lui avait fait fort grise mine à sa première apparition.

"Nous avons assez de soucis pour ne pas risquer de nous noyer dans un réseau national", avait-il dit en novembre 1961, ajoutant que le Québec avait des droits à sauvegarder en ce domaine.

La météo

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est et Québec : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses, doux, vent léger, maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 60, Québec 55.

Aperçu pour jeudi : généralement ensoleillé et plus chaud.

Régions des Laurentides, St-Maurice et Lac Saint-Jean : ensoleillé avec périodes nuageuses aujourd'hui. Température près de la normale. Vent léger. Maximum à Ste-Agathe, La Tuque et Chicoutimi 50.

Aperçu pour jeudi : généralement ensoleillé et plus chaud.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

ger, sans se faire payer, des pièces qui doivent être montrées au public dans le cadre de l'exposition française. Il n'a donc pu se rendre à l'invitation du maire Jean Drapeau, qui lui avait fait cette demande.

DEBARDEURS

SUITE DE LA PAGE 1

crus, non pas dans trois ans, mais tout de suite", ont déclaré quelques débardeurs après l'assemblée de ce matin.

On fondait quelque espoir sur les propositions du juge Lippé, car elles se rapprochaient sensiblement des demandes syndicales, sauf qu'au lieu d'être effectives sur une durée de deux ans, elles l'étaient sur une période de trois ans.

Les membres de la Fédération des armateurs du Canada devaient se réunir cet après-midi pour étudier ces recommandations.

Les débardeurs ont accueilli à leur assemblée de ce matin, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Ce dernier a tout d'abord décrit que tout comme les débardeurs, il était aussi un travailleur, qui devait se rendre chaque jour à son travail.

Il a ensuite souhaité les meilleures chances possibles aux débardeurs dans leurs négociations, a formulé le voeu que cette grève prenne bientôt fin.

A une question qui venait de l'assistance, le maire Drapeau a promis qu'il se tiendrait en contact avec les dirigeants du syndicat pour que la police ne soit pas la cause de désordres, près du port. Un gréviste lui a crié de retirer la police.

Le juge René Lippé qui a formulé cette nuit des recommandations dans le but de mettre fin à la grève de 3,800 débardeurs du Québec n'a pas voulu faire de déclaration ce matin, quand le reporter de La Presse lui a demandé s'il considérait que son rôle comme médiateur était maintenant nant terminé.

Le juge Lippé a cependant précisé qu'il demeurait à la disposition des deux parties, l'Association internationale des débardeurs d'une part et la Fédération des armateurs du Canada d'autre part.

Questionné sur ce qui pourrait maintenant survenir, le juge Lippé n'a pas voulu non plus faire de commentaires.

A moins que les armateurs décident de considérer sérieusement les propositions syndicales, il semble que les pourparlers soient une fois de plus dans une impasse d'où il sera difficile d'en sortir.

PHARMACIES à PRIX COUPÉS

SARRAZIN & CHOQUETTE

où vous ECONOMISEZ en toute Sécurité!

BROMO SELTZER REG. 1.09 — PRIX COUPE .83

PARDEC PARKE-DAVIS EN 130 REG. 7.50—PRIX COUPE 5.59
LIQUIDE, 16 OZ — REG. 3.50 — PRIX COUPE 2.25

ASPIRINE BAYER EN 100 — REG. .93 PRIX COUPE .69

SEL ENO GRAND FORMAT — REG. 1.19 PRIX COUPE .87

OSTOCO FROSST 50cc REG. 4.25—PRIX COUPE 3.49

BROMO QUININE 32s—REG. .89—PRIX COUPE .59

PARAMETTES AYERST EN 125 REG. 6.00 — PRIX COUPE 3.99
PARAMETTE, 16 OZ — REG. 5.50 — PRIX COUPE 3.74

INFANTOL HORNER 16 oz REG. 6.25 — PRIX COUPE 4.39

Listerine Rég. 1.49 1.09
Absorbine Jr 12 oz Rég. 2.50 1.98
Ben Gay Baume Rég. 1.00 .79
Boldine Houdé Rég. 2.50 1.74
Optrex Rég. 1.75 1.49
Miss Clairol crème Rég. 1.85 1.57
Buckley sirop Rég. .98 .79
Dristan en 24 Rég. 1.25 .98
Normogastryl 40s Rég. 1.90 1.59
Sirop Vicks 44 Rég. 1.25 .98
Bufferin Rég. .98 .79
Cepacol 14 oz Rég. 1.40 1.29

Shampooing Richard Hudnut Valeur 1.98 .98
Aux oeufs
Limmits biscuits Rég. 1.09 .79
Geritol liquide ou tablettes Rég. 5.50 3.98
BRYLCREEM Rég. .98 .78
Ban Roll On Rég. 1.25 .79
Kotex en 48 Rég. 1.85 1.47
Absorbine Jr 4 oz Rég. 1.25 .98
Agarol 16 oz Rég. 1.50 1.29
Vitalis Gros format Rég. 1.00 .69
Toni permanente Rég. 2.00 1.38
Poudre bébés Johnson & Johnson Rég. .98 .79

Moelle de boeuf Rég. 1.20 .99
Boules à mites 16 oz Rég. .45 .29
Lavoris large Rég. 1.25 .98
Tampax 40s Rég. 1.75 1.29
Salvitae large Rég. 2.00 1.52
Lithinés 33 Groc Rég. .70 .59
Urasal grand Rég. 2.20 1.79
Vaseline Cheesebrough 16 oz Rég. 1.29 .85
Adorn Rég. 1.90 1.64
Coton absorbant 16 oz Rég. 1.00 .79
Sirop Lambert Rég. .65 .52
Roller Perm large Rég. 2.49 2.19

16 oz — Rég. 1.00 PRIX COUPE 69¢

100's — Rég. 1.35 PRIX COUPE 98¢

26 oz — Rég. 1.29 PRIX COUPE 99¢

16 oz. Rég. 1.00 PRIX COUPE 69¢

SAC A DOUCHE COMPLET

Rég. 2.25 PRIX COUPE 1.69

TOILE DE LIT
1 verge rég. 1.75 SPECIAL 1.49
2 verges rég. 3.00 SPECIAL 2.49

POIRE A DOUCHES

rég. 2.00 PRIX COUPE 1.35

SAC A EAU CHAUDE GARANTI

rég. 1.75 PRIX COUPE 1.19
AUCUNE COMMANDE POSTALE

SAC A GLACE GARANTI
Rég. 2.25 PRIX COUPE 1.69
LIVRAISON

THERMOMETRES CLINIQUES
Presque incassables, le mercure étant contenu dans une bille de verre plutôt que dans une tige fragile. Le vrai thermomètre pour les enfants. Garanti.

Rég. 1.25 PRIX COUPE .79

PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
Prop. LUC CHOQUETTE, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris
921 est, Ste-Catherine : VI. 2-9622 — St-Denis et Mont-Royal : VI. 4-1711 — 6511, St-Hubert : CR. 2-8233

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE
FENÊTRES D'ALUMINIUM A 3 RAINURES
AU PRIX DU GROS!
Prix rég. $39.95 chacune
Première qualité
ALSTAR
• CONTROLE REVERSIBLE — Pour nettoyer la vitre extérieure de l'intérieur
• ACTION FLOTTANTE — Pour adaptation parfaite et opération facile.
• COUPE-FROID A MEME — Pour épargner le combustible et éviter les courants d'air.
• ALUMINIUM REFOULE — Pour service d'entretien à l'abri de la rouille pour la vie.
• BARRURE AUTOMATIQUE — Pour ventilation à l'abri des rôdeurs en toutes positions.
TERMES FACILES

$19.95
TOUTES GRANDEURS
Jusqu'à 40" x 68" (108" combinée)
INSTALLATION FACULTATIVE
Alstar Industries Ltd.
6045, Côte-de-Liesse — St-Laurent
DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE
Tél. RI. 7-4044

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 9 OCTOBRE 1963 — 79e ANNEE — No 301

Les 2 nouveaux élus de R.-des-Prairies feront bon ménage avec le PCM

par **Raymond MASSE**

Les deux nouveaux conseillers municipaux que les électeurs du district Rivière-des-Prairies ont désignés dimanche feront bon ménage avec les 41 conseillers du PCM déjà en place à l'hôtel de ville de Montréal.

Il n'y a pas lieu de penser un seul instant qu'ils constitueront l'opposition au sein du conseil montréalais. Si le maire Jean Drapeau les accepte dans les cadres du Parti Civique de Montréal dont il est le chef-fondateur, le Dr René Masson et M. Lionel Bourdon en seront certes ravis. Un clin d'oeil — ou un autre clin d'oeil ! — et le PCM comptera non plus 41 mais 43 conseillers.

Tel ralliement ne prendra aucun observateur par surprise. Au cours de la toute récente campagne électorale, le Parti civique de Montréal, comme entité, n'a appuyé officiellement aucun des 11 candidats en lice — ni le Dr Masson, ni M. Bourdon, ni même M. Georges Barrot, candidat au siège no 1, le citoyen qui a bataillé le plus en faveur de l'annexion de la municipalité de Rivière-des-Prairies, et qui n'a même pas hésité à se rendre, au début de 1963, dans la Vieille capitale, à l'occasion de l'étude par les chambres provinciales du dernier "bill de Montréal" qui comprenait notamment des clauses relatives aux menées annexionnistes de l'administration D.-S.

Il n'en est pas moins vrai que plusieurs des 41 conseillers municipaux membres de ce groupement ont personnellement secondé les efforts du Dr Masson et de M. Bourdon qui sont acquis au PCM.

Pas encore d'opposition

De sorte que l'on continuera de voir siéger un parlement — ou plutôt un conseil municipal — ne comptant pas d'opposition, les quatre autres conseillers élus en octobre 1962 se considérant toujours comme "indépendants" tout en refusant d'être classés comme "oppositionnistes".

L'élection de dimanche dernier constitue en somme la dernière phase de la première étape de la campagne annexionniste D.-S. L'intégration de Rivières-des-Prairies a été chose facile.

L'annexion s'est accomplie sans réticence. Avec la bénédiction du gouvernement provincial qui n'aura plus à y exercer de tutelle. Un gouvernement qui a facilité la tâche de l'administration montréalaise en favorisant l'adoption d'amendements à la charte en vue d'établir une procédure d'annexion particulière, une procédure qui ne devait s'appliquer qu'à la municipalité de Rivière-des-Prairies.

Et le cas de Saraguay ?

Dans le cas de Saraguay, la bouchée ne s'annonce pas aussi facile. Lundi soir, le conseil de ce village était saisi du projet de Montréal. Devant la réticence de citoyens, il a dû poser des conditions à Montréal.

Que répondra l'administration D.-S. ?

Le recomptage n'apporte pas de changement

Président général de l'élection tenue dimanche dans le nouveau district montréalais Rivière-des-Prairies, M. Gabriel Morin a procédé, un peu avant midi, à l'aide des doubles de relevés contenus dans chacune des 24 boîtes de scrutin, à l'addition des votes enregistrés dans le cas du siège no 1.

Cette nouvelle addition ne modifie en rien les résultats annoncés dimanche soir.

Ainsi, le Dr René Masson — l'élu — a obtenu 890 voix ; M. Georges Barrot, 635 ; M. Vincent Caporicci, 291 ; et M. Yves Gauthier, 241.

M. Barrot était le seul candidat présent à la cérémonie qui s'est déroulée dans le hall d'honneur. Aucune autre personne, exception faite de sept membres du personnel du secrétariat municipal, y compris M. Morin, M. Albert Castonguay, secrétaire de l'élection, M. Gérard Boudreau, assistant du greffier, et Mlle Andrée Préville, secrétaire au bureau du greffier.

C'est à la demande de M. Barrot que M. Morin a procédé à cette autre addition.

Une cérémonie toute sereine qui a presque passé inaperçue. Tout de même une cérémonie prévue par la loi.

Il n'a été aucunement question du siège no 2 où M. Lionel Bourdon a été élu, obtenant 715 voix, contre M. Eugène Talbot, 431 ; M. Jean-Paul Lacasse, 286 voix ; M. André Brisson, 247 ; M. Lucien Normandin, 140 ; M. Jean-Guy Frenette, 135 ; et M. Jean-Paul Tremblay, 82 voix.

Les dépôts de MM. Caporicci et Yves Gauthier sont forfaits, dans le cas du siège no 1. Quant au siège no 2, ceux

Voir RECOMPTAGE en page 13

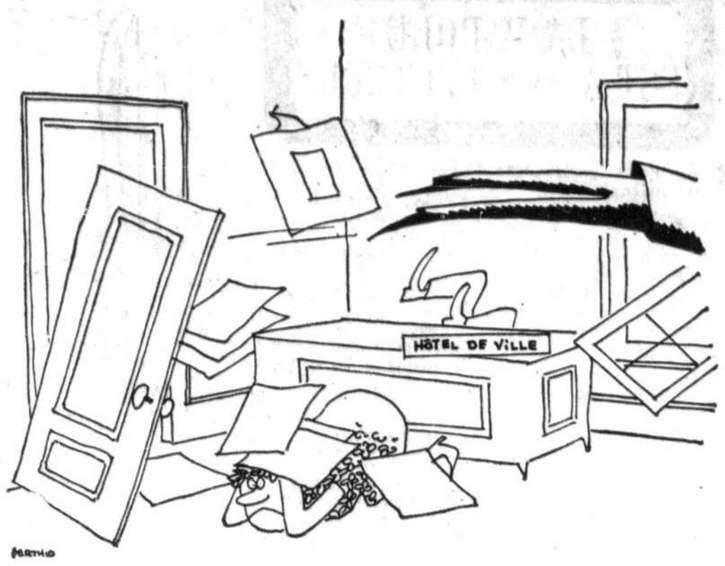

— CLAUDE ROBILLARD POURRAIT AU MOINS NOUS DIRE BONJOUR EN PASSANT...

Recherche des causes du bas niveau de l'eau

par **Denis MASSE**

A l'encontre des autorités du port de Montréal, le Conseil du port, un organisme émanant de la Chambre de commerce de Montréal, ne croit pas que le bas niveau de l'eau soit seulement attribuable aux cycles néfastes de la nature.

Afin de déterminer les négligences et de trouver les remèdes à une situation qui ne fait qu'empirer, le Conseil du port de Montréal a invité le directeur-adjoint du port, M. C. Oppen, à diriger une table ronde sur le sujet, le 28 octobre prochain, à l'hôtel Windsor.

La discussion portant sur le débit fluvial, la profondeur du chenal et la stabilité des niveaux d'eau s'insérera dans le cadre d'une journée d'étude sur les problèmes majeurs qui touchent le port de Montréal. Les autres principaux sujets à l'étude seront le commerce des céréales et les transbordements par containers.

Le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Mitchell Sharp, prononcera une causerie à l'issue du déjeuner.

A la fin de la journée, c'est M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la ville de Montréal, qui exposera ses vues sur le port en relation avec l'Exposition universelle de 1967.

La table ronde sur le commerce des céréales sera dirigée par M. André Gagnon, président du Conseil du port de Montréal. Y participeront M. L. J. Stock, vice-président du trafic-marchandises des Canada Steamship Lines Limited ; M. Frank Rowan, directeur général des ventes à la Commission canadienne du blé ; M. Richard Strauss, vice-président de la Montreal Corn Exchange Association et M. F. W. Moore, surintendant général des élévateurs à grain pour le Conseil des ports nationaux.

Au sujet des containers et des problèmes que ce mode de transbordement suscite auprès des douanes, la discussion sera animée par le directeur du port de Montréal, M. Guy Beaudet. Les participants seront M. Alex Olynyk, surintendant général des expéditions exprès aux Chemins de fer nationaux ; M. J. F. Cunningham, président national du comité de manutention des matériaux ; M. J. W. McGriffin, vice-président des Canada Steamship Lines et M. Ernest J. Alton, commissaire du Conseil des ports nationaux.

La discussion sur le niveau de l'eau sera animée par M. Michel Slivitsky, directeur de l'Hydrologie au ministère des Richesses naturelles de la pro-

Voir RECHERCHE en page 13

Protestation contre le choix du symbole graphique de l'Expo

par **Michel LAPALME**

Trois maisons de publicité canadiennes-françaises ont adressé hier soir une protestation au commissaire général de l'Exposition universelle canadienne après avoir pris connaissance du choix d'un symbole graphique de l'Expo.

Ces maisons de publicité, qui possèdent leur studio d'art, demandent pourquoi elles n'ont pas été convoquées. Ce sont les maisons Cabana & Séguin, Jean Lesiège Incorporée et Layout Incorporée.

La maison Layout Incorporée, qui avait pris les devants en prévision d'un concours, a profité de l'occasion pour faire connaître son projet, un globe à l'intérieur duquel l'homme représente — grâce à un "M" stylisé — la ville de Montréal et — à sa tête — l'île Ste-Hélène.

On se souvient que la bataille des emblèmes avait déclenché au bureau des commissaires une série de réactions qui avaient contribué à la démission de M. Bienvenu en tant que commissaire général.

A cette époque, aucun concours n'avait été organisé et seuls quelques particuliers et quelques maisons de publicité avaient été invités à faire des propositions. Il s'agissait de la Y. M. & B. Advertising Art Ltd, d'Allan Harrison, de Frank Lipari, de Julien Hébert, de Allan Fleming, de Ernest Roch et de Jacques Guillou. Seulement deux projets avaient été présentés, ceux de Y. M. & B. Advertising Art et de Julien Hébert.

C'est lundi dernier que le commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy, a dévoilé devant le premier ministre du Canada le symbole graphique de l'Exposition. Il s'agit du projet de M. Hébert.

Les trois maisons de publicité qui logent conjointement une protestation demandent aux directeurs de l'Expo de repenser le problème en y incluant la notion, totalement absente jusqu'ici, de concours.

Visite de MM. Saulnier et Shaw à Québec

par **Jacques MONNIER**

QUEBEC. — M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, s'est refusé hier soir à commenter l'entrevue qu'il venait d'avoir avec M. Lucien Saulnier, président du comité exécutif de la Cité de Montréal, et avec M. Robert Shaw, commissaire général adjoint de l'Exposition universelle de 1967.

Le ministre a dit seulement qu'il avait reçu ses visiteurs à titre de ministre chargé de régler les problèmes posés à l'échelon provincial par cette exposition.

Voir M. SHAW en page 13

Le cautionnement de $5,000 de Pruneau serait confisqué vendredi

par **Maurice MORIN**

Quelques développements de dernière heure touchant l'affaire du FLQ tout particulièrement en ce qui concerne deux des inculpés qui ne se sont pas présentés,, Gilles Pruneau et Roger Tétreault. Et plus encore. On se demande toujours au Nouveau Palais où peut bien se trouver présentement le dénommé Lanciault, celui que l'on désigne comme ayant été le délateur qui a conduit à l'arrestation du groupe de terroristes.

Et il était encore question des $50,000 de récompense qui avaient été promis à celui ou à ceux qui contribueraient à faire coffrer les coupables.

A qui sera attribué cet argent ?

Pruneau, on le sait, est disparu depuis bientôt un mois. Lorsqu'il a pris la poudre d'escampette, il était en liberté provisoire sous un cautionnement sur immeuble de $5,000. Le caution n'est autre que le grand-père du jeune inculpé, M. Willie Pruneau, rentier, domicilié au 192, de la 3e avenue, à Shawinigan.

Au cours de la matinée, les avocats de Pruneau, Mes Dollard Dansereau qui est rentré de Paris en fin de semaine et René Gauthier, C.R., se sont présentés devant le juge Maurice Cousineau, ayant appris qu'une requête allait être présentée pour faire confisquer le cautionnement de Pruneau.

Plus tard, c'est Me Jacques Ducros, procureur permanent de la Couronne, accompagné de M. Roger Masse, assistant-greffier de la paix, en charge des cautionnements, qui a eu un entretien avec le président des Assises.

Puis il a été convenu que toute l'affaire sera discutée au mérite vendredi prochain, le 11. Gilles Pruneau sera-t-il alors présent? On se le demande toujours. Mais nous avons appris que le caution, son grand-père, y sera.

C'est une mère éplorée que nous avons rencontrée dans les couloirs du Palais. En effet, Mme Tétreault, mère de Roger, s'inquiète du sort de son fils et ne peut comprendre pourquoi il a quitté la ville ... deux jours avant que son sort soit définitivement réglé.

Roger Tétreault était en liberté sous un dépôt en argent de $1500, dépôt que sa mère avait fourni. Et le plus triste de l'affaire, c'est que Mme Tétreault avait été obligée d'emprunter l'argent pour assurer la liberté de son fils.

Entente des services d'incendie de Mtl-Nord et de St-Michel

par **Thomas DUHAIME**

Les villes de Montréal-Nord et de Saint-Michel n'ont pas attendu la visite du ministre des Affaires municipales pour mettre en pratique la nouvelle formule qu'il préconise, celle de mettre en commun certains problèmes intermunicipaux afin de leur trouver une solution.

En effet, hier, un pacte de "bonne entente" est intervenu entre ces deux villes de la banlieue de Montréal afin de "souder" leurs services contre les incendies.

De ce fait, advenant un incendie majeur, l'une ou l'autre ville se tiendra en alerte, selon le cas, et prête à intervenir si besoin il y a.

Cette coordination des services contre les incendies des deux villes voisine a été exécutée par le maire suppléant Lawrence Myers, hier, au cours d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Saint-Michel.

Les conseillers Gérard Caron, Louis Patenaude, Wilfrid Rochon, Léo Blondin, Raymond Desrochers, ainsi que les directeurs de police et d'incendie Fernand Gagné, Charles Saint-Amour, Tom Hall, Ernest Tiernan et l'assistant chef Gilles Martin (de Saint-Léonard) avaient été invités à la réunion afin de faire valoir leur opinion sur ce projet, à l'étude depuis près de deux ans.

Le maire Bergeron et M. Myers, tout en soulignant qu'il s'agissait d'une initiative mise de l'avant dans le Grand Montréal, se sont dits convaincus que cette collaboration entre cités voisines apportera d'heureux résultats et de nombreux avantages.

Notamment, en l'espace de deux minutes à peine, l'une ou l'autre brigade peut se transporter sur les lieux, soit à Saint-Michel ou à Montréal-Nord, permettant ainsi de maîtriser plus rapidement n'importe quel incendie majeur. Ces services ainsi combinés fourniront aux deux villes, à ce moment-là, une possibilité de 150 pompiers en action et un équipement doublé et même quadruplé, au besoin.

Autre avantage, l'une et l'autre ville épargneront ainsi une dépense de $1 million chacune nécessitée par l'établissement de casernes additionnelles, par l'embauchage d'au moins une trentaine d'hommes, du moins en ce qui concerne Montréal-Nord. A Saint-Michel, les policiers sont déjà équipés et entraînés pour remplir le rôle de pompiers, le cas échéant.

Les deux municipalités, subséquemment, se proposent de demander à l'Underwriter's de reviser les taux d'assurances dans leurs limites.

Selon l'entente une indemnité de $100 l'heure est remboursable par la municipalité qui fait appel aux services de la ville voisine. Cependant, les "comptes" ne seront établis qu'à la fin d'une année complète. Encore là, autre avantage : une économie substentielle dû au fait que Montréal réclamait entre $500 et $700 pour une seule voiture à incendie et $375 l'heure pour une voiture à échelles, lorsque ses services étaient requis.

11 nouveaux policiers à Montréal-Nord

Récemment, cette municipalité de 55,000 âmes procédait à l'engagement de 11 nouveaux policiers, ce qui porte son effectif à 56 hommes.

Ainsi, avec les 40 pompiers formant la brigade actuelle, Montréal-Nord peut mobiliser 106 hommes à quelques minutes d'avis.

Son service d'incendie est des mieux équipés. Les pompiers ont à leur disposition deux pompes à incendie et une voiture-échelle (85 pieds).

Délégation en route pour l'exposition française

PARIS. (AFP) — Portant les couleurs de la compagnie Sud-Aviation, une "Caravelle" ayant à son bord la délégation officielle se rendant à l'exposition française de Montréal, a quitté Orly au début de l'après-midi, pour le Canada, où elle arrivera demain, après une escale à Reykjavik (Islande).

Parmi les passagers, figuraient notamment le Dr Fouchier et M. Kastereit, députés de Paris, MM. Baumel et Desache, sénateurs, l'ingénieur général Bonte, président du comité national pour l'exposition de l'industrie aéronautique, Mme Jacqueline Auriol, ainsi que des représentants des ministères des Armées, de la Coopération, des Finances, des Affaires étrangères et de l'Industrie.

Pilotée par André Turcat, directeur adjoint des essais en vol de Sud-Aviation — à qui sera confié le premier exemplaire de l'avion supersonique franco-britannique "Concorde", — la Caravelle effectuera ensuite une série de vols de démonstration dans différentes villes du Canada.

Le cas de l'annexion de Saraguay est à l'étude

La décision prise lundi soir par le conseil municipal du village de Saraguay d'apporter des modifications profondes au règlement d'annexion proposé par la ville de Montréal a jusqu'à maintenant produit peu d'effet.

Interrogé hier après-midi à son bureau de l'hôtel de ville, le maire de Montréal s'est tout simplement contenté de répondre : "Pour le moment, nous étudions le cas de Saraguay".

Cette étude devrait toutefois être de courte durée et il est peut-être possible que l'on sache dès aujourd'hui les mesures que l'administration entend prendre en face de cette curieuse de situation.

Dans les milieux proches de l'administration, on doute que la ville de Montréal poursuive le véritable **"maquignonnage"** que constituent les offres réciproques de la métropole et de la municipalité de St-Laurent.

D'autres mettent encore en doute la valeur juridique du geste qu'ont posé les administrateurs de Saraguay. Chose certaine, l'amendement apporté à la charte de la ville de Montréal en ce qui a trait aux annexions, ne prévoit pas la situation qui se présente à Saraguay. On y stipule simplement que la municipalité à annexer dispose de trente jours pour "accepter ou refuser le projet de règlement" présenté par la ville intéressée à annexer.

On sait que lundi soir, les conseillers de Saraguay ont accepté, à 4 contre 2, le règlement d'annexion que leur propose Montréal, mais ils ont conditionné cette acceptation à huit amendements qui modifient considérablement le sens de la proposition.

Le gel du taux de la taxe municipale de Saraguay pour une période additionnelle de cinq

voir SARAGUAY en page 13

FAITS divers

Jeu illégal

Douze joueuses de poker ont dû verser des amendes de $25 à $40 en cour municipale hier après avoir plaidé coupable à une accusation de jeu illégal.

Les femmes, dont l'âge varie de 35 à 65 ans, ont été arrêtées lundi soir par les agents de l'escouade de moralité de la police de Montréal.

Le sergent Hector Vézina a raconté au juge que la descente a été faite quand les maris se sont plaints que leurs femmes jouaient l'argent de l'épicerie. Il a dit qu'il avait trouvé $1,000 dans les bourses des femmes, dont $53 en pièces de 25 cents.

Chute funeste

WINNIPEG, Man. (PC) — Gilles Poisson, âgé de 30 ans, a été tué lundi dans une chute de 40 pieds dans un puits de mine, à Lynn Lake, à environ 480 milles au nord-ouest de Winnipeg. Les autorités de la Gendarmerie royale ont révélé que l'épouse de Poisson réside à Rouyn, en Abitibi.

Auto vs orignal

Deux Montréalais ont tué un orignal de 800 livres vers 10 h. 15, hier soir, mais ils ne s'en régaleront jamais. L'animal a en effet été tué de façon irrégulière et les frères René

voir FAITS DIVERS en page 13

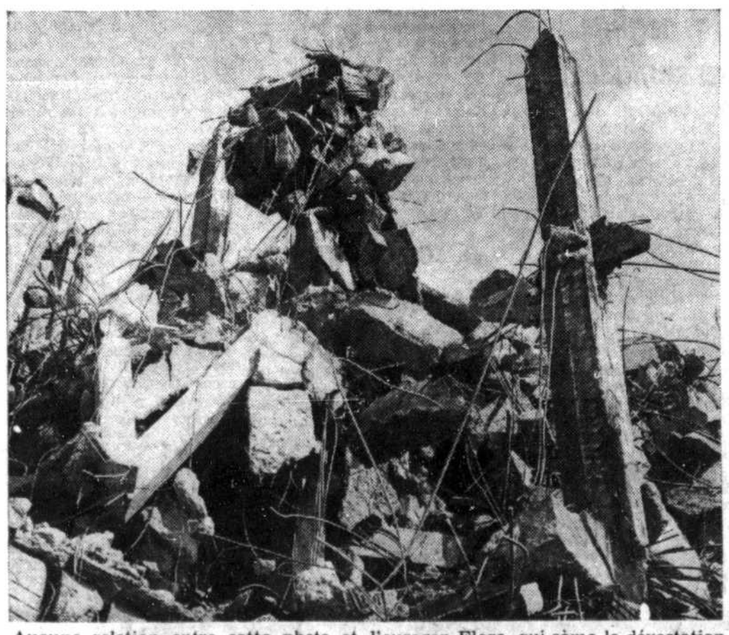

Aucune relation entre cette photo et l'ouragan Flora, qui sème la dévastation dans les Antilles. Poutres de béton rompues et tiges de métal tordues, voilà tout ce qui reste de l'ancien hôpital Ste-Justine, rue St-Denis. A la place, le gouvernement doit ériger un édifice moderne pour loger des services administratifs.

Photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

• SANDWICHES • SANDWICHES • SANDWICHES •
SANDWICHES DE FANTAISIE
JAMBON, POULET, OEUFS
DINDE TRANCHEE
Une boîte de 48 SANDWICHES COCKTAIL
pour 6 personnes $2.40
PEGROID'S VI. 4-3901
4075 ST-DENIS — Livraison par toute la ville

LOUEZ
OUTILS ET EQUIPEMENT
de tous genres pour la maison, l'industrie et la construction.
CR.3-2411
POMPES A EAU
• SCIES A CHAINES
• SABLEUSES A PLANCHERS
• OUTILS DE PLOMBERIE
Centaines d'autres outils
LOCATION SERVICE VENTE
Dépliants fournis sur demande
Perco LTÉE
5272 boul. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 h. p.m. — le samedi jusqu'à midi.

aux 4 librairies Pilon
MATERIEL D'ARTISTES
Choix complet de
✓ PINCEAUX ✓ ENCRE à DESSIN
✓ PALETTES ✓ GOUACHE LIQUIDE ou SOLIDE
✓ PEINTURE en TUBE ✓ CRAYONS de COULEURS
✓ PANNEAUX en CANEVAS
PRIX VARIES
aux 4 LIBRAIRIES Pilon
STATIONERS INC.
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E., Mt-Royal LA. 4-3081
851 Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

examen de la vue
VERRES DE CONTACT · LUNETTES MODERNES
Optométristes
B. KEMP, O.D.
J.C. LARIVIERE, O.D.
Dupuis
3e ETAGE
VI. 2-5151
POSTE 338

Nouveau pour la saison 1964 !
Le TRINIDAD de SLATER
Si vous êtes une enthousiaste de Slater vous êtes déjà sur la voie du confort, de la souplesse et de la belle allure des chaussures de qualité. Si vous n'avez pas encore essayé les arcarpins Trinidad de Slater, faites un saut à l'un de nos magasins pour en essayer une paire.
Suède noir ou brun. Talon haut ou illusion. Choix complet de pointures et largeurs.
$17.95
Commandes postales remplies avec soin
Sacs à main "TARKOR" pour harmoniser
H. Giroux & Fils — 1500 est, MONT-ROYAL, 4029 est, ONTARIO
Louis Des Lauriers LIMITÉE — 6914, rue ST-HUBERT (angle Bélanger)

NOUVEAUX BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
régulièrement $22.25
SPECIAL
$15.95
1 paire pour la toilette
1 paire pour le travail
QUANTITE LIMITEE
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE - PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

CLERMONT MOTOR LTEE
vous invite
cordialement
à VENIR VOIR...
FAIRE L'ESSAI DES
TOUTES NOUVELLES ET POPULAIRES
CHEVROLET
CHEVY II
CORVAIR
CORVETTE
et la toute nouvelle
CHEVELLE
'64
CHOIX DE MODELES ET COULEURS POUR LIVRAISON IMMEDIATE
clermont MOTOR LIMITÉE
VENTE — SERVICE — PIECES — OLDSMOBILE — CHEVROLET
CHEVY II — CORVAIR — ENVOY — CAMIONS CHEVROLET
5363 rue St-Denis Tél. 279-6301

ES MILITAIRES ET LA PREVENTION DES INCENDIES — A l'occasion de la emaine nationale de prévention des incendies un défilé de chars allégoriques a été organisé à travers les rues de la garnison de la Longue-Pointe, 6560 est, rue Hochelaga. Chacune des unités formant la garnison de la Longue-Pointe a été représentée à ce défilé. Le trophée pour le meilleur char a été décerné au représentant de prévention du 25e Dépôt central des Magasins militaires, M. Robert F. Hedges (à droite). Le trophée a été remis par M. Christopher MacDonald, chef de la division ouest du Service d'incendie de Montréal.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

et Claude Garon n'étaient pas en possession d'un permis. Ils n'en avaient d'ailleurs nullement besoin puisqu'ils ne s'en allaient pas à la chasse. Ils circulaient tout bonnement en voiture sur la route 11 quand l'orignal se jeta devant le véhicule près de St-Agathe. La voiture a été endommagée, mais les occupants n'ont pas été blessés. Qui bénéficiera de cette belle provision de viande fraiche ?

Bandits recherchés

Le caporal Raymond Desautels, officier de faction de nuit aux quartiers généraux de la PP, a reçu un appel téléphonique de la police ontarienne le priant de porter une attention spéciale à une auto portant des plaques ontariennes et se dirigeant vers le Québec :

"Dans cette auto, a révélé ce matin le capitaine Desautels, étaient censés voyager trois ou quatre bandits venant de commettre deux vols avec violence dans la région de Brockville".

Ces vols ressemblent étrangement à des attentats du genre qui se déroulent depuis quelque temps dans la région de Joliette et autres villes de la périphérie de la métropole, avec cagoules, menottes, dormeurs tirés de leur sommeil, pillage et viols.

Vol de $146

Mme Gertrude Frigon, 1430, rue Lepailleur, attendait son autobus vers 7 h. 15, hier soir, à l'angle des rues Notre-Dame et Curatteau, quand une auto transportant trois voyous s'est immobilisée près d'elle. Deux des occupants en sont descendus et ont invité Mme Frigon à monter avec eux. Elle a refusé net et leur a proposé de prendre son réticule contenant $146. Les bandits ont accepté, raflé les $146 et remis sa bourse à leur victime.

Cambriolages

Des cambrioleurs ont volé les enveloppes contenant l'argent des chauffeurs de taxi de Taxi La Shala, 4869, rue St-Denis ; plusieurs machines à additionner et des clavigraphes à la Riviera Printers, 6896, boul. St-Laurent ; $1,100 en argent, caméras, etc, dans l'auto de M. G. Thibault, 335, rue St-Paul, immobilisée dans un terrain situé au no 2901, est, rue Sherbrooke; et $2,500 en chèques et $400 en argent dans le coffre de l'auto de M. A. Kauffman, 5754, rue Blossom, immobilisée à l'angle des rues Jeanne-Mance et Sherbrooke.

Les marins noyés ont été identifiés

SOREL. (PC) — La police a identifié hier les deux marins britanniques qui s'étaient noyés dans le fleuve St-Laurent, durant la nuit de lundi à mardi près de l'île St-Ignace, en face de Sorel. Il s'agit de Thomas Allister Young, âgé de 17 ans, du 22 Caledonian Road, à Ayr, en Ecosse, de même que James Herron, 22 ans, du 50 Titewood Drive, dans la même ville.

Les corps des deux marins, membres de l'équipage du navire anglais "Inverewe", n'ont pas encore été repêchés.

La police a dévoilé que quatre marins étaient en excursion sur l'île quand ils ont constaté que le bateau-passeur partait sans eux. L'un d'eux sauta du quai pour atteindre le pont du traversier. Le second sauta également, mais manqua la cible et se retrouva à l'eau. Le troisième sauta à l'eau à son tour pour porter secours à son compagnon, pendant que le dernier demeurait sur le quai. Les deux hommes ne sont pas remontés à la surface.

Hold-up avec violence

Deux bandits, dont l'un était armé d'un revolver, ont perpétré un hold-up de $75, vers 2 h. 45 hier après-midi, chez Parkview Tailor & Valet Service, établissement situé au 5855 boul. Décarie.

L'un des suspects était un homme de couleur portant moustache et barbiche.

Les bandits, qui se trouvèrent seuls avec le propriétaire du magasin, M. Rudolph Stiffel, domicilié au 8232 rue Querbes, eurent recours à la violence afin de forcer ce dernier à leur remettre l'argent de la caisse. L'un d'eux lui asséna un coup de crosse sur la tête avant de partir et M. Stiffel dut se faire traiter à l'hôpital Reine-Elisabeth.

Un incendie à NDG jette six familles sur le pavé

Six familles sont sans logis après qu'un incendie, qui a fait rage pendant 90 minutes hier, eut détruit une série de maisons de la rue Prud'homme, à Notre-Dame-de-Grâce.

La police a révélé que le feu s'était déclaré vers 4 h. 16 de l'après-midi, après qu'un chauffe-eau eut fait explosion pendant qu'on l'installait.

Joseph McLeod, six ans, du 1926, rue Prud'homme, a été coupé au front par des éclats de verre. Un pompier s'est aussi coupé à la main. Tous deux ont reçu des soins à la salle d'urgence de l'hôpital Jewish General.

Les sans-foyer ont été recueillis par des voisins et des parents.

Ecrasé sous son tracteur

Gérald Savaria, âgé de 22 ans, 569 rue St-Sacrement, à Boucherville, est mort de façon tragique hier soir sur sa ferme de l'Ile Gros Bois.

Le jeune cultivateur a été trouvé écrasé sous son tracteur vers minuit. On croit que l'accident est survenu vers 6 h.

Une nuit sans vols d'autos

La PP a constaté avec satisfaction ce matin que durant la nuit on ne lui avait rapporté aucun vol d'auto :

"Nous sommes fort heureux de ce résultat que nous attribuons sans forfanterie à notre guerre incessante aux bandes de voleurs d' autos." a souligné à midi l'inspecteur Hervé Patenaude.

Le policier a rappelé que récemment encore, ses hommes appréhaient chaque matin qu'il s'était fait voler de 10 à 15 autos depuis 24 heures.

Entre temps, les limiers de son escouade continuent de classifier et de cataloguer les nombreuses pièces et les nombreuses autos qu'ils ont retrouvées depuis le début de leur enquête et déjà plusieurs victimes sont venu identifier leur vé-hicule et

RECOMPTAGE

SUITE DE LA PAGE 3

de MM. André Brisson, Jean-Guy Frenette, Jean-Paul Lacasse, Lucien Normandin et Jean-Paul Tremblay le sont également. Ainsi, le Trésor municipal s'enrichit du dépôt de $200 que chacun de ces sept candidats avait fait avant de remettre son bulletin de présentation à M. Morin.

M. SHAW

SUITE DE LA PAGE 3

M. Lévesque a toutefois laissé entendre que MM. Saulnier et Shaw l'avaient consulté aussi en tant que ministre intérimaire de la Voirie et des Travaux publics.

Profitant de son voyage dans la Vieille Capitale, le président du comité exécutif de la Cité de Montréal a rencontré également M. Arthur Branchaud, ingénieur en chef de la Voirie.

Ce dernier a déclaré au représentant de LA PRESSE qu'il serait prématuré de divulguer le sujet de l'entretien.

De toute façon, sur la colline parlementaire de Québec, on continue à croire que tout progresse normalement et que tout sera prêt à temps pour l' "Expo".

RECHERCHE

SUITE DE LA PAGE 3

vince de Québec; M. Yvon de Guise, ingénieur-chef adjoint à l'Hydro-Québec; M. Gordon Murphy, contrôleur et directeur général de la Régie d'épuration des eaux de la province de Québec; M. Herbert Land, chef de l'Office du Chenal maritime du St-Laurent; M. D. M. Ripley, ingénieur-chef des projets spéciaux au ministère des Transports.

SARAGUAY

SUITE DE LA PAGE 3

ans, la construction immédiate des routes existantes selon les standards de Montréal et l'acceptation d'un règlement de zonage actuellement en préparation constituent autant de barrières pratiquement infranchissables.

Que fera l'administration en face d'une telle situation ?

La réponse à cette question pourrait bien n'être en somme qu'une série de procédures compliquées permettant à Montréal de se retirer de la compétition . . . en sauvant la face.

A l'élection de Longueuil

Le maire Paul Pratt aura un adversaire

Le maire de Longueuil, M. Paul Pratt, aura un adversaire à l'élection qui aura lieu dans cette municipalité de la rive sud, le dimanche, 3 novembre.

Les membres de la Ligue des contribuables de Longueuil ont proposé, hier soir, par un vote de 57 contre 9, que l'on présente un candidat à la mairie.

Le maire Pratt occupe ce poste depuis 29 ans. Il a annoncé récemment, dans un hebdomadaire local, qu'il présenterait sa candidature si on le lui demandait.

Le candidat de la ligue, dont l'identité est gardée rigoureusement secrète, annoncera probablement ce soir son intention de briguer les suffrages.

Par ailleurs, la Ligue présentera six candidats aux postes de conseillers municipaux. Ce sont : MM. Marcel Robidas, quartier no 1; Olivier Duvernay, quartier no 2; Joseph Paré, quartier no 3; Jean-Paul Beaulieu, quartier no 4; Jules St-Pierre, quartier no 5; et Henri Blier, quartier no 6. On se souvient que, lors de la dernière élection, tous les candidats appuyés par la Ligue avaient été élus.

La candidature de M. Jean-Paul Beaulieu au siège no 4 signifie que M. Jean Rameau ne reviendra pas sur les rangs. Cette décision de la part de M. Rameau en prendra plusieurs par surprise, car, jusqu'ici, M. Rameau n'avait donné aucune indication de son départ du conseil. M. Beaulieu était l'organisateur de M. Rameau lors de la dernière élection.

EATON EST FERME LUNDI JOUR DE L'ACTION DE GRACES
Rouvrira mardi matin à 9 h. 30

EATON EST OUVERT JEUDI et VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.
Ouvert samedi toute la journée de 9 h. 30 à 6 h.

Assidus de la voiture
Spécial! Paletots courts en tissus de laine

Un achat spécial est à la base de ces bas prix
Choix de deux modèles à la mode

SPECIAL JEUDI **18.75**

Manteaux courts pour la voiture, en laine laminée avec col châle en peluche d'orlon, devant simple à 3 boutons avec empiècement avant, fentes sur le côté, poches en biais, pattes sur les manchettes, doublé en rayonne matelassée. Faites votre choix parmi les motifs pointillés; genre texture toile canevas, motifs genre tête de clou, arêtes de poisson et poivre et sel dans des coloris bleus, bruns, noirs, beiges ou gris clairs. Tailles 38 à 46 dans le lot.

Non illustré. Modèle demi-raglan en 35" de long en tout laine, doublure en peluche d'orlon italien et rayonne matelassée combinés. Deux poches à rabats, empiècement devant et derrière. Tissus unis ou quadrillés en brun, noir, gris mi-foncé, olive. Tailles 36 à 48 dans le lot.

VETEMENTS POUR HOMMES (RAYON 429), QUATRIEME ETAGE.

Belles chemises blanches de broadcloth de coton pour la ville

SPECIAL **3.50** chacune — 3 pour **10.00**

QUALITE indéniable; broadcloth de coton peigné mercerisé de belle qualité, d'un blanc éclatant;

COUPE fuseau, impeccable, très confortable et élégante;

COL à pattes avec boutons pressions; avec boutons ou boutons de manchettes;

FINITION irréprochable assurée par le souci du détail;

TAILLES incomplètes parce que c'est un solde de ventes précédentes. Encolures 14 à 16½ — manches, 32" à 34".

COMPOSEZ VI. 2-9211

CHEMISES POUR HOMMES (RAYON 228) AU REZ-DE-CHAUSSEE

Solde de manufacturiers de sous-vêtements isothermiques pour hommes

Laine et nylon

Qualité imparfaite de sous-vêtements de marque très connue ordinairement à prix plus élevé. Tricot uni de 90% laine et 10% nylon dans les gilets à manches courtes et longues et caleçons longs.

GILETS manches courtes, tailles 34-46, se vendraient 5.25 s'ils étaient de première qualité. Spécial 3.95
GILETS manches longues, tailles 36-44, se vendraient 6.25 s'ils étaient de première qualité. Spécial 3.95
CALEÇONS longs, taille élastique, tailles 32-44, se vendraient 6.25 s'ils étaient de première qualité. Spécial 3.95

Coton et Dynel

Sous-vêtements chauds, doux et lavables composés de 75% coton et 25% Dynel de couleur crème. Les tailles sont limitées dans certains cas : gilets à manches courtes, 36 à 48 ; caleçons longs, 34 à 46.

	SPECIAL	
Gilet à manches courtes	1.69	2 pour 3.25
Caleçons longs	1.99	2 pour 3.89

Vrai tricot thermique

Tricot de coton reconnu pour sa chaleur et son confort. Couleur crème ; disponible dans les tailles petites, moyennes et grandes.

	SPECIAL	
Gilet à manches courtes	1.98	2 pour 3.75
Gilet à manches longues	2.50	2 pour 4.79
Caleçons longs	2.50	2 pour 4.79

A noter que tous les caleçons en vente ont un élastique à la taille.

COMPOSEZ VI. 2-9211

SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES (RAYON 228) AU REZ-DE-CHAUSSEE

RENOUVELEZ L'INTÉRIEUR DE VOTRE VOITURE

Couvre-sièges à bas prix
Fabrication canadienne

Toutes les coutures sont piquées doubles pour plus de solidité.

Pour ce prix vous protégez le recouvrement des sièges de votre voiture. Un important manufacturier canadien a fabriqué ces couvre-sièges en rayonne solide relevés de cuirette de couleur. Les bordures sont finies par un bourrelet en plastique blanc.

SPECIAL **12.99**
Complet pour sièges avant et arrière

Lors de la commande spécifiez : la couleur désirée, la marque, l'année et le modèle (2 ou 4 portes). Nous ne pouvons garantir, lors des commandes téléphoniques, la couleur de votre choix, le modèle étant déterminé pour chaque voiture par le manufacturier. Jaune, noir, vert, bleu, rouge.

	Modèles 2 portes	Modèles 4 portes
Buick	1951-2-3-4-5-6-9-60-61	1961
Chevrolet	1949-50-1-3-4-5-6-7-8-9-60-1	1949-50-1-3-4-5-6-7-8-9-60-1
Corvair	1960-1-2-3 tous modèles exceptés sièges "bucket"	1960-1-2-3 tous modèles exceptés sièges "bucket"
Oldsmobile	1949-50-1-2-4-5-6-9-60	1949-51-9-60
Pontiac	1949-50-1-3-4-5-6-7-8-9-60-1	1949-50-1-3-4-5-6-7-8-9-60-1
Edsel Ranger	1958-9-60	1960
Falcon	1960-1 2-3	1960-1-2-3
Ford et Meteor	1949-50-1-3-4-5-6-7-8-9-60-1	1952-3-4-5-6-7-8-9-60-1
Frontenac	1960	
Mercury	1952-3-4-5-6	1952-3-4-5
Monarch	1952-3-4-5-6	
Dodge	1949-50-1-2-3-4-5-6-7-8-9-60-2	1952-3-4-5
Dodge Dart	1963 Modèles 220 et 330	1953-4-5-6-7-8-9
Plymouth	1949-50-1-2-3-4-5-6-7-8-9-60-2-3	
Valiant	1960-1-2-3	1953-4-5-6-7-8-9
Volkswagen	De luxe et Custom tous modèles excepté modèle 1500 1962-3	

ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE, RAYON 263, CINQUIEME ETAGE, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

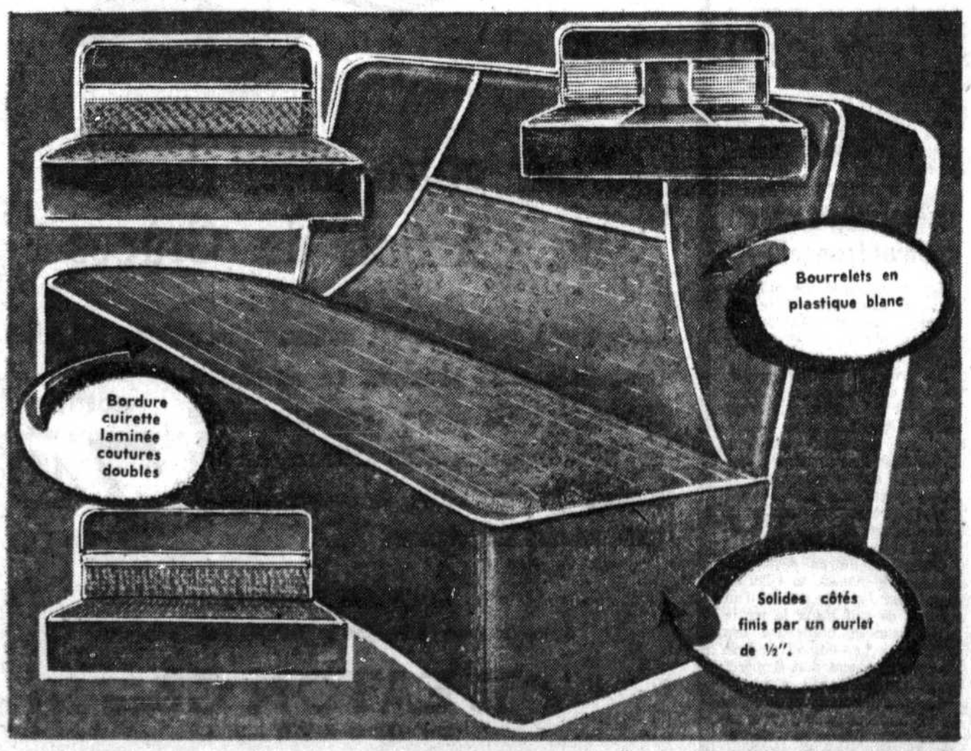

GARANTIE EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. 30 TOUS LES MATINS — VI. 2-9211 — POUR UN RAYON DETERMINE — VI. 2-9331

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
1620	Abitibi	49⅝	49	49
100	Abitibi Pr	25½	25½	25½
325	Algoma	58	57¼	58
3350	Alumin	29⅝	29⅛	29⅛
1300	Alum 4¼Pr	40¼	40¼	40¼
—	Alum 1 Pr	22¼	22¼	—
—	Alum 2Pr	47½	47½	—
—	An Cdn Pr	51½	51½	—
—	An T 4½P	45	45	—
50	Ang T 265P	51½	51½	51½
50	AngT 2.90P	52½	52½	52½
—	Argus	11¼	11¼	—
—	Arg 2.60Pr	52½	52½	—
—	Arg 2.70 P	52¼	52¼	—
—	Arg C Pr	8⅞	8⅞	—
625	Asbestos	24⅞	24⅞	24⅞
5	Atl Sug	19	19	19
—	Banq CN	80	79½	—
900	Banq Imp	63¾	63¾	63¾
655	Banq Mont	64½	64¼	64¼
—	Banq NE	71¼	71¼	—
140	Banq PC	52¼	52¼	52¼
1000	Banq Roy	75	75	75
—	Banq TD	62½	62½	—
200	Bath Pow	17	17	17
—	Bath Pw A	52½	52½	—
k1455	Bell Phone	54	53⅞	53⅞
—	B Cor 5 Pr	51	50¾	—
—	B Cor 5 pr	52	52	—
—	B Mercy Pr	51¼	51¼	—
—	Bow Paper	6¼	6¼	—
300	Brazil	260	260	260
3075	BA Oil	27⅞	27⅛	27⅛
100	BC Forest	22¾	22¾	22¾
850	BC Power	24⅝	24⅝	24⅝
—	BC Pho 4½	88½	88½	—
—	BC Phon	108	108	—
—	Brockvl p	7½	7½	—
—	Bruck A	24¾	24¾	—
—	Bruck B	8	8	—
225	Bulolo	5½	5½	5½
1525	Cal Pow	22	21⅞	22
175	C Cem P	27½	27½	27¾
—	25 C Dm Sg	28	28	28
—	CI Fndry	21½	21½	—
850	Can Malt	21½	21½	21½
100	CSL	58⅛	58⅛	58⅛
100	CSL Pr	13¼	13¼	13¼
—	C Aviation	10¼	10¼	—
1670	C Bre	10¼	10⅛	10⅛
—	C Brew p A	51	51	—
260	C Brew	52¾	52¾	52¾
—	C Br Alm	9¾	9¼	—
—	Cdn Can A	13	13	—
1050	Chemcel	11	10⅞	11
—	id 1.75 pr	37	37	—
400	C I L	16¼	16⅛	16⅛
—	C I L pr	80½	80½	—
200	C Int Pw	15¾	15¾	15¾
35	C Int Pow p	46½	46½	46½
200	C Marconi	395	390	395
2100	CPR	34⅜	34¼	34¼
1720	C Pet Pr	12	11¾	12
—	C Vickers	19½	19½	—
—	Cap Wire	7¾	7¾	—
600	C Del Rio	790	780	780
—	Chrysler	9⅜	9⅜	—
—	Coghlin	5½	5½	—
—	Col Cell	8½	8⅛	—
990	Cons MS	28¾	28⅝	28¾
100	Cons Text	10	10	10
400	Consu Glass	11¼	11¼	11¼
—	Corby A	18⅝	18½	—
—	Corby B	18	18	—
125	Cor Credit	6	6	6
—	Crain R L	14	14	—
451	Crédit Fon	76	76	76
—	Cr Zell A	26⅝	26½	—
—	Denison	11⅜	11¼	—
150	Dist Seag	53¾	53¾	53¾
—	Dome Pete	13⅜	13⅜	—
700	D Bridge	17½	17½	17½
700	D Coal Pr	17¾	17	17
—	D Corset	22	22	—
50	D Fndry	64¼	64¼	64¼
275	D Glass	19¼	19¼	19¼
—	D Glass Pr	19¾	19¾	—
—	D Lime	7	7	—
950	D Steel	15¼	15¼	15¼
—	D Stores	16	15⅞	—
870	D Tar	17⅞	17⅞	17⅞
350	D Text	20¼	20¼	20¼
—	D Text Pr	150	150	—
—	Donohue	24¼	24¼	—
305	Du Pont	40½	40½	40½
—	Du Pont P	84	84	—
200	Dupuis "A"	11¼	11¼	11¼
—	E Koot	27½	27½	—
—	Eddy Math	36½	36½	—
—	Enamel 'A'	7	7	—
340	Falcon	51½	51⅜	51½
—	Fam Play	19½	19⅜	—
—	Fleetwood	20	20	—
—	Ford	58½	58½	—
150	Foundation	8½	8½	8½
—	Fraser	30¼	30¼	—
300	F Pete P	295	295	295
25	Frosst "A"	17	17	17
—	Gen Dynam	25½	25½	—
—	Gen Motors	84⅛	84⅛	—
—	Gr Br C I.	12	12	—
—	Gr Br C Pr	48⅛	48⅛	—
1485	G L Paper	23¾	23½	23½
102	H. Andy	13	13	13
—	Hardee	230	230	—
1750	Hawk Sidd	6⅛	6⅛	6⅛
—	H. Sidd Pr	96	96	—
255	Hollinger	28	28	28
—	Holt Ren	16	16	—
400	Home Oil A	13⅞	13½	13½
200	Home Oil B	14	14	14
—	Horne Pf	215	215	—
50	H Smith Pr	42½	42½	42½
235	H. Bay MS	55⅜	55⅜	55⅜
3500	H. Bay Co	14⅝	14⅝	14⅝
—	Husky Oil	6¼	6¼	—
1678	Imp Oil	43¾	43½	43½
225	Imp Tob	13¾	13⅝	13⅝
—	Imp To pr	6⅛	6⅛	—
800	Ind Accep	23⅜	23¼	23¼
—	I Ac 2.25 pr	48	48	—
1010	I Ac 4.50 pr	98½	98½	98½
—	Inland C pr	17⅛	17⅛	—
800	Inland Gas	6	6	6
—	Int Bronze	20	20	—
—	I Bronze pr	26	26	—
1020	Int Nickel	66⅝	66¼	66½
—	Int Pap	38⅛	38⅛	—
—	Int Util	24¼	23⅞	—
—	Int Util pr	49⅜	49⅜	—
125	Interpr P L	85	84½	85
—	Iro Glass pr	9⅛	9⅛	—
100	Jamaica ps	11	11	11
z25	Labatt	18	18	18
400	Laur F A	13¾	13¾	13¾
—	Laur F 1.25	20½	20½	—
—	Laur F 2.00	38⅛	38⅛	—
5075	Lobla A	7⅝	7½	7⅝
400	Loblaw B	8	7⅞	8
—	MacKinn	7	7	—
—	MacLar A	22	22	—
—	MacLar B	22	22	—
1725	MacM-P	25⅛	25	25⅛
446	Marit T	20⅝	20⅝	20⅝
3025	Mass F	15⅞	15⅝	15⅞
—	Ma F 5½ P	107⅞	107⅞	—
300	Met Sto	8⅝	8⅝	8⅝
100	Miron P	11⅝	11⅝	11⅝
325	Mitch R A	6½	6½	6½
155	Molson A	28¼	28	28¼
250	Molson B	29	28¾	28¾
z25	Mtl Loc	12¼	12¼	12¼
1200	Mtl Trust	99	99	99
z10	Moore Cor	52½	52¼	52½
z40	Mor R A	10	10	10
—	Morse R B	6⅝	6⅝	—
200	Nat Drug	16	16	16
100	NFLD Light	11⅝	11⅝	11⅝
325	Noranda	37½	37⅜	37½
—	N Ont Gas	19	19	—
—	N S Light	25	25	—
675	Ogilvie	14⅝	14⅝	14⅝
—	Ogilvie Pr	38	38	—
1370	Ont Steel	22⅛	22	22
—	Ont Steel	132	132	—
2700	Pac Pete	13⅛	13⅛	13⅛
—	Page-Hers	19⅜	19⅜	—
—	Penmans	29¼	29¼	—
10	Penmans	116	116	116
—	Placer	28⅛	28	—
1040	Power Corp	10¼	10⅛	10¼
615	Price Br	36⅜	36¼	36⅜
125	Price Pr	88½	88½	88½
300	QN Gas	8½	8½	8½
—	QN Gas 63	450	450	—
—	QN Gas	114	113½	—
—	Que Phone	43½	43½	—
69	Reed Paper	8¼	8¼	8¼
—	Reitman's	12	12	—
—	Reitman's A	9½	9½	—
—	Reynolds Pr	94¼	94¼	—
z100	Rio Algom	14¾	14¾	14¾
325	Rolland A	8⅝	8⅝	8⅝
—	Rolland B	11	11	—
—	Rolland Pr	90⅛	90⅛	—
525	Rothmans	8½	8⅜	8½
—	Royalite	14¼	14¼	—
500	Russel A	10	10	10
—	St L Cem A	17¼	17¼	—
—	S LCrp A p	100	100	—
1015	Salada F	11⅛	11⅛	11⅛
—	Scott LaS	7	7	—
z10	Shawin Ind	490	490	490
100	Shell Inv Pr	26½	26½	26½
z50	Shell Oil	17¼	17¼	17¼
23	Sher Will	22½	22½	22½
—	Sher W Pr	133	133	—
100	Shop & Save	9¼	9¼	9¼
—	Sicard	8½	8¼	—
—	Sicard Pr	20	20	—
150	Simpsons	37¼	36½	36½
125	Southam	29½	29½	29½
—	Std S Steel	12	12	—
1000	Steel Can	22½	22¼	22⅜
115	Steinbg A	22	22	22
—	Steinbg pr	102⅝	102⅝	—
480	Texaco C	53⅜	53	53⅜
350	T Fin A	11½	11½	11½
150	Tr-Can Corp	10⅜	10⅜	10⅜
1320	Tr-Can PL	34⅜	34¼	34¼
250	Tr Mt PL	15¼	15¼	15¼
—	Turnbull El	11¾	11¾	—
—	Union Oil Co	12½	12½	—
—	Un Steel 4 60	4 60		—
—	Viau	12	12	—
z15	Walk G W	57⅞	57⅞	57⅞
1000	W & Knapp	65	65	65
510	WCoast Tr	17⅝	17½	17½
—	W Pac Pd	19¼	19¼	—
—	Weston A	16½	16½	—
—	West A w 9 95	9 95		—
z50	Weston B	18	18	18
—	Westn 6 pr	97	97	—
—	Zeller's	36¼	36¼	—
—	Zeller's pr	49	49	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
7500	Ajax	16	15	15
—	Alpha	155	150	—
100	Alpha A	450	450	450
1000	Alscope	60	60	60
2000	Alsof	17	17	17
1000	AMg Beau B	5	5	5
75000	Ameranium	10	9½	10
12000	A A Molyb	205	200	205
—	A C Pulp $	35	35	—
—	Anthonian	9½	9½	—
2000	Arno	7	7	7
3800	Atlas Tel	275	270	270
500	Augustus	28	28	28
—	Bailey S A	900	900	—
—	Baker Talc	9	8	—
—	Band-Ore	8	8	—
3800	Bateman	7½	7	7
—	Beau Placer	9½	9½	—
—	Beld-Cort $	11½	11½	—
3000	Burnt Hill	27	27	27
—	Black River	7	7	—
200	Blue Bon	325	325	325
—	Bluewater	16	16	—
3000	Bornite	14	14	14
—	Bouzan	61	61	—
38000	Bruno	35	33	35
—	Brunswick	505	505	—
—	Calumet	3	3	—
—	Camp Chib	375	375	—
—	C-Collier. $	8½	8½	—
—	C Delhi	500	500	—
100	C Dredge	350	350	350
—	C Intrbn	300	290	—
—	Canorama	11	9	—
—	Cantexas	165	165	—
—	Canflo	90	90	—
—	Carbec	7	7	—
—	Cartier-Que	5	5	—
—	Casavant	470	470	—
—	Cent Man	7	4	—
1200	Chemalloy	52	50	52
—	Cessland	150	150	—
—	Chib Copper	9	9	—
—	Chipman	3	3	—
4000	Clvlnd Cpr	3½	3½	3½
2200	C B'ness M	420	390	420
—	Cominga	3½	3½	—
800	Com O&G	75	70	75
—	C C Cad	4½	4½	—
—	C Div Sec A	85	80	—
850	C Mogador	27	27	27
—	C New Pac	16	16	—
520	Con Paper $	39	38¾	38¾
—	C Que Yell	5	5	—
2000	Cop-Man	13	13	13
100	Couvrette $	10	10	10
25000	Crusade	5	5	5
5300	Delta Elect	255	250	250
—	Denault A $	18	18	—
—	Dome $	31¼	31¼	—
—	Dom Leas	25	24½	—
50	D Oilcloth $	28¾	2holds	se
1700	Dunagami	135	133	135
—	East Su	250	250	—
2100	East Ven	144	140	144
—	Elder	83	83	—
—	Electrolier $	10½	10¼	—
—	Equity Ex	8½	7½	—
—	Fab Met	12	12	—
—	Fano	2½	2½	—
—	Fiscal $	8½	8½	—
—	Fontana	3½	3½	—
500	Fort Rel	17	17	17
7500	Fox Lake	20½	18	19½
—	Frigistors	90	90	—
—	Fundy	8½	7½	—
500	Futurity	16	16	16
—	G Autot	370	370	—
1800	Glen L	127	115	121
2000	Gold Age	16	14½	16
—	Grissol	125	125	—
—	Gui-P Ur	7	7	—
—	Hastings	94	94	—
200	Inland Chm	300	300	300
—	Inspiration	205	205	—
—	Int Atlas	120	105	—
2400	Int Helium	180	180	180
—	I Paints A $	11½	11½	—
—	Intp Dredg	10	10	—
—	In Found $	51¼	51¼	—
—	Jk B 5½% $	10¼	10¼	—
700	Jubilee	195	195	195
100	Kiena	435	435	433
100	Kodiak Pet	100	100	100
100	Lab Accept	8⅛	8⅛	8⅛
—	Labrador $	34½	34½	—
—	Laduboro	115	102	—
200	Lait Leclerc	7⅝	7⅝	7⅝
—	L Dufault	800	800	—
—	Lambt A $	18½	18½	—
100	Lamontag A	9¾	9¾	9¾
—	Leland P	305	305	—
—	Lingside	5	4½	—
—	Lith Corp	6	6	—
—	Lowney $	22	22	—
—	Malartic HY	39	39	—
125	Massval	5	5	5
—	Matachewan	20	20	—
—	McIntyre $	46¾	46¾	—
4000	McKinney	14½	14	14½
2500	MCadam	40	38	38
—	Melchers $	8	7	—
—	Melchr pr $	5¾	5¾	—
5000	Merc Chip	11	10½	11
13500	Merrill	105	95	102
2500	Mid Chib	34	32	34
300	Midepsa	142	140	142
7000	Mistango	22	20½	21
—	Molyb	44	43	—
—	Monpre	7	6¼	—
4400	Mt Pleasant	91	88	90
—	M R Dari $	6⅞	6⅞	—
—	Mussens	10	10	—
—	Nat Aut Ve	130	125	—
—	Native Mi	9½	9½	—
—	N Formaq	4½	4½	—
220	Nfld Light $	11⅝	11	11⅝
1000	Newrich	21½	21½	21½
1000	N W Amul	10	10	10
3000	Nocana	6	5½	6
—	N A Asbest	5½	5½	—
19500	N A Rare	37	32	35
93100	Northen	240	210	240
100	Norac Fin	11½	11½	11½
500	N Canalas	12	12	12
—	Opemis Ex	14½	14	—
—	Opemis. C	825	820	—
—	Orchan	305	305	—
—	Pat Silver	13	13	—
—	Paudash	4	4	—
530	Peace Riv	400	390	400
—	Phoenix O.	70	70	—
—	Pitt Gold	5	5	—
—	Porcupine	3½	3½	—
175	Pow C 1 P	$45	44¾	45
100	Pow C 2 P	$10⅞	10⅞	10⅞
300	Que Cobalt	235	235	225
2000	Que Smelt	15	15	15
—	Que P 50 $	20¾	20¾	—
—	Que P 51 $	20¾	20¾	—
—	Que P 55 $	20½	20½	—
5000	Red Crest	3½	3½	3½
—	Ruby Foo	245	230	—
—	Ruby F	22	20	—
650	St L Colu	285	260	280
500	St Law Div	85	85	85
5500	Saucon D	42	40	41½
—	Silver Reg	32	30½	—
4500	Silver Sum	53	50	53
1000	Silver T	19	19	19
—	Sobey's $	14¾	14¾	—
29000	S Dufault	14	13	13½
—	SC P. 6 Pr	115	115	—
600	Spartan	41	39	41
—	Spartan Wts	12	12	—
6800	Stairs Ex	261	252	258
—	Stand Gold	7	7	—
2000	Sullivan	170	170	170
100	Superpac	5¾	5¾	5¾
—	Supt. Ord $	17¾	17¾	—
50000	Tache	18	15	17½
700	Talisman	80	75	80
6000	Tazin	11	10	10½
1000	Tib Expl	5	5	5
—	Titan	4½	4½	—
—	Tooke	13	13	—
—	Tr C Frze	$250	250	—
—	U Asbestos	280	280	—
—	U Corp B	27¼	27¼	—
100	U Towns El	16¼	16¼	16¼
6200	Un Obalski	70	69	70
—	Val-Mar	485	485	—
—	Vandr Hut	105	105	—
50000	Vanguard	6½	6	6½
2000	Virginia	3	3	3
—	Weedon	4	4	4
—	Westburne	85	85	—
—	Wst Helium	34	34	—
—	eWsteel $	10¼	10¼	—
—	Westville	2½	2½	—
500	York Spec	5¼	5¼	5¼

Les industrielles en vedette à Toronto

MONTREAL — A l'approche de la fermeture, les titres dits "blue chips" affichaient une tendance en baisse ce qui eut pour résultat de faire reculer assez rapidement tous les secteurs du marché.

Les transactions s'échangeaient activement.

Imperial Oil perdit ½ point, CPR et Int. Nickel ⅜ chacun, Great Lakes Paper et Cons. Paper ¼ chacun et Trans-Canada Pipe Lines, Aluminium et Pac. Pete ⅛ chacun.

Parmi quelques gagnants, Abitibi venait en tête avec un gain de ⅝, Int. Power et Massey-Ferg. ⅛ chacun.

Au secteur minier, Northern Ex. perdit 20 cents, South Dufault 1¼ cent. Silver Summit était en hausse de 3 cents.

A 2 P.M., l'indice composé était en baisse de 0.4 à 125.9, celui des banques, en hausse de 0.2 à 125.2 et celui des papeteries et sous-groupe, en baisse de 0.1 à 114.3.

* * *

TORONTO — Au milieu d'une activité assez intense, les industrielles établiront de nouveaux sommets vers le milieu de l'après-midi.

L'indice industreil s'inscrivit à 650.54 à 1 p.m. comparé au record établi vendredi dernier, 650.47.

L'indice des métaux usuels était en recul de 1 point.

Les banques et les maisons de finance affichaient de la vigueur.

Chrysler continuait de monter avec un gain de 2½ à 102½.

A la suite de rapports favorables, Newnorth Gold Mines était en vedette, au secteur minier, se haussant de 8½ cents à 28 cents sur un volume de 700,000 actions.

du parquet de la bourse

NEW YORK — Wall Street vers l'approche de la fermeture est légèrement en recul, au milieu d'un volume de transactions intense.

Les automobiles, les raffineries de sucre et les titres aérospacieux étaient fortement transigés.

Chrysler et American Motors accusaient le plus fort volume de transactions avec des gains de 1½ et ½ respectivement.

Les principales aciéries reculèrent légèrement tandis que certaines lignes aériennes continuaient d'afficher de la vigueur.

Les services publics, les chimiques et les métaux étaient mixtes.

A midi, l'indice de l'Associated Press établi pour 60 valeurs était inchangé à 278.4.

Les cours sur l'American Exchange continuèrent mixtes.

* * *

LONDRES — L'allure était encore irrégulière aujourd'hui à Londres.

Parmi les titres principaux, ICI a baissé mais un certain nombre d'autres valeurs-clé ont aussi subi des baisses. Turner and Newall et Unilever ont réalisé des gains. Dunlop a aussi monté.

Hudson's Bay, Mambre, Rank et Decca ont tous fléchi.

Les titres de tout repos étaient irréguliers.

Les valeurs négociées en dollars n'ont suivi aucune tendance précise non plus. Algoma, Pacific Petroleums, West Coast Transmission et Central Del Rio étaient tous en hausse tandis que Abitibi, Hawker, B.A. Oil et Trans-Canada Pipe Line ont perdu du terrain.

* * *

PARIS. — Les opérateurs — qui ne le sont d'ailleurs qu'en puissance — sont de plus en plus apathiques à la Bourse.

Rarement les carnets des commis d'agents de change n'auront été aussi dégarnis.

Le nombre des valeurs strictement inchangées sur leur clôture de la veille est particulièrement substantiel, ce qui peut faire dire que le marché se montre un peu plus résistant que la veille : mais, lorsque des fluctuations se produisent, c'est le plus souvent dans le sens de la baisse, encore que les dénivellations d'une séance à l'autre soient le plus souvent insignifiants. Les séances d'attente se succèdent donc sans que l'on puisse entrevoir ce qui pourrait faire sortir notre place de sa léthargie.

Les valeurs étrangères offrent davantage d'intérêt que les françaises. Les italiennes, notamment, s'inscrivent en vive reprise après plusieurs jours consécutifs de baisse. Les allemandes sont également mieux disposées et les néerlandaises se montrent soutenues.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abacon	z60	95	95	95
Abitibi	2780	$ 49⅝	48	48⅝
Alta Dist	300	295	290	295
Alta Dis vt	300	270	270	270
Alta Dis w	z50	275	275	275
Alta Gas	285	$ 29	28⅝	28⅝
Alta Gas pr	80	$109	109	109
Alta Gas w	225	825	825	825
Alta Nat	110	$ 18½	18½	18½
Alg Cen	z60	$ 23½	23½	23½
Algoma	295	$ 58¼	57¾	58¼
Alumini	5202	$ 29¼	29⅛	29⅛
Alum 4¼ pr	729	$ 40⅜	40¼	40¼
Alum 1pr	300	$ 22¼	22¼	22¼
Anthes A	z25	$ 20	20	20
Arg B pr	100	$ 52⅜	52⅜	52⅜
Arg CP pr	520	$ 9	9	9
Arg 250 pr	z25	$ 52	52	52
Ashdown B	485	$ 7⅞	7⅞	7⅞
Atlan Acc	2022	$ 19¾	19½	19½
Atlan 6pr	10250	$ 25¼	25¼	25¼
Atl uSgar	530	$ 18½	18⅜	18½
Auto El	z50	435	435	435
Bank Mont	825	$ 65	64¼	65
Bank NS	184	$ 72	72	72
Bath P	200	$ 17½	17½	17½
Bath P A	45	$ 51¼	51¼	51¼
Beav Lum	100	$ 43⅜	43	43⅜
B. Phone	2779	$ 54	53⅞	53⅞
B. Valley	100	$ 5	5	5
Bow 5½ pr	45	$ 51¼	51¼	51¼
Brazil	2418	265	260	260
Br Tnk	355	215	215	215
BA Oil	1585	$ 28	27⅛	27⅛
BC For xd	1250	$ 23	23	23
BC Pack A	z4	$ 15½	15½	15½
BC Pow	5619	$ 24⅝	24⅝	24⅝
BC Phone	146	$ 55	55	55
BC P 5¾ pr	10	$107¾	107¾	107¾
BC P 515 pr	20	$101⅛	101⅛	101⅛
BCP 4¾ pr	z10	$ 96	96	96
Bruck A	100	$ 24	24	24
Build Prod	75	$ 25½	25¼	25¼
Bulolo	100	$ 5½	5½	5½
Burns	775	$ 9⅛	9	9
Burrard A	z50	$ 7½	7½	7½
Cabol	120	46	46	46
Cal Pow	1560	$ 22	21⅞	22
Can Cem	1200	$ 37⅜	37	37
Can Cem	z25	$ 27½	27½	27½
CCC Stone	z25	$ 19	19	19
CD Sug	56	$ 27½	27½	27½
CI Fndry	250	$ 21⅜	21½	21½
Can Malt	250	$ 21½	21⅜	21⅜
C Pack B	100	$ 62½	62½	62½
Can Perm	25	$ 76⅛	76⅛	76⅛
C Safe 4 pr	z5	$ 96½	96½	96½
CSL	105	$ 58⅛	58⅛	58⅛
CSL pr	z60	$ 13	13	13
Can Wire	z50	$ 11¾	11¾	11¾
CAE	135	$ 10¼	10¼	10¼
C Brew	7309	$ 10¼	10⅛	10⅛
C Brew Ap	325	$ 51	51	51
C Br B p	125	$ 53	52¾	53
CBr Alm A	220	$ 9¼	9¼	9¼
CBal A w	200	175	175	175
Cdn Ca A	z25	$ 13	13	13
Cheme 63	470	$ 11⅛	11⅜	11⅛
Chem 1 pr	z25	$ 21⅛	21¼	21¼
C Chem w	2450	450	435	450
C Collier	z10	$ 8¼	8¼	8¼
C Curt W	400	60	60	60
C Drege	1200	350	340	345
CF Prod	200	450	450	450
C Found p	911	$ 19	18½	19
Cdn G Inv	z2	$ 42	42	42
C Hydro	200	$ 16¾	16¾	16¾
C Im Bk C	318	$ 63⅞	63½	63⅞
C In Gas p	175	$ 73	73	73
C I L	435	$ 16¼	16⅛	16⅛
C Mare	110	395	395	395
CPR	3409	$ 34⅛	33¾	34
Cdn Tire	125	$ 34¼	34¼	34¼
Cdn Tire	125	$ 34¼	34¼	34¼
C Tire A	400	$ 29	28½	28¾
C Util	155	$ 31⅛	31⅛	31⅛
C Westng	35	$ 33½	33½	33½
Chrysler	615	$103⅛	100¼	102½
CKP Dev	200	$ 12⅞	12⅞	12⅞
Clairtone	560	$ 7⅞	7¾	7⅞
Clairton w	300	360	360	360
Col Cell	125	$ 8¼	8¼	8¼
Con Baks	185	$ 7	7	7
Cn Bldg w	252	560	560	560
Con M S	1630	$ 28¾	28½	28½
Con Paper	1174	$ 39	38½	38¾
Con Gas	5826	$ 11¾	11⅝	11⅝
Corby vt	100	$ 18¾	18¾	18¾
Coronation	565	$ 6	6	6
Coron 2 pr	z50	$ 8¼	8⅛	8⅛
Coron w	400	125	120	120
Cosmos	200	$ 10⅛	10⅛	10⅛
Crestbrk	900	125	125	125
Crown Tr	21	$ 69	69	69
Crow's N	200	$ 14½	14½	14½
Crush Int	150	$ 13¾	13¾	13¾
Dist Seag	1045	$ 54	53½	53½
D Bridg xd	200	$ 17½	17½	17½
D Coal pr	900	18	17	18
Dom Elec	620	$ 11¾	11½	11¾
Dofasco	310	$ 64½	64¼	64¼
Dom Glass	300	$ 19¼	19¼	19¼
D Scott pr	30	$ 49⅜	49⅜	49⅜
Dosco	407	$ 15⅛	15¼	15¼
D. Stores	1095	$ 16	16	16
Dom Tar	1665	$ 17⅞	17¾	17⅞
D. Tar pr	100	$ 23	23	23
Dom Text	155	$ 20¼	20¼	20¼
Du Pont	555	$ 40⅝	40⅝	40⅝
Econ Inv	400	$ 10	10	10
Esquis. pr	z25	$ 11	11	11
Falcon	2036	$ 51½	51⅛	51⅛
Fam Play	270	$ 19½	19½	19½
Fanny F	193	$ 34	34	34
Fed Grain	50	$ 73¾	73¾	73¾
Gen Bake	200	$ 15¼	15¼	15¼
Gen Dev	100	$ 6⅜	6⅜	6⅜
GMC	447	$ 85½	84⅝	85½
GP Dr A	100	84	84	84
GS Wares	100	$ 11⅛	11⅛	11⅛
Globe A	100	$ 10⅝	10⅝	10⅝
Goody pr	z53	$ 46½	45½	45½
G Mack A	z5	$ 6½	6½	6½
GL Pap	1060	$ 23½	23⅜	23½
G L Pow	439	$ 23½	23	23½
GW C A	200	$ 5½	5½	5½
Great West	400	49	48	48
Gr Wp v	z50	$ 17⅜	17⅜	17⅜
Grehyd	z20	$ 13	13	13
Guar T	158	$ 60	60	60
H Cotton	50	$ 25½	25½	25½
Hardee	700	235	230	230
Hawker S	1650	$ 6⅛	6	6
Hayes Stl	1000	$ 16⅛	16⅛	16⅛
Horne Pf	3900	215	210	215
H Smith pr	30	$ 42½	42½	42½
HBC	z95	$ 14⅝	14⅝	14⅝
Hur Erie	2125	$ 68½	67½	68
Husky	150	$ 6¼	6¼	6¼
Home A	3440	$ 13⅞	13⅝	13⅝
Home B	700	$ 14¼	14	14
Husky w	200	25	25	25
Imp Life	10	$170	170	170
Imp Oil	877	$ 43⅝	43½	43½
Imp Tob	740	$ 13¾	13⅝	13⅝
Ind Accep	1130	$ 23⅛	23	23
IAc 450 pr	z10	$ 98½	98½	98½
I Ac 225 pr	z10	$ 48	48	48
Ind Min	800	$ 6⅜	6	6⅜
Inglis	100	490	490	490
Inland Gas	500	$ 6	6	6
Inland G	100	50	50	50
I Bronze pr	85	$ 26⅜	26⅜	26⅜
Int Nickel	1426	$ 66⅝	66½	66½
Int Util	200	$ 23⅞	23½	23½
Int Ut pr	25	$ 49⅜	49⅜	49⅜
Inter PL	83	$ 84⅞	84½	84½
Int Stl P	748	350	345	350
Inv Syn A	285	$ 52⅝	52⅝	52⅝
Jefferson	z25	$ 6⅜	6⅜	6⅜
Jockey C	1835	335	325	330
Jock C B	150	$ 10½	10½	10½
Jock wts	500	59	59	59
Kelly wts	75	170	170	170
Labatt	615	$ 18⅛	18⅛	18⅛
LOnt Cem	400	265	265	265
Lakeland	2700	435	430	435
Laklnd p	150	$ 19⅜	19⅜	19⅜
Lambtn Ln	200	$ 8	8	8
Lau Fin	775	$ 13¾	13¾	13¾
Lau F 200	z30	$ 39	39	39
Lau F 125	z25	$ 20½	20½	20½
Leland	550	315	315	315
Levy	470	$ 21⅜	21¼	21¼
Levy 2 pr	300	$ 12⅝	12⅝	12⅝
Lob CoA	10165	$ 7⅝	7½	7½
Lob CoB	1510	$ 8	8	8
Lob G 1pr	140	$ 32	31⅞	31⅞
Lob GB p	100	$ 33⅛	33⅛	33⅛
Loeb M	300	$ 19½	19½	19½
Maclarn B	z25	$ 22	22	22
Mcleods A	130	$ 23½	23½	23½
MB - PR	3035	$ 25⅛	25	25⅛
M Lf Mll	1546	$ 14¼	14⅛	14⅛
Mass-F	2489	$ 15⅞	15⅝	15⅞
Maxell	400	$125	125	1215
Met Stores	350	$ 8⅜	8¼	8⅜
Mid Pac	1250	475	460	460
Mid-West	1000	210	210	210
Molson A	z39	$ 28⅛	28⅛	28⅛
Moore	275	$ 52⅜	52⅜	52⅜
Morse A	100	$ 9¾	9¾	9¾
Morse B	z10	$ 6½	6½	6½
Nat Drug	200	$ 16	16	16
Nia S Stl	z20	$ 27	27	27
Nia Wire B	100	$ 15	15	15
Noranda	1142	$ 37¾	37⅜	37⅜
NO Gas	385	$ 19	19	19
Ogilvie	775	$ 14⅝	14¼	14¼
Ont Steel	3065	$ 22⅛	21⅞	22
Ont Store	100	300	300	300
Oshawa A	100	$ 38	38	38
Pac Pete	8775	$ 13½	13⅛	13⅛
Pbina	100	$ 7½	7½	7½
Phantom	1000	140	140	140
Pow Cor	2060	$ 10¼	10⅛	10¼
Premium	200	155	154	155
Price Br	1080	$ 36½	36¼	36½
QN Gas	980	$ 8⅝	8½	8⅝
QN Gas pr	20	$114	113¾	114
QN Gas59w	z20	45	45	45
QN G 63w	1200	435	425	425
Rap-G A	200	$ 8	7¾	7¾
Reichhold	z25	$ 16½	16½	16½
Revelstoke	100	$ 7¾	7¾	7¾
Revels pr	140	$ 20¼	20¼	20¼
R Little	z5	$ 15	15	15
Rocko pr	1050	$ 7½	7½	7½
Rothman	500	$ 8½	8¼	8¼
Royal Bnk	468	$ 75¼	75⅛	75⅛
StL Cp A p	50	$101	101	101
S Maurice	2900	43	43	43
Salada	1725	$ 11¼	11⅛	11⅛
Seven Arts	150	$ 8¼	8¼	8¼
Shawin In	z3	490	490	490
Shell Can	1906	$ 17⅛	17¼	17¼
Shell I w	2141	625	615	625
Simpsons	60	$ 36¾	36¾	36¾
Slater Stl	520	$ 10¼	10⅛	10¼
Slat Stl p	110	$ 20¼	20¼	20¼
Southam	225	$ 30	29½	29½
Stafford	200	400	400	400
St Pav	z50	$ 9⅛	9⅛	9⅛
Steel Can	4248	$ 22½	22⅜	22⅜
Steinbg A	z20	$ 22¼	22¼	22¼
Switson	400	165	155	165
Tamblyn	100	$ 20⅛	20⅛	20⅛
Texaco	512	$ 53	53	53
Tor-Dom z	128	$ 62⅜	62½	62½
Tower	600	60	60	60
Tower wt	1900	8	8	8
T Fin A	2806	$ 11⅜	11½	11½
Tr Can P	3903	$ 34⅜	34¼	34¼
Trans-Mt	1745	$ 15⅜	15¼	15¼
Trans PP	1200	$ 8¼	8⅛	8⅛
Turnbull	100	$ 12	12	12
Union Acc	z60	$ 9¾	9¾	9¾
Un Acc 2	110	$ 11¾	11½	11¾
Un Gas	5250	$ 20½	20½	20½
U Gas B p	z50	$ 55	55	55
U Corp A	200	$ 30	30	30
U Corp B	230	$ 27½	27½	27½
Vendomat	150	325	325	325
Vic G Tr	225	$ 14⅞	14⅞	14⅞
Wainwr	200	42	42	42
Walk GW	850	$ 57½	57	57½
Westcoast	1463	$ 17½	17¼	17½
W Supp A	z20	$ 12¼	12¼	12¼
W Pacific	350	$ 18½	18½	18½
Weston A	1403	$ 16⅝	16½	16½
WKeston B	450	$ 18	17⅞	17⅞
Wstn 4½ pr	25	$ 97	97	97
West A w	3553	825	800	815
Wood Alex	30	280	280	280
Wood J	240	$ 9¼	9¼	9¼
Woodwd A	1306	$ 22	21⅞	22
Wdw A w	1040	720	700	700
Y Knit A	400	350	350	350
Y Knit B	1400	45	45	43
Zenith	200	500	500	500
PETROLES				
Alminex	1220	260	255	260
AaU Dev	12000	34	32½	32½
Asamera	2000	99	98	98
Bail 5¾ p	100	$ 25⅛	25⅛	25⅛
Banff	1000	130	130	130
Bata	500	4	4	4
Cal Ed	340	$ 19⅛	19	19⅛
C Oil Lds	500	150	150	150
CS Pete	650	400	370	395
C Delhi	9180	510	505	505
Cent Del	1550	790	780	780
Char Oil	1300	143	143	143
C Dragn	107500	17½	14½	17
C East C	25060	56	56	56
Gridoil	4500	37	35	37
H B Oil G	834	$ 15¾	15⅝	15¾
Medal	2736	435	425	430
Midcon	3000	31	29	31
Murphy	100	207	207	207
N Davies	2000	18	18	18
NC Oils	100	184	184	184
NCO wts	1000	24	24	24
Northcal	20500	31	26½	26½
Okalta	1031	11	11	11
Pamoil	500	45	45	45
Permo	2440	40	40	40
Place	2000	44	44	44
Prvo Gasc	3880	165	161	161
Quonto	12225	25	23	23
Sarcee	4200	117	115	115
Secur Free	1300	775	765	765
South U	2000	11	11	11
Stanwell	2100	30	30	30
Teck Corp	3025	475	470	475
Trans Can	3540	99	99	99
Triad Oil	500	165	158	165
Union Oil	1140	$ 12¼	12½	12¾
Unispher	1500	32	31	32
U Canso vt	200	169	169	169
Un Oils	6200	142	138	140
Wespac	2000	13	13	13
Wsburne	1500	86	86	86
W Decalta	2733	125	124	125
MINES				
Accra	875	45	45	45
Advocate	375	705	705	705
Agnico	347	49	49	49
All Pitch	3712	23½	22	23½
Anglo H	2325	980	975	980
Ang Ro	4000	12½	12½	12½
Area	1000	115	111	111
Arjon	3500	17	16	16
A Arcad	6000	45	43	45
A Arc B	1000	15	15	15
Atl C Cop	700	84	84	84
Atlin-Ruf	4500	7	6½	7
Aumaq	3000	6	5½	5½
Aunor	200	370	370	370
Barnat	1000	88	88	88
Base Mets	2100	7½	7½	7½
B-Duq	3157	27	27	27
Belcher	3700	35	35	35
Bethlm	2235	595	585	590
Bevcon	5027	8	8	8
Bibis	5500	25	24½	25
Bidcop	4000	9½	9	9
Black Ba	5000	12	12	12
Bouzan	17500	62	61	62
Bralorne	400	450	450	450
Broul Ree	500	23½	23½	23½
Brunswk	4490	565	550	560
Buff Ank	2100	201	199	200
Buff RL	1500	7	7	7
Cadamet	5000	9	9	9
Camflo	3200	88	87	88
Camp Ch	2360	380	375	375
C Tung	700	49	49	49
C Astoria	2000	7	6	6½
Cdn NW	2000	4½	4½	4½
C Silica	100	100	100	100
Candore	4500	12	11½	11
Captain	7500	7	6	7
Cariboo	500	60	60	60
Cassiar	z50	$ 10¾	10¾	10¾
Cent Pat	1200	115	115	115
Cheskirk	1500	5½	5½	5½
Chester	5000	15	15	15
Chib-Kay	2000	14½	14½	14½
Cimo	55000	108	91	101
Coch Will	350	420	415	415
Coin Lake	600	23	23	23
Con Shaw	4500	38½	37	38
C Beilek	1000	8½	8½	8½
C Discov	900	85	85	85
C Fen	1000	15	15	15
C Halli	2800	16	16	16
C Mogul	4500	119	117	118
C Mosher	4200	170	160	160
Co Negus	1500	13	12	12
C Nichol	3000	4½	4½	4½
C Rambl.	1800	110	110	110
C Rgcourt	1000	8½	8½	8½
Cop-Man	45750	14	13	13
Coulee	5000	29	29	29
Cowich	100	111	111	111
Draigmt	1950	$ 19¼	19¼	19¼
Croinor	13000	16	15	16
Crowpat	3000	8½	8½	8½
Cusco	6600	12	10	10
Daering	1800	12½	12	12½
D'Aragon	1000	17	17	17
Dr Horn	4700	60	58	58
Delhi Pac	3000	25	24	25
Denison	1457	$ 11¼	11	11
Dome	125	$ 28⅜	28⅜	28⅜
Donalda	40700	11½	10	11
East Mal	1100	210	210	210
East Sull	100	253	253	253
Elder	1000	80	80	80
F'West T	9500	14	13½	14
Fatima	500	13¼	13¼	13¼
Geco Mine	202	$ 29¼	29¼	29¼
Genex	500	11	11	11
Gnt Masct	1000	81	81	81
Giant YK	z100	$ 11⅛	11⅛	11⅛
GF Mining	320	17½	17	17½
Goldray	1000	22	22	22
Grandue	100	440	440	440
Gunnar	520	830	830	830
Hallnor	200	215	215	215
Har Min	2000	9	9	9
Hastings	1500	90	90	90
Headway	10500	21	19½	19½
Heath	1000	5	5	5
High Bell	200	350	350	350
Hollinger	506	$ 28⅛	28	28
Hud Bay	535	$ 55⅜	55¼	55⅜
Hydra Ex	1600	26	25	25
Iron Bay	1000	95	95	95
ISO	11497	140	136	139
Jacobus	1000	17	17	17
Jellicoe	2000	6	6	6
Joburke	1000	9	9	9
Joliet	1000	24½	24½	24½
Joutel	11300	145	140	142
Keeley-F	13000	19	18	19
Kenville	1500	6	6	6
Kerr Add	825	650	645	645
Kirk Min	2000	15	15	15
Kopan	500	10½	10½	10½
Lab Min	1009	$ 34½	34½	34½
L Dufault	1350	810	795	795
L Osu	6000	18	18	18
L Shore	4000	225	225	225
Latin AM	48000	29	28	29
Leitch	5800	227	220	220
Lencurt	2000	8	8	8
Lorado	1800	142	140	141
Louvict	1000	7½	7½	7½
Lyndhst	3000	8½	8½	8½
Macassa	1541	300	300	300
Macdon	1000	16	16	16
Madsen	100	230	230	230
Magnet	6550	4	4	4
Malartic	500	72	72	72
Manok M	9000	13	13	13
Marcon	500	8½	8½	8½
Martime	18800	46	44½	46
Martin	2500	62	61	61
Matach	500	9	9	9
Mattgmi	6500	960	950	955
McIntyre	150	$ 46¼	46¼	46¼
McKen	5000	30	29	29
McWat	3000	21	21	21
Merrill	97700	103	95	104
Meta Uran	3000	8	8	8
Min Corp	1150	$ 19	19	19
Min-Ore	1000	7	7	7
Moneta	4000	85	84	85
Mt Wright	531	40	40	40
Multi-M	1500	24	24	24
Murray M	700	118	115	118
Nama Cr	27100	22	20½	21½
Nealon	3600	14	12	13
N Alger	13500	7½	7	7½
New Ath	1000	26	26	26
New Bid	7500	5	5	5
New Cal	9000	32	30	31½
Newconex	z50	360	360	360
N Hosco	7450	205	200	201
N Jason	1200	6	6	6
N Kelore	4000	8	7	8
Newlund	500	15½	15½	15½
Newnor	736800	30	25	28½
N Rouyn	6000	14½	14½	14½
N Senat.	18700	20	19	19½
Nickel MS	1300	21	21	21
Norlex	2000	37	37	37
Normetal	1150	315	315	315
N Coldstr	2000	60	60	60
N Goldcrt	1000	18½	18½	18½
Northga	1200	365	255	260
Obasks	7000	4½	4½	4½
O'Leary	1000	10	10	10
Opemisk	1135	815	805	815
Orchan	2705	315	310	310
Orenada	4000	7	7	7
Osisko	2000	40	40	40
Paramaq	8000	11½	11	11
Patino	3465	675	660	675
Pce Expl	9500	11	10	11
Pick Crow	z157	50	50	50
Preston	724	950	950	950
Purdex	2600	9½	8	9½
QMI	100	125	125	125
Que Ascot	500	8½	8½	8½
Quemont	625	$ 11⅛	11⅛	11⅛
Radiore	5500	58	56	57
Rayrock	3600	86	85	86
Rio Algm	3103	$ 14⅞	14¾	14⅞
Rio Rup	5000	5½	5½	5½
Rix Athab	2000	24	24	24
Rockwin	1000	23	22½	23
Rowan Con	500	6	6	6
Ryanor	13040	13½	11½	13
Salem	2000	42	42	42
Satellite	11500	14½	14	14
Sheep Cr	1325	136	133	133
Sherritt	1395	280	278	280
Sigma	300	520	520	520
Silvmaq	3000	19	19	19
Sil Miller	1500	22	22	22
Sil Stand	1700	33	32	32
Siscoe	1800	171	170	170
Stanrck	560	63	63	63
Starratt	4000	7	7	7
Steep R	1475	450	445	445
Temag	1000	68	68	68
Territory	900	12½	12	12½
Thom L	1000	55	55	55
Tombill	13000	75	72	72
Torbrit	3000	39	39	39
Tribag	108800	187	170	187
U Asbest	250	278	278	278
Un Keno	650	555	555	555
Un Macfi	11900	28	28	28
Vauze	600	63	62	63
Violam	1520	228	220	220
W Malar	1000	5½	5½	5½
W. Mines	1375	400	400	400
Willroy	500	150	148	148
Wiltsey	2000	17	16	16
Windfall	11000	49½	48½	49
Wr Harg	z100	80	80	80
Yk Bear	1500	106	105	106
Young HG	1000	7½	7½	7½
Zenmac	8500	21	20	21
Zulapa	2000	20	20	20

Virement total 2,664,000.

cours des obligations

Source : Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

	Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA		
4 15 déc. 1963	99¾	100¼
3¾ 1er sept. 1965	99	99½
4½ 15 déc. 1966	99½	100¼
2¾ 15 uin 1988	92	93
5½ 1er juillet 1969	103	104
4¼ 1er sept. 1972	95	96
5½ 1er oct. 1975	103	104
3¾ 1er juin 1976	83½	84½
4½ 1er sept. 1983	93	94
3 Perpétuels	66	68
CNR 3½ 15 déc. 1964	102	103
CNR 4½ 1er av 1967	99	100
CNR 5¾ 1er an. 1985	105¾	106¾
CNR 4 1er fév. 1981	86½	87½
CNR 5 1er août 1987	97½	98½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX		
Alta Mu F 5½ 1983	99	101
BC Electric 5½ 1988	94	95
BC Electric 3¾ 1969	92½	93½
BC Electric 5¼ 1967	93	95
BC Electric 5¾ 1977	100	102
BC Po 5 15 sept. 1982	92½	93½
Manit 5¾, 15 jan. 1981	100½	101½
NB 3½, 15 sept 1963	97	98
NB 5¼, 15 dec 1986	95	96
Newfnd 6, 1er fv. 1981	99	101
N Sco 5½, 1 sept. 1982	96	97
N Sc 3¼, 15 juin 1963	97	98
Ont. 3, 15 avril 1965	97	98
Ont Hy 5¼ nov 1983	97½	98½
Ont Hyd. 4 mars 1966	98	99
Ont 5¼, 1 oct. 1983	97½	98½
Q. 5¼, 1er août 1985	95	96
Qué 5¼ 1 juin 1980	98	99
Qué 4¾, 15 jan 1977	92¾	93¾
Qué 5¾, 1 fév 1986	100½	101½
Québec 6, 1 août 1972	102	103
Qué 6, 1er août 1982	102	103
Q Hyd 3½, 1 mars 1975	84	86
Q Hyd 5¼ 1 nov 1985	98	99
Sask 5½, 10 mars 1982	98	99
Shaw WP 3½ 1970	89	90½
Shaw WP 4¾ 1976	90	93
Shaw WP 5½ 1972	99½	100½
MUNICIPALITES		
Mtl. 3. 1er nov 1973	77½	79½
Mtl 5½, 1er déc. 1981	95	97
T. Met. 5½. 15 1982	98	100
Ott. 5½, 2 juil 1980	98	100
Van 6, 15 juin 1980	100	102
EMPRUNTS CONVERTIBLES		
Abitibi P & P 4½ 1966	105	107
Brazlian T. 4½ 1971	70	74
Can Delhi 5½ 1973	96	98
Cdn Utilities 5¾ 1977	132	—
Gryhnd Lines 5½ 1978	191	—
Home Oil 5¾ 1971	100	—
Home Oil 6 1976	120	—
Inla Cement 4½ 1976	91	—
Inland N Gs 5½ 1977	97	99
Loblaw 4¾ 1976	122	—
Pac Pete 5 1977	108	111
Simpson's 5 1976	145	—
Simpson's 5½ 1979	106	108
T.C.P. 5 1988	140	142
TCP In Not 5½ 1987	200	—
Triad Iil 4¾ 1971	90½	92½
Utd Town E 6¼ 1981	123	—
Westcoast 5½ 1988	101	103
INDUSTRIES		
Alb. Gas Th 5¼ 1981	95½	97½
Abit P P 6¼ 1977	102	105
Algoma Steel 5¼ 1978	95½	97½
Alum of Can 4½ 1973	93	94
BA Oil 5¼ 1977	96	97
C.B. Alum 5¾ 1980	99½	100½
Cdn Brew 5 1983	93½	94½
Cdn Brew 5½ 1986	98	100
Can. Chem 5¼ 1971	99	100
Can Cement 5¾ 1976	97	98
C I L 5¾ 1977	100	101
C P R 3¾ 1972	88	89
CPR 5 1983	92½	94½
Crédit Fonc 5½ 1974	97½	99½
Dom Tar 5¼ 1978	95½	97½
Dom Stores 5½ 1976	97¾	98¾
Dom Textile 4 1966	96½	97½
GM Accept 4¾ 1969	96	97
Imperial Oil 3 1969	90	92
Indus Accept 5¾ 1982	99	100½
Loblaw Groc 6 1977	100	102
Massey Ferg 4½ 1976	94	95
Reynolds Al 5¾ 1976	99½	100½
Shell Oil 4¼ 1976	90½	100½
Shell Oil 5⅞ 1978	100	102
St Law Corp 5 1978	94	95
Simpson's 4¾ 1973	96	98
Steinberg 5¼ 1972	98	99
T.C.P. 5.85 1987	99	100½
Traders Fin 5¾ 1974	99½	100¾
Weston Geo 4¾ 1971	95	96
SERVICES PUBLICS		
Anglo Teleph 6 1963	101	—
Avalon Tel 3½ 1966	93½	—
Bell Teleph 3¾ 1979	84	85
Bell Teleph 5½ 1984	99	100
Bell Teleph 6¼ 1978	104½	106
Bowat Pow 3¾ 1980	83	—
Brazil Trac 4¾ 1970	70	75
BC Teleph 5¼ 1983	95	97
Calg Power 3¼ 1972	85½	—
Cdn Electric 4 1968	91½	—
Cdn W Nat 5¾ 1982	100	—
Consum Gas 5¾ 1977	99½	—
East Lt & P 4 1969	90	—
Gt Lt & Pwr 5¾ 1977	100	102
Marit Electric 4 1975	84	—
Nfld Lt & P 4½ 1974	89½	—
Nfld Lt & P 5½ 1979	96½	—
N On N Gas 5½ 1982	99½	—
N Telephone 6 1981	101	—
Power Corp 5½ 1977	98½	99½
Power Corp 6 1981	98½	99½
Q Nat Gas 5¾ 1985	91	93
Que Tel 5 1977	101½	—
Steinberg 6 1982	100	102
Union Gas 5 1977	95	97
Union Gas 5¾ 1981	100	102
IMMEUBLES		
Brant Cr Real 5 1978	94	—
Eaton's Real 3½ 1968	93	94
Eaton's Realty 5 1978	94	96
Lob. Leased 5½ 1983	98½	100

rendement des valeurs

		Taux $	Prix Approx.	Rend. %
Abitibi	*	2.00	47	4.44
Algoma Steel		1.40	57	2.45
Aluminium	*	.60	28	2.14
Argus Corp	*	.30	11	2.72
Bell Tel	*	2.20	54	4.07
B A Oil	*	1.00	28	3.57
B. C. Forest		.60	22	2.72
Bldg Prod		.90	26	3.46
C & D Sugar	*	1.00	27	3.70
boni incl.		1.20	27	4.44
Can Cement	*	1.20	37	3.24
Can Iron Ddy	*	1.00	22	4.54
Can Malting	*	2.00	88	2.27
boni incl.		2.50	88	2.84
Can. Steam		1.80	57	3.15
Cdn Brew	*	.40	10	4.00
C. Celanese	*	1.80	63	2.85
C I L	*	.60	16	3.75
CPR	*	1.50	34	4.41
Cons. Glass		.60	44	1.80
Cons Paper	*	2.00	39	5.12
boni incl.		2.80	39	7.17
Crown Zell A		1.00	26	3.84
Dist Seag	*	1.80	53	3.39
Dom Bridge	*	.40	18	2.22
D Fdry & S	*	1.60	64	2.50
Dom Glass		.60	18	3.33
Dom Stores	*	.40	16	2.50
Dom. Oilcloth		1.20	27	4.44
boni incl.		1.30	27	4.81
Dom. Tar.		.80	17	4.70
Dom Textile	*	.80	20	4.00
boni incl.		1.00	20	5.00
Donohue		1.00	24	4.16
Dow Brew		1.50	50	3.00
boni incl.		.80	39	2.05
Du Pont	*	.75	42	1.78
Foundation	*	.50	7	7.14
Fraser		1.20	30	4.00
boni incl.		1.40	30	4.66
Frosst 'A'		.60	18	3.33
boni incl.		.65	18	3.61
Great Lakes p	*	.80	22	3.63
Imp Oil	*	1.20	43	2.79
boni incl		1.40	43	3.25
Imp Tobacco		.60	14	4.28
boni incl.		.75	14	5.35
Ind Accept	*	1.00	24	4.14
Intl Paper		1.05x	38	2.78
Interp Pine	*	3.00	84	3.57
boni incl.		3.10	84	3.69
Intl Util	*	1.60	24	6.66
Labatt		.55	18	3.05
Laura Secord		.70	16	4.37
MacLaren P & P		1.00	22	4.54
boni incl		1.10	22	5.00
MacMilln B&P	*	1.00	23	4.34
Massey-Ferg.		.50	15	3.33
Molson "A"		1.00	28	3.56
Molson B		1.00	29	3.43
Moore Corp		1.00x	53	1.88
Ogilvie Flour	*	.60	14	4.28
Nat Drug	*	.80	16	5.00
Page-Hersey	*	.90	20	4.50
Penmans		1.80	29	6.20
Power Corp	*	.25	10	2.50
Price Bros	*	2.00	37	5.40
Roland Paper A		.30	9	3.33
Salada Foods		.24	11	2.18
boni incl.		.30	11	2.72
Simpsons	*	.90	36	2.50
Southam		1.20	30	4.00
Steel of C	*	.70	21	3.33
St. Lawr Corp	*	1.00	22	4.54
Texaco	*	1.60	51	3.13
Traders Fin A	*	.80	12	6.66
[illegible]		[illegible]	12	[illegible]
Walk-G & W	*	1.60	57	2.80
boni incl.		2.00	57	3.50
Zellers		1.40	37	3.78
BANQUES				
Can Imp	*	2.00	63	3.17
boni incl.		2.25	63	3.57
Can Nat	*	2.00	77	3.11
boni incl.		2.17½	77	2.46
Montréal	*	1.90	64	2.96
boni incl.		2.17½	64	3.39
Nouv Ecosse	*	2.20	72	3.05
boni incl.		2.65	72	3.40
Provinciale	*	1.20	52	2.30
boni incl.		1.45	52	2.78
Royale	*	2.40	74	3.24
boni incl.		2.65	74	3.58
Tor-Dom		2.05	62	3.30
boni inc.		2.05	62	3.30
PRIVILEGIEES				
Abitibi	*	1.12½	25	4.50
BC Tel 4½%	*	4.50	92	4.89
Ct lanese $1.75	*	1.75	38	4.64
Can Cement	*	1.30	27	4.81
Dom Glass	*	.70	19	3.68
Dom Textile	*	7.00	20	3.50
Du Pont	*	1.75	84	4.46
Ogilvie flr	*	1.75	28	6.25
Power C 4½%	*	2.25	46	4.89
Weston 4½%	*	4.50	99	4.54
MINES				
Asbestos	*	1.20	24	5.00
boni incl		1.60	26	6.15
Cons Smelt	*	.80	26	3.07
boni incl		1.00	26	3.84
Dome	*	.80	31	2.58
Falconbridge	*	2.00	54	3.70
boni Incl.		2.50	54	4.66
Hollinger		.60	26	2.30
Hudson Bay		3.00	55	5.45
Int Nicel	*	2.00x	63½	3.17
boni incl.		2.20	63¼	3.17
Kerr-Addison	*	.80	23	3.49
Noranda	*	1.20	38	3.15
Quemont	*	.90	10	9.00

*Placement éligible pour les compagnies d'assurance Canadiennes. (l'éligibilité requiert le paiement d'un dividende depuis au moins les sept dernières années consécutives.)

xEn devises américaines.

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme :

8 octobre 1963

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :				
Oct.	80¼	80¼	79¾	80
Déc.	81	81	80¾	80⅝
Mai	82¼	82½	82⅛	82⅛
Juil.	—	—	—	81⅝
Orge :				
Oct.	1.16¾	1.17¼	1.16½	1.17¼
Déc.	1.16	1.16	1.14¾	1.14¾
Mai	1.17⅞	1.18⅛	1.16¾	1.16⅞
Juil.	1.15	1.15	1.14¼	1.14¼
Lin :				
Oct.	3.25½	3.28	3.25¼	3.25¾
Déc.	3.16	3.18¾	3.15¾	3.15¾
Mai	3.22½	3.26	3.22½	3.23¼
Juil.	3.20¼	3.22½	3.19¼	3.20
Seigle :				
Oct.	1.59½	1.59⅞	1.57¼	1.57¼
Déc.	1.58¾	1.59¼	1.56	1.57¼
Mai	1.62¾	1.63¼	1.60	1.61
Juil.	1.59¼	1.59½	1.58	1.58
Graine de colza :				
Jan.	2.79½	2.80¼	2.79½	2.79½
Mars	2.82	2.82	2.81½	2.81½
Mai	2.83½	—	—	2.83½

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 80; ex 3 cw 77⅛; 3 cw 77; ex 1 fourragère 77; 1 fourragère 76¼; 2 fourragère 73¼, 3 fourragère 70¼; fourragère mélangée 57.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang 1.21¼; 1 cw 2-rang 1.17¼; 3 cw 6-rang 1.19¼; 3 cw 2-rang 1.13¼; 1 fourragère 1.13½; 2 fourragère 1.11½; 3 fourragère 1.08½.

Seigle : 1 et 2 cw 1.57¼; 3 cw 1.53; 4 cw 1.37 ¼, ergoté 1.32¼; sur voie 1.57¼.

Lin : 1 cw 3.25¾; 2 cw 3.20¾; 3 cw 2.90¾; sur voie 3.25¾.

MARCHE DU LIN :

Prix au comptant, 10½ cents de moins que l'option de décembre.

CHICAGO

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Blé :				
Déc.	2.12	2.12¼	2.09	2.09¼
Mars	2.12½	2.12¾	2.09½	2.09½
Mai	2.08	2.09	2.05½	2.05¾
Juil.	1.77¼	1.78½	1.75½	1.75¾
Sept.	1.79	1.80	1.77	1.77½
Maïs :				
Déc.	1.22½	1.23⅛	1.20⅝	1.20⅝
Mars	1.27	1.27	1.24½	1.24½
Mai	1.28¼	1.29⅛	1.26	1.26⅛
Juil.	1.28½	1.29¼	1.27	1.27¾
Sept.	1.27	1.27	1.23¾	1.24½
Avoine :				
Déc.	71¾	72⅛	71	71¼
Mars	73⅞	74⅛	73¼	73¾
Mai	73⅜	73⅝	72¾	72⅞
Juil.	68¼	68⅜	67½	67½
Seigle :				
Déc.	1.55½	1.55½	1.50½	1.50½
Mars	1.57¼	1.58¾	1.54	1.54¼
Mai	1.57	1.57⅜	1.53½	1.54
Juil.	1.45½	1.46½	1.44	1.44¾
Fève soya :				
Nov.	2.89½	2.90	2.82¼	2.83½
Jan.	2.95	2.95	2.86⅜	2.87½
Mars	2.98	2.98	2.90	2.91¼
Mai	2.93	3.00	2.93	2.94¾
Juil.	3.00	3.01¾	2.94½	2.96
Août	2.95½	2.99¼	2.91½	2.91¾

fruits et LEGUMES

Voici, publiée par le ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes, au marché central de Montréal :

Pommes : pommettes $2.50 à $2.75, Wolfe River $1.50 à $1.75, McIntosh $1.50 à $2, McIntosh tombée $1 à $1.25, Wealthy $1.25, fameuses, $1.50 le minot.

Aubergines : 2.00-2.50 le minot.

Betteraves : .40 à .50 la douzaine de paquets, 1.00-1.25 les 50 livres.

Brocoli : $1.75 à $2 la douzaine.

Maïs : .20-.25 la douzaine d'épis.

Carottes : .40 à .50 la douzaine de paquets, 1.00 les 50 livres.

Céleri : .50 la douz., $1.75 à $2.00 le cageot.

Choux : .90-1.00 les 50 lb.

Choux rouges : $1.50 le cageot, choux de Savoie $1.50 le cageot.

Choux de Bruxelles : $3.00 les 16 pintes.

Choux chinois : 1.00-1.25 le cageot.

Choux-fleurs : 2.00-2.25.

Citrouilles : 2.50 à $3. la douzaine.

Courges : marrow $1, pepper $1.75 à $2 le minot, hubbard $2.50 la douzaine.

Epinards : .90-1.00 le minot, $1.30 les 12 cellos de 10 onces.

Laitue : Boston $1.25 pour 18, Iceberg 1.00-1.25, chimorée, escarole $1.00 le cageot.

Navets : no 1 $1.50-$1.75 les 50 livres.

OIGNONS : du printemps .30 la douzaine de paquets, jaunes no 1 1.40-1.75 no 2 $1.25 les 50 livres, rouges, $1.75 - $2.00 les 50 livres.

Panais : $2.50 à 3.50 les 12 cellos de 24 onces, $2.50 à $3 les 24 cellos.

Pommes de terre : .80-.085 les 50 livres 1.10 à 1.15 les 75 lb.

Persil : .40 à .50 la douzaine de paquets.

Piments : vert doux $1 la boîte, $1.75 à $2.00 le minot.

Poireaux : .40 à .75, gros .75 la douzaine.

Radis : .35 à .40 la douzaine de paquets.

Tomates : $1 à 1.50 la boîte, roses 1.35 à $2 la boîte, vertes .50 à .60 la boîte.

Marché des bestiaux

Rapport des réceptions jusqu'à 11 a.m., transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Marché de l'ouest

	Bovins	Veaux	Porcs	Ovins
	145	—	—	—
Mardi	197	119	145	16

Bovins : Les offres se composaient principalement de bouvillons de qualité commune et moyenne.

Mardi les bouvillons se sont vendus de $15.50 - $20.50, les taures $11.50 - $19.25, les vaches $9.00 - $17.00 et les taureaux de $11.75 - $17.25.

Veaux — Aucun offert. Mardi les veaux étaient en bonne demande et rapportaient les mêmes prix que ceux de lundi. Bons veaux de lait $28.00-$31.00, quelques-uns $32.00, moyens $22.00-$28.00, communs $16.00-$21.00. Veaux de champ $10.00-$15.00.

Porcs — Aucune offre. Mardi les porcs se sont vendus de $26.00-$26.25 pour ceux de catégorie A. Les truies valaient $1.00 de moins soit $17.00.

Ovins — Aucun d'offert. Mardi les agneaux cotaient $19.00 pour ceux de bonne qualité et les communs $15.00. Quelques moutons communs ont rapporté $4.00.

MARCHE DE L'EST

	Bovins	Veaux	Porcs	Ovins
	142	49	74	19
Mardi —	357	283	82	16

BOVINS : Les réceptions se forment surtout de taures et vaches et 14 taureaux de qualités mélangées.

Le demande est assez bonne, les transactions rapportent des prix stables à ceux de mardi.

Quelques taures communes $12.00 - $15.50.

Vaches moyennes $16.00 - $17.00, quelques communes $15.50, très communes $8.00 - $13.00.

Taureaux communs et moyens $12.50 - $18.50.

Veaux — Les arrivages sont plutôt légers et les prix stables, exception faite pour les veaux de chaudière qui s'échangent difficilement. Quelques veaux de lait de bonne qualité $29.50, communs $16.00-$21.00. Quelques veaux de champ $14.00-$15.00.

Porcs — Les porcs de catégorie A : 37 à $29.50, 125 à $25.50 plus .80 ch. 60 à $25.75 plus .80 ch. 73 à $26.00 plus .80 ch. et 15 à $26.25 plus .80 chacun. Les truies valaient $1.00 de moins soit $17.00, plupart $17.00 plus .80 chacune.

Ovins — Un lot d'agneaux mélangés a rapporté $18.00 les communs $17.00 et quelques moutons communs $6.50.

NEWyork

	Ouverture	Haut	Bas	11 h. 30
Abbott Lab	117⅞	118	117⅞	118
Air Reductn	54⅞	54⅞	54⅜	54⅜
Allis-Chalmrs	16	17	16⅞	17
Am Can	45	45½	45	45½
Am Locomot	18¼	18⅜	18¼	18⅜
Am Tl-Tel	128¼	128⅞	128⅜	128⅞
Am Tobacco	27⅞	28	27⅞	28
Anacnd Cppr	50	50½	50	50½
Armco Stl	64	65	64½	65
Armour	40⅛	40⅜	40⅛	40⅜
Arms Cork	99¼	99¾	99¼	99¾
Avco Corp	22	22½	22	22½
Bethlem Steel	33	33	33	33
Boeing Aircrft	33⅛	33⅜	33⅛	33⅜
Borden's Co	65	65½	65	65½
Buroughs	27	27¼	27	27¼
Cana Pacific	32	32	32	32
Catrplr Trac	43⅛	43⅜	43⅛	43⅜
Chespk Ohio	63⅞	64	63½	64
Chrysler	93¾	94	93⅛	93¾
Coca Cola	103⅛	104	103⅞	104
Colgt Palmlv	47⅛	47⅜	47⅛	47⅜
C Edison NY	86⅛	86⅜	86⅛	86⅜
Corn Product	57⅜	57⅞	57⅜	57⅞
Curtis Wrg C	19⅞	20	20	20
Dela & Hud	20½	21	20⅞	21
Douglas Air	20⅜	20⅝	20⅜	20⅝
Du Pont	245	245	245	245
Dome	27	27	27	27
Deere & C	64	64½	64	64½
Eastman K	111	111	111	111
Florida	70	70	70	70
Firestone	37⅞	38	37⅞	38
Ford of US	54⅛	54⅜	54⅛	54⅜
Friden	44	44	44	44
Gen. Elec	78	78	78	78
Gen. Foods	87	87⅛	87	87⅛
Gen. Dyn	23⅞	24	23½	24
Gen. Mot	78½	79	78⅞	79
Gillette S. R.	35⅛	35⅜	35⅛	35⅜
Goodrich	56⅛	56⅜	56⅛	56⅜
Goodyear T	40⅛	40⅜	40⅛	40⅜
Grumman	41	41½	41	41½
Homest M	47	47	47	47
Int B M	466	468	462½	466
Int. Harv	58⅛	58⅜	58⅛	58⅜
Int. Nick	61⅛	61⅜	61⅛	61⅜
Int. Paper	35⅛	35⅜	35⅛	35⅜
Int T and T	48⅛	48⅜	48⅛	48⅜
Johns-Man	48⅜	47⅞	48⅜	48⅜
Jon Log	18⅞	19	18⅞	19
Jones Lau	63	63	63	63
Kennec C	78	78	78	78
Korvette	33⅞	34	33½	34
Lockheed	35	35	35	35
Mack Truck	37	37	37	37
Mont. Ward	37⅛	37⅜	37¼	37⅜
Motorola	67	67	67	67
Nat Cash R	77⅛	77⅜	77⅛	77⅜
Nat Dairy	64⅛	64⅜	64⅛	64⅜
N Y Central	20	20	20	20
N Am Aviat	49⅞	50¼	50	50¼
Ow-Illinois	86⅛	86⅜	86⅛	86⅜
Pennsylvan	19	19	19	19
Pepsi Cola	56⅛	56⅜	56⅛	56⅜
Phel Dodge	61	61	61	61
Phill Pete	53⅜	53⅞	53⅛	53⅜
Procter & G	78⅜	79	78⅛	79
Radio Corp	75	75	75	75
Rep Steel	42⅞	43	42½	42
Shell Oil	44⅛	44⅜	44⅛	44⅜
Simmons	42⅞	43	42½	43
Sinclair Oil	45	45	45	46
South. Pacif.	33¾	34	33¾	34
South. Railw.	61⅜	62	61⅜	61⅞
Std. Oil (NJ)	70⅛	70⅜	70⅛	70⅜
Stand. Br.	73⅜	73⅜	73⅜	73⅜
Studebaker	7⅞	8	8	8
Texaco	69	69	69	69
Twent.—CFF	34	34½	34	34½
Un. Carbide	105	105	105	105
Un. Pacific	40⅛	40⅜	40⅛	40⅜
Un. Aircr. C	41⅜	42	41⅞	42
U.S. Rubber	48	48	48	48
U.S. Smelt.	87⅞	88	87⅞	88
U.S. Steel	56⅛	56⅜	56⅛	56⅜
Warn. Lamb	25	25	25	25
W. House	40⅛	40⅜	40⅛	40⅜
W. Un. Tel	73⅛	73⅜	73⅛	73⅜
Ygstn S&T	123⅜	123⅞	123⅛	123⅞
Zenith Radio	64⅞	65	64½	65

américaine

		Haut	Bas	2 h.
300	Allegh Cp	6⅞	6⅞	6⅞
8000	Atlas Cp w	1¾	1⅝	1¾
400	Barz T L	2½	2⅜	2½
7400	Breeze Cor	9	8⅞	9
100	Brit A Oil	25¾	25⅝	25¾
3800	Brit Pet	8⅜	8⅜	8⅜
1300	Brown Co	14½	14⅜	14⅜
2100	Cadn Javeli	11⅞	11⅝	11⅞
100	Can Marco	3½	3½	3½
100	Cent Hadle	¾	¾	¾
5600	Creole Pet	38⅜	38	38¼
2300	Dynalect	4⅛	4	4
1000	Felm Pet	12⅛	11⅞	11⅞
200	Imp Chem	9¼	9¼	9¼
200	Imperial Oi	40½	40⅜	40⅜
200	Jeann Gl	9⅛	9⅛	9⅛
900	Mlybden	30½	30⅜	30½
300	NJ Zinc	34⅜	34	34
1000	Pancoast Vtc	1⅛	1½	1⅛
1100	Phill Elect	39¾	38	38¼
1600	Scurry Rain	17⅞	17⅛	17⅛
4100	Seem Bros	8⅜	8¼	8⅜
6500	Tech Op	53	33⅜	33½
200	Tri Cont	38⅜	37⅞	37⅞
700	Webb Knapp	½	½	½

pétroles

Cours fournis par Hugh Mackay & Co.

	Achat	Vente
Alaska Pipe	—	60
Alaska Fin prf	—	100
Anaconda	7	8½
Bashaw	1⅜	1½
Blue Crown	17	19
Canadian Fortune	2	2½
Castle	12½	16
Claybar	9	13
Edoran	1⅜	1½
Gateway	1½	2
Kenare	2½	2¾
Leduc Calmar	2½	3
Merit Oil	25	28
Mill Creek	8	9½
Monterey	16	19
New Richfield	2	3
New Ridgeway	4½	6
North Continental	1	1¼
Nuco	3½	4
Ranchmens	4⅝	6
Sage	23	25
Sastex	3¼	3¾
Share	2¾	3
Silver City	1½	4½
Turner Valley	12	20
Western Warner	3	4½

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.	Ex-div.
B C FOREST PRODUCTS LTD	$0.15	tr.	1-11	11-10	9-10
CDN. UTILITIES LTD (ord)	$0.35		29-11	15-11	—
id. (5% priv)	$1.25	tr.	15-11	31-10	—
id. (4¼% priv)	$1.06	tr.	15-11	31-10	—
CENTENNIAL MORTG. CORP LTD	$0.03		13-12	1-12	27-11
id. (priv)	$0.15		15-12	1-12	27-11
DOM. ELECTRO. INDU. LTD (5¾%)	$1.43¾		1-11	15-10	—
GLEN LAKE SILVER MINES LTD	$0.10		15-11	31-10	29-10
STANDARD FUEL (priv)	$0.56¼	tr.	1-11	15-10	—
UNION ACC. CORP LTD "A" (priv)	$0.78125	tr.	1-11	15-10	10-10
id. "B" (priv)	$0.78125		1-12	15-10	10-10

titres au comptoir

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co.

	Achat	Vente
Aconic	3	6
Aconic vte	2	5
Advance RL	11	13
Alsab	—	5
Amal Mng	10	20
Amer Chib	5	7
Americ	—	25
Arnora	½	1½
Ass. Dev	4	7
Atlas Chib	1	3
Bald Mountain	4	5½
Beauport	15	18
Black Hawk	80	83
Brace Mac	12	14
Burnt Hill	30	33
Burrex	5	8
Cdn Javelin	11¾	12¼
Coastal Mng.	14	17
Cuvier Mines	—	35
Elmac	11	14
Galloway	—	52
Garney	24	29
Gaspe Copper	31	33
Gibson	2	4
Giancona Ex.	2½	3½
Hucamp	70	75
Hull Iron	50	60
Imperial Minerals	2	4
Independence	3	5
Juma	28	32
Kennac	1	3
Kewagama	9	11
Kukatush	4½	5½
Lun Echo	53	57
Lake Chib	—	10
Main Oka	10	20
Martin Bird	1	3
Marriner	30	33
Mattagami Ex	—	15
Milado	—	20
National Mal.	12	15
Nemrod Mining	41	46
New Assoc Devp	40	45
New Insco	15	20
New Lorie	13	15
New Miller Copper	6	8
New Pascalis	60	65
Nipiron	5	7
Norque	8	10
Oklend	1	3
Olympia	—	10
Pine Point	15¼	15¾
Quejo	3	5
Rand Mal	6	8
Rusty Lake	35	50
St. Jude	—	5
St. Helen	3	6
Scott Chib	1	3
Seaway	5	7
Spring Pole	—	10
Starlight	½	1⅛
Sullico	2.40	2.75
Valmont	3	5
Watson Lake	23	28
William Leys	2	3
Young Dave	15	18

Section industrielle et financière

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

	Achat	Vente
Aggrite	200	225
Anglo Tel A	—	53
Banque d'Economie	81	—
Banque d'Epargne	164	—
Brinco	5 40	5 60
Can Sup Oil	11	11¾
CPR 4% pr	2.15	2.25
Charter Credit	4½	5¼
Cons. Thea.	6½	—
Credit Alliance	8¾	9¼
Credit St-Laurent	12	13
Crown Life	240	260
Dupuis priv.	21	—
Eastern Trust	56	57
Five Wheels	6½	7½
GIC	8	8½
Great West Life	760	780
Industrial Life nouv.	—	225
La Prévoyance	—	25½
London Life	330	355
Les Prévoyants	—	90
La Solidarité	65	—
Nat Bowling	1	1¾
NB Tel.	13¼	14
Pacific Gas	18	18¾
Permeator	23	25
Shoppers City	3	3½
Soc. d'Administration	37½	—
SGF	7½	8½
Soucy Inc.	5¼	5¾
Trizac	—	1.00
Trust Gen. priv.	40	—
Universal Factors	2	3
Un Amus A	17	—
Un Amus B	16	—

Le prix du plomb augmente encore

NEW YORK. (AFP) — Le prix du plomb disponible a été relevé de ¼ de cent par la firme American Smelting and Refining Co. qui a porté ainsi le cours du métal à 12 cents la livre. Cette hausse est la septième annoncée depuis le début de l'année et la huitième depuis novembre 1962, date à laquelle le prix avait été relevé de ½ cent à 10 cents la livre. Le prix antérieur de 9½ cents avait été le plus bas depuis quinze ans. Le cours du plomb disponible était établi à 11¾ cents depuis le 6 septembre dernier, date à laquelle il avait été relevé de ¼ de cent.

RECESSION

SUITE DE LA PAGE 48

"Ça dépend pour une large part des gouvernements lesquels ont, par le passé, accompli des choses étonnantes", a dit M. Sutton.

Il a dit que si les Etats-Unis par exemple ont recours à des intérêts élevés pour protéger leur réserve d'or qui diminue à vue d'oeil, ils pourraient précipiter une régression parce que les autres pays tenteraient de protéger leurs propres réserves en même temps.

Pour sa part, M. Benedickson a énuméré quelques-unes des mesures prises par le gouvernement d'Ottawa pour améliorer l'économie canadienne.

fonds mutuels

Compilés par F. I. Dupont & Co.

	Achats	Ventes
xAffil Fund Inc	8.37	9.06
xAmer BusS hares	4.27	4.62
All Canadian	5.02	5.50
All Canadian	6.93	7.60
American Growth	9.12	9.97
Beaubran Corp	34.16	37.09
xBoston Fund	0.87	10.79
xBullock Fund	13.98	15.32
Canada Growth	5.35	5.85
Canad Gas & Energy	7.52	8.24
Canad Investment	10.75	11.80
Canad Trust Inc.	4.72	5.16
Canafund Co. Ltd.	43.54	45.72
Champion Mut of Can	6.06	6.56
Collective Mutual	4.95	5.38
Commonwealt Intl.	9.27	10.16
C. I. Leverage	7.83	8.58
Corporate Invest	10.64	11.63
Divers Shares Ser A	2.95	—
Divers Shares Ser B	4.68	5.14
Dividend Shares	3.41	3.74
Domin Dividend	3.14	3.38
Dominion Equity In	19.45	19.87
Dominion Compound	3.77	4.05
Dreyfus Fund Inc	18.05	19.62
Dominion Compound	3.68	3.96
European Growth	6.79	7.42
Dynamic Fund	10.62	10.73
Federated Growth	4.99	5.45
First Oil & Gas	4.80	5.25
Fonds Collectif A	6.50	7.06
Id B	5.54	5.90
Id C	6.92	7.53
Group Inc.	3.77	4.12
Growth Oil & Gas	9.61	10.10
xIncorported Invest	7.26	7.93
Investors Growth	7.10	7.72
Invest Intl. Mut	4.58	4.98
Invest Mut of Can	13.02	14.15
xKeyst Custod B-3	16.84	18.38
xKeyst Custod B-4	10.19	11.12
xKeyst Custod K-1	9.23	10.07
xKeyst Custod K-2	5.32	5.82
xMass Invest Trust	15.32	16.74
xMass Invest Growth	8.38	9.16
Mutual Accumulating	4.01	4.38
Mutual Income	5.55	6.07
North Americ F of C	11.41	12.47
One William Street	14.50	15.85
Pret et Revenu Mut	6.34	6.93
Provident Mutual	—	—
Putnam Growth	8.88	9.70
Radisson R I	4.67	5.13
Regent Fund	5.68	6.20
Reasearch Investing	10.80	11.80
Sav Invest Mut of C	6.34	6.93
Securities Fund Inc	—	—
1962 Exec Fund of C	5.60	5.85
T V Electronics	7.61	8.29
Timed Investment	6.30	6.92
United Accum.	—	—
xWellington Fund	14.77	16.10
Western Growth Fund	—	—

x En devises américaines

denrées AGRICOLES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra gros 55; A gros 54; A moyen 49; A petits 41; B 39; C 32.

Beurre : Arrivages courants, admissible .50¾ non admissible .50¼ à .50½.

Fromage : Livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québécois blanc, .35¼, coloré .35⅝.

Nouvelles pommes de terre : Prix du gros. Québec $1.10 à $1.15 les 75 livres, .80 à .85 les 50 livres ; Nouveau-Brunswick $1.40 à $1.50 les 75 livres, .90 à $1.00 les 50 livres, .24 à .25 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $1.55-$1.65 les 75 livres, .30 les 10 lbs.

DEVISES ETRANGERES

source Banque Canadienne Nationale

Afrique du Sud	rand	1.51¼
Allemagne	mark	.2713
Argentine	peso	.0076
Australie	£ aust.	2.41½
Autriche	schilling	.0419
Belgique	franc	.0216¼
Brésil	cruzeiro	.0019
Chili	escudo	.3667
Danemark	couronne	.1564
Espagne	peseta	.0181
France	franc	.2202
Hollande	florin	.2996
Italie	lire	.001734
Japon	yen	.002982
Mexique	peso	.0870
Norvège	couronne	.1508
N.-Zélande	£ N.Z.	3.00¾
Pérou	sol	.0405
Suède	couronne	.2077
Suisse	franc	.2500
Tchécoslovaquie	couronne	.1514
Venezuela	bolivar	.2382

COURS DU DOLLAR

New York — A l'ouverture des marchés, le dollar canadien était en hausse de 3/64, il cotait 92 25/32 en devises américaines.

La livre sterling était en hausse de 1/64 à $2.79 27/32.

Montréal — Le dollar américain cotait en devises américaines $1.07 25/32 une baisse de 1/16.

La livre sterling était en baisse de ⅛ à $3.01⅝.

Finances municipales

Douville

La municipalité de Douville, comté de St-Hyacinthe, a vendu, lundi après-midi, le 30 septembre, au prix de 97.43, une émission de $95,500 d'obligations à 5½% remboursables en séries en dix ans, à une syndicat composé de Desjardins, Couture Inc., et Banque Provinciale du Canada. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.8507%. L'emprunt comporte un solde de $90,-500 à renouveler en 1973 pour un terme additionnel de trente ans.

C'est en février 1962 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $268,000 de titres à 5-5½% séries dix ans, aux prix de 96.81. Le coût moyen net de la finance avait été de 5.9187%.

Datées du 1er novembre 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1964 au 1er novembre 1973 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mai et 1er novembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement no 40, que les électeurs propriétaires avaient approuvé lors d'un référendum tenu le 26 avril 1963, l'emprunt est contracté pour une usine d'épuration.

L'évaluation imposable de la municipalité, pour 1963, s'élève à $4,-307,175. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $599,500. La population de la municipalité est de 1,550 âmes.

* * *

Hauterive

La ville de Hauterive, comté de Saguenay, a adjugé, lundi soir, le 30 septembre, au prix de 97.079, une émission de $726,000 d'obligations remboursables en séries en vingt ans, à un syndicat composé de La Maison Bienvenu Ltée, et McDougall & Christmas Ltd. L'émission comprend $121,000 de titres à 5½% 1964-73 et $605,000 à 5¾% 1974-83. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.0230%. L'emprunt comporte un solde de $389,000 à renouveler en 1983 pour un terme additionnel de dix ans.

C'est en décembre 1962 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $995,000 de titres à 5½-6% séries vingt ans, au prix de 98.564. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.0939%.

Datées du 1er novembre 1963, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1964 au 1er novembre 1983 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mai et 1er novembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par les règlements nos 102 et 104, l'emprunt est contracté pour des travaux d'égoûts.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1963, s'élève à $13,786,580. Le 31 décembre 1962, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $2,738,500, y compris l'émission de $995,000 datée du 1er décembre 1962. La population de la ville est de 7,150 âmes.